



Sommaire

À LA UNE Les militants de La République en marche confient leurs déceptions

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 | PAR MANUEL JARDINAUD

- p. 6 Dans un climat tendu, les députés LREM choisissent le statu quo
PAR MANUEL JARDINAUD ET ELLEN SALVI
- p. 7 Réforme du système de santé: des bouleversements, mais peu d'argent
PAR MATHILDE GOANEC ET ASTRID54
- p. 10 Gauz, dans la peau d'un colon blanc du XIXe siècle
PAR RACHIDA EL AZZOUZI ET LUCIE DELAPORTE
- p. 11 Philippe Meirieu: «Blanquer ne va pas faire progresser l'école»
PAR FAÏZA ZEROUALA
- p. 15 1 800 postes supprimés dans l'Education nationale: les syndicats vent debout
PAR FAÏZA ZEROUALA
- p. 17 Dans le Lot-et-Garonne, un barrage «type Sivens» est contesté en justice
PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU
- p. 19 Depuis six mois, les postiers du «92» entretiennent la grève
PAR ASTRID54
- p. 21 Les groupuscules néonazis n'ont jamais été aussi menaçants au Royaume-Uni
PAR AMANDINE ALEXANDRE
- p. 23 Erri de Luca: «Des crimes de guerre par temps de paix»
PAR JOSEPH CONFVREUX
- p. 26 En Italie, Di Maio s'en prend aux médias, pour affaiblir Salvini
PAR PASCALE PASCARIELLO
- p. 28 A Montpellier, la nouvelle gare, déserte, est un fiasco
PAR BENJAMIN TÉOULE (LE D'OC)
- p. 30 Financements libyens: la mise en examen de Claude Guéant est aggravée par les juges
PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE
- p. 35 Bloc contre bloc, Le Pen a choisi sa stratégie européenne
PAR ASTRID54
- p. 36 «Crise historique», «amateurisme»: la gestion financière du RN en question
PAR MARINE TURCHI
- p. 39 A Paris, Anne Hidalgo est fragilisée par la démission de son premier adjoint
PAR PAULINE GRAULLE ET ELLEN SALVI
- p. 43 Fête de l'Huma: des militants confient leur désarroi sur les divisions de la gauche
PAR PAULINE GRAULLE
- p. 45 Turquie: le journal d'opposition «Cumhuriyet» décimé après un changement de dirigeants
PAR NICOLAS CHEVIRON
- p. 47 La déclaration d'intérêts fantôme du n°2 de l'Elysée Alexis Kohler
PAR LAURENT MAUDUIT ET ASTRID54
- p. 52 Affaire Luc Besson: une deuxième femme entendue par la police
PAR LÉNAÏG BREDOUX, GEOFFREY LE GUILCHER, MARINE TURCHI ET GEOFFREY LE GUILCHER
- p. 53 La langue arabe est un outil d'ouverture dans une France refermée sur elle-même
PAR ASTRID54
- p. 56 Procès Méric: deux accusés condamnés
PAR MICHEL DELÉAN
- p. 57 Ventes d'armes et pétrole: une servilité coupable de la France avec l'Arabie saoudite
PAR THOMAS CANTALOUBE ET EDWY PLENEL
- p. 59 Le prince héritier Ben Salmane, un «féroce» qui dévore son royaume
PAR JEAN-PIERRE PERRIN
- p. 62 Le Canada hausse le ton face à Riyad. Et se retrouve seul
PAR ANTOINE PERRAUD
- p. 64 Vu par Woodward, le roi Trump est nu
PAR MATHIEU MAGNAUDEIX
- p. 67 «Première année»: le mal par le mal
PAR EMMANUEL BURDEAU
- p. 69 Elus, zadistes et la pasteur du village se mobilisent contre une autoroute en Alsace
PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU

- p. 72 Pesticides: le Brésil sur le point d'adopter la «loi du venin» sous la pression des lobbys
PAR JEAN-MATHIEU ALBERTINI
- p. 74 Au Venezuela, l'étau de l'autoritarisme de Maduro se resserre encore
PAR JEAN-BAPTISTE MOUTTET

- p. 77 La langue de Pierre Guyotat, du côté de tous
PAR TIPHAINE SAMOYAUULT (EN ATTENDANT NADEAU)
- p. 78 Nicaragua: statu quo dans une crise qui perdure
PAR THOMAS CANTALOUBE

À LA UNE

Les militants de La République en marche confient leurs déceptions

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 | PAR MANUEL JARDINAUD



Christophe Castaner pendant son discours, à Lyon en novembre 2017, lors de sa désignation © ES

Au fil des mois, de plus en plus de militants du parti présidentiel expriment leur colère, dénonçant pêle-mêle un parti trop centralisé, des équipes désorganisées, un manque de démocratie... Le délégué général Christophe Castaner a promis de démissionner si la fronde se confirme.

« D'abord, je voudrais tout de suite vous rassurer. Tout l'été, La République en marche a continué à travailler. » Lors de sa conférence de presse de rentrée le 14 septembre, le délégué général de La République en marche (LREM) Christophe Castaner a voulu d'emblée tordre le cou à « la petite musique mortifère » qui voudrait faire passer le mouvement fondé par Emmanuel Macron comme déjà moribond, délaissé par ses militants et **pas encore structuré**.

« La petite musique mortifère » n'est peut-être pas aussi anecdotique que cela pour qu'il faille absolument tenter de la déminer dès les premières minutes d'un discours censé lancer le coup d'envoi de la saison 2 de LREM au pouvoir et vanter « le dynamisme » du parti présidentiel. Ces dernières semaines, Mediapart a été témoin des doutes et de colères de plusieurs dizaines de militants LREM, profondément déçus par le fonctionnement du parti qui promettait de rénover profondément la vie politique française.

Des déceptions que confirme l'instabilité qui règne dans l'organigramme de LREM. Depuis le renouvellement post-élections de septembre 2017, Mediapart a comptabilisé un minimum de 20 démissions sur 130 référents départementaux en France. Soit plus de 15 % de turn-over sur une année.



Christophe Castaner, délégué général de La République en marche, lors de sa conférence de presse de rentrée le 14 septembre 2018. © DR (capture d'écran / LREM)

« Il n'y a plus de base militante sur le terrain », affirme tout de go Jacques Toustou. animateur d'un comité local dans la Nièvre, cet ancien militant au PS avait rejoint dès 2016 la campagne du candidat Macron. Il a démissionné de son collectif en mai 2018 en compagnie de trois autres militants, écœuré par l'absence de démocratie dans le mouvement au niveau local.

« Sur le département, nous n'avons eu qu'une seule réunion en mars 2018, nous n'étions même pas 15 dans la salle, bien loin des 1 200 militants revendiqués », témoigne le retraité. Au niveau national, Christophe Castaner chiffre à 400 000 le nombre « d'adhérents » chez LREM – en réalité, aucune cotisation n'est demandée et il suffit de s'inscrire avec son adresse email sur la plate-forme internet pour intégrer ces statistiques élogieuses.

Un membre du bureau exécutif, interrogé par Mediapart sur cette donnée, reconnaît que le noyau de militants s'établirait plutôt aux alentours de 40 000, soit ceux qui ont participé au seul rendez-vous d'ampleur après la présidentielle, c'est-à-dire la « grande marche pour l'Europe » au printemps 2018. Pour mémoire, malgré la déconfiture du Parti socialiste, l'élection d'Olivier Faure à sa tête en mars 2018 a réuni à peu près le même nombre de votants, à jour de cotisation.

Certains militants vont encore plus loin et estiment que même le chiffre de 40 000 serait surestimé. « C'était une vaste blague », dénonce Laurent*, un militant de Loire-Atlantique, à propos de la « marche pour l'Europe », une opération de porte-à-porte sur le sentiment des Français à l'égard de l'Union européenne. Dans

ma circonscription, on était quatre ou cinq à y participer. Tout au plus 80 personnes se sont mobilisées dans le département. Le chiffre de Castaner, c'est du pipeau. »

Cinq mois après, la restitution des questionnaires, annoncée pour le 26 septembre, se fait d'ailleurs attendre, donnant à voir un mouvement incapable de valoriser les quelques actions de ses « marcheurs ».

Au fil des mois, depuis les élections présidentielle et législatives, les déceptions se font jour et les langues se délient. C'est le cas notamment à travers des « boucles » ou groupes de discussion sur la messagerie sécurisée Telegram. Pendant l'été a ainsi été créée « SOS En Marche! », qui compte 131 membres, dans le sillage d'une boucle plus ancienne intitulée « Marcheurs critiques constructifs » (132 membres), lancée dès la fin 2017.

Ces espaces de discussion sont les seuls, selon des participants, qui permettent de partager regrets et doléances, ressentiments et propositions. « *Le seul espace pour discuter aujourd'hui, ce sont les boucles Telegram* », confie Thérèse*, une militante parisienne qui, souriant par avance de son jeu de mots, dit de son mouvement « *ne pas comprendre comment ça marche* ».

Car la communication se révèle compliquée dans un cadre plus officiel avec les salariés du siège. « *Dans les Hauts-de-France, je croise des permanents sur le terrain. Ils ne sont pas dans l'écoute et la bienveillance mais juste là pour nous présenter ce qu'il faut faire et non pour recueillir ce que l'on peut suggérer* », regrette Élisabeth, une ancienne bénévole au QG pendant la campagne. Elle dit avoir pris ses distances avec le mouvement après avoir arrêté de militer dès les élections terminées.

Sur Telegram, des paroles multiples confirment ce sentiment d'abandon et d'indifférence. « *C'est le parti des pouces levés et des ravis de la crèche où tout esprit critique est prohibé* », écrit un militant de l'ouest de la France. « *Les référents [désignés par le siège – ndlr] ont droit de vie et de mort sur les comités locaux* », estime un autre « marcheur » de Paris. L'absence d'organigramme officiel – en dehors de celui du bureau exécutif, l'organe politique du mouvement – est également dénoncée, tout comme celle de réponses aux sollicitations, qu'elles soient matérielles ou d'ordre plus politique.

Un militant écrit : « *Les moyens financiers sont faibles ? La manne post-élections atteint pourtant environ 12 millions [le budget est en fait de 20 millions d'euros – ndlr], mais aucun retour local pour vivre un peu autre chose que la diffusion sur commande de tracts nationaux. Se réunir une fois par mois dans un café n'est pas un fonctionnement. [...] À croire qu'il y a une volonté de musellement.* » Une volonté – du moins la perception d'une volonté – qui parcourt les témoignages recueillis.

« C'est un cercle de copains qui dirige le parti »

Alors que le macronisme a pris corps sur une promesse de démocratie participative et de bienveillance, l'absence d'écoute, et plus généralement de fonctionnement démocratique interne,

irrite un grand nombre de militants. À propos du mouvement, Laurène*, militante parisienne, auparavant active au Parti socialiste, livre sa désillusion : « *Je me suis rendu compte que c'était un fan-club, des groupies. Nous ne sommes que de la chair à canon pour distribuer des tracts.* » Elle a définitivement quitté LREM en juin 2018, non sans avoir eu des difficultés à faire reconnaître sa démission, faute de réponses à ses messages.

D'autres, pourtant peu suspects d'accointances avec la gauche radicale, comparent le fonctionnement du mouvement avec le PCF des années 1970. « *C'est un cercle de copains qui dirige le parti. J'avais envoyé un courrier à Christophe Castaner pour me plaindre du fonctionnement. En substance, on m'a répondu que, si je n'étais pas content, je pouvais partir. On se croirait dans un régime politique dur* », témoigne Hugo Perrier, agriculteur de 20 ans, qui a claqué la porte de son comité local dans la Nièvre au mois de juillet.

Dans une lettre partagée durant l'été, que Mediapart a pu consulter, une responsable d'un comité local de Savoie résume son sentiment dans un paragraphe intitulé « *Où en sommes-nous ?* » : « *Un mouvement structuré aux forceps, avec une opacité de fonctionnement relevée par les adhérents... une verticalité indéniable, où la parole contraire est sanctionnée, où l'action est contrôlée, où tout esprit de liberté original est réformé. Des adhérents qui se sont sentis utilisés, puis abandonnés s'ils ne sont pas dans le mouvement, s'ils n'obéissent pas.* »

Cette « verticalité », déjà documentée pour l'exercice du pouvoir d'Emmanuel Macron, chaque militant l'exprime avec ses propres mots concernant le mouvement : « *organisation plus que centralisée* » pour Alexandra, qui militait dans la Drôme avant d'être exclue début 2018, « *déni de démocratie* » selon Philippe Cattuzato, « marcheur » à Paris et ancien de LR, ou « *politburo* » pour Laurent, le militant de Nantes.

La fronde, souvent silencieuse à travers des messageries protégées, n'est pourtant pas nouvelle. Un premier soubresaut avait secoué La République en marche dès sa première structuration après les deux élections de 2017. En septembre puis en novembre avaient respectivement été désignés les nouveaux référents départementaux, après qu'un certain nombre avait accédé à la députation, puis le délégué général Christophe Castaner, seul candidat à ce poste, avait été élu avec un score stalinien. ASTRID54

À cette époque, Emmanuelle Reeves, qui fut proche du futur patron de LREM durant la campagne et à l'origine de la démission des 100 militants au moment de l'intronisation de Christophe Castaner, avait dénoncé la mise en œuvre d'une organisation verrouillée où le débat ne peut vivre. Dans une adresse publique à ses « amis marcheurs », elle écrivait : « *On tente de vous asservir. Cette élection, c'est la vôtre. Ce n'est pas facile, la politique. Ce n'est pas facile, la démocratie. Mais c'est à vous aujourd'hui qu'il*

revient de la faire vivre. [...] C'est à vous de faire en sorte que LREM ne devienne pas la caution d'un système qui veut déjà nous faire retourner dans l'ancien monde. »

Il est en tout cas bien difficile, selon différents témoignages, de sortir du « prêt à penser » qui règne à LREM. Philippe Cattuzato résume : « *On fait des débats sans échange. On écoute les députés, on boit un kir, et c'est tout.* » Malgré des groupes thématiques sur le terrain, rien ne semble être repris par la tête du mouvement.

« *Au PS, où j'ai milité, il y avait un vague corpus idéologique. Là, on a des loulous de 20 ans qui maîtrisent la novlangue et qui sont persuadés de participer à une aventure futuriste* », raille Laurène, qui a fini par quitter LREM. Elle se souvient d'un message du QG annonçant la mise en place d'un « service après-vente » pour les responsables locaux. « *C'est très bizarre* », euphémise-t-elle.

La militante de Savoie, dans sa lettre, évoque de son côté des comités locaux « *vérolés par les arrivistes* ». Le terme est fort. Plusieurs témoignages dénoncent, en l'absence de tout contrôle démocratique, l'entrisme en vue des municipales où des places seront à prendre. Dans la Nièvre, Hugo Perrier et Jacques Toustou évoquent tous deux un clan recroquevillé autour du maire, sans aucun autre objectif que de préparer la prochaine élection locale.

Dans le Béarn, fief de François Bayrou, une ancienne animatrice d'un comité local a jeté l'éponge face aux pressions du Modem, allié principal de LREM au plan national. « *J'étais venue sur la promesse de la moralisation de la vie politique, de faire autrement. Aujourd'hui, on fait l'inverse, c'est caricatural* », dit-elle, résignée. ASTRID54



Christophe Castaner pendant son discours, à Lyon en novembre 2017, lors de sa désignation © ES

Dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est l'ancienne référente qui a claqué la porte dès juillet 2017 après que furent désignés les candidats aux législatives. « *La rupture a été consommée à ce moment-là. Et aujourd'hui, c'est la course des opportunistes. La déconnexion est totale entre les actes et les paroles sur l'horizontalité* », regrette Nathalie Niel.

Cet été, le mouvement de rejet semble s'être accéléré, alors que le pouvoir est fragilisé par l'affaire Benalla et la démission de Nicolas Hulot du gouvernement. Plusieurs référents départementaux ont ainsi annoncé qu'ils claquaient la porte. Officiellement, les premiers concernés arguent du manque de temps et du besoin de se consacrer à leur vie familiale ou professionnelle.

C'est le cas pour **celui des Deux-Sèvres** qui est parti le 29 août, **celui de la Loire** le 3 septembre, **celle de l'Orne**, démissionnaire le 1^{er} septembre quatre jours avant celle du Nord. Le référent de Paris, qui chapeautait d'autres cadres chargés des arrondissements de la capitale, a, lui, laissé sa fonction vacante durant l'été. Il a refusé de répondre aux questions de Mediapart.

À tout le moins, cette instabilité illustre un problème organisationnel où les référents sont des bénévoles, sans légitimité démocratique ni moyens (seule une enveloppe d'environ 1 500 euros mensuels est prévue), jonglant avec des comités locaux éparpillés et parfois qualifiés de « *fantômes* ».

Dernière démissionnaire en date, Corinne Versini, référente des Bouches-du-Rhône, a démissionné le 10 septembre. Membre du conseil présidentiel des villes installé par Emmanuel Macron, elle confie à Mediapart vouloir se consacrer à une structure « *où l'on peut agir* ». « *Je reviens à ce que je sais faire : des actions de terrain. Je suis au service des citoyens et de la cité, pas des députés* », dit-elle, dressant en creux l'image de référents aux ordres et sans marge de manœuvre pour s'impliquer sur leur territoire. Elle ajoute, comme pour faire passer un message au QG : « *Si 20 référents sur plus de 100 sont déjà partis, ce n'est peut-être pas un hasard...* »

Une direction sourde aux critiques

Mais à Paris, rue Sainte-Anne (II^e arrondissement), où travaillent les 80 salariés de LREM, la vie semble s'écouler comme si de rien n'était. La direction du mouvement semble toujours aussi sourde aux mécontentements de sa base. Les **statuts déjà votés en juillet 2017** ne permettent pas d'expression démocratique et les critiques qui fusent au moment de la première convention de LREM en novembre 2017 ne rencontrent pas plus d'écho que celles qui, déjà, avaient parcouru le mouvement, une fois les scrutins nationaux passés.

C'est le cas par exemple sur l'absence d'université d'été de LREM alors que les mouvements et partis d'opposition ont organisé leurs propres rassemblements avec leurs militants. Christophe Castaner préfère « *agir différemment, sans se soumettre aux vieilles habitudes des partis politiques ou à la pression médiatique. C'est pourquoi, au lieu de cultiver l'entre-soi dans le cocon d'une université d'été, nous sommes fiers d'aller vers les Françaises et les Français lors des "Journées LaREM" : un grand week-end d'événements partout en France, les 29 et 30 septembre* ». Façon aussi d'éviter que les « *marcheurs* », venus des quatre coins du pays, puissent échanger au sein d'un forum commun ou lors de débats thématiques ouverts à tous.

Une deuxième convention sera finalement organisée le week-end du 20 octobre, qui réunira le conseil national, sorte de parlement de LREM. Ce sera la première fois en un an alors que **les statuts** indiquent noir sur blanc que « *le Conseil se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du délégué général ou le cas échéant des délégués généraux. Il peut également être réuni à l'initiative*

du bureau exécutif, ou d'au moins deux tiers des membres du Conseil ». Un « oubli » qui a été fortement critiqué par les militants durant l'été.

Malgré la fébrilité de son début de discours, lors de sa conférence de presse, Christophe Castaner a tenté de tracer une stratégie claire pour son mouvement, vantant notamment les « projets citoyens » proposés aux militants. Ils sont censés illustrer l'essence même d'un mouvement proche des préoccupations du terrain.



Le délégué général indique que 500 projets sont déjà lancés qui doivent permettre aux « marcheurs » d'agir pour leur quartier et leur territoire sur les thèmes de l'éducation, de l'écologie ou de la fracture numérique. Cinq cents sur 4 000 comités locaux officiellement dénombrés, le grand dessein citoyen de LREM peine à convaincre ses propres troupes. À tel point que le délégué général a promis prochainement « des formats de projets prêts à lancer ». La politique en kit, en quelque sorte.

Conscient néanmoins de la fragilité de LREM, Christophe Castaner avait adressé aux journalistes présents lors de son discours : « *Il est trop facile de caricaturer* », faisant notamment référence à des articles récemment parus dans *La Croix* ou *Le Monde* sur le « blues » et la « désillusion » des militants. Aussi

a-t-il annoncé la parution prochaine d'une étude du think tank Terra Nova qui a interrogé 10 000 adhérents, préférant, dit-il, l'exercice scientifique à la subjectivité des médias. Bravache, il a même promis qu'il quitterait son poste si les résultats de l'étude lui étaient défavorables.

Castaner a aussi promis de préparer une nouvelle doctrine, alors que s'épuise le programme présidentiel d'Emmanuel Macron. Il a annoncé le lancement d'une réflexion sur le « progressisme » et destinée à faire des propositions au gouvernement.

Le 14 septembre, il a osé évoquer une évolution des droits de succession, sans pour autant que cette idée soit soumise aux « marcheurs ». Bilan : trois jours plus tard, Emmanuel Macron a violemment retoqué la proposition. Un signe clair de l'Élysée pour museler toute velléité d'interférer dans la stratégie présidentielle. Le QG est désormais prévenu, les « marcheurs » aussi, qui espéraient pouvoir être consultés afin d'apporter leur contribution à la politique du gouvernement.

Ce n'est pas une surprise pour ceux qui militent sur le terrain depuis plusieurs mois. Élisabeth, dans le nord de la France, se souvient que « deux ou trois propositions issues d'ateliers thématiques avaient été retenues en vue d'être intégrées au projet de loi Elan, sur le logement ». Bilan : aucun amendement en découlant n'a été retenu dans la loi. De toute façon, se désole Laurent, « c'est le QG qui impose ».

Boîte noire

Les prénoms suivis d'un astérisque (*) ont été modifiés à la demande des personnes concernées. Ce que Mediapart a accepté.

Dans un climat tendu, les députés LREM choisissent le statu quo

PAR MANUEL JARDINAUD ET ASTRID54
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Gilles Le Gendre à l'Assemblée nationale, après son élection à la tête du groupe LREM. © Charles Platiau/Reuters

Élu d'une courte majorité, Gilles Le Gendre remplace Richard Ferrand à la tête du groupe LREM de l'Assemblée nationale. Ceux qui espéraient une femme et une inflexion de la ligne politique attendront.

Encore raté. Mardi 18 septembre, au sortir d'un faux suspense, c'est un homme de 60 ans qui a été élu président du groupe La République en marche (LREM) à l'Assemblée nationale, en remplacement de Richard Ferrand, monté au perchoir. Avec 157 voix contre 107 pour le député des Français de l'étranger Roland Lescure, le député de Paris Gilles Le Gendre devient donc le patron de la majorité. Une majorité qui s'est toujours enorgueillie d'avoir féminisé le Palais-Bourbon, elle qui contient la part la plus importante de femmes dans ses rangs, avec 47 % d'élus.

Pour cette élection interne, trois d'entre elles – Laetitia Avia, Amélie de Montchalin et Brigitte Bourguignon – avaient décidé de se présenter. Aucune n'a accédé au second tour. **Après le précédent Ferrand** pour la présidence de l'Assemblée – qui avait jugé qu'il était de bon ton de s'excuser de ne pas être une « dame » –, beaucoup, au sein de LREM, imaginaient que la tête du groupe échoirait de façon naturelle à une femme.

« La présence des femmes n'a jamais été aussi importante à l'Assemblée nationale. Nous la revendiquons et nous nous en félicitons. [...] Fidèles à ce principe

de parité réelle, nous assurerons la mixité dans les nominations aux postes clés de l'Assemblée nationale », peut-on lire à ce propos dans la déclaration d'intention du groupe. Tout le monde semble d'accord sur le principe. Mais pas pour la présidence de l'Assemblée nationale. Et pas pour la présidence du groupe non plus. « L'élection d'un homme à la tête du groupe n'est pas forcément un mauvais signe politique », veut tout de même croire l'élus de Poitiers Sacha Houlié.



Gilles Le Gendre à l'Assemblée nationale, après son élection à la tête du groupe LREM. © Charles Platiau/Reuters

Politiquement, l'élection de Gilles Le Gendre dit surtout beaucoup de choses sur l'orientation de la majorité. Car l'ancien journaliste s'inscrit dans la droite lignée de son prédécesseur Richard Ferrand. Fidèle macroniste, libéral assumé, il n'a jamais émis la moindre réserve quant aux choix du gouvernement, maniant comme personne la langue de bois et adoptant parfaitement tous les codes politiques de l'« ancien monde ». C'est d'ailleurs lui qui, le premier, avait volé au secours d'Éric Woerth, **le jour de sa mise en examen dans l'affaire libyenne**, oubliant ainsi l'exigence de « nouveaux usages » dont se targue pourtant LREM.

Son élection a tout pour rassurer l'exécutif, qui ne devrait pas rencontrer beaucoup de difficultés pour imposer ses décisions au nouveau patron des député-e-s de la majorité. Après une année chaotique de présidence Ferrand, nombreux sont ceux qui espéraient pouvoir « construire une unité face au gouvernement » et « faire émerger de nouveaux talents ». La méthode et le manque de débats en interne observés jusqu'alors étaient

régulièrement dénoncés par tous ceux qui aimeraient établir un rapport de force avec les ministres.

Pour l'heure, ce rapport de force se fait exclusivement au détriment des parlementaires, pour aller toujours dans le même sens. La députée Coralie Dubost, rapporteure LREM de la loi Pacte, en a fait l'expérience **mi-septembre**, en écoutant le ministre de l'économie expliquer pourquoi il s'opposait à son amendement, visant à limiter la participation des gros salaires aux résultats de l'entreprise. « C'est faire perdre 371 euros par an aux salariés concernés, c'est beaucoup. Ce ne sont que 150 000 personnes mais, croyez-en ma petite expérience politique, vous allez les entendre très fort et je doute que vous entendiez beaucoup ceux qui vont gagner 7 à 8 euros par mois », lui a indiqué Bruno Le Maire, sans rougir.

Être en mesure de représenter l'ensemble des sensibilités du groupe et de porter leurs voix auprès du gouvernement afin de construire une politique commune. Telle devrait être l'une des principales missions du patron des député-e-s. Tel était, aussi, l'un des principaux reproches adressés à Richard Ferrand – et qui explique en partie les raisons pour lesquelles il a été si mal élu au perchoir. Gilles Le Gendre ne devrait guère faire mieux que son prédécesseur, lui qui a validé et soutenu tous ses choix, avec un dévouement sans faille. Il était, à titre d'exemple, tout à fait favorable à l'idée de réduire le nombre d'amendements individuels, seule façon pour certains d'exprimer leurs divergences. Il menait même depuis quelques mois une réflexion sur le sujet, au côté de Pacôme Rupin.

Lui aussi élu d'une courte majorité, l'ancien journaliste ne fait pas lui non plus l'unanimité au sein du groupe. Sans le poids politique de Richard Ferrand, et sans sa proximité avec Emmanuel Macron, et sans l'autorité que cette dernière lui conférait, sa mission s'avère délicate. Et ce d'autant plus face à un groupe de 311 élus, qui se cherchent encore un

semblant de cohérence. « Avec un corpus idéologique restreint, cela rend le pilotage compliqué », reconnaît Jacques Savatier.

La première année de législature a été émaillée par différents épisodes de tensions entre les uns et les autres. Dernier en date : le départ fracassant de la députée des Hauts-de-Seine Frédérique Dumas, qui a expliqué dans *Le Parisien* choisir de rejoindre les rangs de l'UDI, pour ne pas sombrer avec le reste des ses anciens collègues. « Travailler dans l'espoir d'être écouté, voire entendu, faire bouger les lignes... est tout simplement impossible avec l'exécutif et compliqué avec le groupe. Même donner un avis est vu comme une fronde s'il n'est pas conforme », a-t-elle affirmé au quotidien, avant de conclure : « On a le sentiment d'être sur le Titanic. »

Sous le concert de louanges et de félicitations qui ont suivi l'élection de Gilles Le Gendre, quelques rares député-e-s ont tout de même regretté que le choix se soit encore porté sur une candidature masculine, à l'instar de Sonia Krimi ou encore de François-Michel Lambert, qui s'est amusé à tweeter la chanson « Où sont les femmes » de Patrick Juvet. « Le renouvellement n'est pas dans les postes de direction », a également déploré sur LCP Barbara Pompili, candidate malheureuse face à Richard Ferrand, évoquant la « frustration » de certains de ses collègues de la majorité.

L'immense majorité des parlementaires interrogés le matin du vote par Mediapart tentait de déminer le sujet du plafond de verre auquel se heurtent les élus de LREM. « L'enjeu, c'est la cohésion et l'unité du groupe majoritaire. Chacun a voté en son âme et conscience, sans se soucier de la question des femmes. La question du sexe des candidats n'a pas été prégnante, nous sommes déjà un groupe paritaire », résumait le député de Paris Pierre Person. Et tous de s'empresser de rappeler que la moitié des commissions sont présidées par des femmes.

Le député des Deux-Sèvres Jacques Savatier ne voit pas, lui non plus, où est le problème. « Pour le perchoir, cela aurait été historique. Là, c'est que le meilleur ou la meilleure gagne ! D'ailleurs, ces derniers jours, la question a été moins sensible au sein du groupe », explique-t-il, quelques heures avant l'annonce des résultats. Comme son collègue Person, il parle « management », « cohésion d'équipe », « capacité à passer un message politique ». Des critères qu'aucune candidate n'était visiblement capable de remplir.

Cendra Motin, qui s'était également présentée contre Richard Ferrand pour accéder au perchoir, préfère elle aussi évacuer le sujet. « Cette question a disparu du débat, car la fonction de président de groupe n'est pas visible des Français. Il s'agit surtout de gérer une petite PME », raconte cette ex-DRH, reconnaissant toutefois n'avoir pas pris part au vote au premier tour. Sa camarade de banc, Ana Kuric, abonde : « J'ai jugé sur les qualités humaines et les compétences. Voter pour une femme parce que c'est une femme, ce n'est pas entendable pour moi », dit-elle.

Qu'importe l'impatience d'une partie de la base de LREM très sensible au sujet de la place des femmes aux postes clés du pouvoir. Les député-e-s ont visiblement traité cette élection interne avec bien moins de sérieux que celle du président de l'Assemblée nationale, alors que la fonction de patron du groupe majoritaire, si elle est méconnue, est stratégique.

Réforme du système de santé: des bouleversements, mais peu d'argent

PAR MATHILDE GOANEC ET DAN ISRAEL

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Emmanuel Macron et la ministre Agnès Buzyn ont présenté le plan censé structurer l'offre de soins en France « pour les cinquante années à venir ». Il recèle plusieurs mesures saluées par les acteurs de la santé, dont un bouleversement de la médecine libérale, mais ne répond pas à la crise aiguë que traverse l'hôpital public.

Après avoir entretenu le mystère pendant de longs mois sur l'avancée de sa réflexion, Emmanuel Macron a présenté mardi 18 septembre la réforme du système de santé qu'il entend mettre en œuvre d'ici à la fin du quinquennat. Le plan « Ma santé 2022 », fort de 54 mesures visant aussi bien la réorganisation des soins hospitaliers que celle de la médecine de ville, en passant par la refonte complète des études de médecine, est censé redonner du souffle et du sens à un système sanitaire au bord de la rupture.



Sur le papier, le plan est ambitieux, à la mesure des enjeux : améliorer la prise en charge des Français par la médecine de ville, désengorger les urgences, améliorer la qualité des soins, répondre au malaise des soignants poussés à bout par la course à l'activité... Les réponses reprennent et amplifient des mesures tentées depuis des années, mais entravées ou à la portée affaiblie par manque de soutien financier et la persistance des corporatismes.

Dans l'esprit de l'exécutif, le plan doit déclencher un « *changement d'approche* » aussi important que l'avait été la création du système des centres hospitalo-universitaires (CHU) en 1958. « *Nous devons restructurer pour les cinquante années à venir* », s'est risqué à commenter le président, reprenant à son compte le diagnostic partagé que l'hôpital « *risque l'implosion sans transformation d'ensemble* ».

Très clairement, les efforts, les annonces et les promesses de financement ont été concentrés sur la médecine libérale non hospitalière, dite « médecine de ville », au détriment de l'hôpital : « *C'est une réforme qui assume de travailler sur le long terme, et qui reprend tout ce que les politiques ont évité de faire depuis longtemps, pour ne fâcher personne* », souligne Anne Meunier, secrétaire générale du syndicat Syncass-CFDT et directrice d'hôpital, de ce point de vue plutôt satisfaite. « *Mais l'urgence est absolue pour l'hôpital public, or les effets réels de ces décisions prendront au moins dix ans. En attendant, on va faire face aux mêmes contraintes, à cause d'une politique de rabot.* »

Malgré la dénonciation depuis des mois du malaise grandissant au sein de l'hôpital public, et les différents suicides de soignants et de médecins qui ont endeuillé la communauté, la souffrance au travail n'a pas réellement fait partie du tableau. « *Il y a de quoi rester un peu sur sa faim, estime Fanny Vincent, sociologue, qui a travaillé notamment sur le temps de travail à l'hôpital. Ce n'est pas à la hauteur des espoirs suscités jusqu'ici par la ministre de la santé, qui avait pourtant semblé être consciente des enjeux en début d'année.* »

Le pouvoir a en tout cas apparemment jugé que les enjeux ne méritaient pas d'associer les principaux acteurs du système à la réflexion : les représentants des diverses professions médicales et paramédicales ont découvert les mesures la veille au soir de leur présentation par le président, bien que leur annonce ait été reportée à deux reprises. Une loi portée par la ministre de la santé Agnès Buzyn devant

être examinée par le Parlement à partir de début 2019, le débat devrait se poursuivre très prochainement.

Pour l'exécutif, les moyens ne sont pas la clé

À tous ceux qui espéraient un fort geste financier, Emmanuel Macron a tenu à rappeler les termes du débat tels qu'il les conçoit. Selon lui, le système de santé « *ne souffre pas d'un sous-financement mais d'un handicap d'organisation* ». Autant dire qu'il n'y aura pas de big bang financier.

Pour 2019, l'exécutif consent seulement à augmenter les dépenses de santé de 400 millions d'euros de plus que la hausse allouée en 2018. Soit une augmentation des dépenses de 2,5 % pour l'année prochaine, au lieu des 2,3 % de cette année. Une variation infime au regard des plus de 200 milliards dépensés chaque année pour le système de santé dans son ensemble. Ces 400 millions sont aussi à mettre en regard avec les 800 millions d'euros d'économies non prévues demandées en 2018 à l'hôpital, qui ont été basculées vers la médecine de ville.

Pour faire des économies, Agnès Buzyn veut faire la chasse aux actes « *inutiles* », qu'elle évalue autour de 30 %. La ministre s'appuie notamment sur **une étude de la Fédération hospitalière de France**, qui montre des différences énormes dans le nombre d'interventions chirurgicales, telles que les césariennes, les interventions dorsales ou encore les pontages, selon qu'on est pris en charge dans telle ou telle région, ou dans tel ou tel hôpital.

Il ne s'agit cependant pas de s'attaquer à ce que des praticiens de l'hôpital public dénoncent comme des « *rentes de situation* », ces opérations à la chaîne réalisées en ambulatoire notamment par des cliniques privées, laissant à la charge des centres hospitaliers les opérations lourdes, compliquées et nécessitant une longue hospitalisation, forcément plus coûteuse. ASTRID54

Globalement, même si la vision défendue par le président de la République vise à désengorger l'hôpital public, en

restructurant la médecine de ville, les 400 millions d'euros consentis apparaissent donc pour beaucoup comme un pansement sur une jambe de bois. Car avant que la réforme ne suscite une baisse d'activité pour l'hôpital, il a largement le temps de craquer.

« *Le président n'a pas pris la pleine mesure de l'urgence à agir. Ras-le-bol du couplet sur la réorganisation, estime la présidente de la coordination nationale infirmière, Nathalie Depoire. Nous ne sommes pas hostiles à cette réforme, mais il faut une enveloppe d'accompagnement pour cette phase de transition.* »

Le professeur de diabétologie André Grimaldi, à l'initiative de **l'appel des 1000**, relève également un « *problème de budget et de temporalité* » dans ces annonces. « *Les hôpitaux ont accumulé l'an dernier près d'un milliard de déficit à force d'être sous-dotés, donc 400 millions d'euros, c'est dérisoire : est-ce que ça va changer quelque chose pour l'infirmière sur son salaire ? Sur le nombre d'heures supplémentaires ? Pour la personne qui doit être hospitalisée, mais qui dort sur un brancard faute de lit ? On veut construire la médecine de ville mais dans l'intervalle, on ne fait rien pour empêcher la destruction de l'hôpital.* »

La sociologue Fanny Vincent rappelle que la ministre de la santé ou le président de la République s'attaquent « *finaleme nt assez peu à la question du travail, de la "qualité empêchée", au manque de temps, à la souffrance éthique face à certains choix, au manque de personnel... Aux conditions de travail en général.* »

Vers le financement de « parcours de soins » et de la « qualité »

C'est la grande nouveauté du plan, qui fait à la fois phosphorer et frémir les milieux médicaux depuis plusieurs mois. Le financement des hôpitaux va passer au fur et à mesure de la tarification à l'acte, décriée par la plupart des acteurs du système de santé, à une tarification « *au forfait* », d'abord pour deux maladies chroniques : le diabète et l'insuffisance rénale. En 2020, d'autres pathologies

seront concernées, et cette nouvelle tarification devrait devenir majoritaire d'ici à 2022.

Plutôt que de payer un acte médical, **la Sécurité sociale va rémunérer un parcours de soins**, par exemple l'amont et l'aval d'une opération chirurgicale, en plus de l'intervention elle-même, afin de coordonner et de responsabiliser l'ensemble de la chaîne : médecin de ville, équipe hospitalière, infirmière...

Sur le papier, le financement au parcours est une innovation entièrement tournée vers le soin efficace du patient. C'est d'ailleurs possible pour un « soin avec un début et une fin », par exemple une tumeur au sein, qui nécessite une intervention, de la radiothérapie, de la chimiothérapie, dont il peut être décidé de réduire le nombre de séances puisque ce n'est pas l'acte qui est rémunéré mais la réussite du parcours tout entier.

Dans les faits, les difficultés à résoudre, notamment dans le champ des maladies chroniques, sont innombrables pour aboutir à un système fonctionnel. André Grimaldi, diabétologue, donc directement concerné, craint l'usine à gaz : « *Le forfait au parcours, c'est magique, ça fait moderne, tout le monde tombe dans le panneau. Mais les maladies chroniques sont des maladies évolutives, sociales, avec un protocole de soins qui change tout le temps. Qui définit le parcours ? Qui décide de la fréquence des rendez-vous ? Qui paye qui et combien ?* » Sans parler de la question des dépassements d'honoraires des spécialistes (**évoquée dans cet article**), encore une fois laissée sous le tapis.

L'autre évolution du financement passe par le **financement par « indicateurs de qualité »**, symbolisé par **cette annonce d'Agnès Buzyn sur un système de notation** des hôpitaux par les patients, notes qui seront rendues publiques. « *Si c'est le cas, on retombe vraiment dans des politiques publiques simplistes, de mise en concurrence des établissements, ce qui paraît vraiment étrange si l'on se vante d'un plan basé sur la remise au centre de la qualité* », relève Pierre-André

Juven, sociologue de la santé et spécialiste des questions de financement de l'hôpital public.

Plus profondément, ce plan veut monter en charge sur cette question puisque l'enveloppe dédiée au financement par la qualité passerait de 60 à 300 millions, mais sans remise en cause globale de la tarification par l'activité. Or les deux concepts peuvent vite s'avérer contradictoires : « *Si les services hospitaliers ont les moyens de fonctionner, on n'a pas forcément besoin d'indicateurs pour bien travailler*, remarque Pierre-André Juven. *La tarification à l'acte conduit à une dégradation des soins, donc tout en maintenant cette pression, on rajoute des indicateurs de qualité. On soigne le mal par le mal, d'une certaine manière, plutôt que de s'attaquer à la racine.* »

L'hôpital remanié dans son organisation interne et externe

Une réflexion importante sera menée sur la **réorganisation du réseau des hôpitaux**. Ils seront répartis en trois catégories, graduées : soins de proximité, soins spécialisés et soins ultra-spécialisés. Le premier échelon du système sera occupé par 600 plus petits établissements, qui seront « *réorientés sur des priorités* », dont la gériatrie, la rééducation, l'imagerie, les examens biologiques ou la télé-médecine.

Inmanquablement, ces établissements perdront certains services, et il faut s'attendre à voir à nouveau des blocs chirurgicaux et des maternités regroupés dans les plus gros établissements, afin de leur assurer une activité plus importante, au nom de la sécurité pour les patients. À partir de 2020, de nouvelles normes, qui passeront par les seuils d'activité, seront mises en place, pour définir quels services d'urgences, de réanimation, d'imagerie, de chirurgie ou de maternité disparaîtront.

À l'autre bout du spectre, les grands centres hospitaliers seront encore plus ramassés qu'ils ne le sont depuis la réforme des groupements hospitaliers de territoire (GHT), autour des centres

universitaires hospitaliers (CHU) ou des établissements de pointe, sur le cancer par exemple. Cette architecture, une « *vieille histoire* » selon les observateurs, n'est pas pour déplaire. Elle évite les doublons, les petits établissements qui entrent en concurrence les uns avec les autres. Mais elle comporte un certain nombre de zones d'ombre.

Le président, par exemple, a dit sans ambages qu'il « *préfère qu'un patient subisse une opération lourde à 50 kilomètres de chez lui, avec le plus haut niveau de qualité, s'il peut ensuite faire sa re#education, son suivi postop#ratoire au plus pre#s de chez lui* ». Encore faut-il s'entendre sur ces fameux 50 kilomètres qui ne sont pas franchissables facilement partout sur le territoire. L'effet de seuil peut lui aussi s'avérer problématique : un certain nombre de soins de proximité, où chaque kilomètre compte, nécessitent tout de même des équipements de pointe, comme les maternités.

Le plan entérine de fait le **rôle central qu'occupent désormais les GHT**, pour piloter les établissements et l'organisation de la ressource médicale, fusionner les plateaux techniques, répartir le personnel. Ces mastodontes sont pourtant décriés, et pas forcément plus performants sur le plan des économies financières.

À leur tête, les directions pourront avoir les mains plus libres sur la gestion du personnel, le statut des médecins et du personnel soignant, et dans l'attribution de « *primes d'intéressement collectif* », distribuées par service. « *Pour mettre en œuvre cette prime d'activité, encore faudrait-il avoir des marges de manœuvre*, note Anne Meunier. *Et puis sur quelle base on récompense un service plutôt qu'un autre ? Sur la qualité, le rendement ? Moi, comparer la qualité d'un service de chirurgie ou de gériatrie, je sais pas faire...* »

Agnès Buzyn avait laissé entendre **des mesures spécifiques en direction de l'hôpital psychiatrique**. Au final, il s'agit dans les grandes lignes d'augmenter le nombre de stages en santé mentale pendant les études de médecine générale,

d'informer « plus largement le grand public sur la santé mentale pour lutter contre la stigmatisation » et de prioriser les investissements régionaux vers la psychiatrie. Sans chiffrage, bien qu'un « fonds d'innovation organisationnelle » soit également au menu.

Des annonces, qui ne diffèrent pas foncièrement de celles faites par la ministre en janvier dernier, ce qui laisse les professionnels sur le terrain plutôt amers. « Manifestement, le gouvernement n'a pas pris la mesure de ce qui se passe en psychiatrie depuis le printemps, au Havre, à Rouen, à Amiens, à Paris... », relève Frédéric Le Touze, infirmier et délégué syndical, **ayant participé au mouvement des "Perchés"**.

Des médecins salariés, de nouveaux « assistants médicaux » : la médecine libérale plutôt bien traitée

La médecine de ville est au cœur de cette réforme. La mesure la plus spectaculaire réside dans la création d'ici à 2022 de **4 000 postes « d'assistants médicaux »** dans les cabinets de médecins généralistes. Sur le modèle des assistants dentaires ou des aides soignants à l'hôpital, ils seront chargés de gérer une partie du travail administratif ou des actes simples, comme la prise de tension ou de température. C'est l'assurance-maladie qui financera en grande partie ces nouveaux postes (évalués chacun à 50 000 euros annuels), en priorité dans les « déserts médicaux ».

Officiellement, ce dispositif devrait permettre aux médecins de gagner « de 25 % à 30 % de temps médical », soit l'équivalent d'environ 2 000 médecins supplémentaires. Sans que l'on sache comment cette mesure est faite : beaucoup de cabinets de médecins disposent déjà de secrétaires spécialisées.

Pour bénéficier du financement des salaires de ces assistants, les médecins devront s'engager à augmenter le nombre de patients suivis, mais aussi **se réunir au sein de cabinets de groupe**. C'est d'ailleurs une des priorités explicites des annonces présentées ce mardi : Emmanuel Macron souhaite que « l'exercice isolé » de

la médecine de ville devienne « marginal », et même qu'il « puisse disparaître à l'horizon de janvier 2022 ».

Pour ce faire, des « communautés professionnelles territoriales de santé » seront créées afin de regrouper les professionnels libéraux. Elles devront répondre aux urgences non vitales jusqu'à 20 heures, pour soulager les services d'urgences hospitalières. Il n'y aura pas d'obligation formelle de s'installer en cabinet de groupe mais les incitations financières devraient être très fortes.

Dans le même esprit, le plan ne comporte par exemple aucune contrainte nouvelle de garde ni d'obligation d'installation dans les « déserts médicaux », mais de fortes incitations financières. Surtout, **400 postes de médecins salariés seront créés** dans ces zones, « pour permettre aux patients d'accéder à une consultation généraliste ». Ils seront employés dans les nouveaux centres hospitaliers de proximité ou des centres de santé. Une évolution pas illogique, puisqu'en 2017 les deux tiers des 8 600 nouveaux médecins inscrits au Conseil de l'ordre avaient choisi le salariat.

Fin du numerus clausus, mais pas d'annonces pour les infirmiers

Même si elle ne produira pas d'effets rapidement, et qu'elle ne règle pas les questions de fond, la suppression annoncée du *numerus clausus* risque fort d'occuper une large place dans les débats des prochains mois.

Cette règle, qui fixe le nombre de places pour les étudiants visant les professions médicales (aujourd'hui sont ouvertes environ 13 500 places, dont 8 200 médecins, 3 100 pharmaciens, 1 200 dentistes et 1 000 sages-femmes), devrait être supprimée à la rentrée 2022. Les étudiants des autres cursus pourraient aussi rejoindre médecine après la première année. Cela « ne réglera pas le problème de la démographie médicale » et donc des déserts médicaux, a convenu Agnès Buzyn, mais il s'agissait d'« arrêter le gâchis humain », indique-t-elle.

L'objectif est de former plus de médecins, mais il est clair que la filière restera sélective, d'une manière ou d'une autre. La nouvelle forme que prendront ces études ainsi que les mesures transitoires seront discutées avec le monde universitaire et celui de la santé, qui ne sera pas forcément enchanté par cette décision remettant en cause un système existant depuis 1971. Par ailleurs, nul ne sait comment les facultés de médecine, déjà passablement engorgées, pourront accueillir les étudiants désireux de s'asseoir sur leurs bancs.

« On attend depuis des mois ce plan, et au final, on a entendu un discours orienté médecin, médecin et encore médecin... », constate Nathalie Depoire, de la coordination nationale infirmière. L'amertume, de notre côté, n'est pas encore retombée. » De fait, malgré un effort porté sur la formation d'infirmières, déjà dans les tuyaux, le personnel soignant a eu le sentiment d'être oublié, tant en ville qu'à l'hôpital.

Philippe Tisserand, président de la Fédération nationale des infirmiers (FNI), a moyennement goûté la plaisanterie d'Emmanuel Macron sur une possible ouverture des dispensaires et des maisons de santé jusqu'à 22 heures, pour soulager les urgences. « Une journée d'infirmière libérale commence à 6 heures du matin, contrairement à une journée de médecin généraliste, se termine à 22 heures le soir, et nos cabinets sont ouverts sept jours sur sept », a affirmé le porte-parole à France Info, qui se plaint que sa profession porte le système « à bout de bras ».

Gauz, dans la peau d'un colon blanc du XIXe siècle

PAR RACHIDA EL AZZOUZI ET LUCIE DELAPORTE

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



L'écrivain franco-ivoirien Gauz revisite l'histoire coloniale et ses conséquences en se mettant dans la peau d'un colon blanc du XIX^e siècle, mais aussi dans celle d'un enfant métis issu de la colonisation renouant avec son pays d'origine, la Côte d'Ivoire.

Il y a quatre ans, Gauz (nom de plume d'Armand Patrick Gbaka-Brédé) signait son premier roman aux éditions Le Nouvel Attila : *Debout-Payé*. Une immersion dans la tête d'un vigile ivoirien d'un grand magasin parisien, dans cette France d'un précariat essentiellement constitué de minorités invisibilisées par notre société de l'hyperconsommation. Le succès a été au rendez-vous mais il s'est assorti d'un cliché dont l'auteur avoue avoir du mal encore à se dépêtrer aujourd'hui et qui, reconnaît-il, fut vendeur : « *Le grand Noir vigile (pendant deux ans, pas toute sa vie) qui écrit un livre pas mauvais.* »

Gauz est de retour avec *Camarade Papa*, toujours au Nouvel Attila, un roman aussi remarquable que le premier. Cette fois, il redessine les rapports entre l'Europe et l'Afrique en se fondant dans la peau de deux personnages, qu'un siècle sépare. D'un côté, Maxime Dabilly, un colon blanc du XIX^e siècle d'origine creusoise, qui débarque à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, pour « *agrandir la France* ». De l'autre, Shaoshan Illitch Davidovitch Anoman, enfant métis qui baigne dans la culture marxiste sous les bas cioux hollandais, dans les années 1960-70, et qui part à la recherche de ses ancêtres en Côte d'Ivoire, après le décès de sa mère.

Deux temporalités cheminent tout au long du livre : celle de l'Afrique de 1870, proie des colons, et celle de l'Afrique de 1970, aux prises avec le militantisme de gauche,

rouge. Deux perceptions du monde aussi, celle d'un jeune adulte et celle d'un enfant. Deux histoires enfin, l'une de la colonisation, l'autre de l'immigration africaine en Europe, contées dans une langue extraordinaire : pas le français pompeux, obséquieux du XIX^e siècle, mais un nouveau genre de français métissé, un « *classique chelou* » comme le dit Gauz.

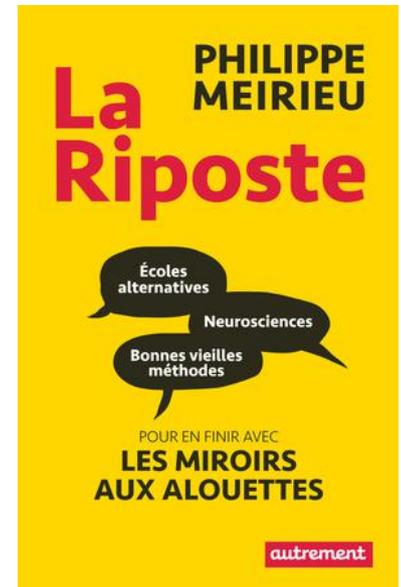
Notre entretien vidéo s'achève par une lecture avec l'écrivain, qui pousse, en passant, un coup de gueule contre la francophonie : « *On ne dira jamais d'un Québécois place de la Bastille que c'est un francophone, on dira qu'il parle français. Mais d'un Abidjanais qui parle nouchi, on dira qu'il s'est réapproprié la langue, qu'il l'a tordue à sa façon [...]. Tous parlent le français. Quelqu'un m'a parlé de "petit nègre" à propos de mes personnages, alors que ce sont des champions. Toi, le blanc, qui viens d'ailleurs, en un mois, ils te comprennent et tu appelles leur langue petit nègre !* »

Cette émission est également disponible en module audio (à retrouver ici).

Philippe Meirieu: «Blanquer ne va pas faire progresser l'école»

PAR FAÏZA ZEROUALA

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Le pédagogue Philippe Meirieu s'élève contre les remèdes miracles proposés par les gouvernements successifs pour guérir l'école de ses maux. Dans un nouveau livre, il passe au crible les neurosciences, la pédagogie Montessori, les inégalités scolaires dans cet essai vivifiant où il propose des solutions pour une éducation plus juste et égalitaire.

Son nom peut agir comme un repoussoir. Ou au contraire susciter des éloges immédiats. Philippe Meirieu, du haut de ses 68 ans et sa pléthore d'ouvrages publiés, ne laisse personne indifférent. Cela tombe bien, le chercheur et professeur émérite en sciences de l'éducation a encore des observations à livrer sur le domaine, sa passion inextinguible. Aujourd'hui, l'école va mal et ne parvient pas à se débarrasser des inégalités profondément enkystées. Les débats autour du vrai-faux retour de l'uniforme qui n'a jamais existé, **de l'enseignement de l'arabe** ou de **la réforme du participe passé** passionnent les foules et dévient l'attention des enjeux cruciaux.

Philippe Meirieu, dans son nouvel ouvrage *La riposte, pour en finir avec les miroirs aux alouettes* (éditions Autrement), propose une réflexion générale et profonde et appelle à tourner le dos aux fausses

solutions destinées à la guérir de ses maux (*on peut en lire un extrait ici*). D'abord, l'incantation ministérielle à « rétablir la confiance » entre les familles et l'école sonne à ses yeux comme un vœu pieux tant que les conditions ne seront pas réunies pour résoudre ses difficultés. Philippe Meirieu déplore que la pédagogie soit devenue un gros mot et que les pédagogues, comme lui, soient accusés d'avoir creusé la tombe de l'éducation nationale. Il répond à ces accusations et à bien d'autres choses.

Philippe Meirieu regrette pêle-mêle que l'on porte au pinacle les neurosciences, sans discernement, jusqu'au ministère de l'éducation nationale. Le chercheur pointe aussi le manque de régulation de l'usage des écrans et plus largement du numérique dans la vie des enfants. Il s'inquiète enfin de voir que les parents soucieux de la réussite de leur progéniture ne jurent plus que par la pédagogie de Maria Montessori bien qu'elle soit mal lue et en partie subvertie. Ces écoles sont très coûteuses et surtout glorifient l'individualisme, sacrifiant au passage le bien commun. Entretien avec cet inlassable militant pour une école plus égalitaire.

Pourquoi ce livre et pourquoi ce titre, « Riposte » ? Contre qui souhaitez-vous riposter ?

Philippe Meirieu. La riposte n'est pas une attaque ni même une contre-attaque. Il ne s'agit pas seulement pour moi de m'opposer à la politique actuelle en matière éducative. Il s'agit bien plutôt de riposter en développant des analyses et en formulant des propositions. Car, s'il est utile de démontrer les effets néfastes d'une réforme, de dévoiler comment fonctionne l'idéologie à l'œuvre au gouvernement et au ministère, il faut aussi imaginer des alternatives.

En Macronie, de manière générale, et au sein de l'Éducation nationale en particulier, un seul chemin nous est généralement proposé : il est censé s'imposer en raison de sa seule pertinence technique, en dépassant les « vieux clivages » idéologiques et politiques.

L'évidence technocratique tue ainsi le débat démocratique. Le « gouvernement par les preuves » évite de s'interroger sur les valeurs. Le recours à la science cherche à ringardiser ou tétaniser les opposants.

Selon la vieille formule libérale de Margaret Thatcher – qui a dominé les politiques depuis près de quarante ans –, « il n'y aurait pas d'alternative » à la mise en concurrence de tous les secteurs et au démantèlement progressif des services publics : mais ce n'est pas vrai. Et il est d'autant plus urgent de construire une alternative que ce qui a dominé jusqu'ici a épuisé le monde, à tous les sens du terme. L'évaluation permanente, le pilotage par les résultats et la mise en concurrence ne sont en rien des idées neuves. C'est selon ces principes qu'a été gouverné le monde qui meurt sous nos yeux.

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Votre nom clive et ce que vous représentez en tant que « pédagogue » aussi jusqu'à la caricature. Vous êtes présenté comme l'un des « assassins de l'école » selon le titre d'un livre de la journaliste Carole Barjon sorti il y a deux ans. Le comprenez-vous ? Comment l'expliquez-vous ?

Ce clivage n'est pas nouveau en France. À l'époque de Jules Ferry lui-même, l'élite intellectuelle *mainstream* – dont Ferdinand Brunetière, le directeur de la célèbre *Revue des Deux Mondes*, était un bel exemple – ne cessait d'attaquer les pédagogues qui posaient alors les fondements de « la Laïque », tels Ferdinand Buisson ou Henri Marion. Ils étaient moqués et leurs efforts pour rendre les savoirs accessibles à tous étaient considérés comme vains : « *Ayons des maîtres savants et nous n'aurons plus besoin de pédagogie* », disait Brunetière.

Il y a depuis longtemps un atavisme « anti-pédago » qui traîne dans notre pays. Cela donne aux élites, philosophiques en particulier, un moyen d'exprimer leur supériorité. Le pédagogue est, pour elles, un bouc émissaire facile, dont on ridiculise le jargon pour ne pas avoir à écouter

ce qu'il dit. Dans beaucoup de pays, d'ailleurs, cette cabale est absolument incompréhensible.

Pourquoi vous en particulier ?

Je ne sais pas trop. Notre école ne va pas bien : chacun le constate. Mais, au lieu de se poser la question des occasions ratées de la démocratisation ou bien de la manière dont les gouvernements successifs ont géré la « machine-école », on préfère désigner des coupables, en leur attribuant, d'ailleurs, un pouvoir fantastique qu'ils n'ont jamais eu. Et puis, on n'interroge que rarement le rapport de la société à son école. On ne fait pas le lien entre la société marchande qui instrumentalise l'enfance et la fracture scolaire qui se creuse. On n'examine pas assez, non plus, le statut de l'enfant dans la famille, les conditions de vie et de travail faites à toute une partie de notre jeunesse. On sous-estime l'impact des médias et des prothèses technologiques qui changent radicalement le rapport de nos enfants aux apprentissages. Et l'on ferme les yeux pudiquement sur les inégalités extravagantes de notre système scolaire : un élève de REP, très en difficulté sociale, coûte à peine plus de 6 000 euros par an, quand un élève de classe préparatoire aux grandes écoles, plutôt, en général, favorisé socialement, coûte 14 000 euros à la nation.

Voilà des choses que notre pays ne veut pas vraiment regarder en face. Alors, on préfère s'attaquer à quelques figures qui ont pris des positions dans le débat public. On ne regarde pas précisément ce qu'elles ont dit et écrit, mais on peut s'en prendre à elles sans avoir à se remettre en question. Je fais partie des universitaires qui ont pris part au débat public. Il était inévitable que je prenne des coups, même si je ne pensais pas en prendre autant. Mais je ne fais que récolter ce que j'ai semé.

«La gauche a proposé de bonnes réformes mais a été maladroite»

Vous mettez aussi en avant quelques contradictions chez Jean-Michel Blanquer. Pour vous, il bénéficie d'une popularité faussée, car il flatte

l'électorat en donnant des gages conservateurs ou démagogues comme la dictée quotidienne ou la semaine de quatre jours contre ce que préconise la science dont il se revendique par ailleurs...

Jean-Michel Blanquer a réussi un tour de force assez extraordinaire. Il est parvenu à se faire passer pour un homme de la "société civile", très compétent sur les questions scolaires, pragmatique et sans idéologie, dépassant les clivages sur la pédagogie comme les débats entre la droite et la gauche hérités du « vieux monde ». En réalité, Jean-Michel Blanquer n'appartient à la "société civile" que parce qu'il n'a jamais occupé de fonction élective (ce qui n'est ni un titre de gloire ni un gage de compétence), mais c'est un politicien extrêmement habile capable de séduire des électeurs différents.

D'un côté, il flatte les partisans du transhumanisme en affichant son intérêt pour les recherches sur l'intelligence artificielle et, de l'autre, il séduit les conservateurs nostalgiques en prétendant restaurer l'école de Jules Ferry qu'il mythifie totalement. D'un côté, il est un vrai « technocrate », attaché aux avancées des sciences les plus en vogue, dirigeant l'entreprise « éducation nationale » les yeux rivés sur les comparaisons internationales et la calculatrice à la main ; d'un autre côté, il est le chantre de la tradition humaniste et celui qui va – enfin ! – restaurer l'autorité traditionnelle que de vilains « pédagogistes » ont mise à mal.



Philippe Meirieu © DR

Est-ce que cela peut fonctionner selon vous ?

Oui, en termes de popularité médiatique et de séduction de l'électorat. Mais cela ne fera pas progresser l'école. Jean-Michel Blanquer va peut-être réussir politiquement et à court terme, mais je crains qu'il n'échoue pédagogiquement et à long terme.

Il donne le sentiment que sa politique procède du bon sens, car elle est fondée sur la science et les évidences. Mais cela est particulièrement problématique, car, si les sciences peuvent éclairer des décisions, elles ne peuvent jamais les dicter.

D'abord, parce que les sciences et les connaissances scientifiques sont multiples et qu'il faut bien choisir entre elles : on va donc privilégier celles qui vont le mieux légitimer des options préalables. Ensuite, parce que toute décision renvoie, qu'on le veuille ou non, à des principes axiologiques. L'affirmation que nos décisions doivent être « scientifiques » est tout sauf scientifique !

Le « pilotage par les résultats » est toujours idéologique dans la mesure où il faut bien décider, au nom de valeurs explicites ou implicites, quels résultats on observe et comment on les recueille. Les tests qui permettent de mesurer des « résultats » sont toujours construits sur des *a priori*, de même que choisir de mesurer le déchiffrage plutôt que la compréhension, les habiletés techniques plutôt que les engagements citoyens, est évidemment révélateur de choix idéologiques.

Plus généralement, évaluer et piloter une politique à partir simplement d'éléments observables et quantifiables à court terme n'est pas neutre sur le plan axiologique : c'est un choix idéologique qui permet de mettre en place progressivement un pilotage techniciste et libéral du système. Les élèves, les enseignants et les établissements vont être comparés selon des standards communs et nécessairement restrictifs au regard des ambitions éducatives de l'école de la République.

Quelles sont ces ambitions ?

C'est la fameuse insistance sur les « fondamentaux » : « lire, écrire, compter », que l'on formule en omettant de préciser « lire comment et quoi ? », « écrire quoi et pour qui ? », « compter pour faire quoi et pour y voir clair dans quel domaine ? ». Certes, le ministre ajoute à ces trois éléments « *respecter autrui* ». Nul ne peut se porter en faux contre un tel objectif.

Mais la question est de savoir comment on s'y prend pour former à ce respect : se contente-t-on d'injonctions morales – comme c'est le cas dans les nouveaux programmes d'éducation morale et civique – ou met-on vraiment en place, à tous les niveaux de l'école, des situations de coopération permettant à chacun de découvrir qu'il a besoin d'autrui comme autrui a besoin de lui ?

Le problème des valeurs républicaines, c'est moins leur définition que leur crédibilité. Elles ne sont crédibles et ne peuvent susciter l'adhésion des jeunes que si elles sont mises en œuvre dans le concret et au quotidien par l'institution qui les accueille et par les adultes qui y exercent. La liberté, l'égalité et la fraternité, la laïcité et la solidarité, le respect d'autrui doivent inspirer l'ensemble du fonctionnement et des pratiques de l'école. C'est à cela que la pédagogie veille, c'est cette cohérence qu'elle cherche à construire et c'est à partir d'elle qu'elle élabore ses propositions.

On comprend ainsi pourquoi la « pédagogie » est récusée par le ministre sous le nom de « pédagogisme » : il est en effet particulièrement agaçant pour ceux qui n'ont que les mots de « confiance », « respect » et « réussite » à la bouche d'être interpellés par ceux qui répètent : « Mais pourquoi ne faites-vous pas ce que vous dites ? »

La gauche a globalement raté son quinquennat en matière d'éducation. Quel est votre regard sur ce constat ? Pourquoi a-t-elle échoué à mettre en place des mesures sociales ? On voit que le CP et CE1 dédoublé fonctionne par exemple.

La gauche n'a pas complètement échoué dans son quinquennat. La loi de refondation comporte des mesures ambitieuses et intéressantes. La gauche a proposé de bonnes réformes, mais elle l'a fait souvent de manière maladroite et approximative. Modifier les rythmes pour avoir des horaires scolaires plus propices aux apprentissages était une bonne idée mais le décret a été publié avant la loi, ce qui n'était pas très habile. Il était, par ailleurs, assez mal formulé : je crois qu'il fallait plus insister sur les cinq matinées de cours et permettre leur allongement. La concertation avec les communes et leur implication n'ont pas été suffisantes : j'aurais préféré que l'on engage la construction des Projets éducatifs territoriaux avant de statuer sur une formule technique.

Quant à la réforme du collège qui a soulevé beaucoup d'hostilité, elle s'inspirait de principes que je partage pleinement mais dont la mise en œuvre a été trop technocratique. Il fallait bien remettre en question les classes bilingues et les classes de langues anciennes, car elles constituaient des « filières déguisées », mais on pouvait conserver des options offertes à diverses classes et proposer à toutes et tous un enseignement des textes anciens, en langue ancienne ou en français. Les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) représentaient une belle avancée, mais ils ont été imposés de manière trop figée : on les a enfermés dans un carcan quand on aurait pu exiger leur mise en place mais faire beaucoup plus confiance aux enseignants sur leur contenu.

Le plus de maîtres que de classes, créé par la gauche, qui fait ses preuves sur le terrain et pour la recherche, n'a jamais été tellement mis en avant par ailleurs...

Il s'agissait de la réforme la plus intéressante et hardie à mes yeux, car elle permettait de faire évoluer de manière très significative les pratiques pédagogiques, en cassant la forme scolaire rigide de la classe traditionnelle pour mieux répondre de manière différenciée aux besoins des élèves, en suscitant des complémentarités

et des collaborations fécondes entre les enseignants, en engageant des projets collectifs ambitieux. C'était un vrai levier de transformation positive. Mais la gauche ne l'a pas suffisamment mis en valeur et développé à tous les niveaux... avant que Jean-Michel Blanquer ne le remette en question. ASTRID54

Plus globalement, il me semble que la gauche n'a toujours pas réussi à construire et à développer une vraie vision nouvelle du service public : elle oscille entre la tentation de la libéralisation (et les externalisations qu'elle implique) et le retour à une certaine « soviétisation » (avec la déresponsabilisation que l'on sait). Elle entretient le flou et emprunte, selon les circonstances, des éléments à la vision libérale et à la vision autoritariste du service public. La définition du service public est un chantier théorique et pratique que la gauche a à peine ouvert et qui reste devant nous. Je l'évoque, dans mon livre, en opposant, sur la notion d'autonomie des établissements, « l'autonomie libérale » et « l'autonomie démocratique ». Mais il faut encore travailler là-dessus.

Nous avons « massifié » l'école sans la « démocratiser »

Vous renvoyez dos à dos les anti et hyper-pédagos dans votre ouvrage. Qui sont-ils et que veulent-ils ?

Ceux que j'appelle les anti et hyper-pédagos s'opposent sur tout mais sont partisans, les uns et les autres, de « l'entre-soi » : une vision dramatique au regard du projet de creuset républicain. Les premiers prônent l'excellence scolaire et la sélection drastique pour avoir des classes homogènes scolairement et socialement dans les lycées d'élite. Les seconds cultivent un entre-soi idéologique réunissant des parents sensibles au naturalisme et à la spiritualité orientale, à la méditation et au développement personnel dans un syncrétisme qui surfe sur l'individualisme triomphant. Les uns et les autres militent pour « leur bien »

au présent dans une société qui n'a pas vraiment de « bien commun » en perspective pour son futur.

D'ailleurs, l'essor de l'enseignement privé, le développement des écoles privées hors contrat et la privatisation partielle de l'école publique témoignent aussi de cette logique. Le développement de l'idéologie « hyper-pédago » qui prône le développement libre de l'enfant et son « bien-être » avant tout nourrit d'ailleurs, très largement, l'interventionnisme d'un certain nombre de parents dans les écoles : elle laisse entendre que les familles doivent avoir tout pouvoir sur l'éducation, les programmes ou le recrutement des enseignants et que chaque enfant ne doit pas seulement être traité comme une personne mais comme une « exception » pour laquelle il faut déroger à la loi commune. C'est très préoccupant pour une société qui se veut démocratique.

Vous regrettez aussi le succès de la marque Montessori devenue l'objet d'un intense et coûteux merchandising...

J'ai milité jadis pour faire connaître en France le travail de Maria Montessori, y compris avec les adolescents (ce qui est totalement ignoré aujourd'hui), et je suis effrayé par l'utilisation actuelle de cette pensée, sans distance critique et totalement déconnectée du contexte de l'époque. Face à un enseignement collectif, frontal et standardisé, où l'enfant n'était pas reconnu comme sujet, elle a revendiqué cette reconnaissance. Elle l'a fait dans un contexte idéologique très particulier, à la fois théosophique et scientiste... Ériger aujourd'hui sa pédagogie en modèle absolu me paraît très dangereux : il faut peut-être plutôt regarder du côté de Célestin Freinet qui, lui, a beaucoup insisté sur la construction du collectif dont nous avons tant besoin aujourd'hui.



© Reuters

Vous rappelez dans cet ouvrage qu'en 1947 le plan Langevin-Wallon, l'un des textes fondateurs de l'école d'après-guerre, plaide en faveur de la justice sociale et de l'éducation de tous. Pourquoi les inégalités y sont-elles encore si présentes qu'il semble impossible de les déloger ?

C'est un texte fabuleux, qui ne veut pas d'une école du peuple « massifiée » (où l'on accueillerait simplement les enfants des prolétaires dans des institutions faites pour les bourgeois) mais d'une école pour tous authentiquement démocratisée : il s'agit de donner à chacune et à chacun les moyens d'apprendre et, d'abord, en faisant en sorte que chacun et chacune découvre le plaisir d'apprendre et la joie de comprendre. L'ambition du plan Langevin-Wallon était fantastique : « L'École unique pour l'organisation, l'Éducation nouvelle pour la pédagogie ».

Mais nous n'avons pas suivi cette voie, nous avons « massifié » sans « démocratiser ». Or, tant que les enfants des milieux populaires étaient exclus de l'école bourgeoise, ils étaient perçus et se vivaient comme des victimes. Dès lors que ces enfants ont été admis dans cette école bourgeoise sans qu'elle ne change, et qu'ils y ont échoué, ils sont devenus coupables de leur propre échec. Ainsi a-t-on transformé des victimes en coupables sans faire progresser notre école. Et c'est de cela que nous souffrons encore massivement aujourd'hui, en particulier au collège.

Le politique peut-il et veut-il vraiment changer les choses ?

Oui, bien sûr, s'il en a le courage ! Pendant les Trente Glorieuses, nous avons favorisé les classes préparatoires aux grandes écoles, car nous avions besoin

d'ingénieurs. C'était une priorité. Quelle est la priorité aujourd'hui ? Pour moi, c'est le comblement de la fracture scolaire et l'aide aux établissements « ghettos » qui sont dans la spirale de l'échec. La vraie question est de savoir si l'on accepte d'en faire une priorité et qu'en conséquence les mieux dotés acceptent de sacrifier un peu de leurs privilèges.

Je fais partie de ceux qui s'inquiètent que le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire soit, en réalité, « pour solde de tout compte » en matière de lutte contre les inégalités. Je crois qu'il faut aller beaucoup plus loin. Travailler sérieusement sur la question de la mixité sociale dont le CNECSC explique que c'est une « bombe à retardement » et proportionner vraiment les moyens des écoles et établissements aux difficultés sociales des élèves qu'ils scolarisent.

Il y a, en effet, un phénomène bien connu dans l'éducation nationale : si un établissement de REP + (le grade maximale de l'éducation prioritaire) a des heures et des postes supplémentaires, il n'en reste pas moins que son budget consolidé – salaires compris – reste, dans la majorité des cas, inférieur à celui des établissements de centre-ville. Les élèves y sont encadrés par des débutants, des contractuels et des vacataires. Ils disposent de moins d'options. Bref, on fait semblant de donner plus à ceux qui ont moins, mais on leur donne moins et moins bien.

Le ministre actuel propose d'accorder aux enseignants des établissements difficiles une prime de 1 000 euros par an. À mes yeux, ce qui serait susceptible de rendre ces établissements vraiment attractifs, ce serait des enseignants surnuméraires pour pouvoir, parfois, être deux dans une même classe, une décharge de service pour le travail en équipe, des formations continues de haut niveau et un véritable accompagnement professionnel.

Vous prônez la « décélération » dans votre livre. Qu'est-ce que cela signifie ?

Nous devons mener le combat de la pensée contre l'hégémonie de la pulsion mise en surchauffe par la machinerie commerciale

du caprice mondialisé. Cela passe, bien sûr, par un ensemble de combats sociétaux indispensables tels qu'une bien plus grande régulation de la publicité dans les médias qui touchent les enfants, une attention aux conditions de vie de chacune et de chacun... Mais cela passe aussi par l'école.

Les enfants, à l'école, doivent apprendre à surseoir aussi bien à la réponse qu'à la satisfaction immédiates. Ils doivent avoir du temps pour s'interroger, réfléchir, confronter leurs opinions, se documenter, écrire, se corriger, débattre sereinement, etc. Non pas au détriment des matières scolaires, mais dans ces matières elles-mêmes qui prendront, alors, bien plus de sens pour eux. Retrouver la densité de la pensée, c'est le vrai moyen de former des sujets-citoyens, capables de résister à toutes les manipulations, de « penser par eux-mêmes » et de construire des collectifs solidaires. C'est le combat de la pédagogie que je défends.

Boîte noire

Philippe Meirieu a relu cet entretien.

1 800 postes supprimés dans l'Éducation nationale: les syndicats vent debout

PAR FAÏZA ZEROUALA
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Jean-Michel Blanquer. © Reuters

Le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer a précisé que le secondaire sera principalement touché dès la rentrée 2019.

Pour Jean-Michel Blanquer, il ne faut pas se focaliser sur les baisses de postes d'enseignants. Et pourtant l'annonce de

la suppression de 1 800 postes dans l'enseignement secondaire en 2019 fait parler.

Pour le ministre, il s'agit presque d'une brouille : « *Le sujet n'est pas d'avoir plus ou moins 1 800 postes, le sujet c'est ce qu'on fait qualitativement avec les moyens supplémentaires que nous avons* », a-t-il déclaré **dans une interview** sur France Inter lundi 17 septembre. La veille, Jean-Michel Blanquer avait réservé la primeur de son analyse, au **Figaro**.



Jean-Michel Blanquer. © Reuters

Dès la fin août, le premier ministre Édouard Philippe avait préparé le terrain en annonçant la suppression d'environ 4 500 postes dans la fonction publique en 2019 et de plus de 10 000 en 2020 dans le cadre de la réduction du nombre de fonctionnaires voulue par le chef de l'État. L'Éducation nationale, qui représente près de la moitié des effectifs publics avec quelque 880 000 enseignants, apportera un large tribut à cet effort.

Soucieux de relativiser la portée de cette annonce, le ministre défend « *un vrai choix politique* ». Il explique qu'il s'agit par ce truchement de mettre en place le « *grand rééquilibrage entre primaire et secondaire qu'on voulait et qui ne se passait jamais* ». En clair, ce serait presque une bonne nouvelle puisqu'il va s'agir de réintroduire plus de cohérence dans le système scolaire en répartissant mieux les forces.

Malgré toutes ces précautions oratoires, l'annonce ne manque pas de hérisser les syndicats du secondaire. Par ses déclarations, le ministre a réussi à faire l'unanimité contre lui et à ressusciter **une union syndicale** lointaine, quelques heures à peine après ces deux interviews.

Claire Guéville, secrétaire nationale du Snes-FSU, le syndicat majoritaire du secondaire, considère que Jean-Michel Blanquer se frotte à « *l'épreuve du réel* ». Elle se demande bien dans quel vivier vont être prélevés ces postes dans le second degré : « *Même parmi les personnels d'encadrement, ils fonctionnent en flux tendu. Est-ce que le ministre va profiter de la future fusion des académies pour y supprimer des postes ?* » L'équation apparaît d'autant plus compliquée que 32 000 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré à la rentrée prochaine. « *C'est la quadrature du cercle. Il y a plus d'élèves, moins d'encadrement* », réagit-elle encore. En réalité, 40 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les lycées en septembre 2019 **selon les prévisions** du département des statistiques du ministère de l'éducation nationale.

Le ministre a suggéré que 400 des 1 800 suppressions de postes concerneraient des postes administratifs. Sans compter que tout cela est appelé à être ajusté « *dans quelques jours* ». L'enseignement privé – 20 % de l'offre globale – sera également mis à contribution en perdant un poste sur cinq.

Pour Stéphane Crochet de l'Unsa, le ministre « *envoie un mauvais signal alors même que sont engagés des chantiers comme la réforme du baccalauréat général et technologique et de la voie professionnelle. Cela ne l'arrange pas du tout politiquement.* » Pour le porte-parole du syndicat, cette annonce augure d'années de vaches maigres pour l'Éducation nationale. « *Ces 1 800 postes en moins peuvent s'absorber cette année mais s'il y a une montée drastique des suppressions de postes les années suivantes, on n'ose imaginer à quoi le ministre va toucher dans une prochaine étape ! La formation initiale va-t-elle de nouveau être supprimée ?* »

Dans ces conditions comment continuer à défendre que l'éducation est une priorité pour le gouvernement tant la symbolique des suppressions de postes est importante ?

Jusque-là, Jean-Michel Blanquer était resté discret sur cet enjeu crucial. Il garde forcément en mémoire le traumatisme laissé par la saignée de l'ère Sarkozy – il était numéro 2 du ministère de l'éducation nationale entre 2009 et 2012 – qui a supprimé en cinq ans 80 000 postes. La gauche avait réussi à inverser la tendance en recréant 60 000 postes, dont 54 000 dans l'Éducation nationale.

Mais là, de fait, Jean-Michel Blanquer est contraint de dévoiler son jeu et rappelle le mode de gestion du service public sous l'ère Macron. La note CAP 2022 (**lire notre enquête**) en livre un bon portrait. Le locataire de la rue de Grenelle persiste, et prétend qu'avec un budget en hausse de 850 millions d'euros, l'Éducation nationale est loin d'être sacrifiée. Le tour de passe-passe budgétaire est simple. Ce coup de pouce correspond en réalité à une hausse de 0,75 % par rapport à 2018, soit la moitié de l'inflation prévue par le budget, qui est de 1,4 %. Donc, en valeur réelle, il y a une baisse de budget, de l'ordre de 0,65 %.

Ces annonces tombent mal. Blanquer en cette rentrée avait pris le soin de ne s'engager que sur des réformes et annonces consensuelles – évaluations des élèves mises à part – avec la suite du dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, l'interdiction du téléphone portable à l'école ou le meilleur apprentissage des langues à l'école. Pas de quoi précipiter des hordes d'enseignants dans la rue.

Il faut dire que pour le ministre, la création de postes n'est pas une question primordiale. Il revendique – comme pour l'ensemble de son action – une gestion pragmatique. Pour ce faire, Blanquer convoque l'OCDE. L'organisme a encore pointé du doigt dans sa mouture annuelle de **Regards sur l'éducation**, parue le 11 septembre, une spécificité. La France dépense bien plus – 35 % de plus en moyenne que les autres pays de l'OCDE – pour le secondaire que pour l'école primaire, là où se créent les inégalités et où les élèves engrangent des lacunes.

C'est là-dessus que Jean-Michel Blanquer insiste depuis sa nomination à l'Éducation nationale.

Le bâton et la carotte

À écouter le ministre, ces suppressions de postes ne vont pas nuire au cadre de travail des enseignants, au contraire. Blanquer entend mettre à profit sa future réforme du lycée et du baccalauréat pour « *organiser différemment les classes. Nous n'aurons plus des séries littéraires à 15 élèves, et de l'autre côté, des classes scientifiques à 35. Avec les cours communs qui occuperont la moitié du temps des élèves, ces derniers seront mieux répartis* ».

Claire Guéville, la responsable syndicale, enseignante en lycée professionnel, est persuadée que les choses vont exactement se dérouler ainsi. À ses yeux, le ministre va profiter de la nouvelle donne en matière d'option pour « *faire des économies d'échelle* » et pouvoir maintenir que le nombre d'élèves par classe sera de 25. « *À l'heure actuelle, des établissements en province ont des classes de 20 élèves en section littéraire. L'astuce, avec le tronc commun, va être de mettre tout le monde ensemble et de supprimer des options. Dans l'architecture du nouveau lycée, les enseignements d'exploration de seconde disparaissent. Tout devient une variable d'ajustement et le ministère rabote sur tout* », analyse-t-elle.

Les établissements, **selon L'Étudiant**, ne proposeront pas toutes les spécialités comme prévu. En clair, les lycéens devront le cas échéant se tourner vers « *un réseau de lycées, un bassin de formation, un secteur géographique* » pour bénéficier d'une offre plus large. Et ce, y compris si cela provoque des contorsions d'emploi du temps. « *Il y aura moins de choix. Et tout cela est masqué par un discours libéral. Il y a plus de liberté partout, mais des moyens nulle part.* »

Soucieux de ne pas réduire cette séquence à des suppression de postes, le ministre a insisté sur l'autre chantier auquel il veut s'attaquer : celui de la rémunération des enseignants. En ce sens, il a décidé de lancer « un observatoire du pouvoir

d'achat » des enseignants, lesquels sont **moins bien rémunérés** que leurs homologues européens, afin d'engager des discussions sur le sujet. L'enjeu étant de rendre attractif un métier qui l'est de moins en moins et de limiter le recours grandissant aux contractuels (203 000 en 2017 selon **la Cour des comptes**).

Un petit air de sarkozysme flotte dans l'air avec l'une des vraie-fausse nouveautés évoquées dans ces entretiens. Blanquer ressuscite les heures supplémentaires, défiscalisées, popularisées par le célèbre « *Travailler plus pour gagner plus* ». À l'époque, les enseignants étaient incités à en effectuer **plus pour doper leur pouvoir d'achat**.

Le chef d'établissement pourra imposer deux heures supplémentaires aux enseignants s'il en a besoin, contre une heure actuellement. Elles seront elles aussi exonérées de cotisations salariales.

« *La mesure sur les heures supplémentaires avait coûté près de 5 milliards d'euros par an pendant le quinquennat Sarkozy. Le coût de la mesure à la sauce Macron est quant à lui estimé à 2 milliards d'euros* », calcule **Le Figaro**. Stéphane Crochet se souvient aussi que cela avait « *plombé le quinquennat Sarkozy* » à cause des coûts engendrés.

Jean-Michel Blanquer justifie cela par la nécessité de rendre le métier plus rémunérateur et par le fait qu'il n'est « *pas normal* » que des enseignants soient « *en sous-service* ». Pour appuyer ses dires, le ministre a évoqué à la radio le cas d'une enseignante « *qui fait 10 heures au lieu de 18* ». D'où la nécessité de changer l'organisation. Il promet aussi 1 000 euros de plus par an et par professeur en début de carrière sans préciser où il trouvera le financement.

Il va toutefois être difficile d'éclipser la première déclaration par ces annonces sur le pouvoir d'achat. Mais au moins, Jean-Michel Blanquer démontre qu'il maîtrise à la perfection une politique. Celle du bâton et de la carotte.

Dans le Lot-et-Garonne, un barrage «type Sivens» est contesté en justice

PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Localisation du projet – extrait du dossier du SDCI

Les travaux pour établir une retenue d'eau de 20 hectares ont commencé à Pinel-Hauterive, à l'est du département du Lot-et-Garonne. Le projet a pourtant reçu un avis défavorable du Conseil national de la protection de la nature et de l'Agence française de la biodiversité. France Nature Environnement saisit la justice.

Le drame de Sivens n'aura-t-il donc servi à rien ? Quatre ans après la mort de Rémi Fraisse, un nouveau projet de barrage, dans le Lot-et-Garonne cette fois-ci, voulu par des agriculteurs menace une tulipe rare, des chauves-souris, une zone humide importante ou encore un coléoptère. Sauf si la justice l'empêche.

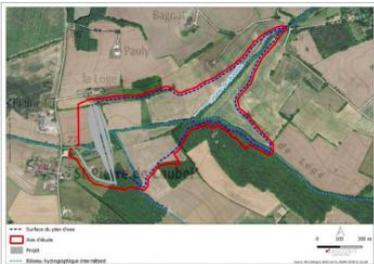
Selon nos informations, les associations France Nature Environnement et SEPANSO (société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest) ont déposé lundi 17 septembre un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux pour faire annuler l'arrêté préfectoral autorisant la création de cette retenue d'eau collective. Un autre recours, en référé, a été déposé mardi 18 septembre, car les travaux de défrichage ont commencé début septembre.

Situé à Pinel-Hauterive, à l'est du département, le projet de retenue vise à créer un bassin, sur le tracé d'un cours d'eau actuel appelé le Caussade, permettant à plusieurs agriculteurs de se fournir en eau, comme c'était le cas dans

le projet de barrage à Sivens. Il vise également, selon le maître d'œuvre, le Syndicat départemental des collectivités irrigantes (SDCI), à assurer un débit d'eau suffisant pour le Tolzac de Monclar, cours d'eau dont le Caussade est un affluent. Pour un coût total de 3 millions d'euros, dont près de la moitié en argent public.

La retenue ferait un kilomètre de longueur, avec une digue de 378 mètres en travers de la vallée d'une hauteur de 12,5 mètres. 920 000 mètres cubes d'eau seraient ainsi retenus, dont la moitié destinée à l'irrigation agricole et un quart au soutien d'étiage du Tolzac.

Quatre espèces végétales protégées ont été dénombrées sur le site, dont la tulipe des bois, une tulipe sauvage et rare, plusieurs espèces de chiroptères (des chauves-souris), ainsi que deux arbres favorables au grand capricorne, un coléoptère protégé. Six espèces d'oiseaux présentant un enjeu de conservation fort en période de reproduction s'y trouvent également.



Localisation du projet – extrait du dossier du SDCI

Le projet est loin d'être récent. Une association syndicale d'agriculteurs l'avait déjà imaginé dans les années 1980. Le projet est ensuite oublié, avant de refaire surface en 2011. En 2017, le SDCI dépose, pour le compte de l'association syndicale d'agriculteurs, une demande d'autorisation. La chambre d'agriculture porte le projet et réussit à convaincre la préfecture.

Le 23 mai 2018, au sortir d'une enquête publique, le commissaire enquêteur rend ses conclusions, dans lesquelles il estime que le projet présente un intérêt public pour les agriculteurs irrigants et pour l'État. Selon lui, le projet s'inscrit « dans une logique de développement durable ».

Le 29 juin, la préfecture publie son arrêté d'autorisation unique pour la création et l'exploitation d'une retenue d'eau collective « de Caussade ». La région Nouvelle-Aquitaine (dirigée par le PS), qui traînait des pieds, semble finalement en passe d'appuyer le projet. En juillet dernier, Serge Bousquet-Cassagne, le président de la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, avait menacé à mots à peine voilés : « Si (la région) ne nous accompagne pas, nous irons nous accompagner au Conseil régional. »

Les associations FNE et la SEPANSO, par l'intermédiaire de leur avocate, Alice Terrasse, contestent l'arrêté préfectoral sur deux points : le respect de la directive cadre européenne sur l'eau et la législation sur les espèces protégées ; elles se basent sur les nombreux avis négatifs rendus par plusieurs agences officielles.

L'**Autorité environnementale** (qui dépend du ministère de l'écologie) a rendu son avis en décembre 2017. Elle estime que l'étude d'impact est « claire et didactique » mais émet des réserves. Notamment concernant la façon dont le porteur du projet a tenu compte de la problématique du changement climatique « qui est de nature, comme indiqué dans l'étude d'impact, à induire un dysfonctionnement très important de la retenue, remettant en cause sa vocation ».

En janvier 2018, le Conseil national de la protection de la nature (l'instance d'expertise scientifique et technique, compétente en matière de protection de la biodiversité) a rendu un avis défavorable à la demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées. Dans son texte de trois pages, adressé au promoteur du projet, le CNPN regrette notamment que « le descriptif de la flore et la faune porte sur le seul site strictement aménagé ». « Les inventaires ne portent pas sur un périmètre d'étude élargi suffisant », écrit la commission dédiée de l'organisme public.

Le CNPN estime également que la période de l'année lors de laquelle ont été réalisés les inventaires concernant la faune aquatique ne permet pas d'avoir une vision réaliste des espèces concernées.

Plus loin, le CNPN juge que le projet d'irrigation de 354 hectares de terres va également modifier les pratiques agricoles et donc avoir un « impact induit indirect mais bien réel » sur la flore et la faune. Les mesures compensatoires proposées par le syndicat départemental des collectivités irrigantes sont également décriées : « D'une manière générale, les mesures proposées sont insuffisantes et quand elles existent, correspondent davantage à des intentions du fait qu'il manque des descriptions de leur gestion à long terme, les suivis qui les accompagnent... autant de gages de succès de ces opérations. »

Un projet dont l'intérêt public est contesté

Dans deux avis rendus en août puis novembre 2017, l'Agence française pour la biodiversité (AFB, établissement public) s'est quant à elle prononcée à deux reprises contre le projet. L'agence a relevé peu ou prou les mêmes lacunes que le CNPN. Dans son premier rapport, l'AFB note que la « démonstration de l'intérêt général (...) n'est pas explicitement décrite dans le dossier du pétitionnaire, pouvant le cas échéant constituer un point de fragilité sur le plan juridique ». Trois mois plus tard, l'AFB estime qu'aucune précision n'a été apportée.

En outre, elle attend toujours, à ce jour, des précisions de la part du Syndicat départemental des collectivités irrigantes concernant les mesures de compensation. Dans ses deux avis, l'AFB estimait par exemple que la convention passée avec le Syndicat mixte du Tolzac pour replanter des arbres le long d'un kilomètre de rivière (ripisylve) était insuffisante. Alors que celle-ci est prévue pour durer trois ans, l'AFB rappelle que les mesures compensatoires doivent « couvrir une période au moins équivalente à la durée de vie de l'ouvrage », qui est, lui, prévu pour 30 ans.

Face à ces avis, le promoteur du barrage a produit, en mars 2018, un dossier complémentaire censé répondre à certaines critiques. Mais ce document est

jugé parcellaire par les associations, ce qui les amène à contester l'arrêté de la préfecture en justice.

FNE et SEPANSO reprennent notamment une critique du CNPN qui pourrait sérieusement mettre à mal le projet : l'absence de démonstration d'une raison impérative d'intérêt public majeur. Cette raison impérative permet de déroger au principe « *d'interdiction de destruction, déplacement d'individus ainsi que de destruction, altération, dégradation d'aires de repos et/ou de reproduction d'espèces protégées* ». Pour tenter de se justifier, le SDCI rappelle sa participation au maintien du débit du Tolzac. Mais cet argument ne tient pas la route, selon les associations, dès lors que le Tolzac servira en hiver à remplir la retenue.

Le SDCI évoque également la dimension économique du projet, le maintien et le développement de 27 exploitations. Ce qui pourrait constituer un intérêt public, certes, mais pas forcément majeur. Sans compter qu'un grand flou plane sur le nombre d'agriculteurs concernés. De 21, leur nombre est passé à 27 pendant l'avancement du dossier, mais selon les associations comme selon l'Agence française de la biodiversité, il s'agirait plutôt de 14 exploitations.

Deuxième argument des associations : la directive cadre sur l'eau qui impose aux États membres de maintenir ou restaurer le bon état écologique des eaux de surface et des eaux souterraines. Or l'arrêté a en effet été pris alors que le SDCI n'a pas apporté, dans aucun des documents qu'il a fournis, la preuve que son projet n'aurait pas d'impact sur la qualité des eaux.

Par ailleurs, si le projet s'appuie bien sur le fait qu'il participera à assurer un bon débit au Tolzac en été, le changement climatique pourrait l'obliger à pomper ce même ruisseau pour remplir la retenue en hiver. Plus précisément, une année sur deux. Ce dysfonctionnement avait amené l'autorité environnementale à expliquer, dans son avis, qu'il était de nature « *à remettre en cause la vocation même du projet* ».

L'arrêté préfectoral lui-même indique que « *l'autorisation de prélèvement hivernal dans le Tolzac de Monclar n'est pas intégrée au présent arrêté et devra être sollicitée annuellement auprès de l'organisme unique compétent* ».

Les associations reprochent en outre au SDCI de n'avoir pas étudié sérieusement les alternatives possibles. Et en particulier le fait que de nombreux plans d'eau sont déjà présents dans la zone concernée. Le SDCI a dénombré 135 plans d'eau possibles, quand les services de l'État en ont dénombré plus de 700, dont 400 de plus de 1 000 m².

La retenue de Caussade va également aboutir à la destruction de 1 660 m² de zone humide « mégaphorbiaie » (zone de formation végétale se situant entre la zone humide et la forêt), ainsi que la destruction d'une mare de 1750 m² à l'aval du barrage.

Dans son premier dossier, le SDCI proposait de remplacer cette mare par une autre de 300 m². L'AFB lui avait alors rappelé que « *les mesures compensatoires, à fonctionnalités équivalentes, doivent être a minima égales à celles détruites* ». Le SDCI a par la suite indiqué qu'un agriculteur prendrait en charge cette compensation – mais sans donner la moindre précision.

Enfin, les associations estiment que le SDCI n'a pas cherché à prendre toutes les mesures pour limiter au maximum les impacts sur les espèces protégées. La séquence ERC (éviter, réduire, compenser) ne serait pas respectée. Sur ce point, les réserves et critiques du CNPN n'ont pas trouvé de réponses.

Petite particularité dans le dossier : la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne n'est pas dominée par la FNSEA, le principal syndicat agricole, mais par la Coordination rurale. Dans l'éditorial du numéro de juin-juillet de *En direct de la Chambre*, son président, Serge Bousquet-Cassagne, se félicite de la signature de l'arrêté par le préfet.

Puis il précise : « *Je ne vous dis pas ce qu'il a fallu comme réunions, courriers et de temps pour obtenir ce précieux arrêté, vous ne pouvez l'imaginer. Nous allons réalimenter le Tolzac, arroser nos belles cultures. Nos enfants vont succéder avec envie et espoir. La friche va reculer. Là aussi la main du paysan va se poser avec sagesse et douceur sur ce petit coin de paradis où il fait bon travailler.* » Le petit coin de paradis n'en demandait sans doute pas tant.

Depuis six mois, les postiers du «92» entretiennent la grève

PAR ASTRID54
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Des postiers en grève envahissent le siège de CNP Assurances, le 12 septembre. © D.I.

Déclenché par le licenciement de Gaël Quirante, syndicaliste SUD-PTT des Hauts-de-Seine, le 24 mars, le mouvement mené par une centaine de facteurs s'enkyste dans le département, sans vrai signe d'essoufflement. Les militants tentent de mobiliser davantage ce mardi, et devront mener de nouvelles batailles au tribunal.

En quelques secondes, se glisser dans le hall, dépasser les vigiles l'air de rien, sourire en coin ; déployer deux longues banderoles, s'assurer que les téléphones sont enclenchés pour les photos et les vidéos **diffusées en direct** ; et scander, goguenards : « *Et La Poste, elle est à qui ? Elle est à nous !* » Vérifier que l'action-éclair fait son effet, s'installer une quarantaine de minutes en criant les slogans ou en devisant avec les vigiles et les quelques responsables de

l'entreprise rameutés par le bruit. Puis ressortir tranquillement, au moment où quelques policiers arrivent.



Gaël Quirante, lors de l'envahissement du siège de CNP Assurances, le 12 septembre. © D.I.

Mercredi 12 septembre, l'action menée au siège de CNP Assurances est un modèle d'opération réussie. Une de plus à mettre au crédit de la centaine de facteurs des Hauts-de-Seine en grève depuis presque six mois. Menés par le noyau militant de SUD-PTT dans le département, extrêmement combatif et proche du NPA, les « postiers du 92 » grévistes multiplient les actions, dans une relative discrétion médiatique.

Ils sont pourtant mobilisés en continu depuis exactement 176 jours, presque six mois ! Une durée record, qui dépasse les 173 jours de grève en 2014 dans le département, et qu'ils entendent encore prolonger. Ce mardi 18 septembre, le syndicat appelle tous les facteurs du département à rejoindre le mouvement, au moins pour un jour. Mais ils comptent bien faire la jonction avec la grève nationale interprofessionnelle, programmée le 9 octobre;

Le mouvement a été déclenché par le licenciement par La Poste, le 24 mars, du leader syndical local, Gaël Quirante, figure du mouvement social en Île-de-France et au-delà. Son licenciement a bénéficié de l'autorisation expresse de la ministre du travail, Muriel Pénicaud, contre l'avis répété de l'inspection du travail et des services du ministère (*lire notre article publié le 26 mars, premier jour de la grève*). Les grévistes revendiquent de « 130 à 150 » facteurs mobilisés sur la longueur, soit 20 % du total de ceux qui distribuent le courrier dans le département. Vendredi 14

septembre, La Poste, elle, en décomptait une petite centaine, sur 2 080 salariés en tout dans les Hauts-de-Seine.

« Actuellement, la distribution du courrier dans les Hauts-de-Seine est assurée régulièrement, il n'y a plus de plis en attente. Tous les plis retardés à cause du conflit ont été distribués », se félicite la direction. Cela n'a pas toujours été le cas, et les éditions locales du *Parisien* ont tenu un **décompte méticuleux** des retards causés par le mouvement dans ses premiers mois.

Centrée au départ sur le cas de Gaël Quirante, la mobilisation s'est vite muée en dénonciation des transformations en cours partout à La Poste, sous pression de la baisse du courrier (7 % de chute annuelle en 2017 et 2018, sans doute 9 % les années suivantes) et de la réinvention de « modèle » que la direction juge par conséquent nécessaire. Les syndicats dénoncent un durcissement continu des conditions de travail, une perte de valeurs et une « déshumanisation » croissantes de leur métier.

« C'est un bras de fer qui se joue, où on est contraint de durcir le rapport de force car la direction n'entend pas discuter ou négocier avec nous, assure Gaël Quirante. On n'a pas le droit, on en peut pas se permettre de perdre, car ça serait le signal que les réorganisations pourront se faire partout, que la résistance est inutile. »

L'action du 12 septembre est typique de celles que le secrétaire départemental de SUD-PTT entend mener. Si la trentaine de postiers et de soutiens s'est invitée, dans une ambiance bon enfant, chez CNP Assurances, c'est pour dénoncer la « fusion à venir » de la banque postale et de ce géant de l'assurance. D'ici 2020, la Caisse des dépôts, bras armé financier de l'État, **devrait céder à La Poste** les 40 % qu'elle détient dans la compagnie d'assurances, afin de créer un grand groupe financier, susceptible d'assurer une rentabilité suffisante pour compenser l'effondrement de l'activité courrier. En échange, la Caisse des dépôts passera de 26 % à plus de la moitié du capital de La Poste.

Dans le hall de la compagnie d'assurances, c'est ce que s'emploie à expliquer Gaël Quirante, mégaphone au poing, sous les yeux amusés d'une poignée de salariés, qui l'observent d'une course en surplomb : « Nous sommes ici symboliquement, parce que ce qui se prépare, c'est un bon en avant vers la privatisation, et l'abandon des missions de service public de La Poste. »

Ces missions sont au nombre de quatre : assurer la levée et la distribution du courrier et des colis partout sur le territoire 6 jours sur 7, transporter et distribuer la presse, participer à l'aménagement du territoire et garantir une accessibilité bancaire pour tous. C'est ce dernier rôle que les militants craignent de voir disparaître à brève échéance, puisqu'il n'est garanti par la loi que jusqu'en 2020.

Face à ce discours, la secrétaire générale de CNP Assurances, Corinne Gouthière, descendue à la rencontre des agitateurs, montre une certaine perplexité : « Nous ne sommes pas décisionnaires, ce sont nos actionnaires qui décident. » « C'est un petit avertissement qu'on donne à notre direction, et au gouvernement », convient en souriant Gaël Quirante. Avant de donner le signal du départ.

1 000 euros par mois garantis aux grévistes

Dans le petit groupe qui ressort, satisfait, de l'entreprise sur le parvis de la gare Montparnasse, on trouve sans surprise Xavier Chiarelli et Brahim Ibrahim, qui partagent avec Gaël Quirante la direction du syndicat au niveau départemental, et qui sont de toutes les actions depuis presque six mois.

Leur emploi du temps est pour le moins chargé. Le noyau militant se déplace tous les matins dans les divers centres postaux du département, où les salariés **sont harangués avec fougue**, notamment pour qu'ils refusent d'utiliser **Facteo, le nouveau terminal** maison. Ils sont aussi présents partout où on les invite, tout récemment à la **Fête de l'Huma**, où ils

étaient très visibles le week-end du 15 septembre, ou à la soirée de lancement de la saison 2 du Média.

Ils sont passés maîtres dans la réunion de signatures prestigieuses pour leurs appels de soutien, où se côtoient les dirigeants syndicaux et politiques de gauche, mais aussi l'économiste atterré Henri Sterdyniak, le réalisateur à forte fibre sociale Stéphane Brizé, ou l'écrivaine Virginie Despentes, fille de postiers. Et ils ne manquent pas de multiplier les actions symboliques, comme chez CNP Assurances, ou, en août, au palais de Tokyo pour reprocher à leur employeur de soutenir financièrement des artistes tout en leur expliquant que l'argent se fait rare. Les fêtes de soutien se multiplient, la cagnotte de grève affiche plus de 65 000 euros de dons, et le calendrier 2019, signé par des personnalités dont le cinéaste britannique militant Ken Loach, se vend bien depuis quelques jours.

Forts de leur organisation sans faille, les militants assurent avoir réussi à garantir un salaire décent aux grévistes. Selon nos informations, chaque postier qui cesse le travail au moins un mois touche environ 1 000 euros par mois de grève. Ce qui nécessite de récolter au moins 100 000 euros par mois, fournis par la caisse de grève, des dons qui affluent au syndicat, et le soutien discret d'autres sections syndicales, voire de certains partis de gauche.

De quoi tenir. « Ce qu'on demande, c'est que La Poste accepte un moratoire sur les réorganisations en cours, ainsi que les suppressions d'emplois, et qu'elle limite le recours aux intérimaires, qui sont déjà 40 % dans notre département, martèle Brahim Ibrahim. Nous luttons aussi contre la déshumanisation de notre

travail, car notre métier ce n'est pas seulement distribuer du papier, mais aussi entretenir le lien social et humain. »



Des postiers en grève envahissent le siège de CNP Assurances, le 12 septembre. © D.I.

À ce titre, les nouveaux services payants proposés par La Poste sont dans les bouches de tous les grévistes, à commencer par « Veiller sur mes parents », qui transforme les facteurs en visiteurs de personnes âgées, contre rémunération. « Ces nouveaux services, on n'en veut pas, ce n'est pas notre métier, en tout cas pas dans ces conditions, s'emporte Cédric, facteur à Boulogne, non syndiqué. On est conscients de la baisse du trafic postal, mais nous avons l'impression que la boîte ne prend pas assez en compte la forte hausse des petits colis, dont la distribution explose partout, et surtout en Île-de-France. »

De son côté, Stéphane d'Asnières, 25 ans de métier, rappelle que, sans mobilisation, « les conditions de travail se dégraderaient encore plus qu'aujourd'hui ». Fier d'appartenir à un bureau de poste où les militants SUD sont très nombreux, il s'enorgueillit d'avoir obtenu avec ses camarades qu'à Asnières, « un postier n'ait que 50 recommandés avec accusés de réception à distribuer par jour, et dix le week-end, alors qu'ailleurs, ça peut monter à 100 ou à 200 » : « Selon les directives de La Poste, distribuer un recommandé prend une minute et demie. Tout le monde sait que c'est plus long, le temps de sonner, de monter dans un immeuble et de redescendre, mais ce temps réel ne nous est jamais décompté, ce qui nous met perpétuellement en retard. Et ce n'est qu'un exemple des comptages faux qui servent de base à la mise en place de nos nouveaux emplois du temps. » Ces réorganisations ont parfois

des conséquences dramatiques, comme Mediapart l'expliquait en recensant des cas de suicides ou d'accidents du travail dans l'entreprise publique.

Les assignations au tribunal se multiplient. Face à cette mobilisation qui s'installe dans la durée, la direction assure avoir « fait 47 propositions de rencontres aux grévistes et à leurs représentants, dont six se sont tenues ». De leur côté, les grévistes décrivent surtout une volonté de ne pas répondre à leurs revendications.

« Le 27 juillet, notre direction s'était engagée à nous communiquer rapidement un calendrier détaillant les reports de réorganisations qu'elle allait concéder sur le département, mais nous attendons toujours », indique Brahim Ibrahim. Il rappelle que lui et ses camarades demandent un « moratoire » sur toutes les réorganisations prévues, et une remise à plat des méthodes de quantification et de mesure des tâches à effectuer.

La réponse de La Poste semble s'être surtout tenue sur le terrain judiciaire. Le 5 avril, elle a attaqué en référé (la procédure d'urgence) SUD-PTT, pour interdire à Gaël Quirante d'entrer dans ses locaux, puisqu'il a été licencié. Mais le 13 avril, le tribunal de grande instance de Nanterre a débouté l'entreprise, soulignant que le militant est toujours « secrétaire du syndicat SUD mandaté pour intervenir auprès des postiers au nom de l'organisation syndicale » et qu'à ce titre il peut pénétrer dans les locaux, pour des actions syndicales.

La Poste a fait appel, et l'affaire sera rejugée le 30 octobre. En attendant, le syndicaliste est à nouveau assigné en référé par son ancien employeur, pour une audience jeudi 20 septembre. La mobilisation devant le tribunal est déjà prévue, et organisée.

Les groupuscules néonazis n'ont jamais été aussi menaçants au Royaume-Uni

PAR AMANDINE ALEXANDRE

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



En juin 2017, un homme, au volant d'un camion, a foncé dans la foule rassemblée devant une mosquée de Londres, causant la mort d'une personne et en blessant douze autres. Dans la foulée du Brexit, des groupuscules violents de la droite extrême veulent se faire entendre. Un ancien responsable de Scotland Yard juge la menace croissante.

Londres (Royaume-Uni), de notre correspondante.- En moins d'une semaine, début septembre, cinq Britanniques ont été inculpés pour leur appartenance à National Action, un groupe néonazi interdit en décembre 2016 par le gouvernement.

Mark Jones, un menuisier de 24 ans, et sa compagne, Alice Cutter, une serveuse de 22 ans, ont comparu le 8 septembre devant le tribunal de Westminster. Le couple habite Halifax, dans le West Yorkshire, le comté que représentait la députée travailliste Jo Cox, **assassinée par un néonazi** le 16 juin 2016.

Mardi 11, trois hommes âgés de 17 à 28 ans étaient convoqués à leur tour, devant le même tribunal londonien spécialisé dans les affaires terroristes. Arrêtés à Nottingham la semaine précédente, eux aussi sont poursuivis comme militants de National Action.

Depuis le début de l'été, le nom de ce groupe néonazi revient régulièrement dans la presse. En juin, Jack Renshaw a plaidé coupable pour avoir planifié l'assassinat d'une députée juive du Labour, Rosie Cooper, élue dans la circonscription du West Lancashire, au nord de Liverpool, en juin 2017. Cet homme de 23 ans, suspecté d'avoir continué à militer dans les rangs de National Action après son interdiction, avait aussi l'intention de tuer une détective

qui enquêtait sur lui pour détournement de mineur. Pour cela, cet Anglais avait acheté une machette dont la lame mesurait 50 centimètres de long.

National Action est né du mouvement de jeunesse du British National Party (BNP), un parti d'extrême droite en déclin depuis 2010. Formé en 2013, le groupe tient un discours antisémite, homophobe et islamophobe très virulent et prône la violence. En 2016, il attire l'attention des autorités en exprimant sur Twitter son soutien à l'assassin de la députée Jo Cox et en reprenant à son compte le slogan crié par Thomas Mair lors de sa première comparution devant la justice pour le meurtre de l'élue travailliste : « *Mort aux traîtres, liberté pour la Grande-Bretagne.* »



Des soutiens à Tommy Robinson, le fondateur de l'English Defence League, le 1er août 2018 à Londres. © Peter Nicholls / Reuters.

Selon Chris Allen, professeur associé à l'université de Leicester et spécialiste de l'islamophobie, le groupe néonazi « *n'a jamais compté plus d'une cinquantaine de membres et n'a réussi à mobiliser qu'une poignée de manifestants lors de ses défilés* ». Sur les réseaux sociaux, en revanche, le groupe néonazi, « *qui n'a pas peur de se servir d'une batte [de baseball – ndlr]* », est parvenu, d'après l'universitaire, à s'attirer le soutien de 60 000 personnes.

Le plus inquiétant est que National Action n'est pas un groupe isolé au Royaume-Uni. L'organisation néonazie, qui continue d'être active de manière souterraine, fait partie d'une myriade de groupuscules suprémacistes, misogynes et islamophobes basés sur le sol britannique ou créés par des ressortissants britanniques. Cellules néonazies, identitaires, formations

politiques d'extrême droite, hooligans, chrétiens extrémistes : **dans un rapport publié en février 2018**, l'organisation antifasciste Hope not Hate a recensé en tout 24 groupes nationalistes actifs en Grande-Bretagne, qui ont en commun d'être islamophobes et d'inciter à la haine raciale.

Ces groupes de fanatiques n'ont pas surgi du néant, rappelle Matthew Feldman, à la tête du Centre d'analyse de la droite radicale. L'histoire des partis fascistes au Royaume-Uni remonte au début du XX^e siècle. Il y a dix ans, le British National Party, parti antisémite et islamophobe, comptait environ 10 000 sympathisants. C'est ce qu'avaient révélé le piratage et la publication sur Internet de ses listings.

Depuis, le BNP a disparu de l'échiquier politique : en 2014, il a perdu les deux sièges d'eurodéputés décrochés cinq ans plus tôt et, lors des dernières élections législatives de 2017, a recueilli moins de 5 000 voix dans tout le Royaume-Uni, soit cent fois moins qu'en 2010. Les thèses du British National Party continuent cependant de prospérer sur les réseaux sociaux, sous la bannière de différents groupes. Un exemple : avant d'être interdit de Facebook en mars 2018, le groupe suprémaciste Britain First avait engrangé deux millions de *like*.

Avec le Brexit, une digue a sauté

La mobilisation croissante des xénophobes sur les réseaux sociaux, hors des structures partisans traditionnelles, s'est accompagnée d'une radicalisation des comportements des partisans d'extrême droite au Royaume-Uni. Entre mars 2017 et mars 2018, ces derniers représentaient un quart des personnes signalées aux autorités britanniques dans le cadre du programme de déradicalisation, un chiffre en augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente.

Le cas de Darren Osborne, qui a fait un mort et douze blessés en fonçant sur la foule rassemblée à l'extérieur d'une

mosquée à Londres en juin 2017, a conduit les services de renseignement à revoir leur évaluation de la menace d'extrême droite.

En février 2018, le procès de cet homme de 48 ans, qui n'appartenait à aucun groupuscule d'obédience néonazie et/ou islamophobe, a établi qu'il s'était radicalisé en trois semaines. D'après sa compagne, ce Gallois s'était transformé en « bombe à retardement » après avoir regardé une série de la BBC consacrée aux abus sexuels commis par des hommes d'origine pakistanaise à Rochdale (nord-ouest de l'Angleterre). Il avait ensuite visionné en boucle des vidéos de propagande islamophobe, mises en ligne par Britain First notamment, et était devenu complètement obsédé par les musulmans.

En dépit de cet attentat, du complot déjoué la même année contre la députée Rosie Cooper et de l'assassinat de Jo Cox, un an plus tôt, à une semaine du référendum sur le Brexit, ni la classe politique britannique ni les médias n'ont saisi la gravité de la menace que fait peser la vaste nébuleuse d'extrême droite sur le pays, d'après Mark Rowley. « *Si nous ne prenons pas conscience du problème, il y a un vrai risque que nous renforçons l'influence de ces groupes* », averti l'ex-responsable de la branche antiterroriste de Scotland Yard en août.

Selon Chris Allen, de l'université de Leicester, l'inertie des partis politiques traditionnels face à la montée de la droite extrême s'explique par un degré de complaisance. « *Du fait de notre système de scrutin législatif, l'extrême droite n'a jamais réussi à percer électoralement. De ce fait, nous nous considérons comme différents du reste de l'Europe* », regrette l'universitaire.

Pourtant, depuis la victoire du Brexit dans les urnes, le 23 juin 2016, grâce à la poussée du UK Independence Party (UKIP), une digue a sauté au Royaume-Uni, insiste Matthew Feldman, le directeur du Centre d'analyse de la droite radicale. « *Les crimes de haine [des agressions gratuites motivées par l'identité religieuse, ethnique ou sexuelle d'une personne –*

ndlr] ont très fortement augmenté », rappelle ce professeur à l'université de York, qui craint que la sortie du pays de l'Union européenne, programmée pour le 29 mars prochain, ne s'accompagne d'une nouvelle vague d'agressions xénophobes.

Le risque imminent est de voir des leaders de groupes extrêmes, qui se présentent comme les porte-parole de la classe ouvrière blanche, intégrer le débat politique par le truchement du UKIP. Tommy Robinson, le fondateur de l'English Defence League, une escouade de hooligans islamophobes, ambitionne déjà de rejoindre les rangs du parti longtemps dirigé par l'eurodéputé Nigel Farage.

En perte de vitesse électorale depuis le référendum, le UKIP décidera à la fin du mois d'accueillir ou pas dans ses rangs ce trentenaire très populaire auprès d'une partie de la classe ouvrière blanche anglaise, hostile à l'islam et à l'immigration.

Erri de Luca: «Des crimes de guerre par temps de paix»

PAR JOSEPH CONFARVEUX
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

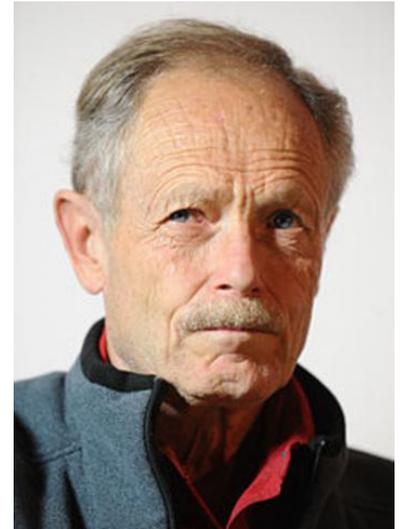


Dans le port de Catane, le 22 août 2018, des migrants attendent de pouvoir débarquer. © Reuters

Poète, romancier et alpiniste, Erri de Luca est aussi une figure de la scène publique italienne, ancien militant d'extrême gauche, opposant aux grands travaux et aujourd'hui contempteur de la politique anti-migrants déployée par le gouvernement.

Erri de Luca est célèbre pour son œuvre de romancier, poète, traducteur et exégète de la Bible. Il a aussi été de la plupart des combats de la gauche

politique italienne, depuis son engagement au sein du mouvement révolutionnaire Lotta Continua à son opposition au projet de ligne à grande vitesse Lyon-Turin **qui lui a valu un procès de la société franco-italienne LTF** (Lyon Turin Ferroviaria), pour avoir appelé au « sabotage » du chantier, un terme sur lequel il s'explique dans *La Parole contre*.



Erri de Luca.

Aujourd'hui engagé en faveur des migrants, des deux côtés des Alpes puisqu'il avait soutenu Cédric Herrou et lancé un appel en faveur des « **trois de Briançon** », il est devenu l'un des opposants les plus cinglants du gouvernement de coalition entre la Ligue du Nord et le Mouvement Cinq Étoiles. Entretien à l'occasion de son passage à Paris.

Vous avez critiqué, à plusieurs occasions, la pente prise par la politique italienne depuis le gouvernement de coalition entre la Ligue du Nord et le Mouvement Cinq Étoiles. Quel est votre sentiment aujourd'hui ?

Erri de Luca : Un sentiment nouveau, un sentiment politique que je ne connaissais pas, alors que j'en ai connu de très nombreux, qui est le dégoût. Il se concentre sur le ministre de l'intérieur, Matteo Salvini, mais concerne l'ensemble du gouvernement, issu de l'invention d'une coalition qui n'existait pas avant les élections et qui n'a pu être mise sur

piéd qu'en trahissant les promesses de campagne et en forçant abusivement les données électorales. La Ligue du Nord faisait partie d'une coalition de droite avec deux autres partis qui ont été éliminés et sont passés dans l'opposition.

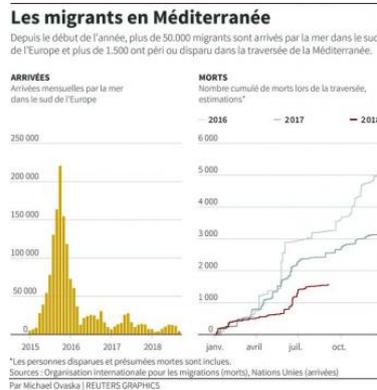
C'est donc une coalition fragile, de partis qui ne font que continuer la campagne électorale qui leur a permis d'accéder – très provisoirement – au pouvoir. Même eux sont conscients que, dans un futur proche, les électeurs devront être rappelés aux urnes, d'autant qu'il est probable que la Ligue favorise un tel scénario parce qu'elle a le vent en poupe dans les sondages.

Comment se fait-il que Matteo Salvini soit celui qui donne le ton de la politique transalpine, davantage que le président du conseil Giuseppe Conte ou Luigi Di Maio, appartenant tous deux au Mouvement Cinq Étoiles, arrivé largement en tête aux élections de mars ?

En raison de sa focalisation et de son intransigeance sur les questions migratoires qui sont devenues le centre de la politique italienne, alors que ce devrait être un sujet secondaire. Il n'y a aucune « invasion », comme on l'entend. Le contraire est vrai. Plus de cinq millions d'Italiens sont enregistrés à l'étranger, sans compter tous ceux qui vivent hors des frontières sans être enregistrés officiellement. Celles et ceux qui veulent s'installer en Italie ne représentent même pas la moitié de ce chiffre.

Cette prétendue invasion n'est qu'une comptine pour enfants, juste bonne à effrayer les gens qui aiment se faire peur. Je viens d'une époque où le courage

était obligatoire, et aujourd'hui je vis une époque où la peur est devenue obligatoire. La peur est devenue un refuge.



Si vous êtes dans votre maison et que vous entendez un bruit suspect, est-ce que vous vous cachez sous votre lit ou est-ce que vous allez voir ce qui se passe ? Une fois que vous avez vu que ce bruit suspect est le produit de causes accidentelles qui ne remettent pas en question les fondations de votre maison, il devient possible de surmonter la peur, de la ridiculiser.

Mais je vis dans un pays et une époque où les personnes qui ont peur jouissent de ce sentiment et le transforment en haine et hostilité envers les plus faibles. On parle du gouvernement italien comme ayant une « ligne dure ». Mais les durs, ce sont ceux qui se battent contre plus forts qu'eux. Ceux qui exhibent leur force contre les plus faibles ne sont que des couards.

Vous aviez conclu l'une de vos interventions récentes à la télévision en affirmant que l'Italie est un pays de « personnes âgées, un pays tremblant, un pays qui a peur de son ombre. Nous sommes un pays de polichinelles qui ont peur des escargots »...

L'Italie est le pays le plus vieux du monde après le Japon, et la jeunesse italienne, qui constitue déjà une petite minorité de la population, s'exile à l'étranger. On voit rarement des femmes enceintes dans la rue. Les quelques fois où on entend pleurer un bébé sur un marché, tout le monde se retourne. Quant à l'histoire de Polichinelle, c'est une expression napolitaine qui rappelle qu'il incarne le

summum de la couardise, capable de s'épouvanter face à un escargot déployant ses antennes...

Êtes-vous surpris par la trajectoire du Mouvement Cinq Étoiles ?



Le logo du M5S.

Oui. Il a beaucoup changé. Pour moi, le déclic de ce changement s'est produit au printemps 2017, quand il a adhéré à la campagne de calomnies visant les bénévoles qui secouraient les migrants, en les appelant les « taxis de la mer » et en faisant confiance à une enquête judiciaire accusant les bénévoles de collusion avec les trafiquants, qui n'a strictement rien donné.

Depuis ce virage, le Mouvement Cinq Étoiles n'a cessé de se renier, en trahissant ses promesses électorales, que ce soit sur la ligne à grande vitesse Lyon-Turin, le gazoduc qui doit passer par les Pouilles ou la situation qui empoisonne la ville de Tarente.

Avez-vous voté aux dernières élections ?

Non, je ne vote pas. Je suis dans l'attente de pouvoir voter pour quelqu'un, mais cela fait longtemps que j'attends et je suis dans le même cas que la moitié des électeurs italiens.

Le 8 juillet, vous aviez rappelé que la violence à l'égard des migrants avait été initiée en particulier par l'ancien ministre de l'intérieur italien, Marco Minniti, appartenant au Parti démocrate, en disant qu'il était « pire que Salvini. C'est lui qui a permis cette situation (...) et Salvini en profite »...

Minniti a conclu des accords avec une fraction libyenne aujourd'hui en déroute à laquelle il a donné plus de cinq millions d'euros venant des contribuables italiens. Il a participé à la campagne de diffamation et de calomnie contre les bénévoles qui font des sauvetages en mer. Quand, en avril 2017, j'étais avec un bateau de MSF en Méditerranée, il y avait une dizaine d'autres bateaux. Aujourd'hui, il n'y en a plus un seul ! [L'entretien a été réalisé vendredi. Ce week-end l'Aquarius a repris la mer – ndlr.] Je le tiens pour responsable des naufrages qui ont eu lieu. À propos de ce qui se passe aujourd'hui en Méditerranée, on peut parler de crimes de guerre en temps de paix.

Plus généralement, considérez-vous que ce sont les sociaux-démocrates européens qui ont pavé la voie des nationalistes d'Italie ou d'ailleurs ?

Ils sont responsables du fait d'avoir donné aux pays du sud de l'Europe l'entière responsabilité de la gestion des flux migratoires et de la mauvaise gestion des accords de Dublin. Il est évident que la plupart des gens qui arrivent en Italie ne veulent pas y rester, et passent les frontières par tous les moyens non officiels à leur disposition.

Je dis « non officiel », parce qu'il n'est pas ici question de « clandestins ». Un clandestin, c'est quelqu'un qui profite d'un moyen de transport sans payer le billet. Au contraire, les migrants qui parviennent à débarquer en Italie ont payé très cher chaque mètre de leur voyage. Ce sont des hôtes de passage. C'est le seul terme qui convient. Quand je me trouvais sur le bateau de MSF, les bénévoles qui recevaient à bord les personnes les accueillait en disant « *benvenuto a bord, vous êtes nos hôtes* ».

Erri De Luca Histoire d'Irène



On connaît votre passion pour la montagne et votre pratique de l'alpinisme, mais vous avez aussi beaucoup écrit sur la mer, par exemple dans *Histoire d'Irène*. Que représente la Méditerranée pour vous ?

La Méditerranée se présente à moi comme elle se présentait à Homère, c'est-à-dire une voie liquide, pas une frontière, un barrage ou une fosse remplie de crocodiles. Pour nous, Italiens, la Méditerranée a été la voie liquide de la civilisation. Nous avons reçu de la mer l'astronomie, la philosophie, le théâtre, la poésie, les nombres et le monothéisme ! Je suis originaire d'une ville, Naples, fondée par les Grecs et pas par les Napolitains, donc la mer nous a aussi donné nos villes.

Quant aux montagnes, elles sont pour moi des voies minérales solides, et non pas des obstacles. L'histoire de l'Italie est faite d'invasion à travers les Alpes. Même les éléphants d'Hannibal ont réussi à passer. Comment imaginer, alors, bloquer des migrants qui veulent les franchir depuis l'Italie ? En plaine, on peut mettre des barbelés, mais en montagne c'est impossible !

Je regarde les montagnes, la mer, la géographie telles qu'elles sont, pas comme les gouvernements européens qui veulent mystifier l'évidence. Je ne nie pas

que les frontières peuvent avoir une certaine utilité, dessiner des divisions de compétences entre régions et nations. Mais une frontière n'est pas un barrage. Encore moins une frontière en montagne.

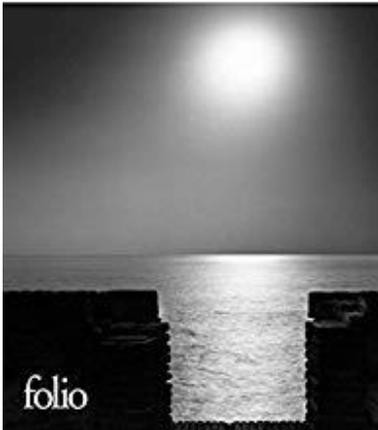
Que répondez-vous à ceux qui disent qu'un État souverain est légitime à sécuriser ses frontières ?

Cela revient à dire qu'un État souverain est légitime à se protéger contre les tremblements de terre ou les orages. Protéger contre qui ? Des invasions ? On évoque avec ce terme des forces armées qui veulent occuper un pays. On ne peut pas l'employer pour des personnes désarmées qui arrivent en petits groupes, avec des femmes et des enfants. Il n'y a rien à sécuriser contre ça.

Matteo Salvini balaie les reproches en affirmant que la politique migratoire est la même des deux côtés des Alpes. Est-ce votre avis ?

En France, le Conseil constitutionnel a affirmé qu'il n'était pas illégal d'aider autrui à titre humanitaire et a supprimé le délit de solidarité. C'est une question éthique, où la France a fait honneur à son histoire. Quand Salvini affirme ce genre de choses, alors que sa politique est comparable à celle de Viktor Orbán [chef du gouvernement hongrois – ndlr], c'est une des nombreuses boutades dont est coutumier notre provisoire ministre de l'intérieur. C'est une négation de l'évidence, ce qu'on peut considérer comme le dernier stade de l'alcoolisme, quand vous êtes complètement ivre et que vous niez l'être. Sachant que l'avant-dernier stade de l'alcoolisme consiste à entonner des chants patriotiques en pleine rue... ASTRID54

Erri De Luca Le plus et le moins



Dans *Le Plus et le moins*, vous évoquez votre plongée dans les archives d'Ellis Island en citant notamment le témoignage d'un Méridional italien, qui raconte : « *On m'avait dit qu'à New York les rues étaient pavées d'or. Quand je suis arrivé, j'ai aussitôt vu trois choses. La première, qu'il n'y avait pas d'or dans les rues ; la deuxième, qu'elles n'étaient même pas pavées ; la troisième, que c'était moi qui devrais les paver.* » Est-ce une parabole qui pourrait encore fonctionner, ou celles et ceux qui migrent aujourd'hui ne partent plus avec les mêmes illusions ?

C'est une histoire ancienne. Aujourd'hui, les migrants savent très bien que c'est à eux d'amener l'or, et ils ne débarquent pas du bateau sans savoir où aller. Ils ont des adresses dans la poche, ils se débrouillent pour rejoindre des proches déjà installés sur place et savent très bien qu'ils seront mal accueillis et risquent de mourir sur la route.

Que peuvent faire les citoyens et les intellectuels pour entraver, ou saboter pour reprendre le mot présent dans votre ouvrage *La Parole contraire*, des politiques iniques ?



Les citoyens peuvent faire beaucoup de choses publiques et politiques, et le font déjà. On entend Salvini dans les médias, mais il existe beaucoup de luttes et de résistances aujourd'hui en Italie. Les écrivains et les intellectuels, quant à eux, peuvent s'exposer individuellement et se faire insulter et menacer par cette majorité provisoire qui n'est que provisoire.

Dans *Le Plus et le moins*, vous racontez comment vous vous êtes détaché de votre ville d'origine, Naples, en montant dans un train sans billet retour. Est-ce que vous êtes aujourd'hui tenté de prendre un nouveau billet simple pour un autre pays ?

Pas du tout. Un poète de Sarajevo avec lequel j'étais ami, qui est resté dans sa ville pendant les années de siège, en refusant de profiter des invitations à l'étranger qui lui avaient été faites, m'a expliqué que sa responsabilité était de partager la situation de son peuple et d'encourager la résistance par sa présence et sa parole.

Pourquoi aviez-vous pris position en faveur de la décision du président de la République italien lorsqu'il s'était

opposé à la nomination d'un ministre de l'économie issu du Mouvement Cinq Étoiles et opposé à l'euro ?

Il avait le droit et raison de faire ça. Si nous étions sortis de l'euro, nous aurions été dans une situation pire que l'Argentine, dans une crise aussi continue que profonde. Si l'Italie s'écroule, elle entraînera avec elle tout le système politique européen.

Jugez-vous que les politiques économiques européennes sont aussi responsables de la montée des nationalismes ?

Pour moi, on n'a pas besoin de moins d'Europe, mais de plus d'Europe, en lui donnant un nouvel élan, ce qui serait possible si un nombre plus restreint de nations imbriquaient davantage leurs institutions et élevaient leur niveau d'intégration.

La France et l'Allemagne ont cette responsabilité de donner un signal dans cette direction. Aujourd'hui, l'Europe est trop nombreuse et paralysée. La garder telle quelle est impossible, cela donne des arguments aux forces qui veulent la voir affaiblie et déchirée, que ce soit en Russie ou aux États-Unis.

En Italie, Di Maio s'en prend aux médias, pour affaiblir Salvini

PAR PASCALE PASCARIELLO

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Alors que le ministre de l'intérieur Salvini capte toute l'attention, le patron du Mouvement Cinq Étoiles s'est lancé dans une virulente critique des médias.



Silvio Berlusconi, mais aussi torpiller la stratégie médiatique de son allié de circonstance, Matteo Salvini, de la Ligue.



Page Facebook de Luigi Di Maio - Traduction :
« Dans la loi du budget, nous couperons les financements publics aux journaux. »

« Je ne lis pas les journaux italiens pour m'informer, mais seulement pour comprendre comment ils veulent nous attaquer. (...) Les journaux polluent désormais chaque jour le débat public et le pire est qu'ils le font grâce à l'argent de la collectivité. » Luigi Di Maio, le patron du Mouvement Cinq Étoiles (M5S) qui gouverne l'Italie en coalition avec l'extrême droite de la Ligue, n'a pas mâché ses mots sur Facebook, le 10 septembre dernier.

C'est une guerre contre la presse italienne dans laquelle le trentenaire s'est lancé, avec un double espoir : affaiblir l'empire médiatique de l'ancien président du conseil

« Nous allons prévoir une réduction des contributions publiques indirectes à la presse et nous sommes en train de préparer une lettre aux sociétés dans lesquelles l'État détient des participations [comme les sociétés Enel, spécialisée dans l'énergie, ou Leonardo – ex-Finmeccanica –, dans la défense] pour leur demander d'arrêter de payer les journaux », annonce-t-il.

La menace, considérable pour de larges pans de la presse italienne, n'est pas nouvelle. Beppe Grillo, le fondateur du M5S, l'avait déjà formulée, en annonçant dès 2013 sa volonté de « remettre en question les subventions versées aux journaux » et de lancer un référendum sur « l'information libre dans un État libre » contre la presse « scandaleuse, déshonorante ».

Sans surprise, les réactions à la sortie de Di Maio ont fusé. S'adressant le 15 septembre à la presse sicilienne, le président italien Sergio Mattarella, figure de la démocratie chrétienne dans la Péninsule, a réaffirmé que la liberté de la presse « constitue une clé de voûte et un élément fondamental de la démocratie ». Il n'a fait que reprendre la position de Raffaele Lorusso, secrétaire général de la Fédération nationale de la presse italienne (FNSI).

Dans une dépêche de l'AFP du 10 septembre, Raffaele Lorusso a en effet dénoncé « l'aversion du gouvernement et

des forces politiques qui le soutiennent pour les principes de la démocratie représentatives, la liberté d'expression et le pluralisme de l'information en étant des piliers essentiels ». Il a rappelé que Luigi Di Maio, tout comme Matteo Salvini, ministre de l'intérieur (extrême droite), « privilégient les réseaux sociaux car, de la sorte, ils parlent directement à leurs sympathisants et peuvent dire n'importe quoi ». Selon le journaliste, les attaques de Luigi Di Maio « illustrent bien l'idée que le vice-président du conseil et ses compères se font de la démocratie ».

Le débat ouvert par le Mouvement Cinq Étoiles relance ainsi le débat sur l'indépendance de la presse dans un pays où la majorité des médias sont détenus par des familles ou des groupes d'industriels, parmi lesquels figurent le constructeur automobile Fiat Chrysler, allié à la famille Benedetti (*La Stampa*, *L'Espresso*, *La Repubblica*), ou encore l'homme d'affaires et ancien assistant de Berlusconi, Urbano Cairo (*Corriere della Sera*, *La7*).

Selon **Ezio Mauro**, ancien directeur de la *Repubblica*, un quotidien souvent considéré comme l'organe du Parti démocrate (PD, social-démocrate), Luigi Di Maio considère les journaux comme « des ennemis, des intrus, des clandestins et des parasites » et mène un combat contre « une opinion publique libre, indépendante, pluraliste et autonome », perçue comme un véritable danger pour son mouvement. La publicité n'entrave pas la liberté de la presse, selon le journaliste, puisque ces groupes sont multiples, aux intérêts divergents.

Du côté de la presse plus conservatrice, la réaction est tout aussi vive. **Luciano Fontana**, directeur du *Corriere della Sera* (centre droit), s'insurge contre le vice-président du conseil qui n'a qu'une « obsession : punir les journaux et les médias d'information parce qu'ils exposent les problèmes du gouvernement et du Mouvement Cinq Étoiles, se permettant de critiquer des mesures, qui sont parfois adoptées, mais qui, le plus souvent, en restent au stade de l'annonce ».

Le journaliste voit dans ces menaces une dérive inquiétante, pouvant dévoyer la démocratie, en utilisant les « *prérogatives de l'État pour frapper économiquement la presse* ». En résumé, un moyen de rétorsion pour bâillonner les journalistes. Avec de telles pratiques, difficile de se présenter comme le défenseur d'une presse libre et indépendante. Et de rappeler que la publicité n'est pas « *un cadeau mais un instrument utilisé par des entreprises dans lesquelles l'État a des participations, pour vendre leur produit* ».

La position de *Il Fatto Quotidiano* rejoint, sur le fond, la proposition de Luigi Di Maio. Le journal indépendant s'est toujours opposé au financement public de la presse, pour en finir avec les conflits d'intérêts qui minent souvent le débat démocratique. **Dans un long entretien à ce quotidien le 14 septembre**, Vito Crimi, secrétaire d'État et proche de Luigi Di Maio, a apporté une précision de taille : l'arrêt de l'argent public concerne davantage la télévision et la radio, avec en ligne de mire, le groupe administré par le fils de Silvio Berlusconi, Mediaset. « *Cher Berlusconi, l'aubaine est terminée* », a lancé Vito Crimi.

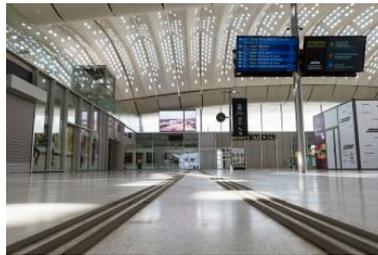
Cette attaque vise à fragiliser le **rapprochement de Matteo Salvini, ministre de l'intérieur, avec Il Cavaliere**. Des négociations entre les deux hommes, qui s'étaient alliés pendant la campagne des législatives de mars avant de rompre leurs liens parce qu'ils n'avaient pas su s'entendre sur la formation d'un gouvernement, sont en cours pour décider du choix de la prochaine présidente de la Rai, le groupe de radio-télévision public italien.

Ce combat ouvert par Di Maio contre les médias révèle, selon beaucoup d'observateurs italiens, les gesticulations du M5S pour reconquérir l'opinion publique et revenir sur la scène politique largement occupée par Matteo Salvini et la Ligue depuis le début de l'été. La préparation des élections européennes de mai 2019 a commencé. « *Ce sera un vrai plaisir de voir, après les prochaines élections européennes* », « *une*

classe dirigeante complètement rénovée », prétend Luigi Di Maio sur sa page Facebook. Mais le M5S sait qu'il risque gros avec ce scrutin, où la Ligue de Salvini est donnée favorite.

A Montpellier, la nouvelle gare, déserte, est un fiasco

PAR BENJAMIN TÉOULE (LE D'Oc)
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



La nouvelle gare est surnommée la gare fantôme © Le d'Oc Depuis son ouverture le 7 juillet dernier, rien ne va. Avec sept trains par jour, dont seulement deux TGV, l'équipement honore son surnom de « gare fantôme ». Le coût du projet s'élève pourtant à plus de 100 millions d'euros. Ses opposants dénoncent une gare « *excentrée du centre-ville* » et « *inutile* ».

> Notre série d'été, de La Ciotat à Saint-Pierre-des-Corps, en passant par Cerbère et Paris-Nord: Histoires de gares

En ce début septembre, le soleil tape encore fort sur le bitume montpelliérain. Mais l'unique arrêt de bus qui dessert la nouvelle gare TGV Sud de France, ouverte le 7 juillet, n'est pas assez grand pour accueillir les voyageurs. Les valises débordent de l'abri et les personnes patientent debout en plein cœur d'Odysseum, un centre ludo-commercial situé au sud-est de la capitale héraultaise. Après un quart d'heure d'attente sous la chaleur, précédé d'un trajet d'une vingtaine de minutes en tramway depuis la gare Saint-Roch du centre-ville, la trentaine de passagers peut enfin monter dans la navette. Le véhicule de la Tam (Transports de l'agglomération de Montpellier) est surchargé.

« *Je suis parti de Sète [à 33 km de Montpellier – ndlr] à midi en TER pour rejoindre la gare Saint-Roch. Là, j'ai dû prendre le tramway puis le bus* », soupire une maman accompagnée de ses deux enfants, qui va embarquer dans le Ouigo de 16 h 15 vers la région parisienne (Marne-la-Vallée et Roissy-Charles-de-Gaulle). Pourquoi alors s'infliger une telle galère ? « *C'est l'argument du prix. Avec le Ouigo, on peut trouver des tickets à partir de 16 € l'aller*, précise-t-elle. *Le père des enfants ne vit pas encore ici, donc c'est compliqué.* »

Et si elle avait fait appel à un taxi pour réduire son temps de trajet entre les deux gares montpelliéraines, elle aurait dû payer 20 € la course (30 € après 19 heures), soit quasiment le prix unitaire de son voyage vers la capitale. C'est l'un des problèmes majeurs de la gare Sud de France : exurbanisée, excentrée du centre-ville de Montpellier, elle ne possède aucun raccordement aux correspondances du TER, ni aucune liaison directe en transports collectifs depuis la gare Saint-Roch.

Résultat : depuis son ouverture le 7 juillet dernier, rien ne va. Avec sept trains par jour, dont seulement deux TGV, l'équipement honore son surnom de « gare fantôme ». Le coût du projet s'élève pourtant à 135 millions d'euros ; il pourrait même dépasser les 180 millions d'euros.



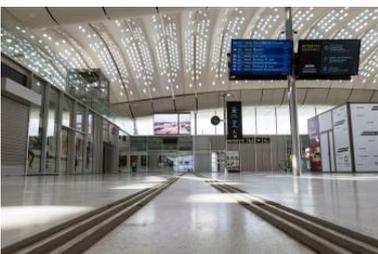
Un seul arrêt de bus dessert la nouvelle gare TGV Sud © Le d'Oc

Face à toutes ces complications, certains préfèrent se déplacer à la gare TGV en voiture. Là encore, des difficultés persistent. L'accès au seul parking se réalise en sens unique. Ce qui peut provoquer d'importants embouteillages. D'autant que rien n'a été prévu pour

faciliter le voyageur, contraint, au milieu des véhicules, d'enjamber un talus avec ses valises pour rejoindre la gare. Du coup, une équipe de la police municipale intervient afin de réguler le trafic.

Depuis son ouverture le 7 juillet, c'est pratiquement chaque jour le même foutoir. Les touristes ou tous ceux qui ne connaissent pas Montpellier débarquent dans un véritable no man's land. Pour sortir de l'enceinte ferroviaire et rejoindre l'esplanade principale, ils doivent descendre un large escalier, bagages à la main ou sur le dos, car l'escalator n'assure que la montée... Autour d'eux : de vastes champs. Ils n'en reviennent pas : « *Mais où est la ville ? On nous avait dit que Montpellier, c'était un peu comme Bordeaux* », s'interrogent trois étudiantes qui finiront par regagner leur destination finale en stop. La gare Sud de France a en effet été construite entre deux autoroutes, contribuant à grignoter les terres agricoles du Pays de l'Or, à six kilomètres de la célèbre place de la Comédie.

Passé 16 h 30, une fois le flux de voyageurs exfiltré du site, la gare Sud de France se transforme en un décor bien singulier. Celui d'une gare fantôme. Dans la journée, entre 6 heures et 23 heures, à peine sept trains sont affichés au départ, dont seulement deux TGV vers Paris Gare-de-Lyon. Loin des espérances de Réseaux ferrés de France (RFF) qui pendant longtemps espérait le passage de plus de 30 TGV par jour. Par conséquent, l'immense hall, moderne et lumineux, est vide la plupart du temps.



La nouvelle gare est surnommée la gare fantôme © Le d'Oc

Sur place, on ne peut pas acheter de billets à du personnel de la SNCF. Il faut utiliser les bornes automatiques. Il n'y a aucun kiosque à journaux, pas

de brasserie, ni commerces ou autres boutiques de souvenirs. Normal : hormis quelques agents d'une société de sécurité et de la SNCF, il n'y a vraiment personne. Les terrasses extérieures sont désertes. Les quais qui séparent les voies aussi. Tout comme les salles d'attente. Ou les tables qui permettent de brancher du matériel électrique, notamment pour charger son téléphone ou son ordinateur. Au centre de la gare, un piano attend un musicien. En vain.

À côté, un petit Relay H propose la vente de boissons, de chips et de confiseries. Mais il n'est accessible qu'entre 9 h 30 et 10 h 30, 12 heures et 13 h 15, et de 14 h 30 à 16 h 30. Dans les allées, un photographe shoote son modèle qui pose dans un environnement lunaire. Pour atteindre les toilettes, on passe devant un distributeur d'histoires courtes.

Pas certain que l'automate ne raconte l'histoire du fiasco de cette gare qui n'a même pas encore été inaugurée, la ministre des transports, Élisabeth Borne, ayant annulé son déplacement au dernier moment. Histoire certainement d'éviter un sujet ultra-sensible qui a coûté si cher. Son prix s'élève à 135 M€ d'argent public. Un budget réparti entre l'État, la SNCF, la Région Occitanie et la métropole de Montpellier. Le conseil régional a, lui, décidé de geler sa participation de 33 M€. Pour les voyageurs, « *le compte n'y est pas* », estimait alors la présidente socialiste Carole Delga, en octobre 2016.

Mais la note pourrait grimper davantage. La prolongation du tramway jusqu'à la gare est évaluée à plus de 47 millions d'euros. Soit une facture totale de 182 millions.

Interrogée lundi sur RMC et BFM à propos de cette « catastrophe », la ministre Élisabeth Borne a répondu laconiquement : « *La gare, elle est là, il faut que le tramway arrive, il faut que la desserte de cette gare arrive.* »

Autour de la gare, un nouveau quartier pour « une révolution urbaine »

Aujourd'hui, il règne un sentiment d'incompréhension, comme si rien n'avait été anticipé. Or le projet d'une deuxième gare à Montpellier n'est pas récent. Il date de la fin des années 1980. À l'origine, l'idée était d'intégrer le fret sur une nouvelle ligne à grande vitesse qui contournerait Nîmes et Montpellier en allant jusqu'à Perpignan. L'objectif était de décharger la gare du centre-ville de Montpellier. Dans un second temps, la volonté d'y greffer les voyageurs a émergé.

La construction d'une deuxième gare est alors impulsée par Georges Frêche, le président défunt de l'agglomération, puis poursuivie par les gouvernances successives. En complément, il est envisagé la naissance d'un nouveau quartier d'affaires, prolongeant ainsi le développement de la ville vers la mer. Le maire actuel, Philippe Saurel, soutien d'Emmanuel Macron à la dernière présidentielle, emboîte le pas. « *Le quartier Oz justifie la gare* », déclarait l'ancien socialiste en tout début de mandature après avoir fait campagne contre le principal promoteur du projet, le socialiste Jean-Pierre Moure. Désormais, l'édile a décidé de rebaptiser le quartier du nom de Cambacères.



© Le d'Oc

Philippe Saurel compte y implanter des bureaux et des logements. Le déménagement d'une partie des locaux de l'université Paul-Valéry semble abandonné. Mais il s'engage sur la Halle French Tech, la business school, un futur stade de foot et un nouveau

palais des sports. Comme l'indiquent de nombreuses affiches publicitaires, il s'agit de développer un quartier « à portée du monde » et qui incarnerait « la révolution urbaine ».

Les dysfonctionnements de la gare TGV risquent toutefois d'entraver cette ambition. « Je suis confronté à un héritage que j'assume », répète le maire. Néanmoins, on ne l'entendra pas « hurler jusqu'à l'autre bout de la Méditerranée » comme il a déjà pu le glisser à certains de nos confrères. En regrettant tout de même que « comme cela se passe à Montpellier, c'est de ma faute. Or nous sommes le plus petit partenaire [10 M € sans la prolongation de la ligne du tramway – ndlr] ».

Un avis que ne partage pas Alex Larue, conseiller municipal d'opposition à la Ville de Montpellier. « Pour moi, il ne fallait pas se précipiter tant que nous n'avions pas de certitudes sur le trafic des trains. Il était donc urgent d'attendre. Le maire m'a répondu que l'on s'exposait à des pénalités de deux milliards mais je n'en ai jamais eu la garantie, déclare-t-il. Cela révèle un certain amateurisme. »

Le socialiste Michaël Delafosse, favorable à cette gare TGV, va dans le même sens. « Il faut savoir se faire respecter, mener un dialogue correct mais ferme vis-à-vis de l'État et de la SNCF », plaide le conseiller municipal d'opposition et conseiller départemental. Et de proposer : « Il faut non seulement renforcer les bus mais créer une ligne directe vers la gare du centre, quitte à ce qu'ils circulent sur des voies du tramway comme cela se fait dans d'autres quartiers de la ville. »

De leur côté, Europe Écologie-Les Verts (EELV) font de la gare Sud de France un enjeu national, en vue **notamment des municipales**. Les responsables montpelliérains du parti multiplient les actions coups de poing et envahissent les réseaux sociaux sur le sujet. Ils préparent aussi une consultation citoyenne sur le transfert des TGV de la gare Saint-Roch

vers la nouvelle gare, alors même que la première a été rénovée en 2014 pour un montant de 50 M€.



Un large panneau publicitaire souhaite la bienvenue à Montpellier, en plusieurs langues © Le d'Oc

« Nous défendons la gare du centre-ville, desservie par quatre lignes de tramway différentes. Nous pensons aussi aux travailleurs qui font les trajets jusqu'à Paris. Si les TGV quittent la gare centrale, on va leur compliquer la vie. Ils gagneront dix minutes de gare à gare mais perdront du temps sur le trajet domicile-gare », estime Manu Reynaud qui convoite la mairie pour EELV. De plus, selon lui, « Sud de France est une aberration écologique, un aspirateur à voitures. Et sur le plan financier, la SNCF perdra 3 M€ par an durant les 15 prochaines années ». Manu Reynaud pointe la responsabilité du maire dans ce dossier : « Il aurait pu bloquer son financement et reporter les travaux de voiries qui permettent l'accès à la gare TGV. »

Si l'été a démontré l'absurdité du fonctionnement de la gare TGV tel qu'il s'organise aujourd'hui, l'automne pourrait révéler d'autres carences. En effet, depuis plusieurs années, il existe un débat sur le caractère inondable de la gare. En cause, la présence d'un ruisseau, le Nègue-Cats.

Philippe Saurel, comme d'autres décideurs, a toujours réfuté ce risque. Le maire de Montpellier s'appuie sur le maître d'ouvrage qui a conçu plusieurs bassins de rétention d'eau. La gare, elle, a été construite sur une plate-forme surélevée. Pourtant, plusieurs experts hydrauliques affirment le contraire. En réalité, ce serait le parking, le parvis et une grande partie des accès à l'équipement qui pourraient être submergés par les crues. Plusieurs spécialistes redoutent même

que les traditionnels orages cévenols n'apportent rapidement une réponse. Pour la SNCF et les pouvoirs publics, le fiasco serait alors total et unique en France.

Financements libyens: la mise en examen de Claude Guéant est aggravée par les juges

PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Nicolas Sarkozy et Claude Guéant, son secrétaire général de l'Élysée, en 2008. © Reuters

Le scandale des financements libyens de Sarkozy est une affaire d'État qui n'a pas fini de rebondir. Déjà poursuivi dans ce dossier, l'ancien ministre Claude Guéant vient de voir sa mise en examen alourdie par les juges de six nouveaux délits, dont « complicité de financement illicite de campagne électorale », « corruption passive » et « recel de détournements de fonds publics ». Explications. ASTRID54

C'est un inventaire à la Prévert des délits financiers inscrits au Code pénal. L'ancien bras droit de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, a vu, mardi 11 septembre, sa mise en examen considérablement

aggravée par les juges de l'affaire des financements libyens, **comme Mediapart l'avait annoncé en juin dernier.**



Nicolas Sarkozy et Claude Guéant, son secrétaire général de l'Élysée, en 2008. © Reuters

Déjà mis en examen dans ce dossier pour « *faux et usage de faux* » et « *blanchiment de fraude fiscale en bande organisée* », l'ancien ministre de l'intérieur, ancien secrétaire général de l'Élysée, ancien directeur de la police, ancien directeur de cabinet puis de campagne de Nicolas Sarkozy l'est aussi désormais pour six nouveaux délits : « *complicité de financement illégitime de campagne électorale* », « *recel de détournements de fonds publics* », « *corruption passive* », « *complicité de corruption passive* », « *recel de corruption passive* » et « *blanchiment de corruption passive en bande organisée* ». Cette nouvelle mise en examen a été rendue publique par RTL lundi 17 septembre, et confirmée à Mediapart.

Acteur central de l'affaire des financements libyens, que ce soit dans son volet « *financement politique* » (via la campagne présidentielle de 2007) ou « *enrichissement personnel* » (en lien avec l'achat d'un appartement en 2008), Claude Guéant a invoqué son droit au silence devant les juges qui l'ont interrogé la semaine dernière.

Son avocat, M^e Philippe Bouchez El Ghozi, a pour sa part fait savoir auprès de RTL qu'il considérait comme « *juridiquement contestable* » cette nouvelle salve de mises en cause, dont il va demander l'annulation devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Mediapart republie ci-dessous son article de juin dernier dans lequel nous révélions que Claude Guéant se trouvait, d'après les juges, au centre d'un vaste « *pacte*

de corruption » entre la France de Nicolas Sarkozy et la Libye du dictateur Mouammar Kadhafi.

Le préfet Claude Guéant n'a rien perdu de sa morgue, mais cela ne l'a pas tiré d'affaire pour autant. Il est, selon les juges, au cœur d'un « *pacte de corruption* » passé par les autorités libyennes avec Nicolas Sarkozy. Devant les magistrats qui l'ont interrogé une journée entière, le 5 juin dernier, l'ancien ministre de l'intérieur a opposé d'anciennes postures aux questions et aux éléments nouveaux accumulés par l'enquête, répétant souvent, acculé, n'avoir « *aucun souvenir* » ou « *aucune observation* » à formuler.

Lors de son audition, qui a été suspendue et devra reprendre mi-juillet [elle fut repoussée finalement au 11 septembre - ndlr], les magistrats lui ont d'ores et déjà annoncé leur volonté d'alourdir sa situation judiciaire de six nouveaux chefs de poursuites.

- Pour « *recel de détournements de fonds publics* », s'agissant des fonds libyens destinés à la campagne de Nicolas Sarkozy.
- Pour « *complicité de corruption passive* », pour l'aide et l'assistance apportées au futur candidat à compter de 2005, « *en nouant des contacts et en participant à des discussions avec les collaborateurs de Mouammar Kadhafi en vue d'organiser le financement de la campagne* ».
- Pour « *recel de corruption passive (...)* en réceptionnant des fonds versés par le régime libyen dans le cadre d'un *pacte de corruption* passé avec Nicolas Sarkozy » et pour « *complicité de financement illégitime de campagne électorale* ».
- À titre plus personnel, l'ancien lieutenant de Nicolas Sarkozy sera en outre mis en examen pour « *corruption passive* » et « *blanchiment de corruption passive en bande organisée* », ont également annoncé les juges.

Ces nouveaux soupçons de délits pourraient lui être formellement signifiés à l'issue de sa seconde audition dans un mois.

L'enquête a notamment montré que les 500 000 euros qui ont permis à l'ancien secrétaire général de l'Élysée de s'acheter un appartement parisien en 2008 provenaient d'une « *organisation sophistiquée de blanchiment* » coordonnée par l'intermédiaire Alexandre Djouhri, actuellement retenu sous contrôle judiciaire à Londres.



Claude Guéant a été secrétaire général de l'Élysée sous Sarkozy à partir de 2007, puis nommé ministre de l'intérieur le 27 février 2011. © Reuters

Les juges soupçonnent Claude Guéant d'avoir bénéficié de ces fonds « *pour accomplir un acte facilité par sa fonction, en l'espèce des interventions en faveur d'Alexandre Djouhri* », d'une part « *auprès de la direction d'EADS* » pour qu'il reçoive les commissions qu'il exigeait sur la vente d'avions Airbus à la Libye, et d'autre part « *auprès du ministère du budget* » concernant une dette fiscale de 1,5 million d'euros d'une société immobilière de Djouhri.

Claude Guéant avait déjà été mis en examen en 2015 pour « *blanchiment de fraude fiscale en bande organisée, faux et usage de faux* » dans l'affaire. C'est un nouveau coup dur qui attend l'ancien ministre, **déjà condamné** par la justice pour avoir détourné les primes en liquide du ministère de l'intérieur, **mis en examen** dans l'affaire des sondages de l'Élysée et récemment placé en garde à vue dans le **Kazakhgate**.

À travers Claude Guéant c'est une pièce centrale du dispositif sarkozyste qui se trouve désormais prise dans les filets de l'affaire libyenne.

Claude Guéant fut directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy (2005-2007), puis directeur de sa campagne présidentielle de 2007, ensuite secrétaire général de l'Élysée (2007-2011) et enfin ministre de l'intérieur (2011-2012). En un mot, le premier lieutenant. Et celui qui, au sein de l'équipe Sarkozy, est allé le plus souvent au contact des autorités libyennes. Son rôle dans le financement de la campagne de 2007 a été mis en avant par plusieurs témoins, dont deux anciens dignitaires libyens, Baghdadi Al-Mahmoudi, ancien premier ministre, et Abdallah Senoussi, beau-frère de Kadhafi et ancien chef des services de renseignements militaires du régime, entendus en Libye en décembre 2016 et janvier 2017.

« *L'enquête a permis de constater que l'ancien régime a, par le biais de plusieurs responsables sécuritaires et politiques, apporté son soutien à la campagne électorale du candidat à la présidence française Nicolas Sarkozy en 2006-2007 en fournissant des fonds à celui-ci par l'entremise de son directeur de campagne électorale Claude Guéant et d'un homme d'affaires d'origine libanaise nommé Takieddine* », a résumé l'actuel procureur général libyen dans une synthèse transmise aux juges français en novembre dernier.

Lors de son interrogatoire du 5 juin, Claude Guéant a en outre avoué avoir rencontré secrètement Abdallah Senoussi, pourtant recherché par la justice française pour son implication dans l'attentat contre le DC-10 d'UTA, lors d'une visite à Tripoli, le 1^{er} octobre 2005.

L'entrevue a eu lieu en présence de l'intermédiaire Ziad Takieddine, mais sans aucun autre témoin, a dû concéder Claude Guéant. C'est embarrassant : Ziad Takieddine a par le passé confirmé avoir remis des fonds venus de Tripoli à Nicolas Sarkozy et Claude Guéant. Or, quelques semaines après les remises présumées de cash libyen, Claude Guéant ouvrait dans le plus grand secret une chambre forte dans une banque, louée le temps de la campagne présidentielle, selon les découvertes des enquêteurs de l'Office

anticorruption (OCLCIFA). Les policiers ont aussi pu établir que la campagne présidentielle avait été largement abondée d'espèces non déclarées.

L'audition de Claude Guéant est intervenue peu après la mise en examen de l'actuel président de la commission des finances de l'Assemblée nationale **Éric Woerth** (pour complicité de financement illicite de campagne) et deux mois après celle de **Nicolas Sarkozy** (lui aussi pour corruption passive, recel de détournements de fonds publics libyens et financement illicite de campagne électorale). Les trois hommes démentent toute implication dans cette affaire.

• TAKIEDDINE, SENOUSSE ET LE « PACTE DE CORRUPTION »

Claude Guéant est un acteur de premier plan de l'affaire libyenne. Et il l'a finalement confirmé aux juges. À chaque étape importante du rapprochement entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi, et de toutes les tractations secrètes qui les ont accompagnées, le "Cardinal", comme il fut surnommé, est là, discret et affairé. « *Après le retour de Nicolas Sarkozy [au ministère de l'intérieur – ndlr], il est exact que Ziad Takieddine s'est manifesté auprès de moi pour me dire qu'il avait des relations avec certaines autorités libyennes, a reconnu Claude Guéant devant les juges. Lorsque j'ai fait un voyage préparatoire du déplacement du ministre, Ziad Takieddine était à Tripoli.* »

L'ancien ministre assure que l'intermédiaire « *n'a jamais été mandaté* » par les autorités françaises : « *Il n'a jamais été chargé d'aucun dossier. Nous n'avons jamais eu besoin de lui pour préparer un voyage ou organiser une rencontre entre le colonel Kadhafi et Nicolas Sarkozy.* » En réalité, de nombreuses notes de Ziad Takieddine témoignent de ses conseils prodigués à Claude Guéant lors des premiers voyages à Tripoli en 2005. Dans une note de cadrage adressée à Claude Guéant, aujourd'hui entre les mains des juges, l'intermédiaire soulignait ainsi que la visite préparatoire

de Guéant devait « *revêtir un caractère secret* », afin d'évoquer « *l'autre sujet important* ».

Le sujet important est désormais identifié par l'enquête : il s'agit d'un pacte de corruption. Un pacte liant la promesse libyenne d'un financement politique à la promesse du clan Sarkozy d'obtenir entre autres la révision du procès de l'affaire de l'attentat du DC-10 d'UTA, et de blanchir Abdallah Senoussi, condamné à perpétuité et sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

En janvier 2017, l'ancien dignitaire libyen a déclaré aux juges avoir rencontré Claude Guéant en 2005, lors de sa visite préparatoire. Et ce dernier a confirmé cette rencontre, le 5 juin dernier. Un rendez-vous secret organisé par... Takieddine.



Claude Guéant, Mouammar Kadhafi et Nicolas Sarkozy, en juillet 2007, à Tripoli, en Libye. © Reuters
« *Je n'étais pas au courant que j'allais rencontrer Senoussi, a soutenu Guéant. Je n'avais pas une connaissance précise du dossier [judiciaire] [...] Il m'a fait part effectivement de sa préoccupation relative à sa condamnation pénale. Il m'a expliqué qu'il avait un besoin impératif de venir en France pour se faire soigner d'un cancer et que pour cela il fallait qu'il retrouve une liberté de voyager. (...) J'ai enregistré mais je n'ai rien fait du tout, d'une part parce qu'il avait été condamné certes par contumace, mais pour une affaire d'une gravité extrême, et que d'autre part il s'agissait d'une affaire strictement judiciaire.* »

Question des juges : « *Puisque vous avez dit qu'il s'agissait d'une affaire strictement judiciaire, avez-vous opposé à M. Senoussi une fin de non-recevoir ?* »

Claude Guéant : « *Non, j'ai juste enregistré sa demande.* »

Cette demande sera réitérée lors du tête-à-tête de Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi quelques jours plus tard, selon le témoignage de l'interprète libyen de la rencontre, Moftah Missouri. Deux mois plus tard, Brice Hortefeux, ministre délégué aux collectivités territoriales, dépêché à son tour en Libye, rencontrera tout aussi secrètement le beau-frère du Guide libyen, à son domicile de Tripoli.

La révision de la situation judiciaire d'Abdallah Senoussi dans l'affaire de l'attentat du DC-10 était l'une des contreparties attendues par les Libyens au financement de la campagne. Le beau-frère de Kadhafi a d'ailleurs été le premier, parmi les dignitaires libyens, à opérer les versements en faveur du candidat, selon ses propres aveux **devant la Cour pénale internationale** en 2012, puis **devant des magistrats libyens** en 2017.

Cité par Senoussi, Ziad Takieddine s'est quant à lui **auto-incriminé** en avouant avoir personnellement remis à Claude Guéant et Nicolas Sarkozy, entre novembre 2006 et janvier 2007, trois valises de cash venues de Libye pour un montant total de 5 millions d'euros. En outre, **comme le montrent plusieurs documents** désormais versés à la procédure judiciaire, l'équipe Sarkozy a bel et bien œuvré, entre 2005 et 2009,

pour rendre inopérant le mandat d'arrêt qui avait été émis par la cour spéciale de Paris contre Abdallah Senoussi.



Nicolas Sarkozy et Claude Guéant, son secrétaire général de l'Élysée, en 2008. © Reuters

« *Il est absolument faux de prétendre que j'ai demandé de l'argent à quelque personnalité libyenne que ce soit pour la campagne de Nicolas Sarkozy ou pour toute autre raison* », a martelé Guéant.

L'ancien ministre s'est plaint des « *incohérences flagrantes* » qui émailleraient les déclarations des dignitaires, en particulier celle de l'ancien premier ministre Mahmoudi al-Baghdadi. « *Il est question d'une remise de 3 millions de dollars. Qu'est-ce que je vais faire de 3 millions de dollars ? Je vais aller à la banque changer 3 millions de dollars ?* »

Mais Claude Guéant a sa théorie, nouvelle : il avance que les autorités libyennes auraient en fait pu verser des fonds à Ziad Takieddine, en croyant de bonne foi répondre à une demande de Nicolas Sarkozy, alors que l'intermédiaire en était seul bénéficiaire... Mieux : Takieddine aurait pu faire ces déclarations sur ces remises d'espèces au ministère par « *peur d'éventuelles repréailles* » libyennes, « *pour expliquer à ses commanditaires libyens qu'il avait bien fait son travail* ».

Une hypothèse jugée peu crédible par les magistrats dans la mesure où l'intermédiaire avait déjà gagné beaucoup d'argent en Libye grâce à des marchés commerciaux avec la France, que ce soit **la vente de matériel d'espionnage** (4,7 millions d'euros) ou avec la compagnie **Total** (7 millions d'euros).

À l'instar de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant a également tenté de contester le récit de l'intermédiaire et sa description des lieux s'agissant des remises

de cash au ministère de l'intérieur. « *Nous comprenons mal l'intérêt de ces contestations sur le trajet utilisé par Ziad Takieddine pour venir vous voir au ministère de l'intérieur dans la mesure ou vous ne contestez pas qu'à cette période, il est venu plusieurs fois dans vos bureaux du ministère de l'intérieur, lui ont rétorqué les juges. Ce n'est donc pas quelqu'un qui prétend être allé au ministère alors qu'il n'y a jamais mis les pieds, mais quelqu'un qui s'y rendait relativement souvent, qui y avait déjà été lorsque Nicolas Sarkozy était ministre de l'intérieur en 2002, qui est un intime de Brice Hortefeux également installé dans ces locaux. Sans préjuger de la véracité de ses propos, on n'est pas en présence d'un mythomane qui inventerait des contacts inexistantes.* »

Claude Guéant reconnaît d'ailleurs que Ziad Takieddine est venu le voir « *cinq ou six fois* » au ministère de l'intérieur, entre juin 2005 et janvier 2007. L'ancien bras droit de Nicolas Sarkozy a aussi avoué être allé une fois ou peut-être deux au domicile de l'intermédiaire, avenue Georges-Mandel. Et notamment pour « *boire un verre* » avant la campagne présidentielle avec Saïf al-Islam Kadhafi, le fils du Guide libyen, qui est lui aussi l'un des pourvoyeurs de fonds présumés de la campagne, ainsi que l'avait consigné dès 2007 l'ancien premier ministre libyen, Choukri Ghanem (mort dans de **troubles circonstances** en 2012), dans un **carnet manuscrit**.

« *Je ne sais pas quand, et combien de fois, [Ziad Takieddine] a vu M. Guéant, il s'en expliquera* », avait déclaré de son côté Nicolas Sarkozy, prenant ses distances avec son lieutenant de toujours, lors de son audition en garde à vue, en mars dernier. Puis deux jours plus tard, sur le plateau de TF1, l'ancien président avait enfoncé le clou : « *S'il y a des faits qui lui sont reprochés, et il a droit comme les autres à la présomption d'innocence, il s'en expliquera. Pas en tant qu'ancien collaborateur de Nicolas Sarkozy, mais en tant que Claude Guéant lui-même.* »

• **DJOUHRI,
L'APPARTEMENT, LES 500 000
EUROS**

Le problème de Claude Guéant, dans cette affaire, c'est qu'il s'est enrichi personnellement. L'enquête financière a ainsi pu déterminer un lien entre des fonds libyens et un achat immobilier de prestige à Paris. En mars 2008, trois mois après la fastueuse visite d'État offerte par Nicolas Sarkozy à Mouammar Kadhafi à Paris, Claude Guéant a reçu sur son compte bancaire un virement de 500 000 euros qui lui a permis d'acquérir trois semaines plus tard un bel appartement situé derrière l'Arc de triomphe, pour un montant de 700 000 euros payés comptant.

Selon l'enquête, cet argent tombé du ciel lui est parvenu *via* « une organisation sophistiquée de blanchiment », au service de l'intermédiaire Alexandre Djouhri, en lien avec un gérant de fortune, « consistant à utiliser des comptes bancaires de deux Saoudiens au Crédit agricole suisse, en faisant circuler des sommes d'argent de l'un à l'autre, pour percevoir des fonds liés à ses affaires, régler ses dépenses, disposer d'espèces, de manière totalement opaque », selon les magistrats.

Alexandre Djouhri ? Claude Guéant le connaît si peu. « Je savais qu'Alexandre Djouhri faisait des affaires, déclare-t-il aux juges. Mais il ne m'a jamais parlé précisément de ce qu'il faisait. (...) M. Djouhri voyait effectivement parfois le président de la République. Je confirme qu'il ne m'a jamais parlé de ses affaires et je ne l'ai jamais entendu parler au président de ses affaires. »

Dès 2015, Claude Guéant a prétendu que les 500 000 euros miraculeux provenaient de la vente de deux petites marines hollandaises – elles n'en valaient même pas le dixième – à un avocat malaisien. Il n'a pas modifié sa version d'un iota en dépit des découvertes judiciaires qui la contredisent en tous points. L'enquête a conclu à une « vente fictive ». L'argent ayant en réalité parcouru le monde (l'Arabie saoudite, puis la Malaisie) avant d'arriver sur le compte parisien de Guéant. Pire : le premier virement en faveur de

Guéant avait été opéré par un gérant de fortune établi en Suisse, Wahib Nacer, qui se trouve être le gestionnaire des comptes d'Alexandre Djouhri et... de Bachir Saleh, l'ex-directeur de cabinet de Kadhafi et patron de l'un des fonds souverains libyens, le LAP.

Les policiers ont fini par établir que le virement initial avait été compensé quelques mois plus tard par de l'argent libyen grâce à la vente surévaluée d'une villa à Mougins, dans le sud de la France, au LAP de Bachir Saleh, le tout par l'entremise d'une société au Panama (voir ci-dessous un extrait de l'émission *Cash Investigation*).

Les enquêteurs ont aussi retrouvé un RIB de Claude Guéant au domicile de Djouhri. « J'ignorais tout à fait qu'Alexandre Djouhri ait disposé de mon RIB, a certifié Claude Guéant aux juges. Une chose est certaine et je suis catégorique, jamais je n'ai donné à M. Djouhri mon RIB. Je ne vois pas pourquoi je lui aurais donné du reste. C'est à M. Djouhri qu'il faudrait poser la question. »

Plus loin : « C'est à lui d'expliquer pourquoi ce RIB se retrouve dans ses archives. »

Les juges, incrédules : « A-t-il été en situation de vous dérober un RIB ? »

« Il n'est jamais venu à mon domicile. Je l'ai rencontré dans mon bureau de l'Élysée, mais je ne vois pas comment il aurait eu accès à mon chéquier », s'est défendu Claude Guéant.

Mais en dépit de ces dénégations, Claude Guéant semble avoir été mis dans la boucle de plusieurs dossiers par Alexandre Djouhri. Deux télécopies saisies chez le gérant de fortune de l'intermédiaire prouvent qu'Alexandre Djouhri a adressé au secrétaire général de l'Élysée un dossier d'intervention auprès du ministre du budget au sujet du passif fiscal de la société propriétaire de la villa de Mougins, celle que Djouhri se préparait à vendre aux Libyens. Hélas, Guéant n'en a « aucun souvenir ».

Autre intervention, il avait signalé aux dirigeants d'EADS qu'Alexandre Djouhri prétendait que le groupe d'aéronautique lui devait de l'argent sur la vente d'avions Airbus à la Libye. « J'ai rappelé à EADS que les représentants libyens souhaitaient que ces engagements soient honorés, a expliqué Guéant aux magistrats. Si mon souvenir est exact, je vous confirme que Bachir Saleh m'a parlé de ces engagements. Cela s'est passé à Paris. Par la suite, Alexandre Djouhri a relayé cette demande de Bachir Saleh. Est-ce une fois, deux fois je ne saurais vous dire. » EADS avait refusé de payer Djouhri, d'autant qu'un paiement de commission avait déjà été effectué sur un compte au Liban.

• **SQUARCINI ET LA CAVALE DU
BRAS DROIT DE KADHAFI**

Sous Sarkozy, la France a su par la suite se montrer protectrice des intérêts personnels de Bachir Saleh, parfois surnommé la « boîte noire » de Kadhafi. Non seulement les services secrets l'ont **exfiltré** de Libye au moment de la guerre, mais les autorités françaises, sous l'autorité directe de Claude Guéant, alors ministre de l'intérieur, **ont organisé sa fuite** de France, en mai 2012, au lendemain de révélations de Mediapart sur l'affaire des financements libyens.

La cavale de Bachir Saleh, pourtant visé par un mandat d'arrêt émis par Interpol, avait été coordonnée par Alexandre Djouhri et Bernard Squarcini, alors patron de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI, aujourd'hui DGSI). « J'ai appris son départ après qu'il a quitté la France, et je n'ai joué strictement aucun rôle dans ce départ », a soutenu Claude Guéant, lors de son audition.

Les juges : « À ce moment-là, Bernard Squarcini est placé sous votre responsabilité hiérarchique, et M. Moutouh [en contact téléphonique avec Bernard Squarcini au même moment – ndr] est votre conseiller. Quant à Alexandre Djouhri, c'est votre ami. Nous sommes entre les deux tours de l'élection

présidentielle. Pouvez-vous sérieusement affirmer ne pas avoir été informé en temps réel de ce départ ? »

Guéant : « Je l'affirme avec le plus grand sérieux. »

Sur cette cavale spectaculaire, Nicolas Sarkozy s'était montré en audition totalement amnésique : « Comprenez-vous que nous puissions nous interroger sur la position de M. Guéant, ministre de l'intérieur et supérieur hiérarchique de M. Squarcini, compte tenu de sa proximité avec vous, et notamment sur le fait qu'il ne vous avait pas informé ou rendu compte de l'exfiltration de M. Saleh à un moment où celui-ci fait la une de la presse ? », avaient questionné les enquêteurs.

« Claude Guéant a été pendant des années un collaborateur remarquable, qui a exercé des missions que je lui ai confiées de manière infatigable, professionnelle et loyale. À la minute où il est nommé ministre de l'intérieur, il n'est plus mon collaborateur », a répondu Sarkozy, lâchant une fois de plus son ancien bras droit sur procès-verbal.

Depuis des années, les proches de Claude Guéant lui disent qu'il est le « bouc émissaire » et le « paratonnerre parfait » de Nicolas Sarkozy dans ce dossier, comme cela ressort par exemple d'un échange de SMS avec son fils en 2013 intercepté par la police. De fait, l'ancien « Cardinal » ne cesse de prendre la foudre sans rien dire.

Bloc contre bloc, Le Pen a choisi sa stratégie européenne

PAR ASTRID54

LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Marine Le Pen lors de sa rentrée à Fréjus © Reuters

Pour sa rentrée politique, Marine Le Pen s'est confortablement installée dans le match « mondialistes immigrationnistes », camp dans lequel elle range Emmanuel Macron, contre partisans du « retour des peuples » – celui de Trump, Orban et Salvini.

Macron est seul, « affaibli », « impuissant ». Elle est portée par une « vague qui va balayer de sa puissance le monde ancien ».

Lors de son discours de rentrée, et malgré la situation financière pour le moins délicate de son parti, la présidente du Rassemblement national (ex-FN) a déroulé avec détermination l'axe principal de sa stratégie européenne.

À huit mois d'un scrutin où son parti est donné au coude à coude avec LREM, Marine Le Pen a choisi en Macron son seul et unique adversaire. Et « la submersion migratoire » comme seul et unique thème de campagne. L'affrontement binaire qui a commencé à s'esquisser entre l'Europe d'Orban et celle de Macron lui va parfaitement, tant elle est persuadée que son camp en ressortira grand gagnant.

« En Hongrie, en Pologne, en Italie, en Autriche, nos idées sont déjà au pouvoir ! », s'est réjouie Marine Le Pen qui a réuni près de huit cents militants au Théâtre Forum de Fréjus (lire notre boîte noire). « Nous assistons partout au retour des peuples », s'est même enflammée la dirigeante du RN, inscrivant cette montée des nationalismes dans « un mouvement mondial » qui aurait déjà commencé en Inde, en Chine, en Russie avant de gagner les États-Unis de Donald Trump.

« Aujourd'hui, ce ne sont plus nous qui sommes isolés mais Mme Merkel qui perd du pouvoir chaque jour davantage,

le titubant Juncker et le funambule Macron », a martelé l'ancienne candidate à l'élection présidentielle qui a prédit, avec des accents messianiques, l'avènement d'un « grand basculement politique » avec ce scrutin européen.



Marine Le Pen lors de sa rentrée à Fréjus © Reuters

Pour mieux installer ce face-à-face, Marine Le Pen a jeté avec condescendance une pelletée de terre sur les cercueils des « anciens partis LR ou le PS, figés dans le clivage droite-gauche, relégués au rang de figurants ». Tout juste Laurent Wauquiez a-t-il eu droit à une petite pique supplémentaire sur ses faux-semblants en matière d'immigration. Mais le président de LR ne mérite manifestement pas plus.

En cette rentrée, la présidente du RN a préféré taper à bras raccourcis sur un pouvoir qu'elle voit déjà vaciller. L'Union européenne de Macron, c'est « la subversion migratoire » et « la soumission aux oligarchies financières », a-t-elle expliqué. Un modèle qui a du plomb dans l'aile, tout comme ce jeune président déjà démonétisé après un été particulièrement catastrophique.

« À l'heure où tout le monde fait sa rentrée, lui donne plutôt l'impression de faire sa sortie. Il ne marche plus, il rame », s'est-elle gaussée, moquant, après un an d'exercice du pouvoir, l'inconsistance du parti présidentiel et les « fantômes » du gouvernement. « On ne dirige pas un pays comme la France seul, entouré de mercenaires de supermarché », a-t-elle lancé, manifestement enivrée par le climat politique européen. Toujours à son aise dans ce registre, elle a ironisé sur la dernière trouvaille élyséenne – vendre des mugs et des tee-shirts à l'effigie du président –, comme révélant son « penchant puéril et ridicule pour le nombrilisme ». Elle a patiemment mitraillé

ce président qui s'émeut du « *pognon de dingue* » donné aux plus pauvres « *devant sa vaisselle à 500 000 euros* » et rappelé que, malgré les promesses du startuper, le chômage continue d'augmenter et que la croissance est en berne.

Un président qui n'a donc « *plus d'argent pour le pouvoir d'achat des retraités, pour la police mais [qui] en a pour l'immigration* », s'est-elle indignée, renouant avec le thème favori de son camp. Car à l'instar de ce qui a fait gagner ses partenaires européens de la Ligue ou du FPÖ, le seul et unique thème de cette campagne sera celui de « *la submersion migratoire* ».

Et sur ce sujet, où l'Union européenne serait mue par « *une folle vision idéologique* », Marine Le Pen n'hésite pas à dénoncer un vaste complot. « *Nous vivons la submersion de l'Europe et la submersion silencieuse de la France (...). Cette submersion est organisée méticuleusement* » par l'Union européenne.

Décrivant des préfets « *qui n'ont qu'une priorité : l'implantation des migrants. Comment les acheminer, par cars, par bateaux, comment leur trouver un emplacement : là il n'y a pas de problèmes, l'argent coule à flots !* » pour leur fournir « *des accompagnateurs, de l'argent de poche, des stages* », Marine Le Pen a sorti la grosse artillerie avec l'aisance de celle qui sait que plus c'est gros, plus ça passe. Celle qui a renoncé à toute crédibilité sur le front économique a ainsi avancé le chiffre fantaisiste de deux milliards d'euros consacrés à l'AME (aide médicale d'État) qui correspond – tiens, tiens – au plan pauvreté annoncé par Macron. Qu'importe si le budget de l'AME est en réalité deux fois moindre, le message est là et il est simple : « *Avec nous l'Aquarius n'accostera plus sur les côtes françaises.* »

Citant à deux reprises l'essayiste Hervé Juvin, pressenti pour être tête de liste aux élections européennes, elle a expliqué, comme il l'avait fait le matin devant les cadres du parti, que « *le combat des nations contre l'UE est un combat*

d'indépendance ». Décidément, le match Macron-Orban, « *mondialistes* » contre « *réveil des peuples* », a galvanisé une Marine Le Pen qui a presque réussi à faire oublier, en cette rentrée, la situation catastrophique de son parti.

Boite noire

Cette année encore, Mediapart n'a pas été accrédité par le RN (ex-FN) pour assister au meeting de Marine Le Pen.

« Crise historique », « amateurisme » : la gestion financière du RN en question

PAR MARINE TURCHI
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Marine Le Pen à l'Assemblée nationale, le 16 avril 2018. © Reuters

Le Rassemblement national, menacé par les affaires judiciaires, a fait une rentrée morose à Fréjus. La faute des « *juges militants* » pour Marine Le Pen. Pourtant, les comptes du RN laissent apparaître des dettes bien plus anciennes. Certains frontistes dénoncent une « *mauvaise gestion* ».

À huit mois des élections européennes, le Rassemblement national fait, dimanche 16 septembre, une rentrée morose à Fréjus (Var), empêtré dans les problèmes financiers et menacé par les affaires judiciaires. Le parti, Marine Le Pen ou ses proches sont visés par **six enquêtes judiciaires**, dont trois concernent le financement de ses campagnes entre 2012 et 2015. L'enquête en cours depuis 2015 sur des soupçons d'emplois fictifs au Parlement européen a déjà eu un effet concret : fin juin, les juges ont décidé la saisie de 2 millions d'euros d'aide publique dus au mouvement.

Les magistrats justifient cette décision par les documents et témoignages recueillis, qui font apparaître, selon eux, un système qui consisterait à rémunérer des cadres du parti comme assistants parlementaires. Ils redoutent que le parti, fortement endetté, ne soit pas en mesure de payer d'éventuels dommages et intérêts en cas de condamnation. Le Parlement européen estime son préjudice à sept millions d'euros pour la période 2009 à 2017. Le RN a fait appel de cette décision. La chambre de l'instruction se prononcera le 26 septembre.

Pour Marine Le Pen, si cette saisie de deux millions d'euros est confirmée, ce sera « *la mort* » de son parti. « *Tout peut s'arrêter à la fin de l'été, et même avant, dramatisait son trésorier au mois de juillet. Si je n'ai pas l'argent pour payer [les salaires et le loyer du siège], je dois déposer le bilan.* » « *On est à deux doigts du dépôt de bilan* », a aussi averti Jean-Lin Lacapelle, délégué national des ressources du parti.

Un an plus tôt, pourtant, le trésorier du RN démentait **les médias** qui décrivaient un Front national « *au bord du gouffre financier* ». « *Ces articles sont mensongers et malveillants. Les "informations" qui y sont données sont purement et simplement fausses* », s'était agacé Wallerand de Saint-Just, qui expliquait alors que le parti devait « *faire des économies* » mais qu'il avait « *parfaitement les moyens de fonctionner* ».

Comment le Rassemblement national est-il arrivé à cette situation critique en un an ? Le parti accuse les juges de vouloir « *tuer le premier parti d'opposition* ». Tout l'été, Marine Le Pen a redoublé de superlatifs pour dénoncer un « *assassinat politique* » et « *une dictature* ». Wallerand de Saint-Just a lui rappelé que son parti contestait « *avoir commis la moindre infraction* » et qu'aucune condamnation n'avait été prononcée dans cette affaire.

Le RN a organisé deux appels aux dons depuis le mois de juillet. Le premier a permis de récolter 600 000 euros, le second doit financer l'impression de son **tract de rentrée**, sur lequel Marine Le

Pen pose avec son allié Matteo Salvini, ministre de l'intérieur italien. Pour sa rentrée politique, le RN s'est serré la ceinture : pas d'université d'été, mais un simple discours de sa présidente à Fréjus. Les dépenses de personnel, qui se chiffrent à 3 millions d'euros chaque année, vont être réduites au maximum. La moitié des 50 salariés du parti sont sur la sellette. Un tiers de ses 100 permanences dans ses fédérations ont dû être fermées, selon *Le Parisien*.



Marine Le Pen à l'Assemblée nationale, le 16 avril 2018. © Reuters

Mais les difficultés financières du RN sont bien plus anciennes que ne le dit son trésorier – qui refuse aujourd'hui de dévoiler l'état actuel précis des caisses. Les derniers comptes, déposés à la Commission des comptes de campagne (CNCCFP) – ceux de 2016, que Mediapart a consultés –, affichaient déjà des dettes à hauteur de 13,8 millions d'euros. Un frontiste interrogé par Mediapart évoque une « ardoise totale d'environ 18 millions d'euros » désormais, en prenant en compte l'emprunt russe de 9,4 millions d'euros obtenu en 2014, que le parti doit rembourser en septembre 2019, et un prêt de Cotelec de 6,5 millions d'euros. Sollicité, Wallerand de Saint-Just n'a pas répondu.

À l'inverse, les recettes sont plus maigres. Comme tout parti politique, le RN vit des cotisations de ses adhérents (2,4 millions d'euros en 2016) et de ses élus (1,3 million d'euros), des dons (857 000 euros), mais aussi de sa subvention publique, qui dépend de ses résultats au premier tour des élections législatives. Or, ceux-ci sont en baisse. La dotation publique annuelle

a été amputée d'environ 500 000 euros, étant donné le recul de 500 000 voix aux législatives par rapport à 2012.

Le montant des cotisations des élus serait lui aussi en baisse, certains élus ne les payant plus, « parce qu'ils sont sur le départ », glisse un frontiste. Le sujet a d'ailleurs été abordé lors du dernier bureau national. Quant aux adhésions, elles chutent elles aussi : au 1^{er} juin, le parti ne comptait plus que 31 000 adhérents à jour de cotisation, d'après *Le Figaro*. Soit une perte de 60 % par rapport aux 83 000 adhérents revendiqués par le Front national à la veille du premier tour de la présidentielle.

Ce n'est pas la première fois que le RN fait face à de graves difficultés financières. En 1998, lors la scission avec Bruno Mégret, le Front national avait perdu un grand nombre d'élus et de militants, ce qui avait entraîné une baisse de ses ressources, et il avait un temps été placé sous contrôle judiciaire. Les banques étant déjà réticentes à se mouiller en sa faveur, c'est Fernand Le Rachinel, imprimeur et financier historique du parti qui lui avait octroyé un prêt. « Il faut absolument que tu nous prêtes de l'argent, sinon on est morts », lui avait demandé le trésorier de l'époque, Jean-Pierre Reveau.

Dix ans plus tard, en 2007, le parti lepéniste est à nouveau menacé de disparition. Après l'élection de Nicolas Sarkozy, le FN subit une déroute aux élections législatives (4,3 % des voix), qui lui coûte 7,8 millions d'euros. Le mouvement est dans l'incapacité de rembourser à Fernand Le Rachinel les 8 millions d'euros qu'il a prêtés pour les campagnes. Au bord de la faillite – en 2010, ses dettes atteignent 10 millions d'euros –, le Front national sera sauvé grâce au microparti de Jean-Marie Le Pen, Cotelec, qui lui prête alors 2,8 millions d'euros en prenant une garantie : une hypothèque sur le « Paquebot », l'ancien siège. La vente de ce bâtiment, en 2011, permet au FN d'éponger ses dettes. Un an plus tard, ses bons résultats aux élections

législatives lui permettent de tripler sa subvention publique et de se remettre à flot.

Mais une décennie plus tard, voilà le parti à nouveau au bord du dépôt de bilan. Et cette fois-ci, il n'a plus aucune garantie à offrir à ses prêteurs. De quoi effrayer les banques, qui n'acceptent plus de lui prêter des fonds. En novembre 2017, la banque historique du Front national, la Société générale, a décidé de **fermer tous les comptes** du parti. L'« emprunt patriotique » lancé dans la foulée par Marine Le Pen auprès des sympathisants, et rémunéré à 3 %, n'a pas suffi à redresser la barre.

« C'est de la mauvaise gestion, de l'incompétence, de l'amateurisme »

Depuis plusieurs années, Marine Le Pen dénonce un « scandale démocratique » et une « discrimination » dont serait victime son parti de la part des banques françaises.

L'eurodéputé Bernard Monot, qui a quitté le Rassemblement national pour rejoindre Nicolas Dupont-Aignan en mai, après 39 ans dans les rangs du FN, affirme avoir proposé pendant la campagne une solution de financement. « J'avais trouvé un fonds d'investissement en Asie du Sud-Est, dans le secteur de l'énergie, prêt à financer 15 millions de dollars. Cela couvrirait les deux tours de la présidentielle. Tout était négocié, je n'avais plus qu'à prendre l'avion pour récupérer la convention. J'avais même commencé à monter une association de droit britannique pour accueillir le prêt, de manière tout à fait légale », raconte-t-il. Selon lui, Marine Le Pen aurait refusé cette piste sur les conseils de Wallerand de Saint-Just, qui l'aurait « décrédibilisée ».

Cet ex-conseiller économique de Marine Le Pen, artisan avec Jean-Richard Sulzer du programme économique du parti, accuse le trésorier de n'avoir « pratiquement pas provisionné pour rembourser le prêt russe », comme il le lui aurait pourtant recommandé dans son plan de trésorerie quinquennal, en 2014.

L'eurodéputé dit avoir « tiré la sonnette d'alarme » à plusieurs reprises en bureau politique ces deux dernières années, en vain.

« Il n'y a plus d'actifs », s'inquiète aussi, sous couvert d'anonymat, un élu frontiste, qui ironise : « Lors de la crise de 2007, on en était à piquer les ramettes de papier au conseil régional, mais, au moins, on avait le "Paquebot". Là, on n'a plus rien. Ce sont des difficultés structurelles, cette fois-ci, c'est grave... » En cause, selon lui, la « gabegie énorme » dans les frais de fonctionnement et les salaires, qu'il s'agisse du « clan Florian Philippot » hier, qui aurait « mené grand train », ou de certains cadres, tels le haut fonctionnaire Jean Messiha, payé 12 700 euros net pendant la campagne ou encore Jean-Lin Lacapelle, rémunéré 7 950 euros. « Allez expliquer ça à des militants... », soupire-t-il.



© Reuters

Un ex-frontiste interrogé par Mediapart évoque lui aussi « une crise financière historique ». « Ce n'est pas de la malversation, comme certains peuvent s'imaginer, c'est plutôt de la mauvaise gestion, de l'incompétence, de l'amateurisme et de l'inconscience », explique cet ancien cadre, qui dénonce la « politique de l'autruche » du parti. « Plus personne n'écoute rien, on est dans le déni de réalité. Le compte d'exploitation est dans le rouge et s'enfonce d'année en année. Mais ils font toujours le pari sur l'avenir : "Ça va aller mieux, on va avoir davantage de subventions." Mais non, ça ne va pas mieux ! À la fin de la présidentielle, il y a eu plus de dépenses que de recettes. Au bout d'un moment, il y a un blocage. On y est. »

Quelle est la part de communication et la part de réalité dans le discours du Rassemblement national ? « La situation est alarmante, mais pas pour les raisons qu'ils ont invoquées », assure cet ex-frontiste. Wallerand de Saint-Just abrite sa mauvaise gestion derrière le fait juridique, sauf que geler deux millions d'euros de subvention ne change rien au problème de trésorerie de fond. Ils ont une ardoise énorme, des européennes à financer et plus personne ne leur prêtera... » Pour lui, le parti aurait actuellement besoin d'« environ 23 millions d'euros », si l'on prend en compte les dettes et le financement des prochaines élections européennes, en mai. « Dans les mois qui viennent, sauf intervention extérieure, ils ne pourront pas mettre cette somme sur la table. Ils déposeront le bilan au plus tard dans un an », prédit-il.



L'appel aux dons du RN sur son site Internet.

L'écu frontiste cité plus haut estime lui que la consigne interne est de « mettre ces problèmes sur le compte des "juges rouges" ». L'excuse, c'est « le pouvoir nous a tués ». Sauf que Renaud Van Ruymbeke [chargé de plusieurs enquêtes visant le parti – ndr] est loin du Syndicat de la magistrature... »

Le Rassemblement national fait valoir que cette subvention était attendue depuis février et qu'elle devait assurer une partie des dépenses jusqu'à novembre 2018.

Pour l'avocat Jean-Christophe Ménard, spécialiste du droit des partis politiques et maître de conférences à Sciences Po Paris, « il faut faire la part des choses entre la communication et la réalité sur l'état financier du RN, qui s'explique par un ensemble de facteurs, tels que leur gestion

ou leur difficulté à trouver une banque prêteuse ». « Dans sa communication, Marine Le Pen victimise son parti pour médiatiser la situation du RN, entretenir l'idée d'un acharnement judiciaire et justifier un appel aux dons auprès de ses sympathisants. Cette démarche du RN n'est pas inédite. Par le passé, le parti agissait de la même manière dans sa quête des 500 parrainages en agitant le spectre d'une absence du candidat du FN à l'élection présidentielle », rappelle cet ancien rapporteur auprès de la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP).

Du point de vue du droit, il n'y aurait pas « d'acharnement particulier » des juges d'instruction à l'égard du RN, estime-t-il. « La saisie pénale est une procédure que l'on rencontre fréquemment dans des dossiers de fraudes ou de blanchiment. » D'autant que cette saisie « ne concerne que 2 millions d'euros sur les 22,5 millions d'euros que percevra le RN sur 5 ans, soit 10 % à peine », souligne-t-il. Le Rassemblement national n'est par ailleurs pas le premier parti politique à faire face à d'importants problèmes financiers. Le PS et Les Républicains ont été confrontés à des difficultés financières importantes et se sont réorganisés.

Mais « si le RN s'avère dans l'incapacité de rembourser ses emprunts, le danger est réel », souligne l'avocat, « comme pour n'importe quelle association ou entreprise privée » – la seule différence étant qu'un parti politique possède la garantie de bénéficier du versement d'une dotation publique chaque année s'il a présenté des candidats aux législatives.

S'il ne parvient pas à rembourser ses dettes, que peut-il se passer, concrètement ? Plusieurs hypothèses sont possibles. « Le RN s'expose à une cessation de paiement, puis à un dépôt de bilan », explique Jean-Christophe Ménard. Le parti peut encore être placé en liquidation judiciaire sous le contrôle d'un juge. Les responsables du RN pourraient dissoudre le parti pour créer une nouvelle structure et transmettre ou

non les dettes au nouveau parti. Les créanciers peuvent se retourner contre ce nouveau mouvement. »

Actuellement, les principaux créanciers du RN sont le microparti de Jean-Marie Le Pen et la société aéronautique Aviazapchast, qui a récupéré le prêt russe en novembre 2016. « Ce serait assez inédit qu'un établissement étranger se retourne contre un parti politique français, indique Jean-Christophe Ménard. Mais si le créancier russe ne le fait pas, ce prêt serait comparable à un abandon de créance et donc un don déguisé. »

Quelles solutions le RN peut-il espérer? Se financer à nouveau en Russie ou hors de l'Europe est désormais impossible. La loi sur la moralisation de la vie publique, adoptée en juillet 2017, interdit maintenant un parti politique de solliciter des emprunts auprès des banques extérieures à l'Union européenne. Il ne pourra pas non plus se tourner vers la « banque de la démocratie » : ce projet d'établissement public, qui devait permettre de s'affranchir des financements des banques privées pour les prêts aux partis, a été enterré. Marine Le Pen pourra en revanche solliciter le tout nouveau médiateur du crédit aux candidats et aux partis politiques. Nommé au mois d'août par l'Élysée, il a pour mission de faciliter le dialogue entre les banques et les candidats. Mais encore faut-il que le Rassemblement national présente des garanties de solvabilité suffisantes...

Boîte noire

Nos questions adressées au trésorier du RN, Wallerand de Saint-Just, et au délégué national aux ressources du parti, Jean-Lin Lacapelle, sont restées sans réponse. Sollicité, l'eurodéputé Nicolas Bay, directeur de campagnes des législatives en 2017, nous a renvoyés vers le trésorier du parti.

A Paris, Anne Hidalgo est fragilisée par la démission de son premier adjoint

PAR PAULINE GRAULLE ET ELLEN SALVI
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Bruno Julliard et Anne Hidalgo le 2 mars 2018 © Reuters
Le premier adjoint Bruno Julliard a annoncé lundi qu'il démissionnait de ses fonctions. En cause : la gestion de la maire de Paris, qui a enchaîné depuis un an les catastrophes industrielles.

Anne Hidalgo apparaît plus fragilisée que jamais. Lundi 17 septembre, Bruno Julliard, premier adjoint et adjoint à la culture à la maire de Paris, a décidé de quitter ses fonctions, après avoir mûri sa décision pendant tout l'été. Celui qui fut son porte-parole aux municipales de 2014 a également décliné la proposition de l'édile parisienne de devenir son directeur de campagne pour les prochaines échéances électorales de 2020. Dans un entretien au *Monde*, il dresse un constat amer sur la gestion municipale.

« Depuis plusieurs mois, de vifs désaccords d'orientation et de méthodes de gouvernance nous ont éloignés », dit-il, expliquant avoir « fait part, à de multiples reprises, de [son] inquiétude face à une certaine inconstance et à une manière de gouverner à l'instinct », sans jamais être écouté ou presque.

« Le redressement nécessiterait des inflexions que je ne peux parvenir à entraîner, pas même à suggérer. Notre complémentarité initiale est devenue une incompatibilité. Je n'y crois plus. Je ne veux pas faire semblant », affirme l'ancien président de l'Unef, qui indique vouloir

« désormais réfléchir à un autre avenir professionnel », « après dix années de responsabilités dans l'exécutif parisien ».

Nous republions ici l'enquête consacrée sur la gestion municipale d'Anne Hidalgo à Paris, initialement publiée sur *Mediapart* le 5 août 2018.

Deux ans, c'est encore long. Ceux qui rêvent de la mairie de Paris le savent. Face aux journalistes, ils rappellent souvent cette évidence : « Il peut se passer beaucoup de choses d'ici 2020. » Nombre d'entre eux ne sont pas officiellement candidats aux prochaines élections. Ils évoquent le sujet d'un air entendu, mais préfèrent expliquer que l'heure est à l'écoute des Parisiens, de leurs doléances et de leurs desiderata.

« On organise les choses méthodiquement et à bas bruit », affirme le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, dont les intentions ne sont pourtant guère discrètes. « Les Parisiens ne vont pas forcément vouloir une alternance, mais ils voudront du changement », veut croire l'ancien conseiller de François Hollande à l'Élysée, Gaspard Gantzer, qui vient de lancer son mouvement « Parisiens, Parisiennes ». La conseillère de Paris France insoumise (FI) Danielle Simonnet, qui se revendique déjà « candidate à la candidature », estime quant à elle que l'on assiste à « la fin d'un cycle », celui d'« une politique qui traitait les symptômes et non les causes ».

Au centre des ambitions de chacun, un seul et même constat : Paris a un problème. Et ce problème se cristallise sur sa maire, Anne Hidalgo. Voilà plusieurs mois que l'édile, élue en 2014 sous les couleurs du Parti socialiste (PS), concentre, à gauche comme à droite, l'essentiel des critiques. De l'héritage « gâché » de Bertrand Delanoë – dont elle a été première adjointe pendant 13 ans avant de lui succéder – à sa gestion de la municipalité, en passant par ce que d'aucuns qualifient d'« équation

personnelle », tous les arguments sont bons pour démontrer à quel point la situation est devenue intenable.



Anne Hidalgo, le 5 avril 2014, jour de son élection à la mairie de Paris. © Reuters

Pour l'un de ses plus proches conseillers, les difficultés ont commencé à l'automne 2017, date à laquelle Nadia Le Brun et Airy Routier ont publié *Notre-Drame de Paris* (éditions Albin Michel), ouvrage dans lequel les deux journalistes dressaient un bilan à charge des trois premières années de mandat d'Anne Hidalgo, surnommée sous leur plume « la reine des bouchons », la « pasionaria du social » ou encore « sainte Anne du Bon Accueil ». « À partir de là, on s'en est pris dans tous les sens », souffle-t-il.

Parmi les nombreux reproches qui lui sont faits, figure la gestion de l'espace public. « On n'est pas bons là-dessus », confirme un élu de la majorité. « On a des progrès à faire », nuance le sénateur PS Rémi Féraud, ancien maire du X^e arrondissement, qui avait dirigé la campagne d'Anne Hidalgo en 2014. « Les Parisiens ont le sentiment d'une dégradation de leur espace public. Il faut reprendre le contrôle dessus », affirme de son côté Gaspard Gantzer. Entre la multiplication des rats – que la crue de la Seine de 2016 a fait remonter à la surface –, la recrudescence des « actes d'incivilité », la végétalisation des pieds d'arbre transformés par endroits en dépotoirs – 800 ont finalement été retirés –, les poubelles débordant de détritiques, « les Parisiens considèrent globalement que la ville est plus sale », indique un proche.

« Anne Hidalgo est dans les grands trucs, mais dès qu'il s'agit de concret, il n'y a plus personne », glisse Benjamin Griveaux. Accaparée par la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024,

l'édile a eu pendant plusieurs mois un agenda très international qui, aux dires mêmes des élus de sa majorité, a donné le sentiment qu'elle était loin des Parisiens et de leurs préoccupations quotidiennes. À ces difficultés s'est ajoutée une liste de « déconvenues » dont ses détracteurs se sont rapidement emparés, dessinant au fur et à mesure le portrait d'une maire à l'« autoritarisme excessif » et à la « gestion calamiteuse ».

En l'espace de quelques mois, le « Hidalgo bashing » a infusé dans tous les cercles parisiens. Méprisée sous l'ère Delanoë, traitée de « concierge » pendant la campagne de 2014, Anne Hidalgo a, selon ceux qui la connaissent depuis longtemps, « une revanche à prendre ». « C'était très difficile pour elle d'exister dans l'ombre de Bertrand Delanoë, explique un ancien cadre de la Ville. La nécessité de tuer le père couvait depuis assez longtemps. Son erreur a été d'incarner elle-même l'autoritarisme, sans laisser son dernier directeur de cabinet [Raphaël Chambon, récemment remplacé par Frédéric Lénica – ndlr] le soin de s'en charger. »

Rapidement, s'est installée l'image d'une femme « trop autoritaire » et « qui n'a pas une capacité d'écoute infinie ». « Sa méthode de gouvernance est trop verticale. Elle donne parfois l'impression d'avoir toujours raison et il lui arrive de faire preuve de dogmatisme dans la prise de décision », indique le député « UDI, Agir et Indépendants » et conseiller de Paris, Pierre-Yves Bournazel, qui refuse cependant de participer au « Hidalgo bashing ». « J'ai des divergences claires sur sa gouvernance, mais je respecte sa personne et la fonction qu'elle occupe, dit-il. C'est une combattante. »

Les attaques *ad hominem*, bien souvent teintées de misogynie crasse, ont atteint de tels sommets de violence que même ceux qui les ont proférées à l'époque ont depuis calmé de jeu. Dans l'opposition, mais aussi au sein de la majorité, beaucoup se sont agacés de voir la maire de Paris expliquer qu'on s'en prenait à elle uniquement parce qu'elle est une femme. « Le procès en sexisme est vrai, mais

il reste minoritaire, confie l'un de ses proches. Par ailleurs, ce n'est pas à elle de le porter. Le mettre en avant comme elle fait, c'est aussi renforcer les critiques sur son incapacité à se remettre en question. »

Si les insultes se font plus rares aujourd'hui, les critiques, elles, sont toujours aussi prégnantes. Surtout, elles trouvent chaque jour un nouvel objet susceptible de les nourrir. Il y a d'abord eu le projet de fermeture des voies sur berge de la rive droite, adopté par le Conseil de Paris en septembre 2016, malgré un avis défavorable de la commission d'enquête, et annulé sur décision du tribunal administratif – un nouveau jugement est attendu à l'automne.

Il y a ensuite eu le fiasco de Vélib', que beaucoup, dans la majorité d'Anne Hidalgo, considèrent comme « le problème numéro un », « celui qui va laisser des traces ». Il y a enfin eu, plus récemment, l'arrêt brutal du service d'autopartage Autolib. Autant de sujets qui relèvent de problématiques différentes, mais qui ont pour point commun de toucher à la mobilité, question inflammable s'il en est. « Les sujets transports hystérisent toujours sur le moment. Bertrand Delanoë en avait fait les frais durant son premier mandat, avec les couloirs de bus et les travaux boulevards de Magenta et Port-Royal, mais les gens oublient ensuite... », rappelle un membre du cabinet.

Tous les proches de la maire de Paris soulignent d'ailleurs que le projet de fermeture des voies sur berge est déjà devenu plus « consensuel ». « Aucun candidat ne proposera de les rouvrir. Sur ce sujet, on a gagné », se réjouit Ian Brossat, adjoint PCF au logement. Davantage que l'idée, c'est la méthode qui a déplu. « La façon dont cela a été fait a été perçue comme brutale, sectaire », reconnaît un élu de la majorité. Sur ce dossier, comme sur beaucoup d'autres, Anne Hidalgo a voulu aller vite, quitte à confondre rapidité et précipitation.

« Elle a des idées fixes »

La présidentielle de 2017 arrivant à grands pas, la maire de Paris était persuadée que François Fillon serait le prochain président de la République et qu'il pourrait dès lors empêcher un certain nombre de projets, dont celui de la fermeture des voies sur berge. L'urgence a donc prévalu sur le reste. Y compris sur les arguments choisis pour défendre cette décision qui, comme l'admettent aujourd'hui plusieurs proches de l'édile, a finalement eu un impact très relatif sur le taux de pollution.

Les esprits auraient pu s'apaiser une fois les beaux jours et la perspective de promenades en bord de Seine revenus, mais c'est à ce moment qu'a surgi ce qui apparaît désormais comme la principale épine dans le pied d'Anne Hidalgo : la catastrophe industrielle de Vélib'. Au moment du renouvellement du marché, jusqu'alors assuré par Decaux, la Ville de Paris, mise en examen pour « favoritisme » dans l'affaire de la grande roue et du marché de Noël de Marcel Campion, a voulu prévenir tout nouveau démêlé judiciaire. Pour ce faire, le cabinet de la maire a laissé aux services administratifs et au syndicat intercommunal Vélib' Métropole le soin de gérer le passage du Vélib' 1 au Vélib' 2.

En avril 2017 et contre toute attente, c'est le consortium franco-espagnol Smovengo qui remporte le marché. « Ils remplissaient le cahier des charges et proposaient une offre financière en deçà de celle de Decaux. Ne pas les choisir nous aurait conduits directement devant les tribunaux pour favoritisme », souffle un acteur du dossier. La suite a été racontée 1 000 fois et sur tous les tons par les centaines de milliers d'usagers qui en ont pâti (ils étaient 300 000 en 2017 et moins de 220 000 fin avril 2018). Retard sur la mise en place des nouveaux vélos, problèmes de raccordements électriques

dans les stations, système informatique défaillant... « Smovengo n'a clairement pas été à la hauteur », estime la mairie.



Le 25 octobre 2017, Anne Hidalgo et le président de la métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, testent les nouveaux Vélib'. © Reuters

Depuis plusieurs mois, chacun se renvoie la balle des responsabilités. Une inspection générale de la Ville a été lancée « pour vérifier les responsabilités dans cette maison sur les manquements qui sont encore aujourd'hui observés dans ce marché », a indiqué début juillet Anne Hidalgo. Une dernière réunion décisive se tiendra le 30 septembre avec Smovengo. En attendant, l'affaire Vélib', couplée à celle d'Autolib, est un précieux atout pour les ambitieux de 2020 qui, à l'instar de Benjamin Griveaux, pointent du doigt la « mauvaise gestion » de la maire de Paris. « A minima, c'est de l'inattention et de l'impréparation », affirme le porte-parole du gouvernement.

Dans la majorité, certains reconnaissent un manque d'anticipation. Il peut en effet apparaître surprenant que personne, au sein des services, n'ait cru bon de sonner l'alarme sur la faisabilité du projet de Smovengo, au regard de ses capacités ; que personne, non plus, ne se soit sérieusement posé la question des raccordements électriques ; que personne, enfin, n'ait imaginé que de nouvelles offres de partage de vélos, autrement appelées « free floating », viendraient bientôt bousculer le marché.

Plus que la question des compétences de chacun, ces dysfonctionnements incontestables révèlent surtout un manque de fluidité dans les rouages de ce que l'on présente souvent comme une « grosse machine ». Par ricochet, ils en disent long sur la gouvernance d'Anne Hidalgo. Il existe, à la mairie de Paris, trois

stades de décision : celui des directeurs d'administrations, qui ont la compétence technique ; celui des adjoints, élus par les Parisiens ; et celui des membres du cabinet de la maire, désignés par cette dernière. Tous tirent leur légitimité d'une source différente et tous sont rarement d'accord, ce qui crée de facto des lenteurs d'arbitrage.

« L'héritage d'organisation préfectorale est puissant ici », explique le premier adjoint, Bruno Julliard. « Le fonctionnement est assez pyramidal, les éventuels conflits sont structurels. » Cette mécanique complexe nécessite un pilotage au cordeau, à l'image de celui qu'avait instauré en son temps Bertrand Delanoë, souvent décrit comme bien plus « technique » et « méthodique » que sa successeur. « Anne Hidalgo est assez souple. Certains le vivent comme un bordel quotidien et c'est vrai », glisse un autre élu de la majorité. D'autant que s'ajoute à ce mille-feuille un certain nombre de conseillers dits « spéciaux » ou « stratégiques », qui savent rassurer quand il le faut l'édile, mais sont rarement de bon conseil.

À la mairie de Paris, comme dans tout milieu de pouvoir, « il y a des courtisans et ce ne sont pas toujours les meilleurs », glisse un cadre de la Ville, agacé par le fait que la câlinothérapie l'emporte trop souvent sur la raison et la technicité. Le cabinet est scruté de près par les opposants d'Anne Hidalgo, notamment depuis octobre 2017, date à laquelle la chambre régionale de la Cour des comptes l'avait épinglée sur le sujet, observant, **comme l'avait révélé Le Monde**, des collaborateurs plus nombreux que les plafonds autorisés, des rémunérations trop élevées, un temps de travail inférieur à la durée légale, mais aussi des primes et indemnités non justifiées pour certains agents.

Côté administration, la situation n'est guère plus reluisante. À l'automne dernier, près de 50 % des directeurs ont été renouvelés. Un *turn-over* classique, assure la Ville, mais la pression exercée par la maire sur ses services n'y est pas

étrangère. Plusieurs de ceux qui ont travaillé à ses côtés soulignent sa défiance vis-à-vis des « *arguties juridiques* ». Effarée par cette gauche au pouvoir – celle de François Hollande – qui a très tôt cédé aux prescriptions technocratiques, l'édile a choisi de prendre le contre-pied de cette gouvernance en faisant passer ses intuitions politiques avant tout le reste.

« *Elle a des idées fixes*, affirme Bruno Julliard. *Elle fonce, parfois trop, mais ça nous a beaucoup servi sur certains sujets.* » L'exemple le plus communément cité date du 31 mai 2016. Ce jour-là, Anne Hidalgo indique à ses équipes qu'elle compte donner une conférence de presse dans les heures qui suivent pour annoncer la création d'un « *camp humanitaire* » Porte de la Chapelle. Panique à Beauvau, où personne n'a été prévenu. Panique aussi dans les services de la Ville, auxquels la maire donne « *un mois ou un mois et demi* » pour concrétiser le projet

Deux ans plus tard, « *la bulle* », surnommée ainsi en raison de son architecture gonflable, a fini par être démontée, mais elle aura permis d'accueillir « *plus de 25 000 hommes migrants tout juste arrivés sur le territoire français* ». De Bernard Cazeneuve à Gérard Collomb, Anne Hidalgo n'a eu de cesse, au cours de son mandat, de mettre la pression sur les ministres de l'intérieur s'agissant des questions migratoires, jusqu'à engager avec le dernier d'entre eux **une guerre ouverte** sur les modalités d'évacuation des campements de migrants dans le nord-est de la capitale. « *Collomb va être obligé de plier [sur la part de prise en charge par l'État – ndlr], car la situation n'est plus tenable pour des raisons d'ordre public* », lance Ian Brossat.

« **La logique libérale a pris le dessus** »

C'est le marqueur de gauche d'Anne Hidalgo. Celui, pense-t-elle, qui lui permettra d'emporter l'opinion de ses administrés, qui ont voté Emmanuel Macron à 34,83 % au premier tour de la présidentielle. « *Les Parisiens sont très progressistes et très humanistes, ils*

sont engagés sur les sujets de société, explique l'un de ses conseillers. *L'histoire de l'Aquarius par exemple, c'est très mal passé ici.* » Aux différents problèmes soulignés par l'opposition, les élus de la majorité opposent régulièrement les « *nombreuses réussites* » qu'ils regrettent de ne pas voir plus souvent évoquées : les crèches, l'emploi, le passage de l'eau en régie municipale, le réaménagement des places de Paris...

Le projet qui lui a permis de gagner les municipales de 2014 reste à ce jour le ciment de sa majorité, où se côtoient Verts, communistes, socialistes, marcheurs, mais aussi ex-Modem. Si l'équilibre est encore maintenu à ce stade, il risque de devenir plus périlleux à l'approche du scrutin de 2020. À ce moment, la maire de Paris devra choisir entre ceux qui la poussent à incarner l'opposition à Emmanuel Macron et ceux qui préféreraient au contraire la voir épouser le mouvement de La République en marche (LREM).

C'est toute l'ambiguïté politique dans laquelle la maire de Paris se trouve plongée depuis la présidentielle de 2017. Une présidentielle dont elle n'avait absolument pas anticipé le résultat, elle qui se voyait déjà comme le recours naturel de la gauche pour l'échéance de 2022, laquelle aurait dû marquer la fin du quinquennat de François Fillon. Pas plus qu'elle n'avait imaginé le raz-de-marée des législatives qui s'est ensuivi, où LREM a ravi 13 des 18 circonscriptions parisiennes.



Emmanuel Macron et Anne Hidalgo au Stade de France, à Saint-Denis, le 27 février. © Reuters

L'équation Macron est venue tout bousculer. Ce n'est un secret pour personne : les choses avaient mal commencé entre eux deux. Courant 2015, ils s'étaient fortement opposés

sur la question du travail du dimanche, compétence que l'ancien ministre de l'économie souhaitait donner au préfet, avant que le Conseil constitutionnel ne finisse par trancher en faveur de la maire de Paris. L'accord qu'ils avaient scellé n'a pas été tenu.

Dès lors, « *il y a eu une rupture de confiance* », explique un acteur du dossier. « *Anne Hidalgo est très perméable à l'effet de cliquet*, poursuit-il. *Quand elle considère que la confiance est rompue, c'est fini. Elle a un caractère entier. C'est une qualité humaine, mais une faiblesse en politique. Elle ne peut excommunier les gens de cette façon.* »

Plusieurs élus de la majorité le confirment : l'édile « *a ses têtes* ». « *Tout dépend de la relation conjoncturelle qu'elle entretient avec les personnes. Ça manque de rationalité* », dit l'un d'eux. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, Anne Hidalgo a pris soin d'atténuer son propos, tout en continuant à s'opposer à certaines décisions de l'exécutif. Ce fut le cas sur les mesures d'économie en matière de logement social – en octobre 2017, elle avait adressé une lettre aux locataires du parc HLM de la capitale pour les dénoncer. Ce fut encore le cas sur la question de l'Aquarius. « *Le président de la République se dit très proeuropéen mais, sur la question des réfugiés, la France n'est pas au rendez-vous de son histoire* », avait-elle déclaré **au JDD**, fin juin.

Si l'on en croit Benjamin Griveaux, LREM lui opposera bel et bien un candidat en 2020. Pour la tête de liste, le jeu reste ouvert. Tous les noms circulent, de celui du premier ministre Édouard Philippe, poussé par une partie de la droite parisienne, à celui du secrétaire d'État chargé du numérique, Mounir Mahjoubi. Mais sur l'essentiel, à savoir le projet, les contours restent flous. Sur nombre de points, l'ADN des marcheurs n'est en réalité pas si éloigné de celui d'Anne Hidalgo. « *Pour l'instant je ne vois pas de projet alternatif crédible*, affirme son premier adjoint, Bruno Julliard. *Sur*

beaucoup de sujets, La République en marche se contente de dire qu'ils feront mieux que nous. »

Certes, le porte-parole du gouvernement assure qu'« il y a de vraies différences », citant notamment la question du logement social, mais cela fait sourire les conseillers de la maire de Paris. « Les ministres qui s'affichent avec Anne Hidalgo en disent du bien et dans le même temps, Benjamin Griveaux tape, ça n'est pas cohérent, souligne l'un d'entre eux. Ça l'est encore moins quand il commence à cartonner ses propres élus, comme il l'a fait sur la propreté [l'adjoint à la propreté, Mao Peninou, qui avait soutenu Emmanuel Macron pendant la présidentielle – ndlr]. »

L'enjeu des deux prochaines années pour Anne Hidalgo sera de conserver cette majorité hétéroclite, en donnant à chacun ce qu'il veut entendre : un discours constant sur les questions migratoires et environnementales pour rassurer sa gauche ; **une réflexion** autour d'une « police parisienne », et pourquoi pas armée, pour conforter sa droite. « Anne ne veut pas que ça pète », confirme Ian Brossat.

La conseillère FI de Paris Danielle Simonnet estime pour sa part qu'il est déjà trop tard. « La logique libérale a pris le dessus, dit-elle. Il y a un glissement de terrain vers la droite et à chaque fois les cocos se couchent. » « Anne Hidalgo est tiraillée entre sa culture de vieille gauche plurielle et son envie d'emboîter le pas aux macronistes, dont elle partage la fascination pour le privé, persuadée que le progrès s'y trouve », ajoute son collègue EELV, Jérôme Gleizes.

« Anne Hidalgo doit se positionner : veut-elle que Paris devienne "la City", comme le souhaitent les macronistes, ou qu'elle soit un lieu où les classes populaires et moyennes puissent vivre ? » interroge également Nicolas Bonnet Oulaldj, président du groupe communiste au conseil de Paris, qui pourrait se présenter en 2020 si le PCF choisissait de ne pas faire alliance au premier tour. « À mon sens, ajoute-t-il, elle doit

tenter de récupérer l'électorat parti chez Mélenchon et arrêter de jouer l'ambiguïté avec LREM. »

« Il faut qu'elle arrête d'avoir ce sentiment de toute-puissance et qu'elle prenne conscience que sa personne pose problème, glisse aussi un élu de sa majorité. Il y a une crispation très nette de l'opinion autour de sa personnalité. Et certains s'interrogent sérieusement sur son efficacité. » Anne Hidalgo, elle, mise sur les projets amenés à se concrétiser d'ici à la fin de son mandat. Deux ans, c'est encore long. Mais la maire de Paris n'a plus de temps à perdre.

Boîte noire

Sauf mention contraire, toutes les personnes citées dans cet article ont été interrogées en juin et juillet. Plusieurs d'entre elles ont accepté de répondre à nos questions à condition de rester anonymes, ce que nous avons respecté. Nous avons, depuis plusieurs semaines, proposé un entretien à Anne Hidalgo, qui n'a jamais trouvé un créneau dans son agenda pour rencontrer les journalistes de Mediapart.

Fête de l'Huma: des militants confient leur désarroi sur les divisions de la gauche

PAR ASTRID54
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

Les divisions de la gauche en vue des européennes plongent bien des militants communistes dans la perplexité. Rencontre avec deux d'entre eux, à la Fête de l'Humanité.

À la Fête de l'Humanité, samedi 16 septembre, c'était le jour du grand mélomélisme des gauches : inauguration du stand du mouvement Génération.s par Benoît Hamon et Yanis Varoufakis, présence de l'Insoumis François Ruffin dans les travées du site de la Courneuve (invité à faire des *selfies* ou à boire des demis tous les deux mètres), et, bien sûr, discours annuel du secrétaire national du Parti

communiste, Pierre Laurent, devant des représentants de l'ensemble des forces de la gauche française.

Dans le public, on pouvait apercevoir des élus communistes, mais aussi beaucoup de socialistes (la maire de Paris Anne Hidalgo, l'eurodéputé proche de La France insoumise Emmanuel Maurel ou encore Rachid Temal), des membres de Génération.s (Benoît Hamon, Pascal Cherki), quelques écologistes (la sénatrice Esther Benbassa et les porte-parole d'Europe Écologie-Les Verts, Julien Bayou et Sandra Regol), et Gérard Filoche. Seuls manquaient à l'appel des représentants de La France insoumise qui avaient boycotté le rendez-vous, après une passe d'armes sur les réseaux sociaux avec Ian Brossat, le candidat du PCF aux européennes, sur la question des migrants.

À la tribune, Pierre Laurent a longuement parlé écologie et social, a reproché aux journalistes de faire le récit de la séquence politique « par le petit bout de la lorgnette ». Plus étonnant : il n'a évoqué qu'une fois le « rassemblement », et n'a jamais cité le mot *gauche*.

C'est qu'à neuf mois des élections européennes, la gauche est éclatée façon puzzle. Alors qu'EELV et Génération.s ont échoué à présenter une liste commune, le PCF n'exclut pas, lui non plus, de partir seul dans la bataille. Benoît Hamon a beau promettre qu'« il y aura des surprises », le scénario d'une gauche partant divisée en cinq listes (La France insoumise, PCF, Génération.s, EELV, NPA) refait surface. Une situation qui plonge un certain nombre de communistes dans le plus grand désarroi.

Mediapart donne la parole à deux d'entre eux, rencontrés dans les allées de la Courneuve. L'un est un jeune militant, l'autre, une militante de longue date. Et s'ils ne voteront sans doute pas pour le même texte au prochain congrès du PCF, qui se tiendra en novembre à Ivry-sur-Seine, c'est un immense désarroi face aux divisions de la gauche qui les rassemble.



> Sabrina travaille dans le secteur des ressources humaines. Fille d'une famille issue « de la classe ouvrière mais aussi de l'immigration maghrébine », cette quinquagénaire milite depuis 1982 au PCF, aujourd'hui à Mitry-Mory, en Seine-et-Marne. Elle ne sait pas encore pour quel texte elle votera au congrès, mais, quel que soit le résultat, elle s'y pliera.

« Ce que je recherche, dans mon engagement politique, c'est la cohérence. J'ai voté pour Jean-Luc Mélenchon en 2012 et 2017. C'était le candidat le mieux placé à gauche et il portait des idées auxquelles je suis attachée. J'ai beaucoup de copains [camarades – ndlr] qui ont refusé de voter pour lui à la dernière présidentielle. Ils n'ont pas apprécié que Mélenchon soit si agressif avec les communistes, et certains, dont moi, ont un problème avec son côté "binaire". Mais moi, ce qui m'intéresse, ce sont les idées, et si quelqu'un d'emblématique peut les incarner, tant mieux.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, j'en veux aux responsables de gauche de ne pas réussir à se mettre d'accord pour porter un projet commun. Nous, les militants de base, nous travaillons tous les jours ensemble sur le terrain, avec des militants de tous les partis, avec des associatifs, avec des syndicalistes... J'ai plein de copains à La France insoumise, on fait des actions communes sans arrêt. Alors si nous nous pouvons le faire, pourquoi les politiques n'arrivent pas à s'unir ?

Aujourd'hui, la situation politique est très grave : l'extrême droite est forte partout. Il y a un moment où il faut se retrouver, regarder ce qui fait nos forces, nous atouts, ce qui nous rassemble. Il y a un champ des possibles immense. Nous avons un boulevard devant nous, les gens sont motivés, comme l'a montré la grande marche pour le climat la semaine dernière. Ils ont envie de faire de la politique !

Mais au lieu de cela, on a l'impression qu'au-dessus de nous, dans les partis, ce sont des luttes de pouvoir, d'ego, qui priment. Les valeurs de repli, de "la gagne", ont gagné les esprits. Mélenchon a beaucoup clivé pendant la campagne présidentielle, et ensuite, aux législatives [où le PCF et la FI ont fait des campagnes concurrentes – ndlr]. Je crois qu'il a eu tort car cela a divisé la gauche. Toutes ces divisions et ces postures, elles nous laissent dans une forme de désespérance. Une grande lassitude a gagné tout le monde, alors que nous aurions tout pour gagner.

Moi, j'habite dans un logement social. Je vois que les gens sont capables de vivre ensemble. Ils ont parfois des discours anti-réfugiés, oui ça arrive, mais ce ne sont pas des fachos pour autant. C'est juste qu'il y a un problème de repères. Il faut prendre le temps de leur expliquer qu'ils peuvent se tromper. Je me souviens d'un slogan du MRAP [Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples] : "Un raciste, c'est quelqu'un qui se trompe de colère." Le discours de La France insoumise sur les migrants et sur l'international, je trouve que ce n'est vraiment pas terrible.

Il y a un travail de fond à faire pour donner aux gens des repères et leur permettre de retrouver de la confiance en la politique, mais pour cela, les politiques doivent se montrer à la hauteur. »



> Antoine, 26 ans, est journaliste dans un magazine spécialisé dans la finance. Il s'est engagé en 2014 au PCF, parce qu'il voulait soutenir l'expérience du Front de gauche. Pour le congrès, il hésite entre « voter Faucillon, ou ne pas voter du tout ».

« Moi, je suis clairement pour un rassemblement avec La France insoumise. Globalement, je suis très mitigé par rapport aux décisions du PCF. La direction a énormément critiqué Jean-Luc Mélenchon – je suis le premier à reconnaître qu'il peut y avoir matière à le faire –, et l'a soutenu à reculons en 2017, alors qu'il aurait pu passer le premier tour. Cela fait des années que le PCF parle du rassemblement, mais pour une fois qu'on avait une incarnation forte dans un homme qui pense à 90 % comme nous, on n'a pas su saisir cette chance.

Évidemment, les torts sont partagés : Jean-Luc Mélenchon a le défaut de vouloir s'accaparer La France insoumise. Il a dit que le PCF n'existait plus, ce qui a beaucoup choqué chez les communistes. On s'est sentis humiliés. Son problème, c'est qu'il veut être hégémonique. Mais ce n'est pas parce qu'il tient ce discours qu'on doit rentrer dans son jeu !

Je crains que nous refaisions la même erreur aux européennes : Ian Brossat, je l'aime bien, mais il ne peut pas à la fois se positionner comme le candidat du rassemblement et ne pas s'allier avec La France insoumise. C'est incohérent !

D'autant qu'il semble très proche d'Anne Hidalgo qui, pour moi, n'est plus de gauche. Au final, nous allons nous retrouver avec deux blocs concurrents : d'un côté La France insoumise, de l'autre, EELV, le PCF et le PS.

Moi, je ne suis pas d'accord avec le positionnement de Benoît Hamon sur l'Europe, car il est pour rester à tout prix dans l'Union européenne, alors que moi, je veux en construire une autre. Et s'il faut sortir, on sortira.

En revanche, j'ai un gros problème avec le discours anti-migrants de la FI. Une ligne qui d'ailleurs ne les met pas tous d'accord, d'après ce que j'ai cru comprendre. Certes, Mélenchon s'est désolidarisé de son aile la plus nationaliste, mais cela fait des mois qu'il joue avec le feu, en ne se positionnant pas clairement. Or, le retour à une forme de nationalisme, c'est impossible pour moi qui suis internationaliste. C'est ce qui pourrait me pousser à voter pour Hamon aux européennes, même si je suis en désaccord avec le reste de son programme.

Moi, je voudrais que Mélenchon assume une position ouverte sur l'immigration et qu'on puisse tous ensemble dépasser les logiques d'appareils et arrêter de se morfondre sur un sigle ou sur un mot. J'ai d'ailleurs très mal vécu l'épisode corse, quand Mélenchon a, pour des raisons tactiques, cassé l'accord local entre les communistes et les Insoumis, et a choisi de soutenir les nationalistes qui clament "la Corse aux Corses". Le PCF n'a pas le monopole du communisme ; Mélenchon n'a pas le monopole de l'insoumission. »

Turquie: le journal d'opposition «Cumhuriyet» décimé après un changement de dirigeants

PAR NICOLAS CHEVIRON
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle direction se revendiquant de l'héritage kémaliste a poussé au départ une trentaine

des meilleures plumes du quotidien, un des derniers bastions de la presse d'opposition, bête noire du président Erdogan et de son appareil judiciaire.

Istanbul (Turquie), de notre correspondant.- C'est une hémorragie. Depuis une semaine, *Cumhuriyet*, l'un des derniers quotidiens turcs à ne pas avoir encore prêté allégeance au président Recep Tayyip Erdogan, se vide de sa substance. Une trentaine de journalistes ont déjà fait leurs cartons. Parmi eux, on retrouve des éditorialistes de renom, comme le vétéran du journalisme Aydin Engin (77 ans), l'économiste Ahmet Insel, le spécialiste des questions internationales Kadri Gürsel ou encore Özgür Mumcu, le fils du journaliste assassiné Ugur Mumcu, une des icônes du journal.

D'autres figures moins exposées, mais qui, par leur travail d'enquête, donnaient toute sa valeur au journal, ont également pris la porte, comme Cigdem Toker, experte des affaires de corruption, ou le journaliste d'investigation et chroniqueur judiciaire Kemal Göktaş, auteur d'un livre sur le meurtre du journaliste turc d'origine arménienne Hrant Dink.

Tous ont choisi de partir après l'arrivée, vendredi 7 septembre, d'une nouvelle direction à la tête de la Fondation *Cumhuriyet*, propriétaire du quotidien, au terme d'un processus juridique de près de cinq ans marqué, selon de nombreux observateurs, par les interventions d'un pouvoir politique désireux de faire taire le journal.



Il y a un an, le 11 septembre 2017, manifestation de soutien aux 17 membres de l'équipe de « Cumhuriyet » jugés près d'Istanbul. © Reuters

Cette même volonté était apparue dans toute sa nudité lors du procès pénal kafkaïen intenté par l'État contre 17 de ses dirigeants et journalistes pour « soutien à

des organisations terroristes » – en vrac le mouvement güleniste FETÖ, impliqué dans le coup d'État manqué du 15 juillet 2016, les rebelles kurdes du PKK et le groupuscule armé d'extrême gauche DHK –, qui s'est conclu en avril par la condamnation d'une douzaine d'entre eux à des peines de prison allant jusqu'à sept ans et demi de prison.

Le changement de main à la tête de *Cumhuriyet* consacre la victoire et la revanche des tenants d'une ligne kémaliste, laïque et nationaliste, sur une aile libérale qui avait pris le pouvoir presque par hasard en 2013 dans un journal créé en 1924 sur ordre du fondateur de la République turque, Mustafa Kemal Atatürk.

C'est en effet l'absence d'un des membres du conseil d'administration de la Fondation *Cumhuriyet*, retenu à l'étranger, qui avait permis au camp libéral de s'adjuger une courte majorité au sein de cette institution à l'occasion d'un vote pour le remplacement d'un collègue décédé, le 2 avril 2013. Deux autres scrutins, en octobre 2013 et février 2014, avaient parachevé l'éviction des dirigeants kémalistes.

Mais tous n'ont pas accepté cette nouvelle donne. Des administrateurs évincés, dont Alev Coskun, qu'on retrouve aujourd'hui à la tête de la Fondation et du journal, ont déposé un recours devant la Direction générale des fondations (VGM), arguant du fait que le vote par correspondance du membre absent n'avait pas été pris en compte. Écroulés le 15 mai 2015, ils ont ensuite lancé des poursuites devant un tribunal de grande instance d'Istanbul.

Obscure querelle intestine, l'affaire a rebondi et pris un tour nettement plus politique après la publication par *Cumhuriyet*, le 29 mai 2015, d'un article prouvant, photos à l'appui, l'existence de transferts d'armes chapeautés par les services secrets turcs (MIT) à destination des groupes armés de l'opposition syrienne. La révélation a mis le président Erdogan dans une colère noire – « celui qui a publié cette information va payer le prix fort, je ne vais pas le lâcher », a-t-il

promis. Elle a valu au nouveau rédacteur en chef de *Cumhuriyet*, Can Dündar (aujourd'hui réfugié en Allemagne), et au chef de son bureau d'Ankara, Erdem Gül, trois mois de détention provisoire, ainsi que des poursuites pour divulgation de secrets d'État.

Dans les mois qui ont suivi ce scandale, le juge en charge du dossier de la Fondation Cumhuriyet et le chef de la VGM ont été remplacés, rapporte le journaliste Yalçın Dogan, dans un article publié le 8 septembre par le journal en ligne d'opposition T24. Un nouvel expert, archéologue de formation (!), a été nommé, qui a conclu cette fois à l'invalidité des élections.

En mai 2017, le tribunal de grande instance a prononcé cette invalidation, une décision confirmée par la cour d'appel, puis par la Cour de cassation le 3 août 2018. Le 16 du même mois, l'antenne stambouliote de la VGM a ordonné à la Fondation Cumhuriyet d'organiser dans les 30 jours un nouveau scrutin et a donné la liste des personnes habilitées à voter, soit les membres en place avant le changement de direction.

La fermeture de la parenthèse libérale à *Cumhuriyet* était dès lors inéluctable. Elle n'en constitue pas moins un choc pour les défenseurs de la liberté de la presse en Turquie, alors que la plupart des membres de l'équipe chassée du quotidien sortent à peine d'une longue période de détention provisoire – Akin Atalay, l'ex-directeur de la publication du journal a quitté la prison de Silivri en avril, après 18 mois d'incarcération – pour des faits relevant du délit d'opinion, et attendent un éventuel retour en prison en cas de confirmation de leur condamnation par la Cour de cassation.

La pilule est d'autant plus amère que l'acte d'accusation qui a conduit à cette condamnation au pénal se nourrit largement des reproches formulés dans le cadre du procès civil par leurs confrères aujourd'hui victorieux, sur le thème d'un « changement de ligne » suspect du journal. Certains de ces derniers, comme

Alev Coskun, ont en outre comparu comme témoins à charge devant la cour d'assises.

« *Les gens qui nous ont fait arrêter, qui ont collaboré avec ceux qui nous ont jetés en prison, qui ont dénoncé calomnieusement et fait des faux témoignages ont mis fin à "l'invasion" du journal Cumhuriyet* », commentait ainsi sur Twitter l'ex-journaliste de *Cumhuriyet* Ahmet Sik, condamné à 7 ans et demi de prison, ce qui ne l'a pas empêché d'être élu député en juin dernier sous les couleurs du HDP (gauche et prokurde).

Dans ses premières publications, la nouvelle direction du quotidien – qui comprend plusieurs vieilles gloires du journalisme comme Ali Sirmen (rédacteur en chef adjoint, 78 ans), Emre Kongar (76 ans) ou Orhan Bursali (71 ans) – a annoncé son intention de revenir aux « fondamentaux » du journal. « *Atatürk et ses principes fondateurs, dont nous avons constaté l'absence depuis un certain temps, ont clairement fait leur retour au journal Cumhuriyet* », affirme un communiqué publié le jour de l'élection sur le site internet du quotidien. « *Il est bon de le répéter : les révolutions modernisatrices d'Atatürk constituent la base politique de Cumhuriyet. La guerre d'indépendance anti-impérialiste est liée à ces principes de base.* »

Quant au nouveau rédacteur en chef, Aykut Küçükkaya, il a consacré son premier éditorial, le 10 septembre, aux circonstances qui ont précédé la fondation de *Cumhuriyet*, quand, au lendemain de la Première Guerre mondiale et de la défaite de l'Empire ottoman, « *la police d'occupation règne en maître à Istanbul* », sous administration franco-italo-britannique, et que « *les officiers turcs sont obligés de saluer les officiers d'occupation qu'ils croisent sur leur chemin* ».

Pour Oya Baydar, journaliste à T24, le retour aux affaires du clan kémaliste remet ainsi sur ses rails originels un quotidien qui, « *depuis le jour de sa naissance, est l'organe de diffusion de l'État-nation turc* » et met fin à « *l'accident* » que

constituait la prise de pouvoir d'une équipe résolue à « *transformer le journal en une publication polyphonique, laïque libérale, démocrate* ». « *Il peut y avoir des retouches mais la ligne chauvine, nationaliste, monolithique, paternaliste se maintient d'une façon ou d'une autre. La colonne porteuse de toute cette architecture est le nationalisme turc, son point sensible est la question kurde* », poursuit l'éditorialiste, qui est aussi l'épouse d'Aydin Engin, dans un article publié le 11 septembre.

Ce retour du journal à sa case départ idéologique et la liquidation des « *libos* » – prononcé « *liboche* », le sobriquet, contraction de « *libéral* » et « *vide* », est utilisé par les kémalistes pour désigner la faction libérale – semblent faire les affaires du président turc et de son Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur).

« *Il est intéressant de constater qu'Erdogan n'est pas gêné par l'opposition de ces cercles nationalistes, rigides, proches du racisme, hostiles aux Kurdes – et même qu'il la choisit* », commente l'éditorialiste démissionnaire Ahmet Insel, dans un entretien accordé le 10 septembre à l'édition turque de la chaîne Euronews. En revanche, « *les démocrates dérangent la coalition religieuse-nationaliste en Turquie* », poursuit-il, faisant référence à l'alliance unissant l'AKP au parti d'extrême droite MHP depuis la tentative manquée de coup d'État.

De fait, des quotidiens indépendants comme *Sözcü* et *Aydinlik*, aux tirages supérieurs à ceux de *Cumhuriyet* – respectivement 281 000, 53 000 et 37 000 exemplaires par jour en moyenne début août – et qui ne ménagent pas leurs critiques contre le gouvernement mais affichent en même temps un nationalisme « de gauche » débridé, ont été largement épargnés par les procès et reprises en main frappant les autres titres d'opposition.

Certains observateurs comme Kati Piri, rapporteur pour la Turquie au Parlement européen, vont jusqu'à qualifier le

changement de direction à *Cumhuriyet* de « reprise en main par des nationalistes alignés sur le président Erdogan ».

Interrogée par Mediapart, Mine Kirikkanat, qui vient de réintégrer *Cumhuriyet* dans une fonction de direction après plusieurs années d'éloignement, se dit scandalisée par le tweet de la députée européenne. « Nous ne sommes pas des nationalistes, je me suis battue contre le nationalisme sous toutes ses formes », assure-t-elle, tout en rappelant qu'elle a aussi été l'une des plus résolues détractrices d'Erdogan et de l'AKP depuis leur accession au pouvoir, en 2002.

Pour l'ancienne correspondante du quotidien à Paris, la direction sortante s'est disqualifiée en recrutant des éditorialistes « très discutables, qui avaient traîné *Cumhuriyet* dans la boue et soutenu le gouvernement quand c'était dans leur intérêt ». Mais surtout, elle lui reproche d'avoir servi de porte-voix au nationalisme kurde, pour des motifs peu avouables. « C'est sordide, mais cette affaire est avant tout une histoire de gros sous, assène-t-elle. Ils ont touché un argent fou de l'Union européenne (...) et la ligne éditoriale du journal a changé en lien avec ces financements, on a commencé à y faire du prosélytisme kurde. »

Mine Kirikkanat se dit confiante dans le retour prochain d'une partie des démissionnaires qui ont, selon elle, préféré s'éloigner du journal « par peur d'être qualifiés de nationalistes, de fascistes, et de ne pas tenir sous la pression des libéraux ».

Ayse (c'est un nom d'emprunt), qui s'apprête à démissionner du journal, doute d'effectuer un jour ce trajet retour. « Ils ont multiplié les éditoriaux pour annoncer le retour du kémalisme, mais ils n'ont pas dit un seul mot sur la vraie mission de *Cumhuriyet* : pratiquer un journalisme de qualité et informer le public », déplore-t-elle.

Pour l'instant, la journaliste envisage de partir à l'étranger, de se reposer un peu après des années d'un travail

acharné qui l'ont lessivée. « C'était épuisant de travailler à *Cumhuriyet*. Il fallait donner toute son énergie, tout le temps », pour aller chercher soi-même l'information, quand les agences de presse ne fournissent plus depuis longtemps que des versions tronquées de cette dernière, reprises en copié-collé par la presse progouvernementale. « J'ai vécu tant de douleurs, mais aussi tant d'amitiés, tant de liberté, c'est sûr que le journal va me manquer, ajoute-t-elle. Mais je ne peux pas continuer à travailler ici. »

Sans elle, et sans sa trentaine de confrères démissionnaires, le quotidien aura du mal à poursuivre sa mission d'information, nonobstant ses nouvelles inclinations idéologiques. « *Cumhuriyet* a donné le plus bel exemple d'un journalisme efficace, qui parvient à traiter des dossiers majeurs, qui n'a pas peur de critiquer et de s'attaquer aux affaires de corruption », souligne Erol Önderoglu, correspondant en Turquie de Reporters sans frontières (RSF), qui a décerné au journal son prix de la liberté de la presse en 2015. « Mais au vu des récents licenciements et démissions, il va être difficile pour la nouvelle direction de continuer à maintenir le cap. »

« Pour la poignée de titres qui pratiquent encore un journalisme indépendant, la situation va devenir encore plus difficile, ils vont être encore plus vulnérables », ajoute Önderoglu.

La déclaration d'intérêts fantôme du n°2 de l'Élysée Alexis Kohler

PAR LAURENT MAUDUIT ET MARTINE ORANGE
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

Lors d'une perquisition au ministère de la transition écologique et solidaire, la police judiciaire, qui souhaitait saisir la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler du temps où il siégeait au conseil de surveillance du port du Havre, ne l'a pas trouvée. Le document a-t-il été caché ? Ou bien le collaborateur d'Emmanuel Macron aurait-il évité de la remplir ?

Dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte le lundi 4 juin par le Parquet national financier (**lire notre article ici**), à la suite des révélations de Mediapart sur le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler et ses relations cachées avec le groupe de sa famille, Mediterranean Shipping Company (MSC), la brigade de la répression de la délinquance économique de la préfecture de Paris, qui a été chargée de l'enquête, a buté, dans le creux de l'été, sur une difficulté imprévue : lors de sa perquisition, le 17 août, dans une des directions du ministère de la transition écologique (**voir notre article**), elle n'a pas pu trouver la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler en tant qu'administrateur du Grand port maritime du Havre (GPMH).

L'absence de ce document, qui pourrait s'avérer très important dans le cadre de cette enquête judiciaire, alimente les questions chez les enquêteurs. La déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler a-t-elle été soustraite à la curiosité de la police judiciaire ? Ou bien se pourrait-il qu'elle n'ait en réalité jamais existé ? Dans tous les cas de figure, ce rebondissement est, de nouveau, très embarrassant pour le principal collaborateur d'Emmanuel Macron.

C'est l'enquête publiée le 6 août par Mediapart sur le rôle d'Alexis Kohler au sein du conseil de surveillance du Grand port maritime du Havre entre 2010 et 2012, qui est à l'origine de ce nouvel imbroglio. Plusieurs procès-verbaux du conseil de surveillance du GPMH (publiés dans l'article) faisaient apparaître des interventions d'Alexis Kohler, alors que le cas de la Mediterranean Shipping Company et de ses filiales était discuté. À chaque fois, il se prononçait en faveur de décisions très favorables au groupe de sa famille. Ces prises de position viennent démentir la défense d'Alexis Kohler depuis la révélation de ses liens familiaux avec la famille Aponte, fondatrice et principale actionnaire de MSC. Le numéro deux de l'Élysée soutenait qu'il s'était déporté à chaque fois que le cas MSC était débattu, que ce soit au conseil des

chantiers de Saint-Nazaire – STX France – ou à celui du port du Havre, où il siégeait comme administrateur (*voir notre article*).

Plusieurs témoignages de membres du conseil du port du Havre, à l'époque où Alexis Kohler y siégeait, nous ont affirmé qu'ils ignoraient tout de sa situation familiale et qu'ils ne l'avaient jamais vu se déplacer lorsque le cas MSC était évoqué – et il l'a été à de nombreuses reprises, compte tenu de l'importance du groupe de transport maritime sur le port du Havre.

Mais la direction du port du Havre et les représentants du gouvernement étaient-ils eux-mêmes informés de la situation particulière d'Alexis Kohler ? Chaque membre du conseil, selon la loi de 2008 transformant les règles de gouvernance des ports français, est tenu de remplir une déclaration d'intérêts. Celle-ci prévoit le signalement de tous les liens familiaux et les éventuelles situations de conflit d'intérêts. À plusieurs reprises, selon les documents du conseil du port du Havre, le commissaire du gouvernement de l'époque, Patrick Vieu, a insisté sur la nécessité de remplir cette déclaration d'intérêts.

Lorsque nous avons sollicité communication de la déclaration d'intérêt d'Alexis Kohler auprès de la direction du port du Havre, celle-ci nous a fait savoir que ce document n'était pas en sa possession mais était détenu par le commissaire du gouvernement auprès du port du Havre, Alexis Vuillemin, haut fonctionnaire au ministère des transports. Celui-ci nous a fait savoir qu'il refusait de nous transmettre ce document, au motif que sa communication, selon lui, pourrait mettre en cause la protection... de la vie privée d'Alexis Kohler ! À la suite de ce refus, nous avons saisi la Commission d'accès aux documents

administratifs (CADA) pour obtenir la communication de la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler.



Alexis Kohler et Emmanuel Macron
à l'Élysée en mai 2017. © Reuters

Selon nos informations, les enquêteurs judiciaires se sont heurtés aux mêmes difficultés. À la suite de notre article et de la nouvelle plainte déposée par Anticor, les policiers chargés de l'enquête se sont rendus au Havre, au siège du GPMH. Ils ont réalisé une perquisition pour saisir les procès-verbaux du conseil de surveillance de l'établissement... déjà mis en ligne par Mediapart. D'autres documents ont-ils été saisis ? Selon nos sources, les policiers ont aussi demandé la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler. Les autorités ont alors fait la même réponse aux enquêteurs : ce document n'était pas en leur possession mais était détenu par le commissaire du gouvernement auprès du port.

Quelques jours plus tard, le 17 août précisément, une quatrième perquisition a donc eu lieu. Après celles organisées à la commission de déontologie, à la direction du Trésor et au siège du GPMH, les policiers se sont rendus au ministère de la transition écologique et solidaire afin d'obtenir la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler, officiellement détenue par le commissaire du gouvernement Alexis Vuillemin, par ailleurs directeur des services de transports au sein de la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGTIM) (l'organigramme de cette direction est consultable [ici](#)).

Une rumeur insistante circulait alors au sein de ce ministère (dont nous faisons état dans notre article précédent) : les enquêteurs n'auraient rien trouvé. La rumeur semble fondée. Selon nos informations, la brigade de la répression

de la délinquance économique de la préfecture de Paris n'a pas pu mettre la main sur cette déclaration d'intérêts à l'occasion de cette perquisition dans les services de la DGTIM.

Étrange disparition. Si Alexis Kohler a eu un comportement irréprochable et a su éviter tout conflit d'intérêts dans les dossiers ayant trait à MSC, comme il le soutient, il a tout intérêt à la communication de cette déclaration aux enquêteurs judiciaires. Celle-ci peut venir étayer sa défense et montrer qu'il n'a jamais caché ses liens familiaux avec l'armateur italo-suisse.

L'absence inexplicable de cette déclaration d'intérêts soulève de nombreuses questions, que nous avons adressées tant à Alexis Vuillemin qu'à Alexis Kohler. Le premier nous a apporté une réponse, tandis que l'Élysée a seulement accusé réception de notre courriel (*voir notre onglet Prolonger et notre Boîte noire*).

Face à la disparition, ou l'inexistence, de cette déclaration d'intérêts, plusieurs constats s'imposent. Le premier d'abord : le commissaire du gouvernement auprès de l'établissement public du Havre qui, aux termes de la loi, doit détenir les déclarations d'intérêts, a visiblement cherché à nous induire en erreur – ce qui, par ricochet, a aussi eu pour effet de tromper pendant un temps la police judiciaire. À la suite de notre demande de communication de la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler au port du Havre, pour vérifier s'il avait fait état de sa proximité familiale avec le groupe MSC, un des principaux opérateurs du port, le haut fonctionnaire nous a adressé un courrier, en date du 3 août 2018, nous expliquant qu'il n'accéderait pas à notre demande, au motif que, selon lui, aux termes de la loi, ce document n'était pas communicable. Voici ce courrier :

La CADA va siéger... pour rien !

Dans ce courrier, le commissaire du gouvernement a motivé son refus d'accéder à notre demande avec des

arguments pour le moins stupéfiants. Les déclarations d'intérêts, écrit-il, peuvent « *comporter des informations relatives [...] aux fonctions exercées par le déclarant et sa famille dans les "sociétés ou organismes" qui sont susceptibles de conclure des conventions avec le grand port maritime* », et la divulgation de telles informations « *serait de nature à porter atteinte à la protection de la vie privée des intéressés* ». En clair, s'intéresser aux relations familiales d'Alexis Kohler du temps où il siégeait dans plusieurs conseils pour vérifier qu'il a défendu les intérêts de l'État et non ceux de sa famille constituerait... « *une atteinte à la protection de la vie privée* ». Un comble !

Dans ce courrier, le commissaire du gouvernement laisse entendre qu'il détient bien ce document et que seuls des arguments de droit s'opposent à sa communication. « *Dans ces conditions, je suis au regret de devoir vous refuser la communication de la déclaration d'intérêts sollicitée* », nous écrit-il. Mieux que cela, il rappelle que la loi donne la possibilité de contester sa décision et de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs. « *Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification de ce refus pour contester celui-ci en saisissant la Commission d'accès aux documents administratifs* », nous précise-t-il alors. Ce que nous avons fait le jour même.



Alexis Kohler et Édouard Philippe, tous deux membres du conseil de surveillance du GPMH entre 2010 et mi-2012. © LCI

Pas un seul instant, dans ce courrier, le haut fonctionnaire ne dit qu'il n'est pas en possession de la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler. La police judiciaire a visiblement eu la même interprétation puisque, peu après, elle s'est rendue dans

les services d'Alexis Vuillemin pour y saisir cette déclaration d'intérêts... qu'elle n'a finalement pas trouvée.

Alors pourquoi le haut fonctionnaire a-t-il cherché à nous induire en erreur ? L'a-t-il fait de son propre chef ou sur instruction ? L'a-t-il fait pour gagner du temps et ainsi protéger l'Élysée ? Ces questions, à ce stade, restent sans réponse. Quoi qu'il en soit, la situation est devenue ubuesque. Car la CADA est maintenant saisie du recours de Mediapart et elle va délibérer dans les prochaines semaines sur le sujet. Elle risque de délibérer... pour rien ! Puisque le document n'est pas là où il est supposé être.

Interrogé par Mediapart, Alexis Vuillemin se défend, lui, d'avoir voulu nous induire en erreur. « *Vous avez sollicité la transmission d'un document dont il m'appartenait de m'assurer, au préalable, du caractère communicable. La réponse que je vous ai faite repose ainsi sur la seule analyse en droit et n'avait nullement l'intention de vous induire en erreur. À ce titre, la mention des voies et délais de recours est une formalité d'usage dans une décision administrative pour informer les administrés de leurs droits et assurer la sécurité juridique des décisions prises. La justice a été saisie. Une enquête judiciaire est ouverte et je ne saurais vous apporter de confirmation aux informations que vous rapportez, ni davantage commenter les hypothèses que vous évoquez, à plus forte raison pour avoir pris mes fonctions il y a tout juste un an* », nous a-t-il répondu.

Reste la question essentielle : où est passée la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler ? Et d'ailleurs, existe-t-elle ? Première hypothèse : Alexis Vuillemin a bien détenu cette déclaration d'intérêts. Alors, celle-ci a-t-elle pu être soustraite aux recherches de la police judiciaire ? Et dans cette hypothèse, par qui ? Ces questions sont troublantes, même si aucun indice complémentaire ne vient les étayer.

Deuxième hypothèse : pour masquer ses relations familiales avec MSC, important opérateur du port du Havre, Alexis Kohler aurait-il choisi de ne pas remplir cette déclaration d'intérêts, au début de 2010,

quand il est devenu le représentant de l'État au sein du conseil de surveillance de l'établissement public ? Dès lors, le commissaire du gouvernement aurait-il choisi, pour protéger l'Élysée, de répondre sur le terrain du droit plutôt que de révéler qu'Alexis Kohler avait contrevenu à une obligation légale ?

Dans cette hypothèse, deux fautes auraient été commises. L'une par Alexis Kohler, qui ne serait pas acquitté de cette obligation légale. Si tel est le cas, le fait de s'être soustrait à cette obligation tendrait à prouver que l'actuel numéro deux de l'Élysée, avec ou sans l'assentiment de responsables de l'Agence des participations de l'État (APE) dont il relevait à l'époque, savait bien que sa situation n'était pas compatible avec la législation et qu'il convenait de faire silence sur les conflits d'intérêts qui pourraient en résulter. La seconde faute aurait été commise par le commissaire du gouvernement de l'époque, le haut fonctionnaire socialiste Patrick Vieu (lequel n'a jamais donné suite à nos questions), qui a précédé Alexis Vuillemin à ce poste. Car la fonction de commissaire du gouvernement est très précisément de veiller au respect de cette obligation légale.

Ces fautes prennent d'autant plus de relief que ce manquement aux règles légales a même été débattu en conseil de surveillance du port du Havre, en présence d'Alexis Kohler et aussi d'Édouard Philippe, à l'époque maire du Havre. Comme nous le révélions **dans une précédente enquête**, le commissaire du gouvernement de l'époque, chargé de veiller au respect des déclarations d'intérêts, fut obligé de faire des rappels à l'ordre. « *Il n'est pas prévu que le président du directoire ou le commissaire du gouvernement fassent la chasse systématiquement à ces situations potentielles et c'est à chacun des membres concernés de veiller à signaler des situations potentiellement litigieuses* », rappelle-t-il lors du conseil du 25 juin 2010, soulignant que ces mesures « *se justifient pour limiter le risque des*

membres du conseil de surveillance par rapport au délit de prise illégale d'intérêts ». On peut consulter ci-dessous l'extrait en question du procès-verbal de ce conseil de surveillance au cours duquel les membres du conseil ont été rappelés à l'ordre :

M. le COMMISSAIRE du GOUVERNEMENT souhaite préciser que les mesures prévues dans le Code des Ports Maritimes se justifient pour limiter le risque des membres du Conseil de Surveillance par rapport au délit de prise illégale d'intérêts. Il n'est pas prévu que le Président du Directoire ou le Commissaire du Gouvernement fassent la chasse systématique à ces situations potentiellement illicites. Il n'entre pas dans les fonctions de veiller à signaler des situations potentiellement illicites. Il n'entre pas dans les fonctions du Président du Directoire ni du Commissaire du Gouvernement de vérifier, convention par convention, si un membre du Conseil est concerné.

M. de CHALLUS se demande si par transparence les membres ne pourraient pas donner les déclarations d'intérêts au Directoire.

M. le COMMISSAIRE du GOUVERNEMENT n'y voit pas d'inconvénient mais répète qu'il n'entre pas dans les missions du Directoire de procéder aux vérifications.

M. le PRÉSIDENT engage les membres du Conseil qui se sentiraient concernés à signaler auprès du GPMH.

Troisième interrogation, qui recoupe la précédente : la tutelle publique n'a-t-elle pas été totalement défaillante, laissant s'installer un grand désordre dans les procédures, avec pour résultat des déclarations d'intérêts souvent non remplies ou d'autres qui se sont égarées entre le Grand port maritime du Havre et les services du commissaire du gouvernement, à Paris ? Tout cela donne l'impression que la haute administration a une appréciation assez élastique des conflits d'intérêts et de la loi, lorsque cela la concerne.

Cette question de la déclaration d'intérêts fantôme d'Alexis Kohler ne change pas grand-chose au fond. Car les procès-verbaux du conseil de surveillance du GPMH ne laissent aucun doute : lorsqu'il était haut fonctionnaire représentant l'État, Alexis Kohler ne s'est pas déporté lorsque le conseil de surveillance du port du Havre a débattu de questions portant sur MSC et a même voté des mesures en faveur du groupe familial. Mais les deux histoires se complètent : elles montrent combien la défense du numéro deux de l'Élysée est bancal. Ce qui est pour le moins embarrassant. ASTRID54

Boîte noire

À la suite de nouvelles informations nous confirmant que la police judiciaire n'avait pu saisir la déclaration d'intérêts d'Alexis Kohler en tant qu'administrateur du port du Havre, nous avons adressé par courriel une série de questions à Alexis Vuillemin, commissaire du gouvernement au Havre et, normalement, détenteur

de ce document, et à Alexis Kohler, pour comprendre situation. Nos courriels sont consultables dans l'onglet Prolonger. Alexis Vuillemin nous a apporté une réponse dont des extraits figurent au fil de notre article et la version intégrale sous ce même onglet Prolonger. Par ailleurs, le service de presse de l'Élysée a accusé réception de notre courriel, mais à l'heure où nous mettons cet article en ligne, nous n'avons pas reçu de réponse d'Alexis Kohler. Nous ne manquerons pas de faire état de cette réponse si elle nous parvient.

Prolonger

Voici le verbatim des deux courriels que nous avons adressés mercredi 12 septembre au commissaire du gouvernement près du port du Havre et au secrétaire général de l'Élysée, ainsi que la réponse du premier.

Les questions de Mediapart à Alexis Vuillemin :

« Au commissaire du gouvernement auprès du Grand port maritime du Havre, Monsieur Alexis Vuillemin,

Monsieur le commissaire,

Par un courriel à la direction du Grand port maritime du Havre, je lui ai demandé début juillet communication de la déclaration d'intérêts remplie début 2010 par Alexis Kohler quand il est devenu membre du conseil de surveillance du GPMH, en application de l'article L 300-2 du code des relations entre le public et l'administration. Puis, quand j'ai appris que ce document était détenu par vous, je vous ai confirmé ma demande par un courriel en date du 24 juillet.

En réponse à ma demande, vous m'avez indiqué par un courrier en date du 3 août dernier que selon vous ce document n'était pas, en droit, communicable. Et vous m'avez rappelé que la loi me donne la possibilité, si je conteste votre décision – ce qui est le cas – de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs – ce que j'ai donc fait aussitôt.

Dans l'article que j'ai écrit et que Mediapart a mis en ligne le 3 août, j'ai donc révélé de nombreux documents

que m'avait transmis le GPMH, et j'ai informé mes lecteurs de votre refus de me transmettre ce document.

Puis le 3 septembre, j'ai écrit un nouvel article, révélant les nombreuses perquisitions opérées par la police judiciaire dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte sur l'affaire Kohler, dont une perquisition effectuée le 17 août dans vos services, dans le but de saisir cette déclaration d'intérêts. Dans cet article, je relevais qu'une rumeur laissait entendre que la police judiciaire n'avait toutefois pas trouvé cette déclaration d'intérêts, et je pointais le fait que cette information, si elle était avérée, était ahurissante, compte tenu de la réponse que vous m'aviez faite.

Or, selon de très bonnes sources, j'ai la confirmation que la police judiciaire n'est effectivement pas parvenue à saisir cette déclaration d'intérêts. Je vais donc en informer mes lecteurs. Pour la rédaction de mon article, j'aimerais au préalable trouver des réponses aux nombreuses questions que ce rebondissement soulève. Pour écrire un article le plus précis possible, je me permets donc de vous soumettre ces questions, pour recueillir vos avis. Il va de soi que je publierai d'ici la fin de la semaine l'intégralité des réponses que vous voudrez bien m'adresser.

1. Dans la réponse que vous m'avez faite, vous avez fait comme si vous disposiez de cette déclaration d'intérêts, m'indiquant que si vous ne me la communiquiez pas, ce n'était pas parce que vous n'en disposiez pas mais parce que cela vous semblait en droit impossible. Vous m'avez même invité à saisir la CADA dans le cas où je contesterais votre décision. Pourquoi m'avez-vous induit en erreur de la sorte ? Pourquoi m'avez-vous invité à saisir éventuellement la CADA puisque vous saviez par avance que cette autorité perdrait son temps à rendre un avis qui n'avait pas d'objet ? L'avez-vous fait de votre propre chef ou sur instruction ? S'agissait-il de gagner du temps et de protéger l'Élysée ?

2. Pourquoi la police judiciaire n'a-t-elle pas pu saisir ce document ? A-t-il été soustrait aux recherches de la police judiciaire ? Si oui, à quel moment et d'après vous par qui ?

3. Autre hypothèse : est-il concevable qu'Alexis Kohler ait refusé de remplir cette déclaration en 2010 ; et que cette déclaration n'ait en réalité jamais existé ? Ce qui conduirait à la même interrogation : pourquoi avoir voulu la cacher et m'avoir invité à saisir la CADA ? Pour protéger Alexis Kohler ? Par surcroît, l'article R. 102-4 du code des ports maritimes faisait à l'époque obligation à Alexis Kohler de remplir une telle déclaration d'intérêts. Votre ministère n'aurait-il donc pas fait diligence à cette époque pour exiger de lui qu'il se soumette à cette obligation légale ? L'un de vos prédécesseurs aurait-il toléré cette violation de la loi ?

4. Autre hypothèse : Alexis Kohler aurait-il pu remplir cette déclaration d'intérêts et le document aurait-il ultérieurement pu se perdre entre le GPMH et vos services ? Un tel désordre aurait-il pu exister, aboutissant à ce qu'une obligation légale puisse être ainsi méconnue ?

En vous remerciant pour les éclairages que vous pourrez m'apporter, je vous prie de croire, Monsieur le commissaire, à l'expression de mes sentiments très cordiaux. »

La réponse d'Alexis Vuillemin :

« Bonjour Monsieur,
J'ai pris attentivement connaissance de votre message et je souhaite vous apporter les éléments de réponse suivants.
Vous avez sollicité la transmission d'un document dont il m'appartenait de m'assurer, au préalable, du caractère communicable. La réponse que je vous ai faite repose ainsi sur la seule analyse en droit et n'avait nullement l'intention de vous induire en erreur. À ce titre, la mention des voies et délais de recours est une formalité d'usage dans une décision administrative pour informer les administrés de leurs droits et assurer la sécurité juridique des décisions prises.

La justice a été saisie. Une enquête judiciaire est ouverte et je ne saurais vous apporter de confirmation aux informations que vous rapportez, ni davantage commenter les hypothèses que vous évoquez, à plus forte raison pour avoir pris mes fonctions il y a tout juste un an.

Cordialement,
Alexis Vuillemin »

Les questions de Mediapart à Alexis Kohler :

« À Monsieur Alexis Kohler, secrétaire général de L'Élysée.

Copie à Madame Marion Burlot (service de presse de l'Élysée)

Monsieur le secrétaire général,

Par un courriel à la direction du Grand port maritime du Havre, je lui ai demandé début juillet communication de la déclaration d'intérêts remplie début 2010 par vous-même quand vous êtes devenu membre du conseil de surveillance du GPMH, en application de l'article L 300-2 du code des relations entre le public et l'administration. Puis, quand j'ai appris que ce document était détenu par le commissaire du gouvernement auprès de cet établissement public, j'ai confirmé ma demande à ce dernier par un courriel en date du 24 juillet.

En réponse à ma demande, le commissaire du gouvernement, Monsieur Alexis Vuillemin, haut fonctionnaire au ministère des transports, m'a répondu par un courrier en date du 3 août dernier en m'indiquant que, selon lui, ce document n'était pas en droit communicable. Et il m'a rappelé que la loi me donne la possibilité, si je conteste sa décision – ce qui est le cas – de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs – ce que j'ai donc fait aussitôt.

Dans l'article que j'ai écrit et que Mediapart a mis en ligne le 3 août, j'ai donc révélé de nombreux documents que m'avait transmis le GPMH, et j'ai informé mes lecteurs de son refus de me transmettre votre déclaration d'intérêts.

Puis le 3 septembre, j'ai écrit un nouvel article, révélant les nombreuses perquisitions opérées par la police judiciaire, dont une perquisition effectuée le 17 août dans les services du commissaire, dans le but de saisir cette déclaration d'intérêts. Dans cet article, je relevais qu'une rumeur laissait entendre que la police judiciaire n'avait pas trouvé cette déclaration d'intérêts, et je pointais le fait que cette information, si elle était avérée, était ahurissante, compte tenu de la réponse que le commissaire du gouvernement m'avait faite.

Or, selon de très bonnes sources, j'ai la confirmation que la police judiciaire n'est pas parvenue à saisir cette déclaration d'intérêts. Je vais donc en informer mes lecteurs. Pour la rédaction de mon article, j'aimerais au préalable trouver des réponses aux nombreuses questions que ce rebondissement soulève. Pour écrire un article le plus précis possible, je me permets donc de vous soumettre ces questions, pour recueillir vos avis. Il va de soi que je publierai d'ici la fin de la semaine l'intégralité des réponses que vous voudrez bien m'adresser.

1. Dans la réponse que le commissaire du gouvernement m'a faite, il a fait comme s'il disposait de cette déclaration d'intérêts, m'indiquant que s'il ne me la communiquait pas, pas ce n'était pas parce qu'il n'en disposait pas mais parce que cela lui semblait en droit impossible. Il m'a même invité à saisir la CADA dans le cas où je contesterais sa décision. Savez-vous la raison pour laquelle il m'a induit en erreur de la sorte ? À votre connaissance, l'a-t-il fait de son propre chef ou sur instruction ?

2. Pourquoi la police judiciaire n'a-t-elle pas pu saisir ce document ? Aurait-il pu être soustrait aux recherches de la police judiciaire ?

3. Autre hypothèse : est-il concevable que vous ayez refusé de remplir cette déclaration en 2010 ; et que cette déclaration n'ait en réalité jamais existé ? Mais si tel est le cas, pourquoi ? S'agissait-il de masquer vos relations familiales avec le groupe MSC ? Par

surcroît, l'article R. 102-4 du code des ports maritimes vous faisait à l'époque obligation de remplir une telle déclaration d'intérêts. Vous ne pouviez donc ignorer qu'il s'agissait pour vous d'une obligation légale ?

4. Autre hypothèse : auriez-vous pu remplir cette déclaration d'intérêts et le document aurait-il pu ultérieurement se perdre entre le GPMH et les services du commissaire du gouvernement ? Un tel désordre aurait-il pu exister, aboutissant à ce qu'une obligation légale puisse être ainsi méconnue ? Mais si tel est le cas, le représentant de l'État que vous étiez au conseil de surveillance du GPMH s'en est-il inquiété ?

En vous remerciant pour les éclairages que vous pourrez m'apporter, je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'expression de mes sentiments très cordiaux. »

Affaire Luc Besson: une deuxième femme entendue par la police

PAR LÉNAÏG BREDOUX, GEOFFREY LE GUILCHER, MARINE TURCHI ET GEOFFREY LE GUILCHER
LE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018



© Reuters

Selon nos informations, une ancienne directrice de casting, qui avait fait un signalement au procureur de la République en juillet, a été auditionnée jeudi dans le cadre de l'enquête pour viol ouverte contre le cinéaste français. Elle dénonce plusieurs « agressions sexuelles » dont elle aurait été victime.

Elle avait promis de « parler », elle a été entendue par la police. Une ancienne directrice de casting, qui avait écrit au procureur de la République en juillet, a

été auditionnée jeudi 13 septembre par les enquêteurs du 1^{er} district de police judiciaire, dans le cadre de l'enquête préliminaire pour viol ouverte contre Luc Besson, a appris Mediapart de source proche du dossier. Elle a dénoncé plusieurs « agressions sexuelles ».

Mediapart avait révélé début juillet plusieurs récits de femmes décrivant chez Luc Besson des comportements sexuels inappropriés. Parmi eux, celui de cette ancienne directrice de casting, qui témoignait dans nos colonnes sous le prénom d'emprunt d'Amandine, pour protéger son anonymat. Contactée, Amandine a, cette fois, refusé de s'exprimer.

Le 6 juillet, elle avait écrit au procureur de la République de Paris pour dénoncer plusieurs agressions sexuelles dont elle aurait été victime entre 2000 et 2005. C'est la plainte pour viol de l'actrice belge-néerlandaise Sand Van Roy, déposée fin mai, qui l'avait convaincue de se manifester auprès de la justice.

« Je n'ai rien à gagner dans cette histoire, mais je m'étais juré de parler le jour où une femme parlerait la première », avait-elle expliqué à Mediapart au printemps. Auprès des policiers, Amandine, qui a travaillé sur plusieurs castings de Luc Besson entre 2000 et 2005, a décrit ce qu'elle avait signalé au procureur de la République : une relation de travail qui aurait très vite été polluée par un « climat très sexualisé », des gestes et des comportements inappropriés, qu'elle estime être des « agressions sexuelles ».

En 2000, Amandine travaille pour la première fois pour Luc Besson sur le film avec Jet Li, *Le Baiser mortel du dragon*. Selon ses dires, le producteur serait « rapidement » devenu « oppressant ». Il « arrivait ainsi fréquemment dans mon dos pendant que je coachais des acteurs et m'embrassait dans le cou. D'autres fois, il me forçait à m'asseoir sur ses genoux. Il instaurait de plus en plus une proximité physique qui me mettait très mal à l'aise »,

décrit l'ancienne responsable de casting dans le courrier adressé au parquet de Paris, que Mediapart a pu consulter.

« Un jour, dit-elle encore, au cours d'une répétition, Luc Besson s'est de nouveau glissé derrière moi et au vu et su de toutes les personnes présentes m'a attrapée par les seins. Je l'ai alors violemment repoussé avec les coudes. »

À la fin de l'année 2000, Amandine est soignée pour une dépression : « J'ai compris que j'avais été victime d'un harcèlement moral et sexuel permanent », a-t-elle écrit au parquet. Elle cesse de travailler pour Luc Besson. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'ils se croisent par hasard, dans un très chic hôtel parisien. Il lui propose de retravailler pour lui, elle accepte. Pourquoi ? « Je m'enlevais ça de la tête pour payer mon loyer », répond-elle à Mediapart, alors que son salaire a nettement augmenté entre ses deux collaborations.

Elle se fait alors embaucher par Dog Production, une filiale d'EuropaCorp spécialisée dans la production de spots publicitaires. Son emploi consiste à « caster » des mannequins : « Luc Besson me remettait énormément de magazines, des cassettes de filles qu'il avait filmées dans sa chambre d'hôtel pendant ses voyages, des books de toutes les agences de mannequins [...]. Il mettait des Post-it sur les profils des filles que je devais ou que lui devait rencontrer. »



Luc Besson lors de la première du film « Valérian et la cité des mille planètes », à Los Angeles, le 17 juillet 2017. © Reuters

De nouveau, Amandine aurait vécu dans la même ambiance de travail. « Fréquemment, Luc Besson me demandait, en présence du technicien, de lui faire une fellation, ce que je refusais systématiquement, a-t-elle indiqué au

procureur de la République. *Une fois, il a accompagné cette demande d'une pression sur ma tête, faisant le geste de la pousser vers son sexe. Il me prenait aussi souvent sur ses genoux. [...] À chaque fois que nous prenions l'ascenseur ensemble, il m'embrassait de force, me mettant sa langue dans la bouche, et bien que je le repousse, il me prenait dans ses bras et me touchait les seins et les fesses. »*

Amandine faisait aussi passer des castings dans la salle de projection située au sous-sol de l'ancien siège d'EuropaCorp, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Un jour de 2004, elle raconte à la justice un épisode qui l'a particulièrement marquée : « *Luc Besson m'a plaquée contre le mur insonorisé. Je me suis rendu compte que personne ne pourrait m'entendre si je venais à crier. Luc Besson s'est frotté contre moi, m'a touché les seins et mis la langue dans la bouche. Pour me tirer de cette situation, je lui ai affirmé qu'une mannequin attendait à l'accueil. » « Ce comportement m'a beaucoup atteinte », confie Amandine.*

Interrogé en juillet par Mediapart au sujet des accusations d'Amandine, le cinéaste avait refusé notre demande d'entretien par l'intermédiaire de son conseil. « *Vous comprendrez que Monsieur Besson réserve ses réponses aux enquêteurs auprès desquels il s'est mis à disposition afin que son innocence soit démontrée* », nous avait répondu son avocat, Thierry Marembert. À nouveau sollicité par Mediapart, M^e Marembert n'a pas répondu à nos questions.

Sur RMC, le 20 mai, il avait expliqué que son client « *dément[ait] catégoriquement tout comportement inapproprié et répréhensible de quelque nature que ce soit* ». Il avait qualifié de « *délirantes* » les « *accusations* » de Sand Van Roy.

Le cinéaste est visé par deux plaintes pour viol déposées en mai et en juillet par la comédienne Sand Van Roy, qui a été auditionnée à plusieurs reprises par les enquêteurs, notamment le 19 juin.

Elle a raconté aux policiers avoir subi, entre mars 2016 et mai 2018, des relations sexuelles non désirées et « *violentes* », parfois « *jusqu'au sang* », afin d'éviter, dit-elle, d'être « *blacklistée* » ou « *coupée au montage* » des films du Français. Sand Van Roy apparaît dans *Valérian et la cité des mille planètes* (2017), dans *Taxi 5* (2018), et devait être à l'affiche d'*Anna*, le prochain film de Luc Besson, prévu pour 2019.

Dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte sous l'autorité du parquet de Paris, les policiers ont mené depuis la fin mai une série d'auditions, notamment de proches de l'actrice Sand Van Roy et de personnes ayant travaillé pour Luc Besson. Le cinéaste, lui, n'a pas encore été entendu.

La langue arabe est un outil d'ouverture dans une France refermée sur elle-même

PAR ANTOINE PERRAUD
LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

Les préventions grotesques contre la langue arabe relèguent la France dans son obscurantisme monoglotte. La diversité fait la richesse, comme le montrent trois linguistes nés en Tunisie, Henriette Walter, Claude Hagège et Louis-Jean Calvet, qui plaident inlassablement en faveur d'un multilinguisme comme antidote aux nécroses identitaires.

Accolez « *arabe* » à « *enseignement* » et vous obtiendrez un scandale bêtement, lamentablement, odieusement français. Et chaque année, s'il vous plaît. En septembre 2016, un certain Bruno Le Maire hurle contre une prétendue obligation de l'arabe au détriment du français à l'école. La ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, **balaise le bobard** en regrettant « *l'absence de filtre entre ce qui circule sur la fachosphère et les propos des responsables de droite* ».

Au mois d'avril 2017, la campagne mensongère reprend, avec une telle ampleur sur les réseaux dits sociaux, que la rubrique « *Désintox* » du quotidien *Libération* se fend d'un article : « **Non, personne n'est obligé d'apprendre l'arabe à l'école** ». Et voici qu'en cette rentrée 2018, la bêtise au front de taureau encorne une nouvelle fois la vérité.

Retour sur cette étrange semaine.

La machine infernale s'enclenche lundi 10 septembre avec les premières réactions à la publication d'un rapport de l'Institut Montaigne sur « *la fabrique de l'islamisme* » en France. Sur BFMTV, interrogé par Jean-Jacques Bourdin, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, suggère de « *développer* » l'apprentissage de l'arabe, au même titre que le chinois et le russe. Il dit simplement ceci : « *Il faut donner du prestige à ces langues, et c'est particulièrement vrai de l'arabe, qui est une très grande langue littéraire, et qui doit être apprise pas seulement par les personnes d'origine magrébine ou de pays arabes. C'est toute cette stratégie qualitative vis-à-vis de la langue arabe que nous allons mener.* »

Le lendemain, le 11 septembre, sur France Inter, **Nicolas Dupont-Aignan** crie au « *début de l'islamisation de la France* », tout en scandant à tout-va le mot « *assimilation* », antidote, selon lui, à « *l'arabisation* » vers laquelle irait ce pays à force de « *cultiver les différences* ». Ce même mardi, le ministre Blanquer, sur LCI, précise : « *Je n'ai jamais dit que l'arabe devait être obligatoire à l'école primaire, mais nous avons intérêt à différencier la langue arabe d'un certain fondamentalisme religieux.* » Rien n'y fait, Marine Le Pen se montre obtuse, mercredi 12 septembre, sur RTL : « *On va apprendre aux enfants à parler arabe pour lutter contre l'islamisme.* » Elle enchaîne alors à propos du voile, en un raisonnement biscornu. Louis Aliot, sur Europe 1, livre la morale de

l'histoire forgée par l'extrême droite : « *Nous sommes dans une idéologie de soumission.* »



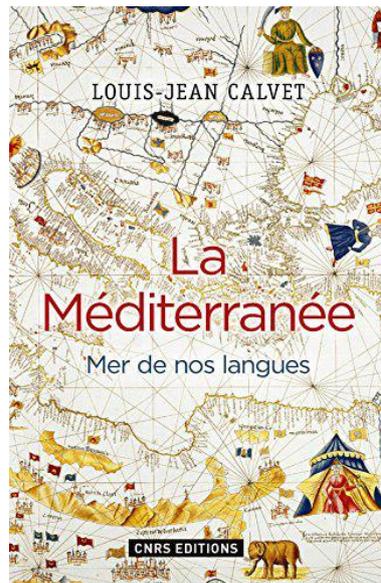
Xavier Bertrand, comte de l'exagération, marquis de l'amplification, duc de l'hyperbole, prince de l'adynaton... Toujours le 12 septembre, sur France Inter, Xavier Bertrand, astre du recentrement néogaulliste, exagère, tel un as de la rhétorique. Il emploie une figure d'amplification : l'**adynaton**, qui consiste à user d'une hyperbole insensée, habituellement censée faire rire. Mais M. Bertrand est un adepte du PCG-PCP (plus c'est gros, plus ça passe), alors il balance son énormité le plus sérieusement du monde : « *L'arabe obligatoire en primaire, c'est non !* » Dans la même veine, il pourrait un jour se hisser jusqu'à : « *L'arabe en burka et la tête sur le billot, pas question !* »

Quant à Luc Ferry, ancien ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche des gouvernements Raffarin au début du siècle, quant à cet agrégé de philosophie, il décroche la timbale du sophisme en faisant mine de s'interroger à haute voix (sur Europe 1, le 11 septembre) : « *Est-ce qu'il s'agit de lutter contre l'islamisme ou de le faire entrer dans l'Éducation nationale ?* »

Pourquoi tant d'incompréhension bravache et de sottise délirante ? Parce que nous touchons à deux types de fantasmes qui s'imbriquent, en France plus qu'ailleurs : une méfiance séculaire envers les sujets post-coloniaux (on leur donne ça, ils nous prennent ça !) et un attachement à la langue nationale (si pure mais si menacée qu'il faut la protéger d'une concurrence déloyale). Le tout réactivé, en ces temps de crise et de panique identitaire, par une laïcité dévoyée devenue traque d'une prétendue menace

arabo-musulmane. D'où cette logique raciste à l'œuvre : c'est en apprenant l'arabe qu'on devient islamiste.

Le linguiste **Louis-Jean Calvet** préfère en rire : « *À ce compte, il n'aurait jamais fallu apprendre le russe entre 1917 et 1991 parce que c'était la langue du communisme ! Que voulez-vous, l'arabe, comme l'écrivait Roland Barthes à propos de l'abbé Pierre, est "une forêt de signes", dans laquelle nos compatriotes ont tendance à se perdre. Ils ont parfois des difficultés à comprendre qu'il s'agit de parler la langue de l'Autre et non la langue de la religion de l'Autre. Il est certes délicat de désigner l'arabe comme une possible langue laïque – l'adjectif s'avère intraduisible et prend souvent le sens d'athée. Mais tâchons de l'appréhender comme une langue véhiculaire. Et réfléchissons aux moyens de l'enseigner.* »



Louis-Jean Calvet rappelle que l'agrégation d'arabe date de 1905 : seules quatre langues frontalières (l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien) avaient précédemment donné lieu à un tel concours de recrutement. En dépit de ce legs ancien et des 3 millions d'arabophones vivant en France, 0,1 % des écoliers apprennent aujourd'hui l'arabe (97,3 % pour l'anglais !) ; la proportion passe à 0,2 % dans l'enseignement

secondaire. Pas de quoi sonner du cor, tel Roland au col de Roncevaux face aux Maures, en 778 (voilà 1 240 ans) !

Il ne faut pas nier pour autant que le mythe du Coran incréé (c'est-à-dire dicté par le souffle divin au Prophète dans une langue arabe devenue ainsi vénérable et inaltérable) produit des bigots surchauffés. Louis-Jean Calvet se souvient que lors d'une conférence qu'il prononçait à Mostaganem, en Algérie, sur les transformations des langues, voire leur disparition, un islamiste s'est levé pour déclarer que la langue de Dieu, donc l'arabe, oncques ne saurait mourir. Le linguiste répondit du tac au tac : « *Sauf si Dieu le veut* » et le barbu s'est rassisi.

Il ne faut pas nier non plus l'échec relatif de l'Elco (enseignements de langue et de culture d'origine), institué sous le président Giscard dans les années 1970, pour maintenir chez les immigrés des capacités linguistiques rendant possible leur retour au pays natal. La France avait alors signé des accords bilatéraux avec huit États (Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Espagne, Portugal, Italie, ex-Yougoslavie) afin de recevoir des enseignants. Or l'Algérie s'était empressée d'envoyer au nord de la Méditerranée les islamistes dont elle entendait se débarrasser – certains avaient du reste été formés par des islamistes égyptiens dont s'était défait Nasser dans les années 1960, en les dépêchant vers l'Algérie pour arabiser ce pays nouvellement indépendant...

La linguistique est une école de l'antiracisme

Classiquement, les islamistes font le jeu de l'extrême droite et *vice versa* : chacun brandit le Coran comme indissociablement lié à l'arabe ; les uns en guise d'oriflamme, les autres à la manière d'un épouvantail.

À cette intrusion du religieux enkysté dans l'arabe se superpose le culte furieusement français, et ce depuis le Grand Siècle et la fondation de l'Académie par Richelieu, d'un idiome national objet de révérence. Effet miroir garanti ! Parler sans profaner,

ne commettre aucun péché de langue, intérioriser la culpabilité linguistique et viser le sans-faute : voilà deux attitudes siamoises chez bien des locuteurs arabophones et francophones, comme le révèle le dialogue entre Claude Hagège et Tahar Ben Jelloun dans la vidéo ci-dessous.

L'ultime ruse des ennemis de l'arabe – à défaut de pouvoir hurler au « *communautarisme* » depuis que Mme Vallaud-Belkacem puis M. Blanquer prétendent instituer un enseignement de qualité en milieu scolaire, plutôt que de laisser un tel apprentissage aux mosquées – consiste à jouer les linguistes en posant la question qui tue : enseigner l'arabe, mais lequel ? L'arabe classique que personne ne pratique, ou une version dégradée, dialectale – mais alors laquelle, puisqu'un paysan marocain est incapable de comprendre un citoyen libanais ?

Louis-Jean Calvet reconnaît bien là le refus de la diversité, la peur de l'hybridation, l'idée encombrante et inopérante d'une parlure idéale, isolée, que rien ne viendrait contaminer : « *L'arabe est une langue de communication et son enseignement pourrait montrer les relations entre l'arabe standard de la chaîne de télévision Al Jazeera, par exemple, et les arabes nationaux. Rien n'est étanche, tout est différent mais apparenté, si bien que les locuteurs s'adaptent, font évoluer l'arabe qui n'est pas en vase clos mais s'inscrit plutôt dans un système de vases communicants. Les retombées socio-linguistiques sont passionnantes, avec en particulier cette capacité de passer d'une langue à l'autre en fonction d'une situation : ce phénomène de diglossie que j'appelle même schizoglossie...* »

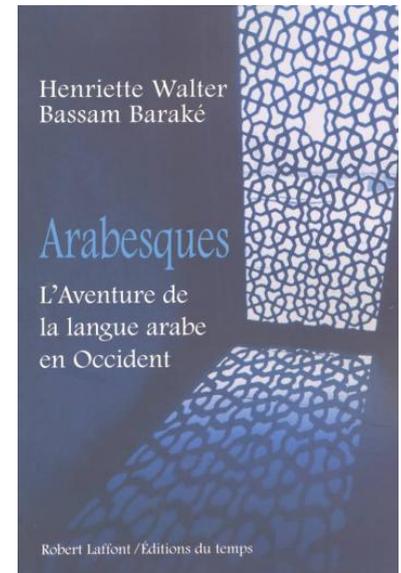
L'extrême droite française infuse une intolérance à l'hétérogénéité, qui se résume par « le français d'abord » – c'était le leitmotiv des criaileries radiophoniques de Marine Le Pen ou Nicolas Dupont-Aignan. Là encore apparaît une rivalité mimétique avec l'Algérie, dont les militaires bornés au pouvoir furent toujours embarrassés par un trilinguisme

de fait (ne jamais oublier le kabyle, en sus du français et de l'arabe), que les autorités rêvent de réduire à un monolinguisme au profit de l'arabe.

En-deçà de la Méditerranée, le blocage vient d'une certaine France monoglotte, qui astique ses œillères en théorisant son ignorance. « *La multiplication des langues n'est pas une catastrophe mais un fait. Je ne vais pas m'en plaindre, ni en tant que linguiste, ni en tant que citoyen* », nous déclare Louis-Jean Calvet, né en 1942 à Bizerte, en Tunisie, où il s'est frotté à l'arabe – mais également au maltais et au sicilien –, à l'école et dans la rue, les 18 premières années de sa vie.

Claude Hagège, né en 1936 à Carthage, banlieue de Tunis, a vécu dans un univers « hyper-babélisé », où l'hébreu s'ajoutait à l'italien (et ses variantes régionales), à l'arabe dialectal et littéraire, mais aussi au russe (du fait d'une petite colonie), à l'allemand, etc. De ces coudolements originels, Hagège a gardé une conviction – la linguistique est une école de l'antiracisme – et une pratique étonnante : il parle le français comme il l'écrit, 100 fois mieux, osant un jugement de valeur, que Mme Le Pen ou M. Dupont-Aignan retranchés dans leurs préjugés contre toute pluralité !

Hasard de l'histoire ou génie des lieux, la troisième linguiste française connue du grand public (mettons à part **Alain Rey**, qui n'est pas linguiste mais lexicographe), Henriette Walter, est également née en Tunisie : à Sfax, en 1929. Elle nous reçoit dans son appartement parisien, sous le portrait de son père, qui vendait de l'huile d'olive, non sans l'avoir goûtée – Henriette Walter garde le souvenir de ce rituel, aussitôt accompagné de notations sur un carnet quant aux caractéristiques du breuvage...



« *Dans les années 1930, nous expliquait-elle, je n'ai pas eu la chance d'assimiler l'arabe, qui s'apprenait dans la rue, où je ne traînais guère, et à l'école – où les petites Tunisiennes n'étaient pas envoyées, à l'époque, par leur famille. Mon frère était devenu arabophone dans son école de garçons, mais moi, j'étais fort dépourvue dans mon école de filles. Toutefois, voilà une douzaine d'années, lorsque j'ai travaillé avec le linguiste libanais Bassam Baraké sur notre livre Arabesques, je me suis rendu compte que je savais beaucoup plus d'arabe que je ne le croyais ! Dans mon esprit, la musique arabe fut longtemps lancinante et monotone. Quand on ne connaît pas, tout semble uniforme ; dès que l'on sait, tout devient différent. J'ai vieilli, j'ai appris. Savoir l'arabe, connaître cette culture, est une chance extraordinaire. Il y a là une poésie inimaginable, dans laquelle le son prime sur le sens, comme si le vers de Verlaine était réalisé : "De la musique avant toute chose !" Et à Sfax, il n'y avait pas seulement l'arabe, mais aussi le grec moderne, le maltais...* »

Les yeux d'Henriette Walter brillent à l'évocation de la phonologie du maltais, à part des autres arabes et souvent proche des langues romanes, sans même évoquer l'alphabet latin, ni le contexte catholique et non musulman : « *Pour le coup, au lieu d'avoir peu de voyelles et beaucoup de consonnes comme les autres arabes,*

le maltais a beaucoup de voyelles et peu de consonnes, comme nos langues européennes : c'est une particularité magnifique ! »

Les différences ne sont pas des anomalies chez Henriette Walter, qui, assise à son bureau, à 89 ans, donne le tournis en voyageant mentalement dans l'arabe, à haute et intelligible voix : « *L'arabe de l'est est plus proche de l'arabe classique, pour avoir gardé à peu près le même nombre de syllabes, tandis que l'arabe du Maghreb en a perdu. Si bien qu'un Marocain peut comprendre un Égyptien, qui lui en donne un peu plus, alors qu'un Égyptien peine à saisir ce que lui dit un Marocain, ne parvenant pas à reconstituer ce qui a disparu dans la langue... »*

Henriette Walter, comme Claude Hagège et Louis-Jean Calvet, plaide inlassablement en faveur du plurilinguisme : « *Je suis même allée en Nouvelle-Zélande défendre la cause du reo m#ori ! J'ai du mal à concevoir que des enfants puissent grandir, vieillir et mourir avec une seule langue... »*

Procès Méric: deux accusés condamnés

PAR MICHEL DELÉAN
LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018



Clément Méric. © DR

Esteban Morillo a été condamné, vendredi 14 septembre au soir, à 11 ans de réclusion pour la mort de Clément Méric, et Samuel Dufour à 7 ans de prison. Le troisième accusé, Alexandre Eyraud, est pour sa part acquitté.

L'avocat général Rémi Crosson du Cormier expose, ce jeudi, sa vision de l'affaire Clément Méric aux jurés de la cour d'assises de Paris. Dans un réquisitoire assez court, délivré en moins de trois quarts d'heure, le magistrat oppose

– en introduction – la « *grandeur d'âme* » des parents de la victime, restés pudiques et très dignes pendant tout le procès, aux « *piteuses dénégations* » d'un « *groupe qui admire* » le régime hitlérien. « *Ce procès ne sera pas politique, mais la violence peut aussi naître de la haine et de la provocation, de ceux qui admirent le mal et prônent la haine des autres* », énonçait-il.

Pendant les débats, il a notamment été établi que l'un des skinheads portait, le 5 juin 2013, un T-shirt avec une devise (en anglais) des jeunesses hitlériennes (« *Blood and Honour* », « *Sang et Honneur* »), et qu'un autre arborait sur le sien un slogan suprémaciste blanc (« *White Power. 100 % pure race* »). Même si les trois accusés ne sont jugés que pour les faits qu'ils ont commis, **cela, et tout le reste** (tatouages et imagerie néonazis, proximité avec Troisième Voie et Serge Ayoub), colore fortement le dossier.



Clément Méric. © DR

« *Deux groupes diamétralement opposés se sont confrontés. Clément Méric en est mort, il a succombé à la haine, la bêtise et l'inconséquence* », poursuit le magistrat. Pour lui, après que crânes rasés et antifascistes se sont croisés lors d'une vente privée de vêtements, l'affrontement est né d'une « *peur réciproque* », et « *après la décision imbécile de faire appel à des alliés* ». Selon l'avocat général, sept personnes ont été contactées au téléphone, mais sont arrivées après la rixe côté antifa, alors que trois sont arrivées à temps côté skinhead. Ce qui amoindrit la thèse des accusés, qui se disaient stressés et apeurés.

Les propos provocateurs que la défense prête à Clément Méric ne sont pas prouvés, et le jeune étudiant « *ne constituait pas un danger apparent du fait de sa constitution physique* », poursuit le

magistrat, rappelant qu'un accusé lui donnait 14 ans, et qu'un autre l'a surnommé « *le gamin* », en garde à vue. La responsabilité de l'affrontement incombe selon lui au groupe de trois skins. Un vigile leur a conseillé de partir dans la direction opposée à celle du groupe Méric, mais « *au lieu de ça, ils sont venus au-devant d'un adversaire désigné, préférant le désordre et la fierté mal placée à la prudence la plus élémentaire* ».

Les images de vidéosurveillance projetées lors du procès montrent que le groupe de Clément Méric se tenait le long d'un mur lorsqu'il a été pris à partie par les skinheads, poursuit l'avocat général. « *Il y avait 29 mètres à parcourir* », et **les skins ont été droit sur eux**. « *Ce n'est pas une bagarre soudaine pour un mauvais regard ni une rixe préméditée. Il y a seulement eu un échauffement préalable, une montée d'adrénaline, de testostérone chez les accusés.* » Le magistrat fustige la sauvagerie de l'attaque et la violence des coups portés au visage.

Rémi Crosson du Cormier ne s'attarde pas trop sur les responsabilités individuelles de chacun des trois accusés. Contre Esteban Morillo, il retient des « *blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, en réunion, et avec arme, ce qui constitue deux circonstances aggravantes* ». Des faits passibles de vingt ans de réclusion criminelle. Idem contre Samuel Dufour, qui est au moins complice de Morillo.

Des témoins ont entendu Morillo lancer « *One shot !* », avec un air satisfait, après le coup ayant fait chuter Clément Méric, ce que l'accusé nie, rappelle le magistrat. Pendant que la victime perd connaissance, les agresseurs prennent la fuite, détruisent des indices (les T-shirts de Dufour et Eyraud, la chemise de Morillo), et se mettent d'accord avec le « *gourou* » Ayoub sur « *la version à réciter* », expose-t-il. Quant à Alexandre Eyraud, que personne n'a vu porter de coup, il est au moins coupable de « *complicité de violences volontaires* » (un délit passible de cinq ans de prison dans son cas).

Pour le représentant de l'accusation, « l'effet de groupe » est primordial dans cette agression. « Il y a une synergie entre les attaquants. Dufour assure la protection de Morillo, et Eyraud s'avance et intimide les autres. » « C'est une bataille voulue, qui aurait pu être évitée (...). Une sauvagerie parfaitement inadmissible. »

Au terme de son réquisitoire, l'avocat général réclame une peine de douze ans de réclusion criminelle contre Esteban Morillo (qui a déjà effectué quinze mois de détention provisoire), sept ans d'emprisonnement contre Samuel Dufour, et quatre ans de prison dont deux avec sursis contre Alexandre Eyraud.

Mercredi, les avocats de la partie civile s'étaient attachés à souligner la dangerosité de l'ultradroite, et à défendre la mémoire de Clément Méric ainsi que le comportement de ses amis ce 5 juin 2013. Dans une plaidoirie enflammée, Christian Saint-Palais, l'un des avocats de la famille Méric, a eu des mots très durs pour les accusés, qui ont volontairement « cassé du gauchisme » ce jour-là, comme ils auraient « cassé du bougnoule ou du pédé » un autre jour, s'armant de poings américains pour faire mal, et ramener « un nouveau trophée ». Clément Méric et ses amis ont un seul tort, pour M^e Saint-Palais : « ne pas baisser les yeux ». Ce qu'il trouve plus qu'honorable.

Jeudi, après le réquisitoire, les avocats de la défense se sont succédé à la barre. Méliandre Gaudin a humanisé le portrait fait jusque-là d'Alexandre Eyraud, en répétant qu'il « ne voulait pas se battre », « ne s'est pas battu », et ne mérite pas la prison. « On ne répare pas l'injustice par une injustice », lance M^e Gaudin, après avoir rendu hommage aux idées de Clément Méric.

Julien Fresnault et Antoine Vey plaident ensuite pour Samuel Dufour, qui « n'a commis aucune violence sur Clément Méric », « n'a fait que se défendre » et « ne comprend pas ce qu'il fait là ». « Dufour, aussi, a été frappé au visage. Cette rixe aurait pu se finir autrement », lance M^e Fresnault. M^e Vey ne voit pas, quant à lui,

l'utilité de renvoyer le jeune boulanger en prison (il a effectué un an de détention provisoire).

Antoine et Patrick Maisonneuve ont ensuite plaidé pour Esteban Morillo. L'essentiel est pour eux de convaincre les jurés que l'ancien skinhead n'a pas utilisé de coup de poing américain ce jour-là, qu'il s'est battu à mains nues, et que sa peine de prison doit être raisonnable. Morillo a reconnu avoir porté deux coups de poing au visage à Clément Méric, dont celui qui l'a fait chuter et a provoqué un traumatisme crânien fatal. Expertises et témoignages ne prouvent pas qu'il ait utilisé un poing américain, insiste Antoine Maisonneuve, il faut écarter l'arme.

Dans cette rixe, les torts seraient partagés. La présence d'une arme n'étant pas démontrée, le doute doit profiter à l'accusé, plaide ensuite Patrick Maisonneuve : « On ne condamne pas un jeune homme à des années de réclusion criminelle sur des impressions. » Depuis les faits, Morillo aurait changé. « Je vous demande une sanction juste », conclut l'avocat.

Vendredi matin, les trois accusés expriment leurs regrets aux parties civiles, et les jurés se retirent pour délibérer. Peu avant 20 heures, alors que la cour d'assises va rendre son verdict, Esteban Morillo étreint ses proches, sans illusion sur son retour en prison, auquel il a été préparé. Samuel Dufour et Alexandre Eyraud sont seuls. La présidente Xavière Simeoni lit la décision.

Esteban Morillo et Samuel Dufour sont reconnus coupables de « coups mortels en réunion et avec arme » (pour la mort de Clément Méric), et de « violences volontaires en réunion et avec arme » sur deux amis de Méric. Morillo est condamné à onze ans de réclusion criminelle, Dufour à sept ans d'emprisonnement. Alexandre Eyraud est pour sa part acquitté. Morillo, impassible, et Dufour, en larmes, sont menottés et emmenés par les gendarmes. Selon leurs avocats, ils feront appel du verdict.

La mère de Clément Méric dit quelques mots à la presse en quittant la salle d'audience. « Pour nous, c'est une responsabilité morale collective. Ceci étant, l'incarcération n'est jamais une victoire. Nous considérons que ce qui importe aujourd'hui, c'est de lutter contre toute ce qui fait le terreau de l'extrême-droite, c'est à dire les inégalités, le déficit d'éducation, le manque de solidarité ».

Boîte noire

Cet article a été complété et mis à jour vendredi soir après le verdict de la cour d'assises.

Ventes d'armes et pétrole : une servilité coupable de la France avec l'Arabie saoudite

PAR THOMAS CANTALOUBE ET EDWY PLENEL
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohamed ben Salmane, et Emmanuel Macron. © Reuters

Comme sous Hollande, la présidence Macron aligne sa politique moyen-orientale sur les intérêts de Riyad. Un choix immoral – les ventes d'armes utilisées dans la sale guerre du Yémen – et irresponsable – il accentue une dépendance énergétique et géopolitique désastreuse.

Régulièrement, depuis un an et demi, des responsables d'ONG humanitaires ou travaillant sur les droits humains sont reçus à l'Élysée pour évoquer la tragédie engendrée par la guerre au Yémen ou se plaindre des abondantes ventes d'armes françaises à des dictatures, notamment aux pays du golfe Persique et à l'Égypte. À chaque fois, ils sont très bien accueillis par des conseillers qui écoutent attentivement leurs points de vue et semblent même « approuver [leurs] messages d'alertes

et [leurs] recommandations », selon un humanitaire qui a participé à plusieurs de ces rendez-vous.

Pourtant, invariablement, dans les jours et les semaines qui suivent, ces émissaires constatent qu'ils n'ont pas été entendus et surtout pas considérés. Comme s'ils avaient parlé à des sourds. Un point de contentieux géographique revient régulièrement dans leur bouche : l'Arabie saoudite. La monarchie théocratique absolue paraît intouchable.

Elle peut **bombarder** sans précaution des civils au Yémen ; elle peut emprisonner indéfiniment des militants de la démocratie et des droits des femmes et exécuter **un nombre croissant** de condamnés ; elle peut pratiquer un islam des plus rigoristes qui n'a rien à envier aux théories de Daech ; elle peut **appauvrir sa population** pendant que ses élites se gorgent de yachts et de châteaux à l'étranger ; elle peut **kidnapper** le chef de gouvernement d'un pays ami, le Liban ; elle peut tout cela, la France ne hausse jamais la voix. Pis, elle flatte Riyad ou lui déroule le tapis rouge à la moindre occasion. Que ne ferait pas Paris pour se concilier les bonnes grâces de l'Arabie saoudite ? Apparemment tout.

Le phénomène n'est pas entièrement nouveau, mais il a pris de plus en plus d'importance ces dernières années, d'abord sous la présidence de François Hollande, puis sous celle d'Emmanuel Macron — Nicolas Sarkozy, lui, préférait le Qatar. La nomination toute récente d'un fidèle macronien, Sylvain Fort, pour gérer le pôle communication de l'Élysée risque encore d'accroître cette inclination pour les Saoud : dernièrement, l'homme **était chargé** d'« améliorer l'image du royaume (et d'assurer) la communication en France du prince héritier, Mohammed ben Salmane », nous dit le Monde. C'est donc un lobbyiste qui travaillait jusqu'à

hier pour les Saoudiens, peu réputés pour leur radinerie, qui va occuper un poste clef à la présidence de la République française.



Emmanuel Macron recevant le prince héritier Mohammed ben Salmane à l'Élysée, le 10 avril 2018. © Reuters

Les armes, le pétrole et l'Iran : voici le triptyque qui dicte la relation de la France avec le royaume wahhabite et la conduit à fermer les yeux sur une des autocraties les plus régressives et mortifères de la planète.

Sous François Hollande, son fidèle Jean-Yves Le Drian était tout autant le ministre de la défense que celui de l'armement. Avec son cabinet, l'ancien baron socialiste de Lorient, fief de la Direction des constructions navales (devenue Naval Group), était connu comme le plus farouche promoteur des ventes d'armes françaises auprès des pays soucieux de s'équiper en missiles, avions et chars. Il fut le premier à parvenir à écouler les avions Rafale de Dassault à l'étranger. Surtout, il fait exploser les ventes d'armes auprès de l'Arabie saoudite, qui passent de 400 millions d'euros en 2013 à 600 millions en 2015 et à 1 milliard en 2016.

Passé en mai 2017 chez Macron et au Quai d'Orsay, il s'y est installé avec sa garde rapprochée et, selon les confidences de plusieurs proches du pouvoir, « il continue d'avoir un œil sur les ventes d'armements et reste un des interlocuteurs privilégiés de nos gros clients ». La diplomatie française n'est donc pas celle du respect des droits humains, comme on le proclame souvent, mais des intérêts de l'industrie canonnière. Sachant que Riyad ne manque pas de courtisans dans ce domaine, en premier lieu les États-Unis, Paris s'efforce donc de tout faire pour maintenir la relation au beau fixe. On ne tance pas l'Arabie saoudite sur les morts évitables de civils au Yémen, même si des armes françaises peuvent être employées à cet escient,

comme **ne l'a pas exclu** la ministre des armées Florence Parly. On se tait quand les défenseuses des droits des femmes sont **emprisonnées** arbitrairement depuis plus de 100 jours, contrairement au Canada (*voir l'article de Mediapart*).

Et quand l'ONU essaie péniblement de jeter un peu de lumière sur le sort des populations au Yémen par l'intermédiaire d'un groupe d'experts des Nations unies, Paris met des bâtons **procéduraux** dans les rouages onusiens, puis reste muet quand son président évoque à mots couverts la possibilité que l'Arabie saoudite soit coupable de crimes de guerre (*lire sur Mediapart : Face aux possibles crimes de guerre de la coalition, Paris se tait*).

De la même manière, quand Emmanuel Macron se vante d'avoir permis l'affranchissement de Rafic Hariri en novembre 2017 lors d'une escale à Riyad, « c'est après avoir bataillé ferme pendant plusieurs heures de discussion face au prince héritier Mohammed ben Salmane, qui manquait tellement de respect à l'égard de la France que le président a dû lui rappeler qu'il parlait à une puissance membre du Conseil de sécurité », racontait il y a quelques mois un diplomate mis au courant de l'échange.

« Pensons à tout ce que le pétrole nous fait accepter, oublier et tolérer ! »

Face à une telle servilité, pas étonnant que les ONG et les militants des droits humains aient le sentiment de prêcher dans le désert : ils parlent certes à des conseillers et à des membres de l'exécutif bien intentionnés, mais cette parole est ensuite balayée sans hésitation par les « adultes en charge » : Macron, Le Drian, les industriels, les adeptes de la (*real*)politik des affaires.

La France n'a jamais eu de photo de famille scellant un pacte « pétrole contre sécurité » avec la monarchie saoudienne à la manière de la rencontre entre Franklin Roosevelt et le roi Ibn Saoud en février 1945, mais les relations entre les deux pays ont toujours été bonnes. En 1979,

c'est même Paris qui a sauvé le royaume d'une cruelle humiliation lors de **la prise de La Mecque**, avec l'appui clandestin du GIGN.

La France a certes des idées et pas de pétrole, mais elle a terriblement besoin d'or noir. De 1990 à 2012, la Russie était le principal fournisseur de Paris en hydrocarbures. Mais, depuis 2013, l'Arabie saoudite est passée au premier plan : en 2015, dernière année connue, Riyad a **fourni** 18,6 % du pétrole brut acheté par la France. Étant donné les tensions avec Moscou, il est évidemment devenu très compliqué de se fâcher avec les Saoudiens. Contrairement au marché des armes, où c'est l'acheteur qui est en position de force, le pouvoir sur le marché du pétrole appartient au vendeur. Paris est donc doublement perdant face à Riyad.

Outre cette double soumission économique, la France s'est insérée dans les alliances compliquées au Moyen-Orient du côté de l'Arabie saoudite contre l'Iran. Dès lors, elle est de fait emportée dans cette alliance de surenchère guerrière que forment Mohammed ben Salmane et Benjamin Netanyahu, dans un sidérant retournement où le foyer idéologique (et financier) du pire terrorisme islamiste est devenu le plus proche allié d'un État d'Israël livré à **l'extrême droite** et à ses **délires d'apartheid**.

Ce choix tricolore est purement politique. Il découle de la lente ascension des néoconservateurs français au Quai d'Orsay et à l'Élysée, **entamée sous Sarkozy, poursuivie sous Hollande** et maintenant Macron. Cette poignée de hauts fonctionnaires alignés sur la position bushiste de « *l'axe du mal* » n'a cessé de gagner en influence. Pour eux, l'Iran est une menace sur la paix mondiale bien supérieure à l'Arabie saoudite, en dépit du fait que 15 des 19 kamikazes du 11 septembre 2001 étaient saoudiens, en dépit de la propagation du rigorisme wahhabite sur le reste du globe, en Europe notamment, en dépit de l'absence de contre-pouvoirs d'aucune sorte face à la famille régnante.

La fixation sur l'acquisition potentielle de l'arme nucléaire par Téhéran est devenue un obstacle à toute évaluation rationnelle du danger. Lors des années de négociation qui ont conduit aux accords de Vienne sur le nucléaire iranien, les négociateurs français, de leur aveu même, se sont montrés bien plus durs et récalcitrants que les diplomates américains.

L'Iran n'est certes pas un parangon de vertu ni un modèle de respect des droits fondamentaux, mais c'est un pays avec des courants d'expression contradictoires, des élections, une population hautement éduquée et désireuse de rompre des décennies d'isolement. Surtout, ce n'est pas un pays où les humeurs d'un souverain, ou de son fils, sont capables de chambouler en une nuit la **gouvernance** des institutions, de **menacer** de guerre un voisin si celui-ci ne se soumet pas à une liste de desiderata, ou de bâtir des **plans de développement** sur la comète, qui serviront surtout à enrichir les banques étrangères. Tout ce que l'Arabie saoudite est sous la direction actuelle du prince héritier ben Salmane.

Ce choix de courtiser Riyad plutôt que de discuter paisiblement avec Téhéran et, ce faisant, de s'aligner sur la position des États-Unis version Trump, a conduit Paris à retirer immédiatement ses billes quand Washington a dénoncé l'accord sur le nucléaire en mai 2018. Alors que le ministre de l'économie Bruno Le Maire, dans un sursaut (gaulliste ?) avait promis que la France ne se laisserait pas **dicter** sa politique commerciale, les entreprises françaises qui étaient retournées en Iran (Peugeot, Total, Airbus) ont très vite fait leurs bagages pour complaire aux États-Unis, mais aussi à l'Arabie saoudite.

« *Pensons à tout ce que le pétrole nous fait accepter, oublier et tolérer !* » En 2006, il y a donc plus de dix ans, un haut responsable politique français exprimait à haute voix sa colère contre une situation qui conduit à ne pas mettre « *suffisamment en cause ces royaumes, ces émirats, ces régimes totalement corrompus et aucunement démocratiques, auxquels nous vendons des armements dont nos présidents se font*

les représentants de commerce, tandis que le statut de la femme se limite à l'arrivée de rares élues aux chambres de commerce de Riyad ou de Djeddah ».

Dans un fort credo écologique, il appelait à « *sortir le plus vite possible du pétrole* », ajoutant que cette révolution est « *nécessaire à tout point de vue, pas seulement environnemental* ». « *La dépendance pétrolière, résumait-il, n'est pas uniquement une question écologique ni même une affaire de source d'approvisionnement. C'est un problème politique : tant que nous n'aurons pas pris nos distances, construit notre indépendance, repris notre liberté, nous serons faibles, mous et sans principes.* »

Ce dirigeant français parlait d'or, dans un livre qui, d'ailleurs, revendiquait *Le Devoir de vérité* (Stock). Il se nommait François Hollande et est devenu, six ans après ces propos lucides, président de la République française, un président qui sera le plus assidu de la V^e République auprès de la monarchie absolue saoudienne. « *Faibles, mous, sans principes...* » Oui, en effet.

Le prince héritier Ben Salmane, un « féroce » qui dévore son royaume

PAR JEAN-PIERRE PERRIN
LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018



Mohammed ben Salmane lors d'une visite à Moscou, le 14 juin 2018. © Reuters

Sur la scène internationale, le prince héritier Mohammed ben Salmane va d'échec en échec. Sur le plan intérieur, ses mesures libérales s'accompagnent d'une répression terrible. Et son fabuleux projet économique « *Vision 2030* » a du plomb dans l'aile. Son avenir est aussi lié à celui de Donald Trump.

Il était le dirigeant qui avait les meilleurs atouts pour jouer les parties en cours au Proche et au Moyen-Orient : à l'intérieur du Royaume, la richesse de la première puissance pétrolière du monde, la promesse d'être roi et de régner plusieurs décennies, le soutien d'une partie de la jeunesse – celle qui cherche à s'échapper du carcan conservateur et religieux qui emprisonne la société –, celui des Saoudiennes – qui rêvent que soit mis fin à un tutorat qu'elles sont de plus en plus nombreuses à dénoncer –, celui des technocrates et des libéraux. Plus encore, il bénéficiait de l'image de l'homme providentiel que le pays attendait ; à l'extérieur, les alliés amis les plus puissants, pas seulement les États-Unis ou la France, mais aussi la Russie et la Chine. Même Israël lui faisait – et lui fait encore – les yeux les plus doux.

En quelques mois, Mohammed ben Salmane, le plus souvent désigné par ses initiales MbS, le prince héritier saoudien, a brûlé beaucoup de ses cartes et dilapidé une grande partie de son crédit. Finie l'image de prince éclairé, jeune – 32 ans – donc capable d'être à l'écoute de la société et d'imposer davantage de tolérance dans un pays qui en est totalement dépourvu. Un portrait que lui ont fabriqué sur mesure les meilleures agences américaines et européennes – en France : Publicis, Image 7, Edile Consulting, Havas... – et qui a beaucoup contribué à ses visites triomphales de Washington à Paris.



Mohammed ben Salmane lors d'une visite à Moscou, le 14 juin 2018. © Reuters

Aujourd'hui, en dépit de son sourire et de son physique charmeur, c'est d'abord une crainte terrible qu'il suscite. Jamais il n'avait aussi bien porté son surnom : le « Féroce ». « Il est vraiment féroce », confirme un journaliste travaillant pour un média saoudien. Il règne aujourd'hui une

atmosphère de peur dans le royaume. Je rencontre beaucoup d'hommes d'affaires : tous ont peur. Peur de parler au téléphone portable. Peur d'investir. Peur de se faire arrêter sans aucun procès. Cela n'a jamais été comme cela en Arabie. Et je ne parle même pas de l'opacité. On ne sait rien de ce qui s'y passe. »

On ne sait donc pas pourquoi Riyad vient de geler le projet d'introduction en bourse de sa compagnie pétrolière, le géant Saudi Aramco, qui devait être la plus importante jamais réalisée dans le monde. L'information a été donnée par Reuters, le 22 août, qui a déclaré la détenir de quatre sources différentes, et... a été aussitôt démentie par le ministre de l'énergie. Mais il n'y a guère de doute. La cotation de Saudi Aramco n'aura probablement lieu ni à la bourse locale de Tadawul ni sur une place boursière étrangère. Et rien n'indique qu'elle reprendra dans un avenir prévisible. « La décision d'annuler cette IPO [introduction en bourse – ndr] a été prise il y a un certain temps, mais personne ne peut l'avouer publiquement, donc les déclarations vont progressivement dans ce sens : d'abord un report puis un abandon », a expliqué une source saoudienne travaillant sur ce dossier à Reuters.

Or, le projet d'introduire sur le marché boursier le géant Saudi Aramco, le joyau du royaume et la première compagnie pétrolière au monde, qui assure à lui seul plus de 80 % des recettes de l'État, est la pierre angulaire de « Vision 2030 », le plan phénoménal de MbS visant à diversifier l'économie saoudienne, trop dépendante du marché international de l'énergie – le pétrole et les produits connexes représentent 87 % du budget de l'État. Quand il annonce son projet, le 25 avril 2016, celui-ci est aussi une réponse à l'effondrement du prix du baril. Le plan a l'ambition à la fois de séduire les investisseurs étrangers et de rassembler les jeunes Saoudiens et Saoudiennes autour de ce projet de modernisation.

Le prince espérait lever 100 milliards de dollars (plus de 85 milliards d'euros) d'argent frais en ouvrant 5 % du

capital de la société – via la cotation aussi bien en Arabie saoudite qu'à l'international. Il avait affirmé alors que la transaction valorisait l'entreprise à au moins 2 000 milliards de dollars (1 726 milliards d'euros). Certains experts du secteur avaient cependant remis en cause une valorisation aussi élevée, ce qui avait freiné le processus de préparation de l'introduction en bourse d'Aramco.

Une armée de banques d'investissement et de cabinets d'avocats s'étaient cependant mis aussitôt sur les rangs dans l'espoir de décrocher un rôle de conseil dans la transaction et ainsi de se placer pour les autres privatisations envisagées par Riyad. JPMorgan, Morgan Stanley et HSBC avaient été retenues comme coordonnatrices mondiales, les banques de niche Moelis & Co et Evercore comme conseillères indépendantes et le cabinet White & Case comme conseiller juridique.

Depuis, Riyad s'est séparé des conseillers financiers travaillant sur cette opération. « On peut comprendre la frilosité des banques », souligne Pierre Conesa, un spécialiste de la région, ancien président de la Compagnie européenne d'intelligence stratégique. Saudi Aramco est la plus grande compagnie pétrolière au monde, mais il n'y a pas de comptabilité. On ne sait pas qui contrôle quoi et à qui appartiennent les fonds. »

D'où une impression de chaos qui émane à présent du royaume, avec pour conséquence une fuite sans précédent des capitaux. À preuve, les 64 milliards de dollars de fonds propres qui ont quitté l'Arabie saoudite en 2017, contre 55 milliards de dollars l'année précédente, selon l'Institute of International Finance. Cette fuite de capitaux devrait encore s'intensifier du fait du racket des princes.

La question se pose de savoir qui a décidé d'interrompre l'introduction d'Aramco en bourse au risque de compromettre le plan « Vision 2030 » de MbS, sachant que ce dernier exerce le pouvoir sans être pour autant le souverain en titre... « Il y a sans doute eu arbitrage du roi Salmane », estime Khattar Abou Diab, un politologue spécialiste de la région. « Il a entendu

les uns et les autres et a tranché. Le projet d'introduire Saudi Aramco n'avait pas que des partisans. On sait que le ministre du pétrole Khaled al-Faleh y était opposé », ajoute-t-il.

Le patron d'Aramco lui-même l'était aussi, semble-t-il, mais à part le vieux souverain – il est âgé de 82 ans –, personne n'est alors en position de s'opposer au jeune prince héritier, qui est aussi ministre de la défense, conseiller spécial du roi et à la tête du Conseil des affaires économiques et de développement, l'organe qui, précisément, supervise la toute-puissante Aramco.

Depuis, indique une source qui a ses entrées à Riyad, « MbS se démène comme un fou pour découvrir qui sont les responsables ayant informé Reuters ». Aux banquiers occidentaux, le royaume offre un palliatif des plus modestes : une participation de 70 milliards de dollars dans le groupe de produits chimiques Sabc.

« Pour MbS, c'est un coup dur, souligne David Rigoulet-Roze, enseignant et spécialiste de l'Arabie saoudite, directeur de la revue *Orients stratégiques*. C'est un indicateur d'une crispation très importante, un indice sans doute assez pertinent de ce qui est en train de se gripper au sein de la mécanique des réformes saoudiennes actuelles. » « Le but des réformes était prioritairement d'attirer les investisseurs étrangers. Or ceux-ci sont devenus frileux, car le principe d'incertitude est tel qu'ils sont largement dans l'attitude "wait and see". Par ailleurs, il y avait aussi dans une grande partie de la population saoudienne la perception que l'on "bradait les bijoux du royaume" », ajoute-t-il.

Ce n'est pas le premier recadrage du vieux Salmane. Lorsque, dans un entretien publié le 2 avril par la revue américaine *The Atlantic*, MbS avait assuré n'avoir « aucune objection » religieuse quant à l'existence de l'État d'Israël, le roi avait peu après réagi en affirmant « la position constante du royaume à l'égard de la question palestinienne et des droits légitimes du peuple palestinien à avoir un

État indépendant avec Jérusalem comme capitale ». « Une façon de lui dire, la Palestine, ce n'est pas ton problème. C'est celui du roi, d'autant que ce dernier a une relation forte avec les Palestiniens. Il a été le grand financier du Fatah », commente Khattar Abou Diab.

« Les hommes de MbS se comportent comme des voyous »

Le souverain, que l'on dit usé et malade, semble avoir en revanche laissé son fils organiser à sa guise le dépouillement des princes à l'hôtel Ritz-Carlton. Celui-ci n'est d'ailleurs pas fini et s'est étendu aux hommes d'affaires. « Il faut voir comment les hommes de MbS se comportent. Comme des voyous. C'est arrivé à des amis. Ils ont lancé contre eux des accusations insensées sur des propriétés qu'ils n'avaient pas, sans aucune preuve », indique une source saoudienne.

Selon nos informations, les comptes de la famille de l'ancien roi Abdallah (il est mort en janvier 2015, ouvrant la voie au roi Salmane) sont toujours bloqués. « Ce n'est pas tant le fait qu'on ait sommé les princes de rendre de l'argent – ce que d'aucuns ont pu qualifier de "racket" – qui est le plus important, souligne David Rigoulet-Roze. C'est le sentiment d'humiliation qui a été associé à la purge. On peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence d'une telle démarche dans un contexte où la notion d'honneur demeure centrale dans la culture saoudienne. »

La répression ne concerne pas que les riches du royaume. Selon l'organisation britannique Prisoners of Conscience, des dizaines de journalistes (50), de professeurs d'université (40), de titulaires de doctorat (45), de juges et avocats (dix) ont été arrêtés depuis septembre 2017. Les religieux ont été les premiers visés et depuis, la pression sur eux ne faiblit pas. Pour la première fois, un imam de la Grande Mosquée de La Mecque a été récemment appréhendé. Selon le site en ligne en arabe Khaleejonline, le cheikh Saleh al-Taleb n'avait pas critiqué directement MbS dans son prêche, mais

évoqué le devoir de l'islam de « s'opposer au mal en public », en clair au fait que les femmes et les hommes puissent se côtoyer dans des concerts, qui sont désormais plus ou moins permis dans le royaume.

Les femmes, aussi, auxquelles il a accordé le droit de conduire, la possibilité de s'engager dans l'armée – à condition d'avoir fait des études supérieures et que la tutelle masculine de la future soldate réside à proximité de la caserne –, de faire du théâtre et même de créer leur propre entreprise dans le royaume « sans avoir à prouver le consentement d'un tuteur ». Mais malheur à celles qui en exigent plus ou qui ont demandé de pouvoir conduire avant l'heure. « Le prince héritier est dans une logique de verticalité du pouvoir. Il considère que c'est lui et lui seul qui est habilité à octroyer des droits. Sa logique n'est donc pas tant de libéraliser au sens occidental du terme, en accordant des droits pour des raisons sociétales, mais plutôt de des fins économiques. S'il a accordé aux femmes le droit de conduire, c'est en grande partie pour qu'elles soient en mesure de participer à la "saoudisation" du marché du travail, qui implique d'abord leur mobilité », analyse David Rigoulet-Roze. D'où des arrestations et même des menaces d'exécution publique, comme celle qui vise la jeune dissidente de confession chiite Israa al-Ghomgham (*lire notre article*).

Sur le plan international, aussi, MbS est allé d'échec en échec, tous fracassants. Le premier est à l'évidence la guerre qu'il a déclarée au Yémen en mars 2015. Ressentie dans le royaume comme « une guerre de protection », elle a d'emblée été très populaire. Comme il n'est alors que ministre de la défense, elle va lui permettre de marginaliser son adversaire immédiat, le prince héritier en titre Mohammed ben Nayef, également ministre de l'intérieur et vice-premier ministre, qui en sa qualité de « monsieur Sécurité », a aussi voix au chapitre et est réservé sur une telle opération.

Aujourd'hui, Mohammed ben Nayef n'est plus rien mais le conflit s'est révélé être le borbier de l'Arabie saoudite et la population saoudienne est devenue très critique. La guerre a aussi beaucoup nui, à cause des bombardements indiscriminés sur les villes et le patrimoine yéménite, à l'image du royaume sur la scène internationale.

Autre échec, la campagne lancée contre le Qatar – avec notamment l'appui des Émirats arabes unis – afin de l'isoler diplomatiquement et de l'asphyxier économiquement à travers un embargo censé le punir pour son « soutien au terrorisme » – traduisez les Frères musulmans. « Le Qatar ne s'en sort pas si mal, souligne Pierre Conesa. Nombre de compagnies étrangères et certains pays comme la Turquie ou les Pays-Bas se sont précipités dans l'émirat pour lui proposer leurs services. Pour le coup, le port de Doha, qui était à la remorque de celui de Dubaï, en profite. Il a même pris en un an à ce dernier quelque 600 millions de dollars. L'embargo, finalement, se retourne contre ceux qui l'ont décrété. » Brutalement appliqué, en juin 2017, du jour au lendemain, il a toutefois touché les pèlerins qataris qui avaient fait le déplacement à La Mecque : la compagnie Qatari Airways étant bannie du royaume, les visiteurs ont dû changer, à leurs frais, de compagnie aérienne. Plus anecdotique, les propriétaires de chameaux, qui les envoyaient pâturer en Arabie, ne peuvent plus revenir récupérer leurs bêtes.

Dernier épisode, Riyad envisage depuis avril de creuser un canal qui transformerait la péninsule qatarie en... île. Sur le compte Twitter de Saud al-Qahtani, un proche conseiller de MbS, on peut découvrir à quoi ressemble ce projet qui a quelque chose de démentiel. Selon les chiffres avancés par la presse saoudienne, le canal serait d'une largeur de 200 mètres et d'une profondeur comprise entre 15 et 20 mètres. Il pourrait permettre le passage de navires marchands de différents tonnages.

Même sur l'Iran, la campagne lancée par MbS n'a pas abouti à grand-chose. Les Saoudiens, semble-t-il, espéraient

davantage de l'allié américain que le retrait de l'accord sur le nucléaire et le rétablissement des sanctions.

MbS est-il dès lors en difficulté ? Les chercheurs ne sont pas totalement d'accord. « C'est vrai, l'économie saoudienne est menacée. On ne peut pas dire pour autant qu'il est fragilisé, mais il est freiné dans sa lancée », estime Khattar Abou Diab. « Ses soutiens se réduisent de jour en jour. Il y a une défiance qui se généralise, alors qu'il a déjà beaucoup d'ennemis », indique David Rigoulet-Roze. Il poursuit : « Vu d'ici, on a sans doute une vision quelque peu biaisée de la situation du royaume. On a probablement beaucoup surinvesti sur sa personne. D'emblée, il a représenté une option intéressante au regard des blocages du royaume. C'est ce pari qui est aujourd'hui en question, où l'on voit que l'on est sans doute à un moment de bascule. Pas seulement à cause de sa démarche parfois brutale dans ses modalités, mais aussi des blocages qui sont loin d'avoir été levés. »

Mais l'avenir de MbS se joue également sur une autre scène : celle des États-Unis. « Il est extrêmement lié à Trump et Jared Kushner [le gendre du président américain – ndlr]. Leurs avenirs sont pour partie liés du fait de la situation quasi symbiotique qui s'est créée entre l'actuelle administration américaine et la nouvelle gouvernance saoudienne », conclut le chercheur.

En attendant, MbS va d'écueil en écueil. Au propre comme au figuré : son super-yacht, le *Serene*, l'un des plus grands du monde – il l'a acheté en 2014 au magnat russe Youri Scheffler pour 330 millions de dollars –, s'est échoué, il y a quelques mois, sur un récif, près de l'île Tiran, au large de Charm el-Cheikh. Le prince héritier a tout fait pour que le nom de bateau ne soit pas dévoilé. Raté.

Le Canada hausse le ton face à Riyad. Et se retrouve seul

PAR ANTOINE PERRAUD

LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018



Le Canada de Justin Trudeau a vécu au mois d'août un bras de fer diplomatique avec l'Arabie saoudite du prince héritier Mohammed ben Salmane sur la question du respect des droits de l'homme. Dans un malaise international symptomatique, piteux. Et lourd de dangers.

Le Canada propre à Justin Trudeau s'est doté d'une ministre des affaires étrangères, Chrystia Freeland, dont le patronyme signifie « pays libre ». L'onomastique a cassé des briques. Il arriva ce qui devait arriver : un grabuge du tonnerre de Dieu dans les relations internationales, opposant Ottawa et l'Arabie saoudite – l'un des pires régimes dévots et dictatoriaux de la planète avec la Corée du Nord.



Un **tweet** – équivalent contemporain de la dépêche du XIX^e siècle – a mis le feu au poudre. Le 2 août 2018, Chrystia Freeland se déclarait, sur le réseau social, « très alarmée » par les récentes arrestations d'activistes pour les droits des femmes en Arabie saoudite, **notamment Samar Badawi**. M^{me} Badawi avait été l'une des premières signataires d'une pétition réclamant le droit pour les femmes de conduire en Arabie saoudite, mais aussi de pouvoir voter et se présenter aux élections locales.

Elle avait reçu, en 2012, le **prix international des femmes de courage**, des mains de Hillary Clinton et de Michelle Obama. Samar Badawi est de surcroît la sœur de Raif Badawi, blogueur et activiste saoudien, condamné en 2012 à mille coups de fouets et dix ans de prison pour apostasie et injure à l'islam. Alors que Raif Badawi croupit dans les geôles du régime de Riyad (son avocat y fut également envoyé, tant qu'à faire...), sa femme et ses trois enfants, tracassés jusqu'à plus soif par le royaume saoudien, ont obtenu l'asile politique au Canada en 2013. Ils vivent désormais au Québec, à Sherbrooke.



L'affaire n'en reste pas à cette rafale de gazouillis. À Ottawa, un communiqué du ministère des affaires étrangères insiste de manière argumentée : « *Le Canada défendra toujours la protection des droits humains, et donc forcément les droits des femmes. Le gouvernement [...] estime que ce dialogue est essentiel à la diplomatie internationale.* » Mais déjà la politique du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane al-Saoud est à l'œuvre, agressive, brouillonne et même légèrement insensée.

Le 5 août, Riyad ordonne l'expulsion de l'ambassadeur du Canada – le diplomate, sommé de quitter son poste dans les 24 heures, était déjà en vacances à Toronto. Dans la foulée, le royaume wahhabite suspend ses vols en provenance et à destination de Toronto. Mais ce n'est pas fini : ordre de rapatriement des médecins, étudiants et patients saoudiens au Canada, mais encore et surtout gel de « *toutes nouvelles transactions concernant le commerce et les investissements* » au pays à la feuille d'érable. Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont montés à 2,7 milliards de dollars en 2017. Mais un contrat de défense de 15 milliards de dollars (**des centaines de véhicules blindés**) a été signé en 2014, qui pourrait faire les frais de l'ire saoudienne. Enfin, selon le *FinancialTimes*, la banque centrale et les fonds de pension saoudiens auraient par ailleurs demandé à leurs gestionnaires de portefeuilles à l'étranger de liquider, « *quel qu'en soit le coût* », leurs actifs canadiens (qui se montent à quelque 20 milliards de dollars)...

Le 8 août, Justin Trudeau s'exprime : « *On ne veut pas avoir de mauvaises relations avec l'Arabie saoudite, un pays qui a une certaine importance dans le monde et qui fait des progrès au niveau des droits humains [...]. Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement parle clairement, fermement et poliment du respect des droits humains partout dans le monde, et nous allons continuer de le faire.* »



En pressant Riyad, sur Twitter, de « *libérer immédiatement* » les militants pacifiques ainsi embastillés, dans un langage et une pratique fort peu diplomatiques – c'est-à-dire en toute publicité –, le ministère des affaires étrangères du Canada permet, à ses dépens, de révéler la nature odieuse du royaume wahhabite. Celui-ci s'est attaché le silence des puissances occidentales à son endroit – en vendant du pétrole et en achetant des armes. Et il entend bien en tirer les dividendes, ne tolérant aucune incartade.

Toujours sur Twitter – nous sommes décidément bien loin de la diplomatie de l'escalier dérobé –, le ministère saoudien des affaires étrangères est alors monté sur ses grands chevaux et a pris la mouche, affirmant que le royaume « *n'acceptera pas d'ingérence dans ses affaires intérieures* ». Conclusion sans appel : « *L.* »



La querelle diplomatique atteint une dimension folklorique lorsque, pour répondre à la pseudo-ingérence d'Ottawa, Riyad s'ingère dans la question de l'indépendance du Québec, soutenue sur Twitter par des comptes saoudiens formatés pour l'occasion, avec le drapeau de la ville de Québec se substituant à l'emblème fleurdelisé...

Si Riyad a reçu le soutien immédiat de plusieurs pays arabes sous son influence (à commencer par Bahrein), l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique n'ont manifesté aucun empressement à défendre le Canada. Bruxelles a réclamé des éclaircissements sur les arrestations saoudiennes, tout en ne se mêlant pas de la querelle en cours : « *Nous ne commentons pas les questions bilatérales* », s'est bornée à déclarer Maja Kocijancic, porte-parole de la Commission. À Washington, le département d'État s'est contenté d'inviter deux « amis » et « partenaires » à régler leur différend par la voie diplomatique. Ponce Pilate vit désormais un peu plus au Nord...

Pour le coup, Kenneth Roth, de l'organisation *Human Rights Watch*, met les pieds dans le plat en pointant la veulerie de l'Occident repus, craintif, cynique, bref, sans le moindre principe.



L'opinion publique fut aux abonnés absents durant ce mois d'août. Pas seulement du fait des vacances mais en raison d'œillères idéologiques. La gauche ne voit pas l'intérêt de soutenir le libéral nord-américain Justin Trudeau, dans un esclandre avec un pays jadis sous le joug colonial britannique, cette Arabie saoudite qui prétend jouer sur une fibre tiers-mondiste certes usée jusqu'à la corde et relevant de l'imposture totale, mais qui agit encore telle une piqûre de rappel sur des esprits marqués par l'anticolonialisme du passé. La droite, quant à elle, trouve sans objet de troubler ainsi le cours paisible des affaires avec une telle irresponsabilité et une telle perte de temps (*time is money*).

Au centre, tous les couards de la Terre théorisent leur lâcheté en expliquant que les échines souples et les langues dans leur poche valent mieux que les rodomontades face aux États autoritaires. Discretion et salamalecs font plus que force ni que rage. La coulisse est préférable à la scène, l'ombre aux feux de la rampe, etc. Bref, la franchise est maladroite et l'hypocrisie bonne conseillère. Avec toujours le même chantage : voulons-nous sauver notre âme ou obtenir des résultats ? Un ancien ambassadeur du Canada à Pékin, David Mulrone, prône ainsi une telle pusillanimité, présentée comme de la tempérance bienséante donc

efficace, dans une tribune au *Globe and Mail* de Toronto : « **En diplomatie, les mots comptent** »...

Cette rouerie – grosse de promesses sonnantes et trébuchantes – n'est autre que la position défendue, dans son style bonhomme et passe-muraille qui fait merveille en la matière, par le ministre des affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian, véritable VRP du commerce des armes. La Gaule du président Macron ne se veut plus patrie des droits de l'homme mais écosystème du business. Pourquoi Paris volerait-il au secours de Justin Trudeau ? La posture et la politique de l'Élysée consistent à tirer parti des difficultés des uns pour se placer auprès des autres – ainsi faut-il voir la lune de miel recherchée par Emmanuel Macron avec Donald Trump ou Mohammed ben Salmane al-Saoud.



Voilà donc l'Arabie saoudite confortée dans sa stratégie consistant à frapper un bon coup sur une tête occidentale, pour s'assurer que le reste du lot fait le gros dos. C'est ce qui s'était passé en 2015, quand la ministre suédoise (encore une femme, tiens, tiens...) des affaires étrangères, au sujet du sort prétendument judiciaire réservé au... blogueur dissident Raif Badawi, avait évoqué une décision « *moyenâgeuse* ». Riyad avait alors puni Stockholm, criant déjà à « *l'ingérence flagrante* », tandis que l'Europe regardait ailleurs, comme à son habitude. Dans un article alors titré « *Rien ne va plus entre la Suède et l'Arabie saoudite* », *Libération* écrivait d'emblée, de façon caractéristique, en renversant la charge de la culpabilité : « *Stockholm a-t-il perdu le contrôle de la situation ?* ».

Tant que « *le contrôle de la situation* » sera synonyme d'une politique du chien crevé au fil de l'eau conforme

à la volonté de dictatures mercantiles, l'Europe continuera de se construire pour rien – sinon la prospérité des absolutismes et des marchands de mort. Quelle que soit l'opinion qu'on ait de Justin Trudeau – pas question de l'ériger en héros du monde libre ! –, ne pas épauler haut et fort le Canada dans son bras de fer avec l'Arabie saoudite fait de nous des dupes et des proies, qui se croient habiles dans la gueule du monstre antidémocratique.

Vu par Woodward, le roi Trump est nu

PAR ASTRID54
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



12 septembre 2018, Donald Trump à la Maison Blanche. © Reuters

Fear, le livre de l'enquêteur du Watergate Bob Woodward, dépeint un président dépassé par les obligations de sa tâche, court-circuité par ses propres conseillers, objet d'une lutte quotidienne entre deux droites : l'une nationaliste et isolationniste, l'autre conservatrice et va-t-en-guerre.

New York (États-Unis), de notre correspondant.- Le 27 janvier 2018, un samedi, vers une heure de l'après-midi, John Dowd débarque à la Maison Blanche. L'avocat de Donald Trump, un spécialiste des affaires criminelles payé 100 000 dollars par mois, un prix d'ami, a la lourde tâche de représenter le président des États-Unis dans l'enquête du procureur spécial Robert Mueller.

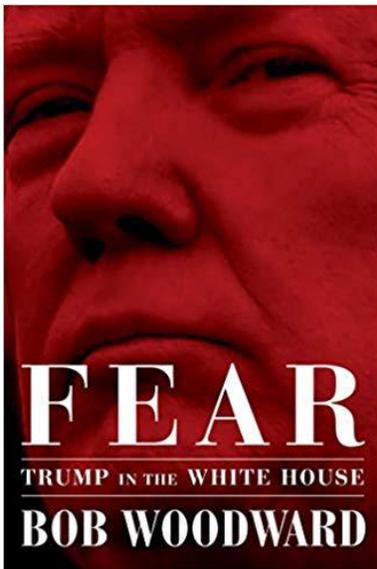
C'est lui qui est chargé de faire les allers-retours auprès de l'équipe du superprocureur, qui cherche depuis un an et demi à savoir si la campagne Trump s'est rendue coupable de « *collusion* » avec Moscou pendant la présidentielle et

si Trump a par la suite tenté de faire obstacle à la justice, **en virant notamment le patron du FBI James Comey.**

Ce jour-là, Dowd est venu faire passer un test à Trump pour voir s'il est capable de répondre aux questions précises que Mueller entend lui poser. Très vite, Trump s'emmêle les pinceaux. Il insulte Comey (« escroc », « menteur »), s'agace : « *Ce truc est un hoax.* » Il enrage. « *Et pourquoi suis-je assis là à répondre à ces questions ? Je suis le président des États-Unis.* »

À l'issue de ce désastre, Dowd est persuadé que Trump (un « putain de menteur », dira l'avocat à Woodward) ne doit en aucun cas déposer devant Mueller, car il ne pourra éviter le parjure. « *Ne témoignez pas. C'est ça ou la combinaison orange* », celle des prisonniers. Trump est au contraire persuadé qu'il sera un « **vraiment bon témoin** ».

Deux mois plus tard, Dowd démissionnera, découragé.



Lorsqu'il commente cet épisode vers la fin de son livre *Fear* (éditions Simon & Schuster, bientôt publié en France **au Seuil**), le journaliste star Bob Woodward, 75 ans, rédacteur en chef au *Washington Post* où il révéla en 1972, avec Carl Bernstein, l'affaire du Watergate, s'aventure pour une fois hors de la dissection clinique, parfois répétitive, des faits et des gestes de ces « *prédateurs* » qui

peuplent la Maison Blanche – le mot est de l'ancien chef de cabinet Reince Priebus. Il écrit : « *Quel bazar ! Dowd haussa les épaules en pensant qu'il avait perdu son temps, mais il voyait le cauchemar en grand. C'était impressionnant de voir le président des États-Unis fulminer tel un roi shakespearien mécontent.* »

Lorsqu'on referme ce livre-événement de 350 pages, d'ores et déjà un phénomène éditorial, avec 750 000 exemplaires vendus dès le 11 septembre, jour de sa sortie, l'impression dominante est bien celle-là : Trump est un roi Lear de pacotille, épris de lui-même et souvent pathétique.

Mais au-delà de la pantomime, il est aussi un président ballotté entre deux droites, en guerre l'une contre l'autre dans les couloirs de la Maison Blanche : l'une nationaliste et protectionniste, tendance « *America First* » à la Steve Bannon, son ancien conseiller, dont Trump partage les inclinations, même si celui-ci a quitté la Maison Blanche ; l'autre plus classiquement conservatrice, ultralibérale et parfois va-t-en-guerre, qui tente de le court-circuiter.

Fear, constitué au fil des mois sur la base de « *centaines d'heures d'entretiens* » (la plupart du temps enregistrés, précise Woodward, pour décourager ceux qui démentiraient trop fort), porte ce titre car c'est ainsi que Trump définit le pouvoir : « *Le vrai pouvoir, a-t-il dit à Woodward en mars 2016, c'est la peur.* » Pas la recherche du bien commun. Pas même la satisfaction de peser sur les affaires du monde. Non, la peur. Ce qui veut dire hurler très fort, **occuper tout l'espace**, pratiquer une théorie du choc permanent. Donald Trump regarde la télé six à huit heures par jour et tweete des insanités qui font se gausser les « *têtes de pioche* » (le mot est de Bannon) qui constituent sa base.

Trump se vante d'être le « *Ernest Hemingway des 140 caractères* » et fait imprimer ses messages les plus relayés. Il agonit les médias d'injures, à commencer par le *Washington Post* et le *New York Times*, qui dissèquent chaque jour sa présidence, mais il est aussi obsédé par

eux et leur construit, comme dit son ancien conseiller d'extrême droite Steve Bannon, « *des films* » à raconter. Trump lui-même, nous dit Woodward, appelle les journalistes pour annoncer les démissions de ses conseillers.

Il y a sans doute dans cette conception d'un pouvoir éructant une forme de « *génie politique* », selon le mot de son gendre et conseiller Jared Kushner. Quelque chose, aussi, d'atroce, lorsque Trump, malgré la mort d'un contre-manifestante, refuse de condamner trop durement les néonazis réunis à Charlottesville. Ou lorsqu'il suggère à un ami qui vient de reconnaître, **pas comme lui**, des comportements déplacés avec des femmes, de « *nier, nier, et riposter face à ses femmes* » : « *Si tu admets quoi que ce soit, la moindre culpabilité, tu es mort. [...] Tu as montré de la faiblesse. Tu dois être fort. Tu dois être agressif. Tu dois répondre très fort. Tu dois nier tout ce qu'elles disent sur toi. N'admets jamais.* »



Bob Woodward, ici en 2011. © Reuters

Pour Trump, la vérité signifie la faiblesse. Il a logiquement dénoncé le livre de Woodward comme une « *fiction* ». Woodward, minutieux reconstituteur de réalité, nous confirme en effet ce qu'**un autre livre** et des milliers d'articles nous ont déjà appris : la Maison Blanche est en « *dépression nerveuse* ». Trump enrage, insulte, ment tout le temps et à tout le monde.

Il vit dans un monde d'effroi, craint les « *trahisons* », persuadé que le procureur Mueller, méthodique et silencieux, possède « *une hache pour le hacher menu* ». Ce vendredi 14 septembre, on apprenait que son ancien directeur de campagne Paul Manafort, cerné par la justice pour fraude, acceptait de coopérer avec Mueller : un proche de plus qui va

se confesser – ils sont déjà **cinq**, parmi lesquels son **ancien avocat personnel Michael Cohen** et son ancien secrétaire à la sécurité nationale, Michael Flynn.

Pourtant, Trump est aussi vaniteux et narcissique, convaincu de son génie. Il « *déteste le travail* », ne lit jamais, improvise. « *Il n'a pas de listes de choses à faire* », écrit Woodward. Le matin, il arrive au Bureau ovale à 11 heures. Il est incapable de se concentrer trop longtemps. Un jour, un conseiller résume une réunion houleuse. « *Beaucoup des principaux conseillers du président, particulièrement ceux dans le domaine de la sécurité nationale, sont extrêmement préoccupés par sa nature erratique, son ignorance relative, son incapacité à apprendre, et ce qu'ils considèrent comme des vues dangereuses.* » Le chef de cabinet, John Kelly, décrit « *une maison de fous* ». « *Ce n'est plus une présidence, ce n'est plus une Maison Blanche*, dit l'exsecrétaire du personnel Rob Porter. *C'est juste un homme qui est ce qu'il est.* »

« Coup d'Etat administratif »



12 septembre 2018, Donald Trump à la Maison Blanche. © Reuters

Trump n'est pourtant pas qu'un *entertainer*, nous prévient Woodward. Il a bien, sinon des idées, du moins des réflexes politiques dont il ne démord pas : les fondements de sa campagne victorieuse.

Le premier est un protectionnisme absolu. Depuis « *30 ans* », Trump déteste les déficits commerciaux, signe pour lui (encore) de faiblesse. « *Le commerce, c'est mal* », ajoute-t-il un jour sur une trame de discours – Woodward reproduit la mention, écrite par Trump au stylo.

Le deuxième est un isolationnisme forcené, un des thèmes qui a le plus convaincu son électorat dans un pays en guerre permanente. Lorsque les généraux et une partie de son cabinet lui demandent d'augmenter le contingent des soldats en Afghanistan, Trump renâcle. « *J'ai entendu ce non-sens depuis 17 ans. Nous avons des stratégies inconsistantes et de court terme. On ne peut pas continuer avec la même stratégie.* » Trump s'inquiète du nombre de soldats qui pourraient perdre la vie. « *Ses arguments anti-guerre, presque inspirés d'une chanson de Bob Dylan, reflètent le désir de sa base politique, dont les familles sont surreprésentées dans les forces armées* », écrit Woodward.

Finalement actée en mai dernier, **la sortie de l'accord iranien** est, dit-il, un de ses « *principes fondamentaux* ». Tout comme **la dénonciation de l'accord de Paris sur le climat** : « *J'ai été élu, dit Trump, pour représenter les habitants de Pittsburgh, pas ceux de Paris.* »

On pourrait ajouter son racisme, curieusement jamais évoqué par Woodward, qui constitua le fil directeur de sa campagne et irrigue aujourd'hui **sa politique migratoire**, gérée directement par Steve Miller, le protégé de Steve Bannon – quant à elle à peine évoquée.

Trump a donc quelques convictions. Son premier problème est qu'il ne peut pas se concentrer assez pour les imposer. Il éructe, puis il passe à autre chose. Son second problème est qu'il est souvent court-circuité.

Fear commence par une scène où le conseiller économique de Trump, Gary Cohn, ancien patron de Goldman Sachs, subtilise dans le Bureau ovale, sur le bureau même du président, un projet de sortie de l'accord commercial avec la Corée du Sud, que Trump s'apprêtait à signer.

Il le range dans un dossier personnel où il classe les documents « *à garder* » – Woodward reproduit d'ailleurs le courrier et le dossier. Un autre jour, c'est le secrétaire du personnel Rob Porter, partisan comme Cohn des traités de libre-

échange, qui subtilise sur le bureau du président un projet de retrait des accords de Paris.

Ces scènes, nous disent Woodward, se sont reproduites à plusieurs reprises. Le journaliste parle même, sans développer, de « *coup d'État administratif* ». Que des conseillers élus par personne se permettent d'entraver les décisions d'un chef d'État, peut-être détestable mais légitimement élu, constitue de toute évidence un problème démocratique majeur.

Cela dit, Woodward nous donne d'autres exemples édifiants de ce que peuvent être les impulsions premières de Trump. Notamment des ordres militaires que ses lieutenants, souvent des faucons eux-mêmes, n'ont heureusement pas écoutés.

Au début de sa présidence, Trump a par exemple réclamé « *un nouveau plan de guerre pour des frappes militaires préventives en Corée du Nord* », projet bloqué par l'état-major, « *étant donné les risques* » (*sic*). En avril 2017, après une attaque chimique en Syrie attribuée à Damas, Trump, visiblement ému par les « *enfants brûlés, leur peau pelée, les blessures et les morts atroces* », a ordonné à son secrétaire à la défense James Mattis de « *buter* » le président syrien Bachar el-Assad. Passé expert dans l'art du contournement, Mattis a dit « *oui* » mais a ordonné au Pentagone de ne surtout pas obéir.

En Afghanistan, Trump suggère un jour de « *susciter une insurrection* » contre les talibans. Un jour, il est à deux doigts d'ordonner, d'un tweet, aux 28 500 soldats américains et à leurs familles stationnés en Corée du Sud de quitter le pays. Les gradés l'en dissuadent, en lui faisant comprendre que Pyongyang aurait interprété un tel message comme une déclaration de guerre.

Quotidiennement, nous fait comprendre Woodward, cette présidence se promène sur la brèche, près du gouffre. Mais l'incertitude semble encore accrue par la bataille quotidienne que se livrent au sein même de la Maison Blanche les deux droites qui soutiennent le 45^e président des États-Unis.

L'une est la tendance Bannon : obsédée par la puissance de la Chine, isolationniste, hostile aux traités commerciaux. « *L'agenda commercial de Trump est entravé par des forces politiques à la Maison Blanche* », se plaint un jour le conseiller au commerce Peter Navarro dans une note qui n'arrivera jamais à Trump : le secrétaire du personnel, Rob Porter, l'a interceptée.

Avec Cohn, celui-ci fait partie de ceux que Trump et Bannon nomment les « *globalistes* », persuadés au contraire des bienfaits du libre-échange. Woodward raconte cette scène incroyable au Pentagone, le 20 juin 2017 : Tillerson (le secrétaire d'État), Mattis (le chef du Pentagone) et Cohn tentent de convaincre Trump de la nécessité de conserver les accords de libre-échange en place. Ils lui expliquent que les États-Unis remportent 85 % de leurs procès devant l'Organisation mondiale du commerce (que Trump déteste), que les guerres commerciales avec la Chine sont contreproductives, vu l'interdépendance des deux pays. Cohn rappelle par exemple que « *96,6 %* » des antibiotiques américains proviennent de Chine. Trump refuse la réalité des chiffres et s'agace, vite rejoint par Bannon.

En plus des intrigants de la Maison Blanche, d'autres voix tentent de plaider leur cause, comme le sénateur républicain de Caroline du Nord, Lindsay Graham. Ayant gagné la confiance de Trump à coups de cajoleries lèche-bottes, il joue en coulisses le secrétaire d'État bis, va-t-en-guerre contre la Corée du Nord (« *Si des millions de gens doivent mourir, ils mourront là-bas, pas ici* »), partisan d'un engagement de long terme en Afghanistan au nom de la lutte éternelle, dit-il avec le simplisme des **exceptionnalistes américains**, du « *bien contre le mal* ».

En raison du *turn-over* effarant à la Maison Blanche, la plupart des acteurs que dépeint Woodward ont aujourd'hui quitté le cœur du pouvoir : Cohn est parti quand Trump a lancé ses « *guerres commerciales* » contre l'Europe et la Chine, Porter a été visé par un scandale de violences domestiques, **Tillerson a été limogé d'un tweet**. Depuis

quelques mois, Trump assume de plus en plus la ligne de sa campagne, la ligne Bannon, nationaliste, isolationniste, anti-immigrés.

Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est ce moment précis, en parallèle au livre de Woodward, qu'une personnalité anonyme de l'administration, présentée comme un responsable de premier plan, a choisi pour dire dans le *New York Times* qu'elle faisait partie d'une « *résistance silencieuse* », décidée à contrer « *de l'intérieur* » « *l'agenda* » et « *les pires inclinations* » du président américain. « *Jusqu'à ce que ce soit fini*, précise-t-elle, *d'une façon ou d'autre autre* » (*sic*).

Le texte évoque spécifiquement « *le style de leadership impétueux [...] et inefficace* » de Trump, ses élans « *anti-démocratiques* », mais aussi ses instincts « *anti-commerce* ». Le *New York Times* n'a pas révélé l'identité de cette personne, si bien qu'il est hasardeux de spéculer sur les motivations de son auteur.

Cette tribune n'est peut-être qu'un coup d'éclat d'un personnage pas si influent. Mais elle peut aussi être, par la voix d'un seul, un avertissement collectif à Trump. Une façon de lui signifier que s'il va trop loin, ou s'il se révèle qu'il commence à porter électoralement malheur, une partie de l'establishment républicain pourrait envisager de le lâcher et de se chercher un jour un porte-voix plus convenable. Ou plus conforme à ses intérêts. ASTRID54

Boîte noire

Correction: Rob Porter a quitté la Maison-Blanche pour des violences domestiques, non pour un scandale sexuel.

«Première année»: le mal par le mal

PAR EMMANUEL BURDEAU

LE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018



Une image de « Première année » : au centre, Vincent Lacoste et William Lebghil.

En salle depuis mercredi 12 septembre, *Première année* est le troisième film consécutif de Thomas Lilti sur la médecine. Deux étudiants affrontent l'épreuve fatidique du *numerus clausus*. Charge contre le formatage ou au contraire éloge trop bien calibré de la réussite scolaire ? Tentative de diagnostic.

Hippocrate en 2014, *Médecin de campagne* en 2016, *Première année* en 2018 : c'est la troisième fois en quatre ans que Thomas Lilti, fils de médecin et lui-même toujours médecin généraliste entre deux tournages, consacre un film à la médecine. La troisième fois aussi qu'il développe un scénario où deux personnages incarnent deux conceptions bien distinctes du métier. Seul *Médecin de campagne* est venu compliquer – un peu – la donne. Seul également il a ébauché un début de romance, au lieu de se cantonner aux problèmes de la vocation, des rapports entre praticiens et patients, etc. Difficile d'imaginer art moins romantique ni moins lyrique que le liltien. On tient là un cinéaste si schématique que, je l'espère, le lecteur pardonnera à cet article de l'être à son tour.

Ce scénario n'est pas en lui-même d'une originalité folle. Lilti s'y montre toutefois assez fidèle pour qu'on fasse l'effort de le prendre au sérieux. *Première année* met en scène deux étudiants. L'un a la passion et veut à tout prix devenir médecin. Il ne semble hélas pas fait pour les études. Interprété par Vincent Lacoste, Antoine en est arrivé, lorsque commence le récit, au même stade que son réalisateur : il retripse. L'autre, à l'inverse, accepte d'autant mieux le caractère abrutissant du bachotage nécessaire au passage en

deuxième année que, fils de chirurgien, il appartient lui-même au sérail. Il s'appelle Benjamin, il a la bonne bouille de William Lebghil et son unique vice est d'aimer un peu trop les pains au chocolat.

Il suffit d'inverser les rôles et de remplacer la fac par l'internat pour retrouver *Hippocrate*, succès surprise de la rentrée 2014 (presque 1 million d'entrées). Le même Vincent Lacoste y était à la place aujourd'hui occupée par Lebghil, celle de l'héritier parachuté là sans conviction et, pour cette raison sans doute, dénué de scrupules. Et c'est Reda Kateb – récompensé en 2015 par un César du Meilleur second rôle – qui remplissait la case qu'occupe à présent Lacoste, celle du jeune homme pénétré par sa mission mais en butte à un système qui préfère les pistonnés aux passionnés.

On peut, sans trop de mal, reconnaître là deux partages. D'une part Lilti oppose la théorie à la pratique, le général au particulier, l'idéal aux faits. Le Lacoste de *Première année* a les premiers mais est inapte à la maîtrise des seconds, tout comme lui avant le Kateb de *Hippocrate*, excellent médecin que son intransigeance, pourtant justifiée, poussait à des décisions réprouvées par sa hiérarchie. D'autre part Lilti oppose des origines et des parcours. Kateb, prénommé Abdel et qui a déjà exercé dans un pays qui est sans doute l'Algérie, doit faire face à un racisme larvé mais tenace, tandis que l'Antoine de *Première année* n'a pas, comme Benjamin, la chance d'être tombé dedans quand il était petit. Comme, en outre, ce nouveau film cite Bourdieu, on aura vite fait de voir en Lilti un (ex-)médecin en colère devenu un cinéaste qui ne l'est pas moins, portant un regard de gauche sur l'évolution d'une discipline qu'il connaît évidemment mille fois mieux que la plupart, qu'il aime et qu'il déplore de voir dévoyée par la fatalité de la reproduction sociale et de l'efficacité froide. À mon avis, on aura tort. Sinon totalement, du moins en partie.

Plusieurs raisons à cela. L'élément social, d'abord, reste étonnamment abstrait, désincarné. On sait que les deux jeunes

hommes ne sont pas issus pas du même milieu, mais presque rien ne vient marquer la différence de classes, pas plus entre eux d'ailleurs que, globalement, au sein des cours, dans les amphis. Les études, ce théâtre outrancier de la *distinction* – langagière, vestimentaire et désormais électronique –, présentent ici un spectacle étrangement égal. Tout le monde se ressemble, s'habille et semble penser pareil. Et pourquoi avoir tout juste esquissé un aspect aussi passionnant qu'inattendu du personnage de Benjamin, à savoir que son chirurgien de père se désintéresse cruellement de lui, de sorte que la réussite du jeune homme est comme la tentative, appelée à rester vaine, de s'attirer enfin un peu d'attention paternelle ?

Autre raison : si Lilti était à ce point remonté contre le formatage, sans doute aurait-il davantage veillé à faire des films qui ne soient pas eux-mêmes si formatés. Or, *Première année*, aussi bien qu'*Hippocrate* et *Médecin de campagne*, obéit à une dramaturgie hyper-réglée, où tout vient à sa place, en temps et en heure, sans la moindre velléité de rompre avec les normes de la fiction cinématographique moyenne : les ponctuations musicales, les moments de comédie, les notations qui font vrai, les montages en rythme qui résument de longues semaines, etc. Et sans doute aussi *Première année* ressemblerait-il un peu moins à un manuel présentant, un à un, l'ensemble des trucs et astuces que doivent connaître ceux qui veulent passer le cap fatidique.

La troisième et dernière raison est plus profonde. *Première année* est moins l'histoire d'une rivalité que d'une amitié. Son meilleur est à chercher dans la complicité joueuse qui lie les deux personnages et les deux acteurs. Il s'agit donc moins d'opposer que de rapprocher. Moins de montrer qu'il existe une bonne et une mauvaise conception de la médecine, que de dire que l'une et l'autre n'ont d'autre choix que de collaborer. De ce point de vue, on saura gré à Lilti d'être en définitive moins binaire qu'on pouvait le craindre de prime abord.

On lui en saurait gré, plutôt, si les expédients scénaristiques inventés pour réunir en dernière instance, voire fondre les pôles opposés, n'étaient à la fois aussi appuyés et aussi discutables. Je ne dirai pas par quel coup de théâtre *Première année* vient se clore. Qu'il suffise au lecteur de savoir que ce coup a trait à un sacrifice et que ce sacrifice répète, à un iota près, celui qui figurait dans *Hippocrate*.

Au fond, c'est très simple : Lilti regarde la médecine comme une malade. Il la regarde comme une malade au sens métaphorique : la médecine contemporaine, dit-il, est atteinte du culte de la réussite et de la compétition, elle souffre du conformisme et du bourrage de crâne, du *numerus clausus* et de la bêtise des QCM... Mais cette même médecine, Lilti la regarde aussi comme une malade au sens le plus réel qui soit, et ce dans les trois films : accident puis hospitalisation de Lacoste dans *Hippocrate*, cancer du cerveau de François Cluzet dans *Médecin de campagne*... C'est ainsi, à cause de cette maladie et du sacrifice qui s'y attache, que dans les trois films le personnage *a priori* le moins sympathique – le pistonné, l'ennemi ou le revenu de l'idéal – finit par emporter la sympathie et même par accéder à la passion, connotation christique du mot incluse.

Le message de Lilti serait en somme qu'on a bien évidemment besoin de ceux qui ont la vocation, mais qu'il se pourrait qu'on ait plus besoin encore de ceux qui, à défaut de l'avoir, ont pour eux l'efficacité et les codes, l'entregent et les bons parents... De ceux-là, on a besoin afin qu'ils préparent le chemin et qu'en dernière instance ils cèdent la place, non sans panache, aux premiers. L'inversion est dès lors achevée : ceux qu'on croyait de pures machines dénuées d'âme se révèlent de grands seigneurs. En d'autres termes : l'efficacité doit triompher, et pas seulement pour les besoins du *happy end*.

J'ai donc beau freiner des quatre fers et reculer devant l'obstacle – ou devant la facilité –, je n'y peux rien, il faut le dire :

Première année s'apparente fort, *in fine*, à une fable macronienne sur l'absolue nécessité de réussir.

Elus, zadistes et la pasteur du village se mobilisent contre une autoroute en Alsace

PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



« Die in » mercredi soir dans les rues de Kolbsheim. © Christoph de Barry / Hans Lucas

Les travaux préparatoires en vue de la mise en place, par le groupe Vinci, d'une autoroute de contournement de Strasbourg ont commencé lundi. Une ZAD a été évacuée, des arbres sont en cours d'abattage. Sur place, les habitants ne décollèrent pas. Ce grand projet, considéré comme inutile et imposé, fédère largement contre lui.

Kolbsheim (Bas-Rhin), de notre envoyé spécial.- Au-dessus des champs de maïs, le ciel est gris foncé et la pluie approche déjà au loin. Sur le chemin de terre, un camion de l'armée dépare dans le décor champêtre de la campagne alsacienne, tout comme la présence des gendarmes mobiles et d'un hélicoptère qui survole la scène.

À Kolbsheim, petit village du Bas-Rhin situé à une dizaine de kilomètres de Strasbourg, un vaste dispositif policier est déployé depuis le début de la semaine. Objectif : évacuer une ZAD d'une trentaine de personnes (dite « ZAD du Moulin »), faire venir les machines et attaquer la destruction d'une parcelle de forêt qui doit céder la place à un tronçon d'autoroute.

La zone des travaux est interdite au public, que l'on soit zadiste, journaliste, habitant du coin ou même maire. On s'en approche jeudi après-midi avec Daniel, habitant de la région mais aussi habitant de la ZAD, barbe fournie et bonnet par-dessus des dreadlocks, la cinquantaine, Stéphane Giraud, de l'ONG Alsace nature, et Michel Dupont, ancien assistant parlementaire de José Bové, militant au sein du collectif « GCO Non merci ».



La zone de déboisement en cours à Kolbsheim, protégée par des barbelés. © CG

La zone des travaux est entourée de barbelés posés à la va-vite ces derniers jours. Mais même de loin, les dégâts sur la forêt sont déjà visibles. De notre position en hauteur, on voit au premier plan, à une centaine de mètres, une première machine s'activer pour détruire des vignes, laissant une terre nue et poussiéreuse. Plus loin, un autre véhicule fait tomber les arbres, puis les débite. Le bruit des machines est masqué par celui de l'hélicoptère, qui ne nous lâche plus.

André approche, parapluie à la main. Cet habitant du Haut-Rhin est venu « assister au massacre ». Il s'est déjà rendu sur le site l'été dernier, avec son gendre. Ils avaient visité la ZAD. « Là, ils vont tellement vite, j'en ai pleuré, tellement c'est émouvant. » Une femme arrive à vélo. La quarantaine, cheveux courts, elle ne se présente pas, dit seulement qu'elle est institutrice, avant que les larmes n'étouffent ses paroles. « Je le dis aux enfants, c'est pas possible ce qu'ils font, c'est pas possible. » Elle renfourche sa bicyclette et s'en va.

Kolbsheim fait partie de la vingtaine de villages concernés par la construction du Contournement ouest de Strasbourg (COS), autrefois appelé « Grand contournement ouest », mais dont le nom a changé façon novlangue quand le projet

est passé de deux fois trois voies à deux fois deux voies. Il consiste à construire à l'ouest de Strasbourg un tronçon de 24 km d'autoroute à péage, l'objectif étant de désengorger la ville, notoirement embouteillée.



Patrouille de gendarmes à moto à proximité des travaux. © CG

L'idée ne date pas d'hier, ni même d'avant-hier, mais vient tout droit des années 1970. Elle a resurgi dans le courant des années 2000, générant en même temps une forte opposition parmi les populations concernées. Une ZAD s'y est créée le 14 juillet 2017. Elle a été expulsée lundi 10 septembre au petit matin et les cabanes ont été détruites, y compris le « poste de secours ». Quinze à vingt personnes vivaient en permanence sur place. Une quarantaine en tout y aura habité.

Les zadistes avaient vu l'expulsion arriver. Le dimanche soir, la plupart de leurs effets personnels avaient été transportés dans la salle paroissiale du presbytère, y compris la tireuse à bière. Depuis, celle annexe du presbytère est devenue leur nouveau QG. Dans la cour, une gazinière chauffe de l'eau dans une énorme marmite, des paquets de pâtes attendent l'ébullition. En face, de l'autre côté de la rue, la cour de

l'ancienne école accueille un barbecue où grillent des saucisses. Sous l'auvent, une vaste table est dressée.



Repas dans la cour de l'ancienne école pour les zadistes et leurs soutiens. © CG

Jean-Marc, pasteur à la retraite, a embarqué son beau-frère dans l'aventure. C'est lui qui se charge des grillades. Jean-Marc « vient filer un coup de main à la pasteure qui accueille les zadistes. C'est bien, c'est chrétien, mais c'est fatigant ». Cela fait trois jours qu'il s'active. « Aujourd'hui, c'est détente. Les gens en avaient besoin. »

À table, les rires ont tout de même une légère note de désespoir. Luigi, par exemple, arrivé sur la ZAD depuis deux mois et demi, est convoqué le 12 décembre prochain devant le tribunal correctionnel pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique. Lors d'un face-à-face avec les gendarmes, mercredi, il a été interpellé après avoir chanté une chanson intitulée « Gardien de la paix » (**on peut voir les images de l'interpellation ici**). Au poste, le gendarme a semblé convaincu par ses explications, dit-il, mais pas le procureur.

Luigi a vu sa cabane détruite lundi. Il n'a pas pris grand-chose en partant, car il n'avait « pas plus d'affaires que ça ». Il n'empêche, la réaction de la population locale, ces derniers jours, lui a confirmé son choix de vie : « On est sur une bascule, les gens ont de plus en plus envie de liberté. Il faut qu'on décide pour nous ce qui est bon pour nous. » Il reste déterminé : « On va avoir un terrain prêté par une habitante mais on ne sera pas sur la zone d'emprise. L'idée, c'est donc de faire comme à Bure, de reprendre la zone du tracé. »

Colère et inquiétude

Caroline Ingrand-Hoffet est pasteure de la commune depuis huit ans et a suivi la ZAD depuis son tout début. « Après José Bové, on a dormi avec mon mari et mes deux filles dans la roulotte l'été dernier », explique-t-elle. C'est elle qui avait la charge de sonner les cloches du village lundi matin, à l'aube, pour prévenir du début de l'opération policière. C'est elle encore qui a eu l'idée du « die in » mercredi soir, quand 750 personnes se sont retrouvées dans les rues du village et se sont couchées au sol pour symboliser l'abattage des arbres.

« Cette expérience m'a profondément changée. Ça va vraiment enrichir ma façon d'être pasteure à l'avenir, comment l'Église prend sa place dans la société, dit-elle. Hier matin devant une barricade, une zadiste, qui vit avec une femme, m'a dit : "Ça me fait revoir toute ma vision de l'Église de vous voir là." C'était magnifique. »



La ZAD du Moulin avant sa destruction.
© Christoph de Barry / Hans Lucas

Aujourd'hui, elle n'en ressent pas moins, comme beaucoup, de la « colère » mais aussi « de l'inquiétude ». « Je suis inquiète de voir où va cette société. Où se prennent les décisions ? Qu'est-ce qui régit notre société ? »

Le maire de Kolbsheim, Dany Karcher, partage les mêmes interrogations. « La désobéissance civile, j'assume, dit-il dans son bureau de la mairie, mais je suis obéissant, j'obéis à ma conscience. » Il nous fait part de son « sentiment d'impuissance devant cette violence qui était à l'intérieur du cordon de gendarmes, pas d[u] côté [des opposants]. » « Je ne peux pas aller dans la forêt, j'en suis empêché par les gendarmes,

mais je vois quand même des images faites clandestinement. J'ai un sentiment d'échec à ne pas avoir réussi à préserver notre forêt. »

Maire depuis 2001 et par ailleurs professeur au sein du DUT Qualité logistique industrielle organisation à Haguenau, Dany Karcher n'est pas un écolo déconnecté : « Quand je parle de flux, je sais de quoi je parle. J'ai une certaine vue des problématiques des entreprises grandes et petites. » « Le jour où j'ai appris pour le projet, c'était juste après mon élection, explique-t-il. On m'a dit qu'il y avait eu concertation, mais quand je demandais autour de moi, personne n'était au courant de cette concertation. J'étais pas contre à l'origine puis je me suis renseigné. »

Pour lui, l'affaire est entendue : « Dans tous les dossiers de ceux qui veulent le GCO, il y a tous les arguments pour ne pas le faire. » Et de rappeler que 54 % de tous les emplois du Bas-Rhin se trouvent sur la métropole de Strasbourg, que les problèmes d'embouteillages à Strasbourg sont donc en très grande majorité dus à des migrations pendulaires, ceux qui s'y rendent le matin pour y travailler et ceux qui en repartent le soir pour rentrer chez eux. Quant aux camions, « les 2/3 de ceux qui y circulent ont quelque chose à faire dans la métropole. C'est un document pro-GCO qui le dit ! » « Le GCO, c'est la route qui va là où les gens ne veulent pas aller », résume-t-il.

Son collègue Luc Huber, maire délégué de Pfettisheim (maintenant rattaché à Truchtersheim), partage le même avis. Engagé contre le projet depuis les années 2000, il insiste : « On a toujours dit que s'il vaut mieux circuler, nous sommes d'accord, mais on a commencé à comprendre que ce projet ne réglerait rien aux flux pendulaires. » Le collectif « GCO non merci » est né au début des années 2000, et a sincèrement pensé avoir remporté la victoire en 2012, quand le projet a été arrêté et quasi enterré. Mais une expertise du Conseil général

de l'environnement et du développement durable le ressort des placards un an plus tard.

« Or, quand on prenait les propres chiffres du CGEDD, poursuit Luc Huber, on se rendait compte qu'avec le GCO, il y aurait -9 % de camions sur Strasbourg ; avec le GCO et le PDU [plan de déplacement urbain – ndlr], la baisse serait de 11 %. Car les camions sur Strasbourg, la plupart chargent et déchargent. »



Le maire de Kolbsheim, Dany Karcher, devant une barricade. © Christoph de Barry / Hans Lucas

Luc Huber, comme Dany Karcher, évoque la longue liste des avis négatifs émis sur le projet : l'avis défavorable de l'Agence française de la biodiversité, les trois avis défavorables du Conseil national de protection de la nature, l'avis extrêmement critique de l'Autorité environnementale et, surtout, l'avis défavorable de l'enquête publique, émis le 25 juin 2018.

Dans ce dernier avis, la commission dénonce tous azimuts : l'« absence de volonté de présenter un dossier lisible et abordable » ; la « crainte d'une augmentation des niveaux de pollution atmosphérique et autres nuisances » ; « des doutes qui persistent sur la bonne prise en compte de toutes les espèces protégées atteintes » ; « des manquements du dossier en matière de compensation environnementales ».

Mais ce n'est pas tout, la commission constate également « que les dispositions de la loi sur l'eau ne sont pas toutes respectées, qu'il serait inexact d'affirmer que la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle, qu'il serait inexact de prétendre à l'absence de perte nette de biodiversité ».

Mais « l'État ne veut pas entendre les avis négatifs. Il fait croire que ce sont des avis positifs avec des réserves et que, si les réserves sont levées, ça ira », se lamente Luc Huber. Pour l' élu, « le déni de démocratie est évident ». Le préfet a en effet signé, le 30 août, « l'autorisation environnementale unique » et, dans la foulée, les arrêtés autorisant les travaux dès le 1^{er} septembre. En raison de la présence de chauve-souris dans les arbres à abattre, les opérations ne peuvent en effet avoir lieu qu'entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre. Les travaux ont commencé le 10 septembre. Or, plusieurs recours étaient toujours pendants devant la justice, dont le premier a été examiné le vendredi 14 septembre (deux autres devant être examinés la semaine prochaine). Une situation d'ailleurs dénoncée par le Syndicat des avocats de France **dans un communiqué**.

« Bras de fer permanent »

C'est ce timing « incompréhensible » qui enrage les opposants. À commencer par la députée de la circonscription, Martine Wonner. Psychiatre de profession, élue sous l'étiquette LREM en juin 2017, Martine Wonner relate sa semaine « surréaliste ». Le samedi, une manifestation pour le climat et contre GCO rassemble 5 000 personnes à Strasbourg. Alors que des rumeurs font déjà état d'une opération sur la ZAD le lundi suivant, la députée demande à être reçue par le préfet avec l'association Alsace nature. Objectif : retarder le début des travaux en attendant l'examen des recours.

« Le préfet est à l'écoute et promet de faire remonter notre demande de moratoire au ministère de l'intérieur, explique Wonner. Mais j'aurais dû tiquer à la fin quand il m'a demandé : "Vous êtes bien à Tours lundi matin ?" Effectivement, j'étais à Tours pour les journées parlementaires LREM. » Le lundi matin, l'élue apprend donc que la ZAD commence à être évacuée. « C'était légal après la décision

du tribunal administratif de juin dernier, mais un hélicoptère et 500 gendarmes ? Et moi qui ne suis pas informée... »

La députée passe sa journée pendue au téléphone. Le soir, elle croise Elisabeth Borne, ministre chargée des transports. « Elle me dit ne pas comprendre pourquoi je suis contre ce projet. Mais manifestement, c'est elle qui ne le connaissait pas. » Le mardi, Martine Wonner décide de retourner en Alsace « pour être aux côtés des élus ». Le lendemain, dans un TGV qui devait la ramener à Paris, elle reçoit l'appel « désespéré » de Dany Karcher, car les machines commencent à couper les arbres de la forêt de Kolbsheim. Elle descend illico de son train et retourne sur place.



Le maire de Kolbsheim, Dany Karcher, enlace la députée Martine Wonner. © Christoph de Barry / Hans Lucas

Le soir même, José Bové revient lui aussi sur place. Le groupe d'élus s'approche de la barrière de gendarmes mobiles. Martine Wonner : « On s'engage sur le chemin, Bové fume sa pipe, les gendarmes sont présents en face. J'en vois deux qui devaient avoir l'âge de mes enfants. Bové fait un pas et ça gaze tout de suite. » C'est la troisième fois que des élus de la République sont ainsi gazés par les gendarmes. Dès le lundi, l'euro-députée Karima Delli, déjà sur place avec José Bové, avait reçu un jet de gaz poivré en plein visage, perdant connaissance pendant quelques minutes. L'euro-députée réfléchit à porter plainte.

Dans la foulée, Dany Karcher brûle son écharpe tricolore. Wonner reçoit un message de son collaborateur, qui avait écouté le nouveau ministre de l'environnement, François de Rugy, expliquer sur BFM qu'il n'y avait plus rien à faire, puisque les travaux étaient lancés. La députée décide de boycotter la

réunion prévue le jeudi matin au ministère. Personne ne se rendra finalement à cette réunion.

« *Ce qui a été très choquant aussi pour moi, continue la députée, c'est quand nous étions sur les hauteurs, au-dessus des travaux. J'ai demandé à pouvoir aller voir. Il a fallu appeler la directrice de cabinet du préfet, qui m'explique d'abord que le périmètre de sécurité est fixé par le maître d'ouvrage ! J'insiste. Elle me rappelle cinq minutes plus tard et je peux enfin approcher un peu, encadrée par trois gendarmes, tandis que le maire lui, ne peut pas !* »

Wonner dénonce un « *bras de fer permanent pour faire entendre raison aux services de l'État* ». Ce bras de fer a cependant tourné à l'avantage des opposants vendredi soir. Le tribunal administratif a en effet donné raison à Alsace nature dans son référé contre les travaux du viaduc de Kolbsheim. Maître François Zind, l'avocat de l'association, précise que, juridiquement, cela n'empêche pas les travaux actuels, qui ne sont que préparatoires, de se poursuivre. « *Mais comme les travaux exécutés ne le sont qu'en vue de faire le viaduc, ils sont vidés de leur sens* », ajoute-t-il.

Un espoir douché quelque temps plus tard par un communiqué d'Arcos, la filiale de Vinci chargée du projet : « *Le tribunal administratif de Strasbourg, saisi d'une requête en référé, a suspendu l'arrêté du préfet du 26 octobre 2017 autorisant l'aménagement d'un viaduc du projet. L'arrêté suspendu, dont la légalité n'a pas été jugée au fond, ne concerne pas les travaux en cours, et n'entraîne donc pas l'arrêt du chantier.* »

Deux autres référés doivent être examinés la semaine prochaine. Le 19 septembre, le tribunal administratif examinera l'arrêté unique pour la totalité des travaux du GCO. Le lendemain, une autre procédure portera sur la modification du Plan local d'urbanisme de Brumath, nécessaire pour s'adapter à la conception de l'échangeur nord.

Si le référé de vendredi était plutôt technique et relevait de l'urbanisme, celui du 19 devrait beaucoup plus porter sur les problèmes environnementaux posés par le projet. Stéphane Giraud, d'Alsace nature, participe depuis 25 ans à la lutte. Il a fait partie du groupe qui a boycotté la réunion avec François de Rugy, car, dit-il, « *on va pas servir de caution à la destruction de la nature* ».

Pour lui, ce projet est une catastrophe environnementale : « *Toutes les mesures d'évitement n'ont pas été faites.* » Concernant les chauve-souris présentes dans les arbres, Stéphane Giraud s'étonne de la faiblesse des relevés faites par les écologues de Vinci. « *On a relevé beaucoup plus de cavités, dans beaucoup plus d'arbres, qu'eux.* » Le grand hamster d'Alsace est lui aussi concerné. Concernant ce rongeur, « *la compensation envisagée est une mascarade* ». Mais le défenseur de l'environnement est un peu fataliste : « *On gagnera sur le fond mais les travaux seront faits.* »



« Die in » mercredi soir dans les rues de Kolbsheim. © Christoph de Barry / Hans Lucas

Une nouvelle manifestation est prévue aujourd'hui samedi à Kolbsheim. Un moment de retrouvailles pour tous les habitants, « *nécessaire* » pour le maire Dany Karcher comme pour la députée Martine Wonner. Depuis le début des opérations, les enfants du village sont perturbés. Le maire nous montre une photo envoyée par la mère d'un enfant de 9 ans. Avec ses Playmobils, le garçonnet a fabriqué une scène : un groupe de quatre personnages fait face à quatre autres, tous casqués, boucliers et matraques en l'air. Une autre administrée a laissé un long message à Martine Wonner : ses deux enfants de 13 et 7 ans dorment mal depuis

des jours. Le plus jeune se réveille en pleine nuit, avec des cauchemars peuplés d'hélicoptères vrombissants.

Boîte noire

Je me suis rendu à Kolbsheim et Truchterheim jeudi 13 et vendredi 14 septembre. Toutes les personnes citées dans l'article ont été interrogées sur place, à l'exception de M^e François Zind, joint par téléphone vendredi soir.

Pesticides: le Brésil sur le point d'adopter la «loi du venin» sous la pression des lobbys

PAR JEAN-MATHIEU ALBERTINI
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Le ministre de l'agriculture Blairo Maggi, le 16 janvier 2018. © Reuters / Ueslei Marcelino

Le vote d'un projet de loi très controversé sur l'usage des pesticides dans l'agriculture doit avoir lieu à l'automne à Brasilia. En coulisses, un groupe de parlementaires liés au lobby agroalimentaire s'active. Pas moins de 42 députés brésiliens vivent directement de l'agrobusiness. La contestation des ONG s'organise, sur fond de campagne électorale.

Rio de Janeiro (Brésil), de notre correspondant.- Dans la petite pièce, fermée au public pour l'occasion, un député d'opposition s'insurge en désignant un homme qu'il ne reconnaît pas comme l'un de ses collègues : « *Qui est cette personne ?* » « *On est tous des députés ici* », lui répond un défenseur du projet de loi 6.299/2002, connu par ses détracteurs comme le projet de « *loi du venin* » (« *PL do veneno* »), que cette commission spéciale examine à Brasilia.

Après quelques minutes de tension, sous le regard complaisant de la présidente de la commission, par ailleurs membre du lobby de l'agrobusiness, l'intrus finit par battre en retraite. L'homme qui a voulu se faire passer pour un député est en fait ingénieur agronome, lobbyiste et directeur exécutif de l'Institut Pensar Agropecuária (IPA), qui contrôle et finance en coulisses la toute-puissante *bancada ruralista*, ce groupe de parlementaires brésiliens qui forment un véritable lobby de l'agroalimentaire au cœur des institutions brésiliennes.

« Cette petite anecdote montre le niveau de notre Congrès et ce dont ils sont capables », se désole Marina Lacôrte, chargée de campagne à Greenpeace. Les tentatives de l'ingénieur agronome se sont avérées superflues : la commission, composée essentiellement de *ruralistas*, a largement validé le projet. Il doit maintenant être voté en assemblée plénière, sans doute cet automne.

Selon ce projet, proposé par le ministre de l'agriculture Blairo Maggi, les produits cancérigènes ou responsables de malformations aujourd'hui interdits ne le seront à l'avenir que s'ils présentent un risque « inacceptable ». « Mais il ne précise pas quel risque ou quelle maladie est inacceptable : la loi sera bien plus permissive », commente la chercheuse Larissa Bombardi, du laboratoire de géographie agraire de l'Université de São Paulo (USP).



Le ministre de l'agriculture Blairo Maggi, le 16 janvier 2018. © Reuters / Ueslei Marcelino

D'autres aspects du projet sont largement critiqués : ses partisans souhaitent laisser au ministère de l'agriculture le dernier mot sur l'autorisation d'un produit, fragilisant les organismes décideurs comme l'ANVISA (sous l'autorité du ministère de

la santé) et l'IBAMA (sous l'autorité du ministère de l'environnement), pourtant déjà constamment sous la pression des lobbys.

Dans la nouvelle loi, si le processus de décision dure plus de 30 jours, le produit sera en tout cas autorisé provisoirement, en attendant les conclusions de la procédure. Et ce, s'il est déjà autorisé dans trois pays membres de l'OCDE. « L'OCDE compte 37 pays. Il n'est pas dur d'y trouver trois mauvais élèves sur la question des pesticides, comme le Mexique, la Turquie ou le Chili », dénonce Larissa Bombardi. Surtout que, pour Marina Lacôrte, « si les organismes mettent parfois jusqu'à huit ans pour analyser un produit, c'est parce qu'ils manquent de moyens. Or, le projet va réduire le budget et l'autorité de ces organismes ».

Enfin, le projet souhaite changer le nom des pesticides. Au Brésil, ils sont appelés *agrotóxicos*. Les entrepreneurs souhaitent les nommer produits « phytosanitaires ». Du marketing pur, dénonce-t-on à Greenpeace, qui peut avoir des conséquences terribles dans les campagnes : « Les produits sont souvent manipulés par des gens faiblement instruits. Mais *agrotóxico*, ça ne laisse pas de place au doute ! En changeant le nom, il y a risque de voir les accidents augmenter. »

Entre 2007 et 2017, plus de 26 000 personnes ont été contaminées et 1 824 sont mortes à cause de l'usage de pesticides, selon les chiffres réunis par Larissa Bombardi. Les contaminations touchent en majorité les travailleurs agricoles directement en contact avec les produits. Il arrive également que des enfants soient intoxiqués après des épandages aériens près des écoles ou des villages indigènes, comme le montre cette vidéo tournée dans le Mato Grosso do Sul (ci-dessous).

Mais pour Marina Lacôrte, « tout le monde doit craindre ce projet : 70 % des aliments sont contaminés ». Le Brésil est déjà le plus grand consommateur de pesticides au monde. Dans le soja, utilisé

dans l'alimentation du bétail, le taux de glyphosate autorisé est 200 fois plus élevé que les taux européens.

Or, les chiffres des contaminations ne cessent d'augmenter au fil des ans. Des chiffres sans doute sous-estimés : « Le ministère de la santé reconnaît lui-même que pour un cas signalé, 50 ne le sont pas. Ce qui amènerait à un chiffre d'un million de contaminations ! » s'inquiète Marina Lacôrte.

Cette sous-estimation s'explique par différents facteurs. D'abord, les déserts médicaux dans les campagnes : dans un pays aussi grand, certaines victimes n'ont tout simplement pas accès aux services de santé. Quant aux professionnels de santé, ils ne sont pas formés pour détecter les contaminations dues aux pesticides. Enfin, les travailleurs des champs ne s'alarment pas d'une irritation continue des yeux ou de vomissements fréquents... « S'ils ne pensent pas qu'ils vont mourir, ils ne se déplacent pas », détaille Larissa Bombardi.

Les suicides pourraient aussi augmenter : « Certains produits entraînent des problèmes neurologiques graves qui poussent à la dépression et, parfois, au suicide. » Quelque 40 % des décès dus aux pesticides sont des suicides. Il est également difficile d'avoir des chiffres clairs sur les contaminations de long terme : le cancer comme les malformations peuvent être multifactoriels. Mais, pour mettre en place une stratégie nationale contre ces contaminations, il faut lutter contre la pression d'un lobby agricole tout-puissant au Brésil, la *bancada ruralista*.

Tous les mardis, dans une maison en bordure d'un lac situé non loin du Congrès à Brasilia, les membres du lobby de l'agrobusiness se réunissent. Ils sont au moins une cinquantaine de parlementaires à chaque session dans ce qui est surnommé le « bunker ». En tout, la *bancada ruralista* compte 210 députés (sur les 513 de l'Assemblée) et 26 sénateurs (sur 81), représentant 40 % des parlementaires et 18 partis.

Mais, sur les questions importantes, elle peut obtenir jusqu'à 260 votes, soit plus que la majorité absolue. Selon une étude d'un journal brésilien, 42 députés vivent de l'agrobusiness et 80 admettent des liaisons avec un secteur qui pèse 300 milliards de reais (80 milliards d'euros environ), 6 % du PIB en 2017.

En 2017, les députés *ruralistas* ont voté une amnistie de 100 % des amendes et une baisse de leur contribution au fonds rural des retraites coûtant 15 milliards de reais (quatre milliards d'euros) à l'État. La présidence a imposé son veto contre la mesure mais les parlementaires l'ont fait sauter : techniquement, le lobby peut imposer les mesures qu'il souhaite.

Plus encore depuis que le président Michel Temer (droite), en délicatesse avec la justice, s'est mis à négocier directement avec eux son soutien pour sauver sa tête. Un de ses leaders a ainsi déclaré sans détour au site **Estadão** : « Notre objectif, c'est le Congrès. Nous agissons pour défendre les intérêts du secteur, et donc du pays. »

« En réalité, c'est une lutte pour le pouvoir, se désole Marina Lacôrte. Nous vivons un parlementarisme déguisé. » Avec la chute de Dilma Rousseff, en 2016, les *ruralistas*, qui militaient en faveur de sa destitution, ont démontré leur force et sont devenus un modèle pour d'autres lobbys qui cherchent à imiter leur organisation.

Après les élections générales d'octobre, ils sont nombreux au Brésil à espérer une rénovation de fond en comble des pratiques internes au Congrès. Mais dans ce pays gigantesque, les élections coûtent cher. Les districts électoraux sont très grands et les candidats à la députation très nombreux. Il faut donc dépenser sans compter pour se faire connaître par des millions d'électeurs. À titre de comparaison, les circonscriptions ne dépassent pas 200 000 électeurs en France.

Les candidats peuvent aussi compter sur une tête de liste, déjà connue pour une raison ou une autre et qui, indépendamment de son talent politique, saura attirer suffisamment de votants

pour faire élire d'autres parlementaires du parti. Sur 513 députés, seuls 36 sont élus directement. Par conséquent, ce sont souvent les candidats les plus riches ou ceux soutenus par les partis en place qui sont réélus.

Et une fois l'élection passée, seul un petit groupe restreint va déterminer quels projets seront votés et à quel moment. Loin de la société civile et vulnérables à l'influence des lobbys, les négociations permanentes entre le président de la République et les caciques des principaux partis permettent de mettre en avant différents projets.

« Les conflits d'intérêts sont multiples. Par exemple, la famille du rapporteur du "PL du venin", Luiz Nishimori, possède deux entreprises de pesticides », explique Marina Lacôrte, qui complète : « Ce projet peut être voté n'importe quand. Mais juste après les élections, quand les gens sont fatigués de politique et que la mobilisation est moins efficace, le risque est plus grand. »

Car le seul frein aux lobbys vient de cette mobilisation. Grâce à l'action de députés en sous-nombre qui multiplient les procédures pour retarder le vote, la société civile a pu s'organiser en juin pour faire pression contre ce projet. Face à ce type de mobilisation, le secteur tente des contre-offensives en matière de communication. Parfois efficaces, comme sa campagne publicitaire qui martèle à longueur de journée à la télé que « *O agro é POP* » (« L'agro, c'est pop »). Parfois moins, lorsqu'ils accusent les ONG d'être au service d'États étrangers pour réduire la compétitivité du pays.



D'autres nouvelles entretiennent l'espoir. Début août, un juge brésilien a **interdit le glyphosate** à la suite des débats autour du même produit en Europe et aux États-Unis. « C'est une victoire, même si elle n'est que provisoire, assure Larissa Bombardi. Le pouvoir judiciaire,

pourtant très conservateur, commence à prendre conscience de l'importance de cette question, c'est un premier pas. » Un mois plus tard, comme attendu, le ministre de l'agriculture Blairo Maggi commente sans vergogne sur Twitter : « *Enfin une bonne nouvelle ! Le tribunal a suspendu le jugement provisoire qui interdisait le glyphosate. »*

L'universitaire ne croit de toute façon pas au miracle, notamment en une possible victoire des victimes de pesticides, comme aux États-Unis, **après la condamnation de Monsanto en première instance**. « À court terme, rien ne va changer, mais si le pouvoir judiciaire et la société civile se mobilisent, peut-être, à moyen terme... »

Au Venezuela, l'état de l'autoritarisme de Maduro se resserre encore

PAR JEAN-BAPTISTE MOUTTET
LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018



Nicolás Maduro, le 12 septembre 2018, à Caracas. © Reuters

L'attentat contre le président Nicolás Maduro a été suivi d'arrestations et d'une stratégie d'intimidation. L'opposition politique traditionnelle, déjà exsangue, n'est pas la seule victime des poursuites. L'armée est désormais prise dans la tourmente. Le président apparaît toujours plus isolé.

Certains soupèsent leurs mots, de peur de franchir une ligne rouge au tracé flou. D'autres ne parlent que sous couvert de « *off* » (comprendre anonymement). D'autres encore, universitaires, politiciens ou membres d'ONG, refusent tout simplement de répondre. La tentative d'attentat contre le président du Venezuela Nicolás Maduro en plein défilé militaire,

le 4 août dernier, et les arrestations qui ont suivi laissent des traces plus d'un mois après.



Images de la télévision vénézuélienne montrant Nicolás Maduro interrompu au milieu de son discours par une explosion, le samedi 4 août 2018.

Les **images télévisées** des membres de la tribune officielle levant les yeux au ciel, le sursaut apeuré de l'épouse du président, Cilia Flores, Nicolás Maduro qui interrompt brusquement son discours, puis la débandade des militaires présents lors de ce défilé en l'honneur du 81^e anniversaire de la Garde nationale bolivarienne dans le centre de Caracas, ont fait le tour du monde. Il a fallu très peu de temps pour que des doigts accusateurs condamnent.

À peine trois heures plus tard, le président **intervenait à la télévision** : « *Je ne vais pas m'avancer plus, mais l'enquête a déjà bien progressé [...]. Nous avons dissipé la situation en un temps record et il s'agit d'un attentat pour me tuer [...]. Je n'ai aucun doute que tout désigne la droite, l'ultradroite vénézuélienne, alliée avec l'ultradroite colombienne, et que le nom de Juan Manuel Santos est derrière cet attentat. Je n'ai pas de doutes.* »

La machine s'est mise en branle. Un mois après l'attentat, les autorités ont identifié 43 personnes impliquées. D'après le gouvernement, 25 ont été présentées devant les tribunaux. Dix-huit demandes d'arrestations internationales ont été envoyées à Interpol.

Parmi les personnes impliquées figure un député de l'opposition à l'Assemblée nationale, Juan Requesens, du parti Primero Justicia (centre droit), âgé de 29 ans. Il s'est fait connaître au grand public en 2014 en tant que meneur étudiant **des manifestations contre Hugo Chávez**.

Il n'est pas le seul à avoir vu son immunité parlementaire levée. En exil en Colombie, Julio Borges, lui aussi membre de Primero Justicia, ancien président de l'Assemblée nationale (2017-2018), est aussi sous le coup d'une demande d'extradition pour sa supposée complicité. Ses tournées internationales pour dénoncer l'autoritarisme de l'exécutif et l'élection de l'Assemblée constituante, et pour pousser l'Union européenne ou les États-Unis à prendre des sanctions économiques, l'ont placé au cœur des invectives du camp maduriste.

Des militaires haut gradés sont également emprisonnés. Le général de division de la Garde nationale bolivarienne (GNB), également directeur des services pour le maintien de l'ordre interne, Alejandro Pérez Gámez, qui a participé à l'organisation du défilé, aurait donné des informations aux auteurs de l'attentat. Détenu aussi le général de brigade de la GNB, Héctor Hernández Da Costa, qui en 2014 avait levé des barricades des anti-chavistes à San Cristóbal (Táchira), un des épicycles des manifestations contre Hugo Chávez, et occupé des postes qui l'avaient mené à lutter contre le trafic de drogue.

Les accusations font des victimes collatérales, à l'image de l'ancienne procureure générale du Venezuela, Luisa Ortega Díaz, qui a rompu avec fracas avec Nicolás Maduro en mars 2017 et est maintenant qualifiée de « *complice* » de la tentative d'attentat par le nouveau procureur général Tarek Saab. Depuis la Colombie, elle a tweeté : « *Si j'étais derrière ce plan, le pays serait en train de célébrer sa liberté.* » L'influent Diosdado Cabello, président de

l'Assemblée nationale, assure même que le sénateur républicain de Floride, Marco Rubio, savait qu'un attentat se préparait.



Nicolás Maduro, le 12 septembre 2018, à Caracas. © Reuters

Dans ce large spectre de suspects, tous les adversaires de Nicolás Maduro sont dans le collimateur : la **Colombie**, les États-Unis, l'opposition traditionnelle, les dissidents chavistes, des membres rebelles des forces armées... Depuis, une épée de Damoclès demeure suspendue au-dessus des oppositions. Nul ne sait où elle peut de nouveau tomber. L'attentat a mis de l'huile dans la machine répressive. « *Nous ne sommes pas face à une nouvelle vague d'arrestations. Il y a une constance, avec environ 50 détentions politiques par mois. L'attentat justifie plutôt de continuer la persécution* », assure Alfredo Romero, le président de Foro Penal, une ONG vénézuélienne spécialisée dans le domaine de la justice.

Ces réponses judiciaires ne convainquent pas les opposants. L'attentat ne serait, pour eux, qu'un coup du gouvernement pour légitimer ces poursuites. Pourtant, le Venezuela n'est pas à sa première tentative de déstabilisation du régime, selon des plans ubuesques dignes d'un scénario de série B. Le 27 juin 2017, l'inspecteur d'un corps de la police scientifique (CICPC), Óscar Alberto Pérez, survolait tranquillement Caracas à bord d'un hélicoptère avant de tirer sur le ministère de l'intérieur et de jeter des grenades sur le Tribunal suprême de justice (TSJ). Il a été abattu six mois plus tard. Le 8 septembre, un article du *New York Times* dévoilait que des militaires vénézuéliens ont cherché l'appui de l'administration Trump pour renverser Nicolás Maduro. Une demande qui s'est conclue par **une fin de non-recevoir**.

Ces complots sont utilisés par le camp maduriste afin de construire un récit favorable. « *Ce qui est décrit comme un attentat a permis à Nicolás Maduro d'envoyer un message à l'opposition et aux forces armées : je peux arrêter n'importe quelle personne si je le décide* », explique le sociologue Rafael Uzcátegui, dirigeant de l'organisation de défense des droits de l'homme Provea. Le président de Foro Penal assure, lui, que « *ce n'est pas la justice qui est recherchée, mais de légitimer les persécutions* ».

Les avocats des personnes poursuivies dénoncent régulièrement les difficultés pour accéder aux dossiers d'instruction ou tout simplement rencontrer leurs clients. Le schéma est souvent le même, concernant les prisonniers politiques. La personne disparaît un certain temps. Des jours, des semaines s'écoulent **sans que les familles ne sachent où elle est emprisonnée**. « *C'est un moyen pour faciliter l'obtention de confessions et pour que le détenu accuse d'autres individus* », note Alfredo Romero. Quand l'accusé réapparaît dans tel ou tel centre pénitencier, la pression se poursuit. Les communications avec l'extérieur sont restreintes, voire inexistantes selon les cas, pour « *couper la personne incriminée de toute réalité et obtenir, là encore, de faux aveux* ».

Ce parcours, c'est celui qu'a suivi Juan Requesens.

Le 10 août, avant même que ne soient lues en audience les charges qui lui sont imputées (terrorisme, homicide contre le président de la République), le ministre de la communication, Jorge Rodríguez, diffusait **une vidéo** où le député expliquait avoir aidé un supposé auteur de l'attentat à passer au Venezuela. Le même jour, un journaliste, Alberto Rodríguez, diffusait **une autre vidéo** que des membres du Sebin, le service de renseignement vénézuélien, lui ont fait parvenir. Juan Requesens apparaît alors à moitié dénudé, le caleçon taché d'excréments.

Pour les soutiens de Juan Requesens, c'est une preuve qu'il a été torturé. Dans les deux cas, l'image du jeune député qui, le

même jour de son arrestation, le 7 août, déclarait avec élan devant l'Assemblée nationale qu'il refusait « *de se rendre, de s'agenouiller face à ceux qui prétendent aujourd'hui nous briser le moral* », a volé en éclats. La diffusion des images agit comme une menace à destination de tous les potentiels contestataires.

Mais comme le note Rocio San Miguel, avocate et présidente de l'ONG vénézuélienne Control Ciudadano (« Contrôle citoyen »), spécialisée dans le domaine de la défense, « *la plus grande menace pour Nicolás Maduro, ce sont les forces armées* » et non plus l'opposition politique. Avec des dirigeants d'importance en exil (Julio Borges, Antonio Ledezma), inhabilités à se présenter lors d'élections (Henrique Capriles) ou emprisonnés (Leopoldo López, en résidence surveillée), cette opposition traditionnelle, engluée dans des divisions qu'elle a du mal à surmonter, peine à contre-attaquer depuis la scène nationale.

Le chavisme est bien parti pour remporter les élections municipales le 9 décembre prochain. Si le Conseil national électoral (CNE) a autorisé 37 organisations à se présenter, les quatre principaux partis d'oppositions (Voluntad Popular, Primero Justicia, Acción Democrática et Un Nuevo Tiempo) ne participeront pas. D'après le politologue John Magdaleno, certains partis envisageraient même d'entrer dans la clandestinité.

Cette « menace » des forces armées se couple à une augmentation des poursuites contre les militaires, comme le démontrent les mises en détention après l'attentat manqué. « *Il y a une plus grande quantité de militaires emprisonnés en 2018 qu'en 2017* », explique Alfredo Romero. D'après la Coalición por los derechos humanos y la democracia (« Coalition pour les droits humains et la démocratie »), qui regroupe différentes organisations vénézuéliennes, il y avait, le 4 août, 146 militaires privés de leur liberté sur les 379 personnes détenues « *pour présumés délits politiques* ».

L'armée fait part publiquement de son malaise à travers des **entretiens** donnés à la presse, par des généraux dissidents ou d'autres officiers en poste, mais sous couvert d'anonymat. Ils **décrivent** une institution en déliquescence, des soldats eux aussi frappés par la terrible crise économique, le climat de suspicion et l'isolement grandissant de Nicolás Maduro. Selon l'ancien général Clíver Alcalá, le président « *a peur que ses propres hommes le tuent* ». Ce dernier ne tient l'armée que grâce à son ministre de la défense, Vladimir Padrino López, **une figure encore respectée** parmi les militaires.

Nicolás Maduro resserre d'ailleurs toujours plus son noyau de fidèles. En septembre, celui qui était un potentiel successeur de Hugo Chávez, Elías Jaua, a été remplacé au poste de ministre de l'éducation. Il avait quelques mois auparavant appelé à une rénovation du Partido Socialista Unido de Venezuela (« Parti socialiste uni du Venezuela », PSUV), qu'il souhaite plus ouvert au débat.

Le récit officiel est tout autre. La tentative d'attentat est aussi utilisée pour lancer un élan de solidarité avec le président. Des marches ont été organisées pour le soutenir. La dernière date du 11 septembre. Ils étaient quelques milliers, dont de nombreux fonctionnaires, à manifester « *contre l'impérialisme* ». Nicolás Maduro continue de construire son propre mythe, celui d'une victime héroïque qui dit que sa « *première réaction était d'observation, de sérénité, parce qu'[il] a une confiance totale dans le peuple et les forces armées* ».

Le coup d'État, qui a écarté du pouvoir Hugo Chávez en avril 2002, avait lancé l'essor des soutiens des gauches du monde entier. Celui du 4 août 2018 est entaché de points d'interrogation, avec une justice devenue expéditive dans un pays mis à genoux par la crise économique (le FMI prévoit une inflation de 1 000 000 % cette année), où les médias s'attardent avec raison plus longuement sur les 1,6 millions de Vénézuéliens qui ont fui leurs pays

depuis 2015 que sur les 2 780 rapatriés qu'annonce le gouvernement. Du 4 août 2018, il sera difficile de conserver l'image d'un président observant avec sérénité l'horizon plutôt que la fuite des militaires.

La langue de Pierre Guyotat, du côté de tous

PAR TIPHAINE SAMOYAUULT (EN ATTENDANT NADEAU)
LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Pierre Guyotat © DR

Quatrième étape du chemin autobiographique de l'œuvre de Pierre Guyotat – après *Coma*, *Formation* et *Arrière-fond* –, *Idiotie* montre comment toutes les formes de la révolte sont des conduites politiques de l'art.

Formation racontait comment l'évidence de l'art et le destin de poète s'inscrivaient dans le corps et l'esprit d'un jeune adolescent. *Idiotie* commence quelques années plus tard et évoque les années 1958 à 1962, qui sont celles de toutes les rébellions : fugue à Paris, vol d'argent dans la chambre sanctuarisée de la mère morte, voyeurisme, révolte contre la hiérarchie militaire... Dans l'histoire de France, ces années sont celles de la guerre d'Algérie. Dans la vie de Pierre Guyotat aussi, du moins les deux dernières, qui achèvent sa formation en lui révélant la dimension politique de sa destinée d'artiste : le poète est en effet celui qui est en empathie profonde avec tous, pas le représentant d'une classe, d'une langue ou d'un pays. Ses langues devront inclure l'ensemble des êtres vivants, en particulier celles et ceux qui n'en ont pas : les animaux (surtout les chiens, mais aussi les oiseaux), les analphabètes, les rejetés, les rebutés.

C'est pourquoi il invente beaucoup de langues, qui sont autant de musiques données au monde pour mieux entendre tous ses sons, ses expressions. Ici, où l'on est dans la langue que Guyotat appelle « normative », on est saisi par ce que tout le français peut faire en termes de rythme avec des phrases longues, coupées, des liaisons inattendues, des variations, des dialogues, des mots de tous les registres. C'est un monde où l'on porte encore des chandails, où l'on mange des fayots et où les saucissons s'appellent « jésus », mais qui ouvre sur l'avenir tant il embrasse, pour les reconforter, toutes les misères de la guerre et de la terre.



Pierre Guyotat © DR

L'idiotie est donc ici à la fois la plus grande singularité, celle qui fait être absolument différent des autres, et celle qui permet d'être du côté de tous, dans une lucidité souveraine. Elle doit bien sûr à Faulkner – *Le Bruit et la fureur* et Benji – Faulkner que Guyotat fait entendre à ses camarades soldats en Algérie – c'est *Le Domaine*, envoyé dans un colis avec un saucisson de Haute-Loire et un tricot –, et qui libère enfin la langue après deux ans d'assujettissement. « *Illumination : c'est de la bête que je dois faire une œuvre, de l'idiot qui parle, du "rien"...* » L'idiotie tient lieu de genèse, comme chez Faulkner qui raconte qu'après avoir écrit *Le Bruit et la fureur*, il n'a plus jamais rien lu, puisque tout ce qu'il avait lu avant, il l'avait enfin compris, vécu, en écrivant.

En Algérie, Guyotat fait l'expérience de la solitude, de la soumission, de la bêtise des ordres, de l'ignorance dans laquelle on tient les soldats, de la désobéissance et de la répression. Il fait irruption dans le bureau des officiers, renverse tout sur son passage, arrache les décorations ornant les uniformes : il sera mis « au secret »

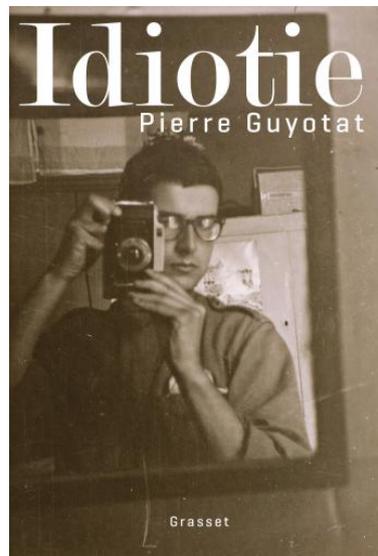
pendant deux mois. On connaissait cet épisode de la vie de Guyotat. Il l'avait raconté autrement, déjà. C'est là que commence à se former *Tombeau pour cinq cent mille soldats* – qui paraîtra en 1967 mais qu'il se met à écrire avec fureur dès son retour d'Algérie et dont la première ébauche, intitulée *La prison*, est restée inédite jusqu'en 2016 et sa publication dans le numéro de *Critique* qui lui est consacré.

Tout ce qu'il voit et pense le confirme dans sa foi pour l'Indépendance. Il ressent de l'intérieur la logique implacable de la domination. Il entend le contraste entre une langue française dominatrice, fanfaronne, et une langue berbère infériorisée. Il voit un peuple soumis à une double terreur et pourtant capable de distinguer encore le tortionnaire de l'ami. Il faut arracher la langue à cette séparation, lui rendre sa puissance d'inclusion : « *Rumeurs, troubles, autour du camp, passages agités d'isolés noirs de soleil, d'errance, de faim de cuit, c'est de leur rumination que je ferai ma poésie future.* » Guyotat était déjà écrivain avant d'avoir l'expérience de la guerre. Il a publié (sous pseudonyme à la demande de son père) *Le Cheval*, au Seuil, en 1960. Mais la radicalité de ce qu'il vit en Algérie agrandit encore son empathie, son expérience de la déshumanisation que la culture humaniste n'a pas empêchée et qu'il faut donc détruire, sa compréhension profonde de l'humain qu'il faut accueillir de nouveau, avec tous ses sens.

Ainsi, *Idiotie* nous donne un monde, une histoire, une époque, comme on ne les avait jamais vus avant. Pourquoi ? Parce que Guyotat nous les montre de plus près, avec une intensité décuplée. Par un effet de plans rapprochés, comme on peut en avoir dans certaines peintures sur la croupe d'un cheval ou sur des fleurs d'eau, il grossit certains détails pour rentrer dans le réel par effraction. Sa relation à l'autobiographie et à la mémoire consiste moins à produire de sa vie un récit qu'à en dégager quelques tableaux frappants, où les choses sont vues sous des perspectives, des angles inattendus,

venus d'une disposition particulière de la mémoire qui est aussi mémoire de l'écrit : « je me souviens alors plus de ce que j'ai écrit que fait. À chaque fois c'est la première fois. » La sexualité, l'une des grandes obsessions de ces années de jeunesse, est presque toujours vécue dans la position du tiers plus ou moins exclu, mais dont l'œil, qui voit par des fentes, des soupiraux, des déchirures du noir, a une expérience bien plus complète. Comme la guerre vue du cachot, où les sens en éveil intensifient le bruit des bottes, les odeurs de rata et la présence de l'insecte sur un mur.

Cette technique du plan rapproché trouve des équivalences pour les autres sens : accélération du rythme, ellipses, association pour l'ouïe, mobilisation de tout un vocabulaire de la terre, des fluides, des semences, des déjections, pour l'olfaction. Avec pour le lecteur le sentiment d'être pris dans la matière de l'expérience, dans ses odeurs, ses désirs et ses sons. La violence est présente, mais elle n'est pas désespérante car l'art y montre sa capacité de réparation, de réanimation des morts et de formation des liens. Mais cette puissance positive, politique, de la littérature a un prix, qui est le sacrifice du poète. On le voit contraint à des privations volontaires – la satisfaction sexuelle, réservée pour la production du texte sauvage, celui écrit la nuit – ou involontaires, conséquences de sa rébellion, privation de nourriture à Paris lorsqu'il fuit la maison de son père, privation de liberté en Algérie lorsqu'il se révolte contre les ordres reçus. Mais la conséquence de ce sacrifice est la production d'une œuvre d'art totale, renversant les principes d'ordre, d'unité et de système qui pourraient mettre celle-ci au service de la domination, comme cela a pu être le cas par le passé, et rendant active sa puissance d'inclusion et d'égalisation de tous les êtres.



Pierre Guyotat,
Idiotie, Grasset,
250 pages, 19 €.

On signalera la publication d'un très bon livre de Julien Lefort-Favrea sur l'œuvre de Pierre Guyotat, qui met justement l'accent sur sa dimension politique, biopolitique même, dans la dénonciation qu'elle fait de l'exploitation des corps. Il montre ainsi comment Guyotat amène à la conscience du présent toute la mémoire des violences du passé et nous oblige à la penser.

Julien Lefort-Favreau,
Pierre Guyotat politique. Mesurer la vie à l'aune de l'histoire,
Lux,
295 pages, 18 euros.

Nicaragua: statu quo dans une crise qui perdure

PAR ASTRID54

LE VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018



Une affiche d'Ortega vandalisée après une manifestation, le 12 septembre 2018. © Reuters

Après cinq mois de crise, les positions semblent figées, entre un pouvoir qui ne veut rien céder malgré les condamnations de l'ONU et de ses voisins, et une opposition qui continue de se battre malgré la répression et l'exil.

Cela fait cinq mois que l'affrontement entre le président du Nicaragua Daniel Ortega et une grande partie de sa population perdure sans qu'une solution ne s'esquisse. Les **violentes manifestations** d'avril-mai-juin ont cédé la place à des grèves sporadiques, mais l'opposition ne faiblit pas pour autant. « Nous n'avons pas abandonné le combat, explique Ana Margarita Vigil, la présidente du Mouvement de rénovation sandiniste (MRS), un parti d'opposition interdit par le pouvoir. Nous le devons aux centaines de morts et de prisonniers politiques. Il est certes devenu de plus en plus difficile de manifester et de se battre vu l'ampleur de la répression, mais nous n'avons pas l'intention d'arrêter. »



25 août 2018, à Granada. Ce jour-là, vingt et une personnes sont arrêtées en marge de deux manifestations. © Adrienne Surprenant

Photo extraite de notre portfolio: **Nicaragua: les téléphones de la révolution.**

Un rapport de la Commission des droits de l'homme des Nations unies publié fin août a **comptabilisé** plus de 300 morts

et 2 000 blessés depuis le début de la crise en avril 2018. Selon les enquêteurs onusiens, le gouvernement, appuyé par des groupes paramilitaires est le principal responsable des violences qui apparaissent coordonnées et délibérées. Outre les tués et les blessés, les fidèles d'Ortega ont torturé, violé et fait disparaître des centaines d'opposants. Des prisonniers ont été « punis au Taser, torturés avec du fil barbelé et victimes de tentatives d'étranglement », indique le rapport. « Des hommes et des femmes ont été violés en détention, y compris avec des fusils et d'autres objets. » Pour seule réponse au document, Daniel Ortega a expulsé la mission des Nations unies du Nicaragua...

Une des conséquences de ces cinq mois de crise est l'effondrement économique du pays qui comptait déjà parmi les plus pauvres des Amériques. Selon la Banque centrale, la croissance a chuté de 12 % depuis un an, 200 000 emplois ont disparu et près d'un milliard de dollars de dépôts bancaires se sont envolés vers l'étranger. Le tourisme, qui était devenu ces dernières années une des principales sources de revenus du pays est en chute libre. Et rien ne permet d'espérer la moindre amélioration.

« Malgré la répression, la peur, les leaders pourchassés et persécutés, la société civile reste mobilisée face au pouvoir, raconte Maya Collombon, enseignante-chercheuse à Sciences-Po Lyon. Mais cela se fait désormais de manière souterraine, car les conditions sont trop dangereuses pour s'afficher au grand jour. » De son côté, Ortega et sa femme, la toute-puissante Rosario Murillo, n'ont pas bougé d'un iota ; ils continuent de ne rien vouloir céder et d'employer les mêmes vieilles ficelles rhétoriques accusant les manifestants d'être « des délinquants, des terroristes et des agents de la CIA »...

L'origine de la crise est autant politique qu'économique. Au début, il s'agissait de protestations estudiantines contre la déforestation et les feux de forêt qui avaient dévasté une réserve naturelle : une mise en accusation du pouvoir pour son inertie et son incompétence. Dans

la foulée, le gouvernement avait annoncé des coupes dans les bénéfices sociaux des retraités. Ces deux événements ont suffi pour cristalliser des années de mécontentement à l'égard du pouvoir personnel et très néolibéral de l'ancien commandant sandiniste devenu autocrate catholique et corrompu.

« Le problème c'est le néo-patrimonialisme et le népotisme qui ont permis à une élite prédatrice de s'accaparer les ressources du pays, estime Kevin Parthenay, spécialiste de l'Amérique centrale Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Ce pillage a réduit les capacités de l'État à régler les problèmes publics de santé, de retraites ou d'environnement. Malgré toute l'aide internationale, le pays n'a pas d'argent. Donc quand le FMI impose au pays de "rationaliser" ses finances, Ortega s'est attaqué aux retraites plutôt qu'aux élites prédatrices. »

Ce clientélisme qui favorise les proches du pouvoir, jusqu'au sein de la propre famille d'Ortega et Murillo, a plombé le Nicaragua, mais a permis au président de survivre à la crise actuelle sans rien céder, malgré les critiques et les dénonciations parfois très véhémentes d'anciens compagnons de lutte d'Ortega (ceux qui s'étaient battus contre la dictature somoziste dans les années 1970). « Ortega mène une politique de soutien économique à une petite élite sandiniste qui s'est enrichie de manière spectaculaire, complète Maya Collombon. Si le gouvernement tombe, cette élite perd tout : elle le soutiendra donc jusqu'au bout. »

Outre ce musellement des dirigeants politiques et économiques du pays grâce aux prébendes qui leur sont distribuées, l'opposition civile doit faire face à un appareil de contrôle social qui participe à la répression et permet de mettre l'étouffoir sur les revendications. « Rosario Murillo a bâti depuis 2007 un réseau très développé de militants sandinistes, les Conseils du pouvoir citoyen (CPC), qui permettent de distribuer les aides sociales, les emplois

ou les bourses, mais aussi de savoir qui est sandiniste et qui ne l'est pas, décrypte Maya Collombon. Le pouvoir connaît ainsi très bien sa population, et exerce un contrôle social sur elle. »

« La crise nicaraguayenne déstabilise les pays voisins »

C'est ainsi qu'une grande partie de la répression depuis avril a été menée non pas par la police, mais par des miliciens sandinistes, généralement masqués, qui prétendaient vouloir défendre leurs villes et leurs quartiers contre des émeutiers, alors qu'ils obéissaient au pouvoir. D'ailleurs si, au début, « les policiers et les paramilitaires tuaient n'importe qui n'importe comment, désormais il s'agit d'une répression très ciblée contre les leaders et les organisateurs de la contestation », raconte l'opposante Ana Margarita Vigil, jointe par téléphone. L'Église, qui s'était posée en médiatrice dans les premières semaines de crise a été ciblée elle aussi. Des membres du clergé identifiés comme étant trop proches des opposants ont subi coups et blessures, au point « qu'il n'est désormais plus possible de se retrouver sereinement autour d'une table de négociation », selon Ana Margarita Vigil.

La violence de la répression et la dégradation de la situation économique conduisent de plus en plus de Nicaraguayens à s'enfuir de leur pays. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) vient d'établir un bureau local au Costa Rica afin de gérer l'afflux d'exilés et l'aide humanitaire. Aux alentours de 25 000 demandes d'asile ont été reçues au Costa Rica, soulignant l'ampleur des flux (le Nicaragua compte environ 6 millions d'habitants). Si les chiffres ne sont pas encore comparables à ceux des Vénézuéliens qui ont fui (on parle de deux millions), cette situation pose un vrai problème à la fois pour le pays et la région.

« Parmi ceux qui sont contraints de s'exiler, on compte notamment des personnes éduquées et politisées, qui auraient pu avoir une influence politique.

C'est une perte pour le Nicaragua, analyse Kevin Parthenay. Mais le grand nombre de réfugiés, si l'on compte aussi les Vénézuéliens, met à mal la solidarité régionale, car la plupart des pays de cette région, qui n'est pas très riche, ont déjà à gérer leurs propres problèmes. On estime souvent que la stabilité et la paix en Amérique centrale résultent des politiques de coopération et de solidarité régionales. Or la crise nicaraguayenne déstabilise les pays voisins. » ASTRID54



Une affiche d'Ortega vandalisée après une manifestation, le 12 septembre 2018. © Reuters

Aujourd'hui, la situation est tellement figée que les perspectives de sortie de crise ne sont pas évidentes à

déceler. L'opposition, appuyée par la communauté internationale, réclame des élections anticipées. Mais Daniel Ortega, qui a par ailleurs fait sauter les verrous constitutionnels empêchant les réélections sans fin du président, ne veut rien entendre. Il maintient qu'il n'avancera pas le prochain scrutin prévu pour 2021.

Pour Kevin Parthenay, la seule voie possible passe par « l'intervention diplomatique des autres pays de la région ». L'Organisation des États américains (OEA) a récemment **condamné** à une très large majorité la violence et les violations des droits humains au Nicaragua, et cherche à se poser comme médiateur dans un cadre multilatéral. Contrairement

aux années 1980, où il était une figure importante des émancipations sud-américaines, Daniel Ortega est désormais considéré par la plupart de ses pairs dans l'hémisphère (à l'exception des dirigeants cubains et vénézuéliens) comme un satrape corrompu. De surcroît, le Nicaragua a pris la fâcheuse habitude depuis plusieurs années d'accueillir des **criminels en fuite** recherchés dans les nations voisines, ce qui ne contribue pas aux bonnes relations de « voisinage ».

Après s'être aliéné une grande partie de sa population, Ortega peut-il prendre le risque de devenir un paria dans sa propre région ? Sans doute pas, étant donné la faiblesse du Nicaragua sur les plans économiques comme diplomatiques. Néanmoins, le couple Ortega-Murillo et les élites qui ont profité de cette situation savent que la moindre concession peut se transformer en toboggan vers la sortie.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS.

Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm.

Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.